

R 3080.2

SHERBROOKE, Rue

257 à 430 est

17000000000

**CE DOSSIER
CONTIENT
DES
DOCUMENTS ORIGINAUX.**

**ILS SONT CONSERVÉS DANS
LE FONDS DU SERVICE DU
GREFFE (VM6)**

**CE DOSSIER CONTIENT
PLUSIEURS DOCUMENTS
ILLISIBLES**

A.-V. ROY, I.C.

Ingénieur Civil

Il est baptisé qu'on baptise comme Monsieur Roy parce que son père responsable à l'Administration des Ponts de la Cité de Montréal était né et avait grandi dans la Métropole Canadienne. Il est particulièrement au fait de son pays et de son métier, et se préoccupe d'acquiescer avec la qualité nécessairement comme candidat et comme participant à l'immense travail de développement et d'amélioration nécessaire à cette ville.

Comme il a été dit, il est né à Montréal de Adolphe Roy et de Hermine (Hélène) Roy. Il est le petit-fils de Victor Meunier, le père de l'industrie de ciment et grand-père de son successeur du Nord, comme le fut aussi son père Adolphe Roy.

Il fit ses études à l'école Lyall et au High School de Montréal. Plus tard, il vint à Paris pour étudier à l'École Centrale de Paris, France, la célèbre école de l'enseignement technique.

Il possède les diplômes d'Ingénieur Civil et d'Ingénieur des Mines de l'École Centrale de Paris et Manufactures de Paris, France, et il est le seul Canadien possédant cette distinction.

Monsieur Roy a travaillé au Service de l'acier comme Ingénieur à l'Exposition Universelle de Chicago en 1893, et aux Mines d'Or de l'Alaska en 1894-95.

Les travaux et ses études comme Ingénieur des Mines à Tunis, Afrique Nord, ont été aussi parmi les plus grandes études.

Il est Vice-Président de la Compagnie Canadienne de Navigation, Ingénieur de la Canada Ironworks and Mill Company, Directeur de l'Hotel Victoria-Tower et représentant de l'Hotel Victoria.

Il est aussi membre du Board of Trade de Montréal, de la Chambre de Commerce et des Arts Libéraux à Montréal, Canada, de l'Association Royal Montreal Golf, St James à Montréal, Canada.

Il a épousé Nathalie Hénocque de Paris, le 10 Juin, 1896.

à Montréal le 5.11.1914

ADOLPHE V. ROY, I. C.



5-4-1914



CHAPITRE 137

Loi concernant le Club Saint-Denis

(Sanctionnée le 19 février 1932)

ATTENDU que le Club Saint-Denis, constitué par la loi 44-45 Victoria, chapitre 57, tel que modifiée par la loi 14 George V, chapitre 114, a, par sa pétition, représenté qu'il est opportun de modifier sa charte et de lui accorder certains pouvoirs additionnels; et

Attendu qu'il est à propos de faire droit à la demande contenue dans ladite pétition;

A ces causes, Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit:

1. L'article 4 de la loi 44-45 Victoria, chapitre 57, est abrogé. 44-45 V., c. 57, a. 4, ab.

2. L'article 6 de la loi 44-45 Victoria, chapitre 57, est abrogé. Id., a. 6, ab.

3. L'article 15 de la loi 44-45 Victoria, chapitre 57, tel qu'édicte par la loi 14 George V, chapitre 114, section 2, est remplacé par le suivant: Id., art. 15, remp.

"15. Les dispositions de la deuxième partie de la Loi des compagnies de Québec (Statuts refondus de Québec, 1925, chapitre 223,) telle que modifiée de temps à autre, s'appliqueront à la corporation, sauf dans les cas où sa charte y déroge." Dispositions applicables.

4. La loi 44-45 Victoria, chapitre 57, est modifiée en y insérant, après l'article 15, tel que remplacé par la section 3 de la présente loi, les articles suivants: 44-45 V., c. 57, arts. 16-20, aj.

Capital-
actions.

“16. Le capital-actions de la corporation est divisé en deux cents actions ordinaires de la valeur au pair de cinq cents dollars chacune.

Remise aux
membres à
vie.

“17. Le conseil d'administration de la corporation émettra à chacun des membres à vie de la corporation qui a acquitté toutes ses contributions, une action entièrement libérée du capital-actions de la corporation, en considération des souscriptions précédemment versées par tel membre à vie.

Mode de dis-
poser des ac-
tions non émi-
ses.

“18. Les actions non émises en vertu des dispositions de l'article qui précède resteront dans le trésor de la corporation et seront attribuées aux personnes qui, à l'avenir, deviendront membres de la corporation et souscriront à ces actions, conformément aux règlements qui régiront, de temps à autre, la corporation.

Transferts su-
jets à appro-
bation.

“19. Aucun transfert des actions de la corporation ne peut être fait sans l'approbation du conseil d'administration.

Transport
d'actions au
cas de décès
d'un action-
naire, etc.

“20. Au cas du décès d'un actionnaire, sa succession pourra, dans les douze mois qui suivront, vendre et transporter ses actions, après avoir obtenu l'approbation du conseil d'administration. À l'expiration des douze mois, le conseil d'administration, s'il le juge à propos, annulera le certificat d'actions, en remboursant le montant versé par l'actionnaire, soit à titre d'honoraire d'admission ou de souscription au capital-actions, suivant le cas. Le conseil d'administration pourra ensuite réémettre un nombre d'actions égal à celles annulées.”

S. R., c. 223,
a. 174, remp.,
pour la corpt.

5. L'article 174 de la Loi des compagnies de Québec (Statuts refondus, 1925, chapitre 223,) est remplacé, pour la corporation, par le suivant :

Droit de vote.

“171. Chaque actionnaire, à toutes les assemblées des actionnaires, a droit à un vote seulement et il ne peut voter par fondé de procuration à moins d'un règlement de la corporation à cette fin, mais aucun actionnaire, qui doit des arrérages sur un appel quelconque, n'a le droit de voter à une assemblée.”

14 Geo. V, c.
114, s. 3, ab.

6. La section 3 de la loi 14 George V, chapitre 114, est abrogée.

Entrée en vi-
gueur.

7. La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

3310.40

co. V
ar la
armi
résos-
reau
sui-
ront
des
r la
tion
été
tura
pour
e sa
s de
ille
ntre
sent
que
ne
où
lic-
par
r la
en-
roit
son
ées
u'à
le
'au
sé-
ans
me

1924

Club Saint-Denis

Chap. 114

339

10. La section 29 de ladite loi est remplacée par la suivante: 5 Geo. V,
c. 142, s. 29,
rempl.

"29. Le quorum des assemblées générales annuelles ou générales spéciales de l'association sera de vingt-cinq." Quorum des
assemblées.

11. La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction. Entrée en
vigueur.

CHAP. 114

Loi concernant le Club Saint-Denis

(Sanctionnée le 15 mars 1924)

ATTENDU que le Club Saint-Denis a représenté, par sa pétition, que les pouvoirs qui lui sont accordés par le statut 44-45 Victoria, chapitre 57, ne sont plus suffisants pour lui permettre d'atteindre le but pour lequel il est établi, et qu'à cet effet il est nécessaire que sa charte soit modifiée, de manière à mieux définir ses pouvoirs et à lui accorder certains pouvoirs additionnels; et Préambule.

Attendu qu'il est à propos de faire droit à la demande contenue dans ladite pétition;

A ces causes, Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit:

1. La section 2 de la loi 44-45 Victoria, chapitre 57, est remplacée par la suivante: 44-45 V.,
c. 57, s. 2,
rempl.

"2. La corporation pourra acquérir, soit en pur don, soit par achat ou bail, et posséder des immeubles, situés dans les ou près des limites de la cité de Montréal; elle pourra les vendre, louer, échanger pour d'autres, transporter, hypothéquer et faire à l'égard de tels immeubles tous actes de propriétaire; pourvu toutefois que la valeur totale desdits immeubles au moment de l'acquisition d'iceux n'excède pas cinq cent mille piastres." Droit d'ac-
quérir des im-
meubles.
Restriction.

2. Les sections suivantes sont ajoutées après la section 6 de la loi 44-45 Victoria, chapitre 57: 44-45 V.,
c. 57, ss. 7 à
15, aj.

"7. Si la corporation recevait, par don ou par legs, quelque immeuble en sus de la propriété immobilière qu'elle est autorisée à posséder en vertu de la présente loi, ledit don ou legs ne sera pas nul pour cela, mais la Biens excé-
dant le mon-
tant autorisé.

corporation sera tenue, dans les trois années à compter de la date de son entrée en possession paisible dudit don ou legs, de vendre ledit immeuble ou partie d'icelui ou quelque autre de ses immeubles, de manière que la valeur totale de ses immeubles n'excède pas la somme de cinq cent mille piastres, tel que mentionné ci-dessus.

Pouvoir et mode d'emprunt.

" 8. La corporation pourra emprunter de l'argent et à cette fin émettre, de temps à autre, des obligations et des débentures, garanties par acte d'hypothèque, de garantie ou de nantissement, sur ses propriétés mobilières ou immobilières, au moyen d'un acte de fidéicommiss, en faveur de fidéicommissaires pour les porteurs d'obligations ou autrement, et elle pourra les révoquer, les émettre de nouveau ou les remplacer et émettre de nouvelles obligations ou débentures, pour les fins de la corporation; et elle pourra, si elle le juge à propos, créer un fonds d'amortissement pour le rachat de telles obligations ou débentures, pourvu que le montant restant dû de ces obligations et débentures n'excède, en aucun temps, la somme de deux cent cinquante mille piastres. Nul tel emprunt et nulle telle émission d'obligations ou débentures ne seront valides, à moins d'avoir été approuvés au préalable par le vote de la majorité des membres présents à une assemblée spéciale dûment convoquée à cette fin.

Droit d'ester en justice.

" 9. La corporation pourra ester en justice en toute cause et devant toute cour de justice et exercer tous les droits usuels des corporations.

Effets négociables.

" 10. La corporation pourra tirer, faire, accepter et endosser des lettres de change, billets, chèques et autres effets négociables, sous la signature de ses officiers ou autres personnes nommées de temps à autre par son conseil d'administration.

Règlements.

" 11. La corporation est autorisée à faire des règlements pour l'admission, la régie et l'expulsion de ses membres et en général pour sa réglementation et sa gouverne et la poursuite de ses objets, et elle peut ajouter à ces règlements, les amender ou les abroger, en tout ou en partie, quand et comme elle le jugera à propos, pourvu toutefois qu'aucun de ces règlements ne soit incompatible avec la présente loi ou avec les lois de cette province.

Réserve.

" 12. Les affaires de la corporation seront administrées par un conseil d'administration, dont les noms, le nombre, la nomination, les pouvoirs et le terme d'office des membres seront fixés par lesdits règlements.

Conseil d'administration.

" 13. Les règlements de la corporation, actuellement en vigueur, auront force et effet jusqu'à ce qu'ils soient modifiés, annulés ou remplacés, et les directeurs actuels, Messieurs J.-A. Beaudry, président; C.-A. Guertin, vice-président; L.-M. Fortier, secrétaire-trésorier; F. Rinfret, Dr G. Archambault, T. Trudeau, Mag. Labrecque, directeurs, ou tels autres qui pourraient être élus dans l'intervalle conformément aux règlements actuels de la corporation, sont continués en office et fonction jusqu'à la première assemblée annuelle des membres qui suivra le 15 mars 1924.

Règlements actuels et directeurs continués.

" 14. Il est loisible à la corporation de s'amalgamer ou se fusionner avec toute autre corporation ayant des objets similaires, mais toute telle amalgamation ou fusion ne pourra se faire qu'avec l'approbation d'au moins les deux tiers de ses membres à une assemblée spéciale dûment convoquée à cet effet.

Fusion, etc.

" 15. Les dispositions de la troisième partie de la Loi des compagnies de Québec, 1920, non incompatibles avec celles de cette charte, s'appliqueront à la présente corporation."

Dispositions applicables.

3. L'article 608Sc des Statuts refondus, 1909, tel qu'édicteé par la loi 10 George V, chapitre 72, section 1, est remplacé, pour la corporation, par le suivant :

S. R., 608Sc, remp. pour la corporation.

"608Sc. Les articles de la première partie de la présente section s'appliquent, *mutatis mutandis*, aux corporations constituées sous l'empire des dispositions de la présente partie, sauf les suivants: 5958 et 5959; 5961; 5962; les alinéas 1er et 2ième de 5963; 5966; 5967a à 5967e, inclusivement; 5971; 5972; 5982 à 5984, inclusivement; 5986 à 5991, inclusivement; 5991a et 5991b; 5992 à 5994, inclusivement; 5994a à 5994d, inclusivement; 5995 à 6008, inclusivement; 6010; 6010a; 6011; 6015; les sous-paragraphes a et b du paragraphe 2 de 6020; 6020a; 6021; 6023; les sous-paragraphes j et k du paragraphe 3 de 6024a; 6024e; 6024f; 6025 à 6031; 6039 et 6040."

Dispositions applicables.

Exceptions.

4. La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

Entrée en vigueur.

Quelques notes sur le Club St-Denis

Le Canada 22 février 1937

M. Edgar Genest, son président, en esquisse l'histoire à Radio-Club

L'émission radiophonique hebdomadaire de "Radio-Club" s'est faite, samedi soir, au Club Saint-Denis, l'un de nos cercles canadiens-français les plus réputés. Après de brèves remarques de madame Athanase David, directrice de cette émission, M. Edgar Genest, président du club, prononça la brève allocution qui suit:

Parmi les initiatives les plus intéressantes qui ont été prises au cours de ces derniers mois, dit M. Genest, une des plus remarquables est sans contredit la création de Radio-Club, grâce au concours désintéressé du poste CKAC.

Radio-Club s'est donné pour mission de faire connaître au public radiophile l'existence de nos grandes institutions nationales, sociétés artistiques ou historiques, associations philanthropiques, associations sportives, groupes sociaux. C'est parmi ces derniers que se place le Club Saint-Denis. Fondé en 1874 par un groupe de Canadiens-Français, comprenant entre autres le Dr Rottot, une des figures les plus marquantes du corps médical de cette époque, et Casimir Philippe Papineau, d'illustre descendance, le Club fut installé d'abord rue St-Denis sous le nom de Cercle de l'Union, puis, en 1901, dans la somptueuse demeure qu'il occupe encore de nos jours, et qui n'a rien perdu de son originalité première, malgré les agrandissements rendus nécessaires par le rapide développement de l'institution.

Cette progression rapide s'explique aisément par la raison d'être du Club Saint-Denis, soigneusement conçue par ses créateurs et nettement précisée dans sa charte. Le Club Saint-Denis est essentiellement un club social où hommes d'affaires, financiers, gens de professions libérales, aiment à se rencontrer et à venir se délasser, soit en se livrant à la pratique des exercices physiques, soit en goûtant les plaisirs plus calmes de la lecture, ou plus substantiels d'une table, dont la réputation a depuis longtemps dépassé les limites de Montréal. Strictement neutre au point de vue politique ou religieux, toutes les opinions sont représentées et des artisans convaincus de tendances diamétralement opposées, s'y rencontrent et s'affrontent, dans une atmosphère de sympathie et de cordialité, où la dignité ne perd jamais ses droits.

La vie familiale elle-même, bien caractéristique des traditions canadiennes-françaises, a reçu toute la considération qu'elle mérite, et des salons particuliers sont à la disposition des membres et de leurs familles qui trouvent ainsi au Club Saint-Denis un autre "chez-soi" avec tout ce que ce mot comporte d'intimité et de sympathie.

Le Club St-Denis a l'honneur de compter parmi ses membres honoraires: le gouverneur-général, le lieutenant-gouverneur de la province

de Québec, le premier ministre du Canada, le premier ministre de la province, le consul général de France.

Le Club Saint-Denis est également heureux de compter parmi ses membres un certain nombre de nos compatriotes de langue anglaise qui aiment son atmosphère et apprécient sa table. Il est affilié au Cercle Interallié, si connu de tant de Canadiens et beaucoup de personnages distingués ont eu le privilège d'en goûter l'hospitalité. Gouverneurs, hommes d'Etat, généraux célèbres, prédicateurs distingués, artistes de talent, ont été tour à tour les hôtes du Club Saint-Denis.

Le Club Saint-Denis est donc bien une véritable institution faisant honneur aux Canadiens-Français, qui en sont fiers à juste titre et qui plus que jamais ont à coeur d'en assurer la prospérité.

Les présidents et conseils d'administration qui se sont succédés depuis 1874 ont fait preuve d'un dévouement inlassable grâce auquel le Club a pu se jouer des époques difficiles. Le conseil d'administration actuel, présidé par M. W. Lajeunesse, sera digne de ses prédécesseurs. Il est heureux de l'occasion qui lui a été offerte par Radio-Club de présenter le Club Saint-Denis à l'attention du public radiophile. Il adresse ses remerciements les plus chaleureux au poste CKAC, du journal *La Presse*, et à Radio-Club en la personne de Mme Athanase David, qu'un dévouement inlassable doublé d'une grâce charmante, place toujours à la tête des mouvements destinés à favoriser le développement intellectuel, artistique ou social des Canadiens-Français.

* * *

Escape from Business Life Found In Montreal's Luxurious Clubs

Early-Day Prominent Figures Inaugurated Plan to
Secure Place of Retirement; St. James's Was
First Established Retreat

By RON MARSH

In 1857, a small group of wealthy Montreal businessmen whose habit it was to share a table and conversation each noon in a St. James street hotel, decided that life would be more pleasant if they were able to retire at will to a secluded haven that, although near their downtown stores and banks, was impervious to the clatter of horse-drawn traffic and the chatter of bargain-hunting housewives.

Among the group were Hon. Peter McGill, president of the Bank of Montreal and chairman of the St. Lawrence and Champlain, Canada's first railway; Hon. George Moffatt, merchant and legislative councillor; Benjamin Le Moine, merchant; and John Redpath, sugar manufacturer.

For their haven, McGill and his friends acquired a house on St. James street's north side opposite the Ottawa House. They named their retreat the St. James's Club. Le Moine was its first president.

Today, one of a dozen similarly sedate private clubs in Montreal, the St. James's still offers a tomb-like quiet reading room, deft service and finely-prepared food to business and professional leaders of this and other cities. The St. James's is often referred to as the "millionaire's club" although not all its members are in that bracket.

The club moved to its present site, a rambling red-brick building that dominates the corner of Dorchester and University streets, in 1863. In those days, Dorchester was a mud road.

The Governor-General is a member of the St. James's, the King a patron. Another prominent member was the late Sir Edward Beatty, C.B.E. who clicked off many a neat carom in the club's dark-panelled billiard room. Guests of the St. James's have included the Prince of Wales, now Duke of Windsor, and H.R.H. Prince Arthur who dined there in 1871 and ordered hors d'oeuvres from a silken menu that was fringed with golden tassels.

Although most of Montreal's top-ranking clubs are discriminative, none is exclusive in the full sense of the word. Behind their somber grey facades, merchant princes and internationally-known surgeons share well-stocked reading rooms with bridge builders and men of letters.

Most of the clubs have ponderous, well-varnished front doors. The halls are usually lined with costly prints and paintings. And liveried servants, trained to unobtrusive service, pad softly from room to room.

One of Montreal's most ornate clubs is the Mount Stephen on Drummond street. Once the home of the Canadian Pacific Railway's first president, the massive house took three years to build and cost \$600,000. Each of its 15 cavernous rooms is panelled with mellowed hand-carved walnut and oak. The club, which was incorporated in 1926, has some 500 members.

Its entrance hall, lounges and dining rooms are rich with bevelled mirrors, marble window sills and gold-threaded tapestries. The club is open the year round. To gain entrance into the Mount Stephen, sunlight has to pass through stained glass windows that were made in Austria 300 years ago.

East of the Mount Stephen and on Peel street, the red-bricked Montreal Amateur Athletic Association proffers the comforts of a private club to sports loving Montrealers. This club was founded in 1881. It has its own playing fields in Westmount.

The building houses a lofty gymnasium, a billiard room, reading room, club rooms and bowling alleys. Although most Montreal clubs have bars, the M.A.A.A. is the only one that offers its members the horizontal type also. Many

of Canada's finest athletes learned the rules of the game in the sportsman's home from home.

Less pretentious than its sister brothers in the city's club life is the little Arts Club on Voltaire Street. But although its entrance is narrow, the club's aims are broad. It was founded in 1913 by artists for the furtherance of art matters.

The Arts Club's organizers included the late Maurice Gullen, R.C.A., whose landscapes were many; another club, Cleveland Morgan, W. S. Maxwell, the late Charles Saxe, R.C.A.; the late Clarence Gagnon, R.C.A.; and the late William Brymner, C.M.G., former president of the Royal Canadian Academy.

Today, the club has about 124 members. These comprise professional and amateur artists and musicians. To encourage young artists, dues are moderate. Like its counterparts, the Arts Club boasts a bar, billiard room, an Elizabethan-style club room and a cool, moist taproom patterned after that of an old English wayside inn.

The taproom is panelled with oak and chestnut. Among its stained shelves are pewter mugs and paintings by habitués. A widely-known member of this club is Robert Pilot, R.C.A., who painted the original for The Gazette's calendar for 1947.

The Montefiore Club on Guy Street was founded in 1880 and is the oldest Jewish club in Canada. It has 303 resident members. Membership is limited to Jews or those of Jewish extraction. In the last King's honors list, 12 of this club's members received the O.B.E. or the M.B.E. The Montefiore's founders included Maxwell Goldstein, John Michaels and Robert Hirsch. Like the others, the club is licensed, has a billiard room, lushly-furnished lounges and quiet dining rooms. The Federation of Jewish Philanthropes plans many of its campaigns in this club.

On occasion, wives of members are admitted to Montreal private clubs and The Themis on Sherbrooke Street West, caters exclusively to women.

Dues in the various clubs range from a modest \$15 to a sparkling \$500 annually. To join the 70-year-old Club St. Denis on Sherbrooke Street East a \$200 entrance fee is required. After that members pay \$180 each year. Club St. Denis boasts about 400 members, many of them publishers and executive editors of newspapers and magazines. About 15 per cent of its membership is English-speaking. Club St. Denis, which opened with 30 members, has 24 rooms which include a billiard room, large and small dining rooms and a bowling alley.

Favorite haunts of many a lawyer,

banker and insurance broker is the Montreal Club which looks down on St. James Street from the three top floors of the towering Canadian Pacific Express building. Here members may eat lunch or dinner out of sound and sight of the crowded restaurants that line the streets below. The Montreal Club has occupied these lofty quarters since the building was erected in 1912. The club was founded in 1898 and was then situated in the old C.P. telegraph building on Hospital Street. Today, it has 423 resident members.

Other equally prominent and important clubs are the Reform Club on Sherbrooke Street where politics dominate most of the conversations; the Mount Royal on Sherbrooke Street near Peel; the Faculty Club on McTavish where membership is limited to staff and senior members of McGill University's administration staff; the Engineer's Club on Beaver Hall Square which caters to engineers, architects, contractors, manufacturers and professional men; and the 25-year-old United Services Club on Sherbrooke Street whose membership is restricted to active, reserve and retired commissioned officers of the navy, army and air force.

Steeped in tradition and much of Canada's history, Montreal's old clubs savor publicity and guard their members' privacy with unflinching zeal. And behind the drab stone walls and heavily-curtained windows, men seeking brief respite from the relentless demands of industry find companionship and sanctuary.

Escape from Business Life Found In Montreal's Luxurious Clubs

Early-Day Prominent Figures Inaugurated Plan to
Secure Place of Retirement; St. James's Was
First Established Retreat

Gazette

1 Jan. 1947

By RON MARSH

In 1857, a small group of wealthy Montreal businessmen whose habit it was to share a table and conversation each noon in a St. James street hotel, decided that life would be more pleasant if they were able to retire at will to a secluded haven that, although near their downtown stores and banks, was impervious to the clatter of horse-drawn traffic and the chatter of bargain-hunting housewives.

Among the group were Hon. Peter McGill, president of the Bank of Montreal and chairman of the St. Lawrence and Champlain, Canada's first railway; Hon. George Moffatt, merchant and legislative councillor; Benjamin Le Moine, merchant; and John Redpath, sugar manufacturer.

For their haven, McGill and his friends acquired a house on St. James street's north side opposite the Ottawa House. They named their retreat the St. James's Club. Le Moine was its first president.

Today, one of a dozen similarly sedate private clubs in Montreal, the St. James's still offers tomb-quiet reading rooms, deft service and finely-prepared food to business and professional leaders of this and other cities. The St. James's is often referred to as the "millionaires' club" although not all its members are in that bracket.

The club moved to its present site, a rambling red-brick building that dominates the corner of Dorchester and University streets, in 1863. In those days, Dorchester was a mud road.

The Governor-General is a member of the St. James's, the King a patron. Another prominent member was the late Sir Edward Beatty, C.B.E., who clicked off many a neat carom in the club's dark-panelled billiard room. Guests of the St. James's have included the Prince of Wales, now Duke of Windsor, and H.R.H. Prince Arthur who dined there in 1871 and ordered hors d'oeuvres from a silken menu that was fringed with golden tassels.

Although most of Montreal's top-ranking clubs are discriminative, none is exclusive in the full sense of the word. Behind their sombre grey facades, merchant princes and internationally-known surgeons share well-stocked reading rooms with bridge builders and men of letters.

Most of the clubs have ponderous, well-varnished front doors. Their halls are usually lined with costly prints and paintings. And liveried servants, trained to unobtrusive service, pad softly from room to room.

One of Montreal's most ornate clubs is the Mount Stephen on Drummond street. Once the home of the Canadian Pacific Railway's first president, the massive house took three years to build and cost \$600,000. Each of its 15 cavernous rooms is panelled with mellowed hand-carved walnut and oak. The club, which was incorporated in 1926, has some 500 members.

Its entrance hall, lounges and dining rooms are rich with bevelled mirrors, marble window sills and gold-threaded tapestries. The club is open the year round. To gain entrance into the Mount Stephen, sunlight has to pass through stained glass windows that were made in Austria 300 years ago.

East of the Mount Stephen and on Peel street, the red-bricked Montreal Amateur Athletic Association proffers the comforts of a private club to sports loving Montrealers. This club was founded in 1881. It has its own playing fields

in Westmount.

The building houses a lofty gymnasium, a billiard room, reading room, club rooms and bowling alleys. Although most Montreal clubs have bars, the M.A.A.A. is the only one that offers its members the horizontal type also. Many

of Canada's finest athletes learned the rules of the game in this sportsmen's home from home.

Less pretentious than its elder brothers in the city's club life is the little Arts Club on Victoria street. But although its entrance is narrow, the club's aims are broad. It was founded in 1913 by artist for the "furtherance of art matters."

The Arts Club's organizers included the late Maurice Cullen, R.C.A., whose landscapes grace many another club; Cleveland Morgan, W. S. Maxwell, the late Charles Saxe, R.C.A.; the late Clarence Gagnon, R.C.A.; and the late William Brymner, C.M.G., former president of the Royal Canadian Academy.

Today, the club has about 124 members. These comprise professional and amateur artists and musicians. To encourage young artists, dues are moderate. Like its counterparts, the Arts Club boasts a bar, billiard room, an Elizabethan-style club room and a cool, moist taproom patterned after that of an old English wayside inn.

The taproom is panelled with oak and chestnut. Among its stained shelves are pewter mugs and paintings by habitués. A widely-known member of this club is Robert Pilot, R.C.A., who painted the original for The Gazette's calendar for 1947.

The Montefiore Club on Guy street was founded in 1880 and is the oldest Jewish club in Canada. It has 303 resident members. Membership is limited to Jews or those of Jewish extraction. In the last King's honors list, 12 of this club's members received the O.B.E. or the M.B.E. The Montefiore's founders included Maxwell Goldstein, John Michaels and Robert Hirsch. Like the others, the club is licensed, has a billiard room, lushly-furnished lounges and quiet dining rooms. The Federation of Jewish Philanthropies plans many of its campaigns in this club.

On occasion, wives of members are admitted to Montreal private clubs and The Themis on Sherbrooke street west, caters exclusively to women.

Dues in the various clubs range from a modest \$15 to a spanking \$500 annually. To join the 70-year-old Club St. Denis on Sherbrooke street east a \$200 entrance fee is required. After that members pay \$100 each year. Club St. Denis boasts about 400 members, many of them publishers and executive editors of newspapers and magazines. About 15 per cent of its membership is English-speaking. Club St. Denis, which opened with 50 members, has 24 rooms which include a billiard room, large and small dining rooms and a bowling alley.

Favorite haven of many a lawyer,

banker and insurance broker is the Montreal Club which looks down on St. James street from the three top floors of the towering Canadian Pacific Express building. Here members may eat lunch or dinner out of sound and sight of the crowded restaurants that line the streets below. The Montreal Club has occupied these lofty quarters since the building was erected in 1912. The club was founded in 1896 and was then situated in the old C.P. telegraph building on Hospital street. Today, it has 425 resident members.

Other equally prominent and important clubs are the Reform Club on Sherbrooke street where politics dominate most of the conversations; the Mount Royal on Sherbrooke street near Peel; the Faculty Club on McTavish where membership is limited to staff and senior members of McGill University's administration staff; the Engineer's Club on Beaver Hall Square which caters to engineers, architects, contractors, manufacturers and professional men; and the 25-year-old United Services Club on Sherbrooke street whose membership is restricted to active, reserve and retired commissioned officers of the navy, army and air force.

Steeped in tradition and much of Canada's history, Montreal's old clubs eschew publicity and guard their members' privacy with unflagging zeal. And behind the drab stone walls and heavily-curtained windows, men seeking brief respite from the relentless demands of industry, find companionship and sanctuary.

En remuant mes souvenirs

La rue Saint-Denis

de la rue Craig à la rue Dorchester

"L'Œil", Montréal, 15 oct. 1948

● par l'hon. juge Edouard FABRE-SURVEYER

C'EST avec une certaine crainte que j'entreprends de parler de cette rue, telle qu'elle existait au temps de ma jeunesse. Je sens que je serai incomplet, peut-être inexact. Mais d'autres pourront venir pour me corriger ou me compléter.

La rue Saint-Denis, comme aujourd'hui, commençait à la rue Craig. A l'est, le jardin Viger. Ce carré, comme on disait alors, qui, à l'origine, lorsqu'il fut donné à la ville, était, disait ma grand'tante, une grenouillère. A l'ouest, la statue de Chénier n'existait pas. Il y avait, au coin de la rue Craig, un magasin quelconque, puis deux maisons de bois peintes en gris, occupées, l'une par un ouvrier-peintre nommé Hénauld, et l'autre par un magasin de livres d'occasion tenu par une dame Leclair, qui plus tard fut employée à vendre des billets au théâtre des Nouveautés. Ensuite venait une maison de pierre de taille qu'habita, à une certaine époque, l'honorable Damien Roland, conseiller législatif, et qui, maintenant, sert à des fins commerciales. Je ne me rappelle pas ce qu'il y avait où est maintenant l'édifice de la Société des Artisans.

Médecin à la voix d'or

Au nord de la rue Vitry, était le pâté de maisons de brique qui existe encore. M. A.-W. Grenier, avocat, père de M. Armand Grenier, d'Ottawa, occupait l'une de ces maisons. Je ne crois pas avoir jamais connu les autres occupants. La maison de pierre qui fait le coin nord de la rue Vitry, est de date plus récente. Elle a été occupée, à une certaine époque, par un dentiste nommé F.-X. Seers, puis par mon contemporain, le docteur Georges Beauchamp, colonel, mort noyé dans le canal de Lachine, à la suite d'une crise cardiaque qui lui avait fait perdre le contrôle de son automobile. Le docteur Beauchamp était un chanteur très agréable: je n'ai pas connu de compatriote qui pût dire mieux que lui la chanson tendre ou sentimentale chantée à Montmartre, au commencement du siècle, par Paul Delmet, Maurice Legay et autres.

Au nord de la rue Dubord, aujourd'hui avenue Viger, était l'église de la Trinité, autrefois église de la Garnison, quand les casernes étaient au pied de la rue Berri. Elle était auparavant rue Gosford, où est la façade de l'annexe

de l'Hôtel de Ville. Avant sa vente à l'église syrienne, l'église de la Trinité avait été désertée par ses paroissiens, qui avaient, les uns après les autres, abandonné le quartier. Les rares fidèles venaient aux offices de très loin. Le pasteur même cessa d'habiter la maison voisine, qui fut occupée, je crois, par le dentiste Bernier. Un peu plus haut, dans un pâté relativement récent, habitait Alcibiade Béique, organiste à Notre-Dame, qui avait antérieurement occupé le rez-de-chaussée situé au coin nord-est des rues Saint-Denis et Lagauchetière.

Puis viennent trois maisons de pierre de taille. La première eut successivement pour occupants, je ne sais pas dans quel ordre, M. Alfred Brunet, financier, et les juges Onésime Loranger et Mathieu; la seconde, le docteur Duckett, qui avait antérieurement exercé au faubourg Saint-Antoine. M. le notaire C.-E. Leclerc, père de M. René-T. Leclerc, occupa, ou cette maison, ou la suivante.

Pension fashionable

Du côté est, à l'angle de la rue Dubord, était la pension Laberge, la plus fashionable du genre. Je doute qu'il y ait eu à Montréal une pension qui ait réuni tant de Canadiens-français en vue. Je nomme au hasard, et sans ordre chronologique, M. le juge Mathieu, le notaire Labadie, M. J.-G.-H. Bergeron, député de Beauharnois, M. Arthur Gagnon, beau-père de M. le juge Rinfret et grand-père de M. Claude Prévost, M. Pfister, professeur de chimie à l'École polytechnique, M. Ernest Desrosiers, avocat bien connu par ses boutades et qui fut, quelque temps, recorder suppléant, M. Georges Hamel, frère de M. Jules Hamel, qui mourut gérant de la succursale de la rue Sainte-Catherine ouest de la Banque Canadienne Nationale, et une foule d'autres. Plus tard, la pension se transporta rue Dubord, dans l'immeuble où est maintenant l'Union Nationale française, et la maison hébergea quelque temps la "Grant's Gold Cure". Plus haut, il y eut M. le juge Onésime Loranger, M. Jacques Grenier, qui fut maire de Montréal jusqu'à sa défaite par M. Honoré Beaugrand, et d'autres que j'oublie. La maison des J.O.C. était occupée par l'Académie Saint-Denis, des soeurs de la Congrégation, et au coin de la rue La-

gauchetière, était une maison en retrait, qui fut occupée par M. P.-P. Martin, le Canadien-français le plus riche de son temps, disait-on, et par M. le recorder de Montigny, père de M. Louvigny de Montigny, d'Ottawa.

Créateur de la Chambre de Commerce

Retournons à l'ouest. La maison du coin de la rue Lagauchetière, isolée, était celle de M. J.-X. Perrault, familièrement appelé Joson, homme d'un grand esprit public, qui fut le créateur, on peut dire, de notre Chambre de Commerce. Il avait fait ses études au collège d'agriculture de Grignon, en France, ainsi qu'en Angleterre. Il aimait bien à écrire des lettres aux journaux, anglais comme français, et s'exprimait dans les deux langues avec une rare correction.

Le reste, jusqu'à la rue Dorchester, était occupé par un pâté de maisons de pierre de taille, construit, je crois, pour M. Boyer, grand-père de mon collègue le juge Boyer, et qui portait le nom de "Montrose Block". La première maison était le Club Saint-Denis. Après le déménagement du club rue Sherbrooke (dans l'ancienne maison de M. J.-M. Fortier), quelques-uns de mes contemporains fondèrent le Club des Professions libérales, qui devint le Club Viger, et finit par sombrer. Après le club venait M. Guillaume Boivin, fabricant de chaussures, que Chapleau avait appelé le père de la protection du Canada. Il avait une grande barbe blanche, portait le haut de forme gris et fréquentait le Club Canadien, rue Lagauchetière.

Les Laramée

La maison du milieu fut occupée pendant plusieurs années par M. le docteur Laramée, père de mes camarades, feu le docteur Albert Laramée et M. le juge Arthur Laramée. M. le docteur Laramée, dont M. le docteur Lesage a parlé dans sa brochure sur l'École de Médecine, était un puriste et un éducateur. Il s'intéressait au progrès de ses fils, et j'espère avoir un peu profité des leçons qu'il leur donnait. Il y avait, au troisième étage une grande chambre où nous donnions parfois des représentations, et une autre où il y avait un autel, et où les fils s'exerçaient à servir la messe.

Club Malin

City Sets \$5 A Foot For Land

Montreal's executive committee yesterday, on second and preponderant vote of Chairman J. M. Savignac which broke a 3 to 3 deadlock, recommended that city council approve sale to the St. Denis Club of a 6,492-square foot piece of adjoining land on Sherbrooke St. east of Laval Ave. at \$5 per square foot — for use as a parking ground.

This would bring the price to the club to \$32,460. Municipal valuation of the site, which is the residue of property expropriated when the city widened Sherbrooke St., is \$21,800.

Voting in favor of the request for city council's consent to the sale were Mr. Savignac, Executive Committee Vice-Chairman Murray W. Hayes and Committeeman J. H. Dupuis.

Opposed were Committeemen Pierre DesMarais, J. N. Drapeau and Alfred Gagliardi.

The executive committee chairman then used his second and deciding ballot to resolve the issue.

Committeeman Gagliardi, explaining his opposing vote, said he was in favor of direct sale of the land to the club by the city but that he considered the price asked to be too low. However, there is nothing in the official record to indicate that he suggested any other price.

Messrs. DesMarais and Drapeau said they considered that the city should sell the land by auction rather than direct.

The executive committee's recommendation is expected to come before the city council at its meeting slated to open next week, primarily for adoption of a 1960-61 civic budget.

GAZETTE
MAR 31 1960

Associations

Me Emé. Lacroix est élu président du Club St-Denis

A l'assemblée générale annuelle des actionnaires du Club St-Denis, au siège social du Club, les membres suivants furent élus membres du conseil d'administration du Club pour l'année 1961: MM. A. H. Bolton, E.-Guy Carmel, Ing.P., E.-V. Dufresne, Gérard Favreau, Marcel Faribault, N.P., Maurice Forget, Alphonse Gratton, Lucien Héту, Me Emé Lacroix, c.r., Guy Lanctôt, Roger Martel, Jacques-M. Morin, architecte, Me Marcel Pinsonnault, jr., Roger Robert et J.-E.-D. Sicotte.

Après l'assemblée, le conseil d'administration s'est réuni et le comité exécutif suivant a été formé: Me Emé Lacroix, président, M. E.-Guy Carmel, vice-président, Gérard Favreau, se-

crétaire-trésorier, M. Maurice Forget et M. Roger Martel.

Le brigadier J.-Guy Gauvreau demeure président honoraire et M. Paul-E. Courtois, c.a., a été nommé vérificateur.

Le colonel René Jetté est gérant du Club St-Denis.

LA PRESSE

17 FEV 1961

More clubs to fold

The demise of the Engineers Club of Montreal is a symptom of social and economic changes that beset private social clubs almost everywhere.

Similar clubs in Toronto, New York and even London — upon whose famous institutions like White's and Boodle's North American club life is patterned — are feeling the pinch of the revolutionary 1970s. No longer have they the long waiting lists of ambitious applicants needing a prestigious club as their springboard to upper society.

In Montreal, though, the winds of change are blowing at gale force. The predominantly anglophone clubs know that their life expectancies are questionable.

Among the major English-language clubs, the Mount Royal ("the most snobbish club in Canada," says Peter C. Newman, in his best-selling *The Canadian Establishment*), is in excellent financial shape and expects to be here for eternity.

The mainly francophone St. Denis Club and the Jewish Montefiore Club are also healthy. Both have much higher percentages of native, self-employed Quebecers, and with their quasi-ethnic orientation, have a much more stable membership than the anglophone clubs other than the Mount Royal.

The Saint James's has a substantial financial reserve, but has been operating at a deficit recently. The Mount Stephen and University clubs have had a considerable membership turnover this decade, and should benefit from engineers club members looking for a new home.

But with many clubs' financial records being blotched with deficits in the '70s, it seems unlikely that all of them will survive to the end of the 1980s. The shrinking English-speaking population and the exodus of businesses, both of which are the lifeblood of the private businessmen's clubs, will probably see to that.

Clubs will probably be more active in trying to recruit francophones and women, but those would appear only stop-gap measures in trying to preserve a way of business life that has been disappearing for 15 years.

Young francophones and women are probably no more interested in the ways of the old English social club than are young male anglophones, and are certainly just as vulnerable to all the reasons not to join a club.

Consequently, club memberships will continue to decline.

Tandis que les hommes d'affaires francophones y prennent goût

Les clubs privés en déclin chez les anglophones

par François BERGER

Les clubs privés, ces enceintes séculaires réservées à l'élite, connaissent des changements importants depuis quelques années, notamment au Québec où les francophones marquent de plus en plus le pas sur la communauté d'affaires anglophone.

Miroirs de ceux qui dirigent l'économie et la société, les clubs privés sont en déclin chez les anglophones en général et connaissent leurs heures de gloire chez certains groupes francophones, reflétant l'accession de ces derniers à un nombre de plus en plus grand de postes de cadres dans les entreprises.

La fermeture, après 76 ans d'existence, du Engineers Club de Montréal, il y a un mois, laisse songeurs les membres des autres clubs de la métropole (le premier club anglophone à fermer ses portes a été le Montreal Club, en 1969). «Il y a maintenant trop de clubs anglophones à Montréal», estiment des représentants de ce milieu.

Changement des habitudes

«Les changements dans les habitudes, dans les attitudes culturelles et la diminution de l'importance des anglophones ici s'allient à la montée des coûts pour faire perdre intérêt dans cette vieille tradition», dit M. Walter Lawson, président du Saint-James Club, qui existe depuis plus de 100 ans.

Car il s'agit bien d'une «vieille tradition»: le Engineers Club a fermé ses portes à cause du vieillissement de son membership, explique M. Charles Keller, qui dirige depuis 18 ans des clubs privés à Montréal. «Ce club avait 115 de ses 400 membres âgés de plus de 60 ans», précise-t-il. Il y a une dizaine d'années, cet organisme comptait 750 membres.

Les jeunes professionnels et hommes d'affaires sont difficiles à attirer. Le «genre plutôt britannique» des clubs privés, véritables institutions, ne leur convient plus: salons et salles à dîner où des générations d'hommes d'affaires ont réglé leurs transactions au cours du lunch.

Les jeunes (35-40 ans) préfèrent d'autres types d'activités: sports comme le tennis, le badminton et le squash. Par ailleurs, la présence de nombreux restaurants de calibre à Montréal a aussi pour effet de faire diminuer la fréquentation des «clubs».

Le Saint-Denis

Fondé en 1874, le Club Saint-Denis est le seul, dans l'Est du Canada, à avoir encore une liste d'attente, chose qui était courante pour la majorité des clubs il y a une dizaine d'années.

Fief de l'élite francophone, le Saint-Denis compte 780 membres et certains aiment le comparer au Mount Royal Club, le prestigieux «club des millionnaires» qui compte encore 300 membres.

Répondant de la présence grandissante des francophones dans les affaires, la santé du Saint-Denis tient en partie au rajeunissement de son membership.

Même si la moyenne d'âge y est encore de 50 ans, les nouveaux membres recrutés depuis cinq ans ont plutôt entre 35 et 40 ans et occupent davantage des fonctions de vice-président de compagnie que de président.

Dans les deux autres clubs privés francophones de Montréal, la situation ressemble plus à celle des clubs anglophones.

Le Club Canadien, qui existe depuis 104 ans, compte 450 membres, comparativement à 600 auparavant. Le déclin à cet endroit est attribué à l'ouverture de bons restaurants à Montréal et à une loi fédérale de 1972 qui abolissait la déduction des cotisations annuelles de l'impôt. Mais on mise depuis trois ans sur une nouvelle clientèle: les femmes, qui ont été traditionnellement tenues à l'écart de ces enclaves mâles. Le Canadien compte huit femmes parmi ses membres.

Au Cercle de la Place d'Armes, on se retrouve avec 435 membres, comparativement à 550 il y a quelques années. Là aussi on a ouvert les portes aux femmes. Pour attirer les jeunes hommes d'affaires, on leur charge le demi-tarif. Le déclin à cet endroit, situé dans l'édifice de la Banque provinciale, est attribué au déplacement des activités vers l'ouest, particulièrement à la présence de Place Desjardins.

Au Saint-Denis, il n'est pas encore question d'ouvrir les portes aux femmes. Ces dernières doivent encore être invitées expressément par les membres pour pouvoir pénétrer dans le club.

Cas unique

Cas unique parmi les clubs privés anglophones, le Mount Stephen Club accepte les femmes comme membres à part entière depuis quatre ans déjà.

C'est le seul club anglophone qui connaisse une augmentation de son membership (711 membres actuellement).

«Le départ de Montréal de nombreux sièges sociaux nous a affectés, mais nous nous sommes adaptés et parvenons à recruter des jeunes membres malgré la réticence initiale de ces derniers et en dépit de l'augmentation des coûts», dit M. Clive Lowther, directeur général du Mount Stephen.

Au Saint-James's, le nombre de membres a descendu à 500 après avoir atteint 700 à la fin des années 60. «Nous perdons de l'argent dans l'opération du club», note le président Walter Lawson en ajoutant qu'il est question de faire place aux femmes (après 125 ans d'exclusivité mâle).

Au Mount Royal Club, on signale que les affaires vont bien, sans plus: «La charte du club exige la consigne du silence sur ses activités», a répondu un porte-parole, dont le commentaire caractérise bien la «facture» de ce club très sélect.

Un seul club à la fois

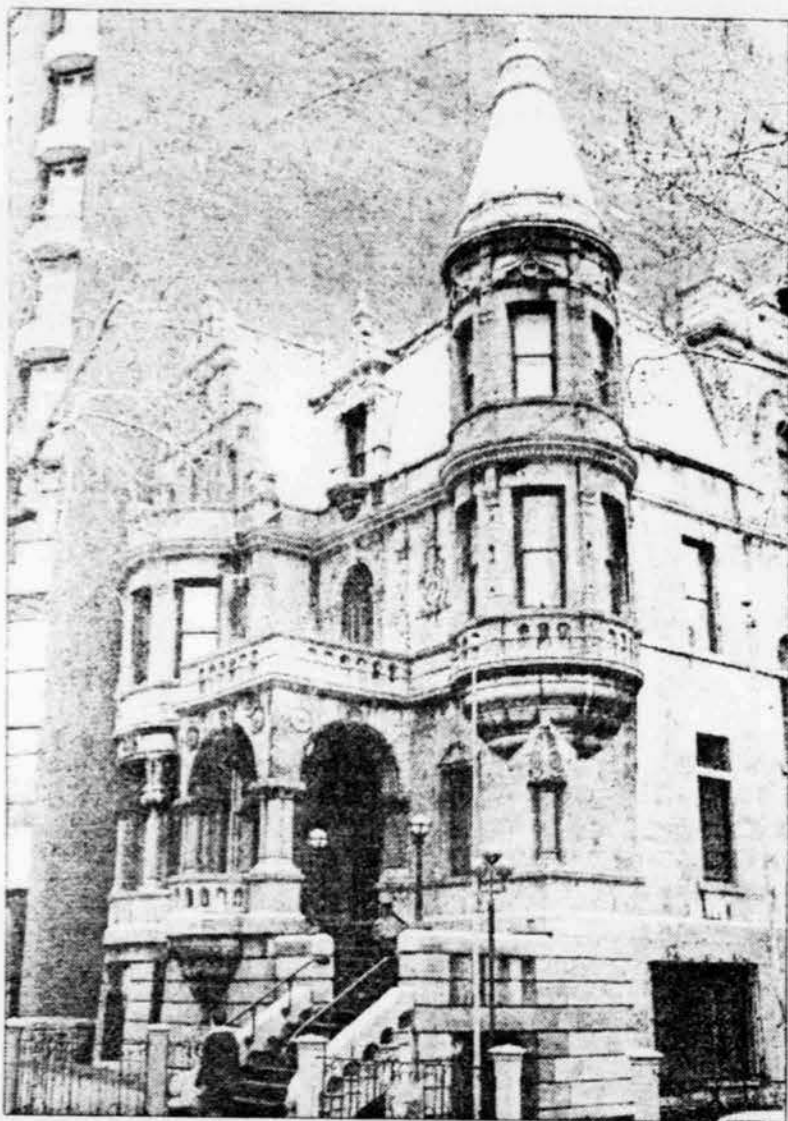
S'ajoutant aux problèmes créés par le vieillissement des membres et la réticence des jeunes, l'appartenance à un seul club vient aggraver encore la situation des clubs privés.

Auparavant, une grande partie des membres d'un club étaient aussi membres d'un autre et les fréquentaient tous les deux assidûment.

Aujourd'hui, on s'en tient à un seul club à cause des prix très élevés (les tarifs des clubs privés augmentent de 10 pour cent par année). Et, les tarifs n'étant plus déductibles d'impôt, les compagnies ont un seul représentant dans ces maisons, tandis qu'ils pouvaient en avoir jusqu'à trois dans un même club jadis.

Mais plus d'une question d'argent, les gérants de clubs privés, surtout chez les anglophones, considèrent que les changements dans les mentalités et les habitudes de loisirs sont davantage déterminants.

A titre indicatif, mentionnons le cas du Montreal Badminton and Squash Club, qui compte 1,400 membres, alors que les clubs «de ville» (n'offrant pas d'activités sportives) dépassent rarement 700 membres. Les «junior executives» préfèrent la rencontre sportive à la conversation tranquille d'un salon aux boiseries victoriennes...



Le Club Canadien. Deuxième club francophone de la métropole.

QUELQUES CLUBS

Il y a une dizaine de clubs privés sélects de type traditionnel à Montréal. En voici quelques-uns parmi les mieux connus:

- **Mount Royal Club:** 300 membres. Droit d'entrée: \$1,500. Cotation annuelle: \$900. «Très British». Surnommé le «Club des millionnaires», il est le plus prestigieux à Montréal et l'un des plus sélects au Canada.
- * • **Club Saint-Denis:** 780 membres. Droit d'entrée: \$1,500 (le membre doit aussi acheter une «action»: entre \$2,500 et \$3,000). Cotation annuelle: \$450. Pour l'élite francophone. «De grande classe», dit le président M. John H. Roy. Un candidat doit être «endossé» par sept personnes déjà membres. Le Saint-Denis est le seul à posséder une liste d'attente.
- **Saint James' Club:** 500 membres. Droit d'entrée: \$750. Cotation annuelle: \$800. A amassé un surplus de \$2 millions en plus de 100 ans d'existence, mais connaît maintenant des déficits d'opération.
- **Mount Stephen Club:** 711 membres. Droit d'entrée: \$550. Cotation annuelle: \$500. Le premier club privé anglophone à avoir ouvert ses portes aux femmes. Le seul autre est le Rideau Club d'Ottawa, qui n'admet les femmes que depuis cette année.
- **Club Canadien:** 450 membres. Droit d'entrée: \$600. Cotation annuelle: \$425. Francophone. Admet les femmes depuis 1976, plus de cent ans après sa fondation.

SAINT-DENIS, Club

VOIR AUSSI: Volume V-3310.40-1

De 1874 à 1901 occupe une partie de l'emplacement actuel de
l'hôpital Saint-Luc.

VOIR: SAINT-DENIS, Rue R 3115.2
(1058)

EN ADMETTANT DES FRANCOPHONES ET MÊME DES FEMMES Les clubs privés ont survécu à l'exode anglophone et à la crise

■ Les clubs privés montréalais retrouvent leur santé et leur ambiance, grâce par exemple à l'admission de plus de francophones et même de femmes (mais dans certains cas seulement), après une crise provoquée par l'exode des sièges sociaux et des anglophones et la récession.

LAURIER CLOUTIER

Il en coûte souvent \$5 000 par année, sinon davantage, pour profiter des services de ces clubs huppés, mais les grands financiers et hommes d'affaires qui finissent par y être admis ne s'en plaignent pas.

Bien malin, toutefois, celui qui de l'extérieur, réussit à percer véritablement le mur du silence qui ceinture tous ces locaux pour «VIP» encore souvent réservés aux hommes, comme au temps de la Confédération et de la fièvre Albion. On vit au pays de la confidentialité dans cette industrie bien particulière.

Une industrie secrète

Le *Mount Royal Club* garde la tête, du côté anglophone; le *Club Saint-Denis*, chez les francophones.

Mais les cinq ou six autres clubs montréalais n'en offrent pas moins un décor de choix et de la grande cuisine à leurs membres, triés sur le volet: *St. James's Club of Montreal*, le *Mount Stephen Club*, le *University Club*, le *Faculty Club* (Université

MCGILL), le *Montefiore Club* (communauté juive), *United Services Club* et le *Club canadien*. (Le *Cercle de la Place d'Armes* a fermé au début de l'année et le *Club de la Chambre de commerce* n'ouvre que pour les réunions).

Pour y avoir accès, même les non membres (sur invitation seulement) doivent se «conduire en gentleman», s'abstenir de parler politique, porter cravate et veston et ne pas apporter de dossiers à la salle à manger (réservés aux salons). D'autres règles demeurent secrètes.

Le plus sélect des clubs privés, le *Mount Royal*, interdit même les photos. Les Paul Desmarais (Power Corp.), David Culver (Alcan) et Paul Paré (Imasco) n'ont pu en devenir membres que sur invitation. Un comité a étudié leurs dossiers à leur insu et a placé leurs candidatures sur une liste d'attente avant qu'elles soient acceptées par au moins 90 p. cent des voix.

Malgré de telles règles, le *Mount Royal* affiche une des meilleures santé financières, affirme-t-on: fonds de roulement important, aucune dette et jamais de facture spéciale transmise aux membres à la fin de l'année.

Plus de francophones et de compagnies

Le *St. James*, présidé par Ross Clarkson, a perdu beaucoup de membres lors de l'exode vers Toronto et Calgary. Mais il s'est trouvé 200 nouveaux membres

depuis deux ans, pour un total de plus de 700, comparativement à 900 en 1976. Un peu plus abordable que d'autres, le club exige tout de même \$1 500 de frais d'entrée et \$1 600 de cotisation annuelle. Pas moins de 60 p. cent des nouveaux membres sont francophones.

Le *Mount Stephen* a réussi à maintenir son membership parce qu'il accueille les francophones depuis le milieu des années 70 et les membres corporatifs depuis la fin de la dernière décennie, quand Ottawa refusa la déduction de la cotisation pour les individus. À la fin du mois dernier, il dénombrait 689 membres, à 45 p. cent francophones, qui payaient \$500 de droits d'entrée et \$625 annuellement.

Au *Club Saint-Denis*, l'action coûterait environ \$2 000, les frais d'entrée, \$1 700, plus \$700 de cotisation annuelle. Il compte malgré tout environ 750 membres et plusieurs aspirants sur une liste d'attente.

Le Club canadien repart en grande

On le croyait fermé mais il n'en

est rien: le *Club canadien* n'affiche plus toutefois que 46 actionnaires et 104 membres invités. Mais le nouveau directeur, Claude Méthot, est en train de le relancer, avec des cotisations de \$250 à \$500. On veut démocratiser le club, trouver 1 000 membres et fêter l'an prochain le 120e anniversaire en grande pompe.

Les femmes pourront désormais être admises comme membres au *Club Saint-Denis*. Le conseil a voté une résolution en ce sens le 21 novembre dernier, après deux tentatives infructueuses en 1977 et 1980.

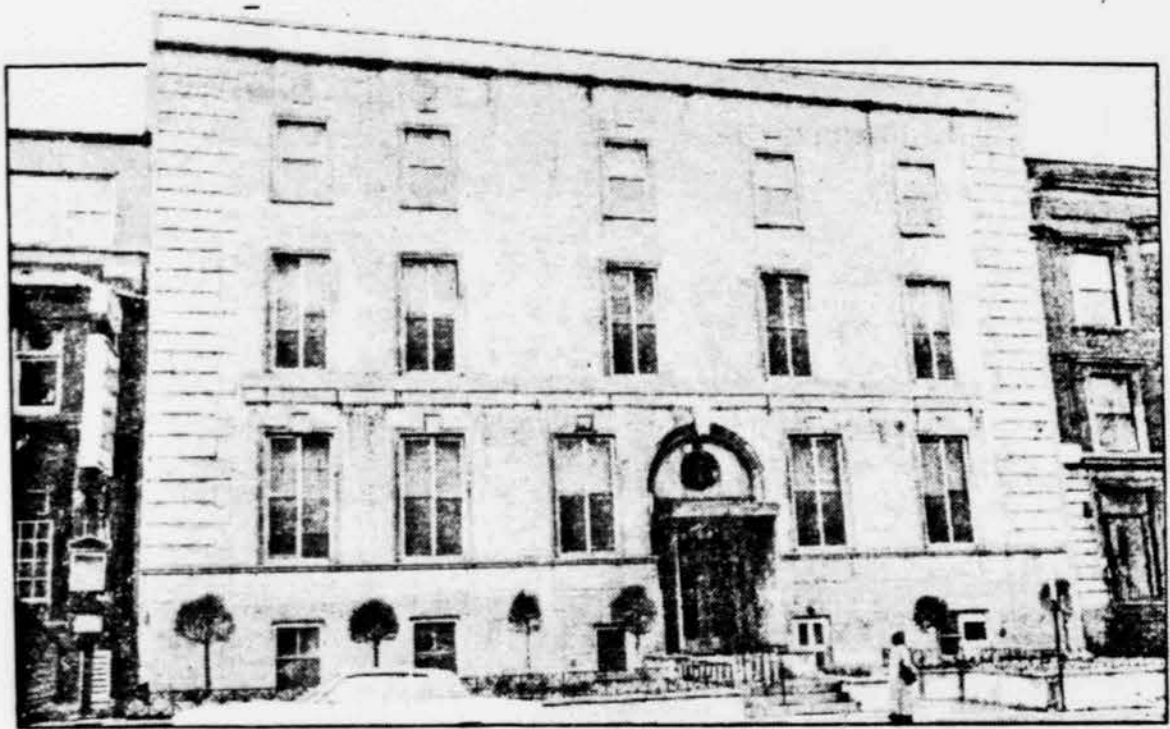
Première femme au Club Saint-Denis

Mais n'entrera pas qui veut:

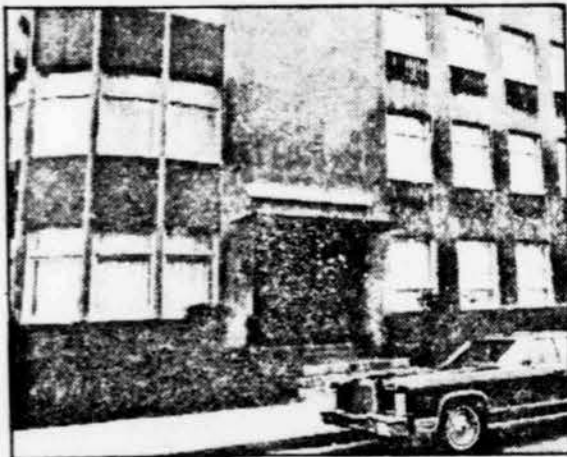
Mme Claire Léger, des *Rôtisseries Saint-Hubert*, devra franchir cinq étapes et attendre au moins trois mois avant d'être (peut-être) admise.

Depuis 1975 par contre, les femmes peuvent entrer par la grande porte au *Mount Stephen* et depuis 1980 au *St. James*. Le *Club canadien* battait toutefois la marche dans ce domaine. Bien plus, c'est Louise-Hélène Riopel qui occupe maintenant le poste de secrétaire du conseil d'administration.

Au *Montefiore*, seules les veuves de membres sont admises. Au *Mount Royal*, si le membre décédé était veuf, on accepte depuis... 1899 sa fille ou sa soeur non mariée.



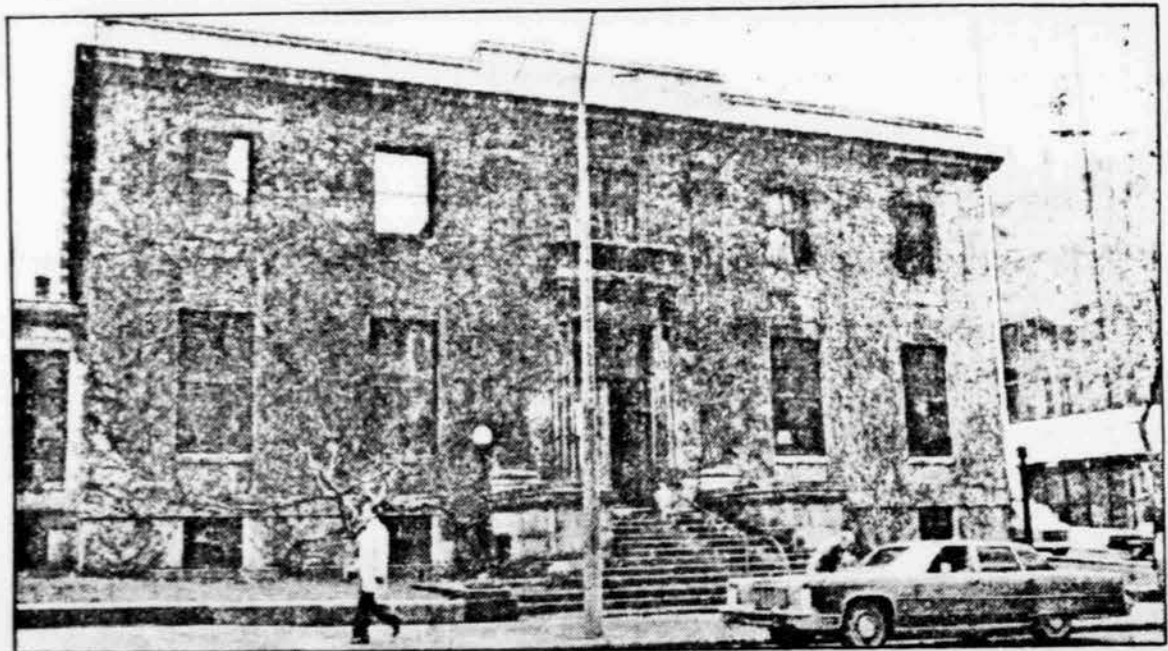
Le Montefiore Club...



Le Saint-Denis...



Le St. James...



Le très sélect Mount Royal Club...

REPORTAGE

MAISONS CLOSES

LA VIE INTIME DES CLUBS PRIVÉS

PAR JEAN-YVES GIRARD

Que se passe-t-il donc derrière le 257 de la rue Sherbrooke est? L'immeuble de cinq étages, plutôt banal, se fonde dans le tissu urbain, et vous ne l'avez sans doute jamais remarqué. C'est voulu; on l'a décidé ainsi. Les soirs de semaine, limos avec chauffeur, Jaguar et Mercedes se disputent le parc de stationnement. Leurs propriétaires? Pdg de multinationales, élus du peuple et leurs satellites immédiats, professionnels de haute volée, dynasties prospères.

Mais encore, des noms? «Il n'en est pas question!» Le ton est glacial, et mon interlocuteur (appelons-le Monsieur Z, car il a exigé l'anonymat) me toise de haut; le Club Saint-Denis se veut *low profile*, a une sainte horreur de toute publicité et déteste qu'on parle de lui. Monsieur Z occupe un poste haut placé dans l'administration du Club — «je risque mon job», glisse-t-il — et a visiblement hâte que l'entretien prenne fin. «Le Club Saint-Denis a été fondé en 1874 par un médecin, le Dr Philippe Rottot, pour l'élite francophone de Montréal.» Rachitique à l'époque (7 adhérents la première année), cette élite a pris du poids et regroupe aujourd'hui 800 membres.

Au Saint-Denis, les affaires roulent, et rondement en plus. Signe extérieur de richesse par excellence, la liste d'attente s'allonge de semaines en mois. S'intégrer à la caste des *happy few* requiert certaines dispositions, dont un compte en banque capable de digérer sans risque



**Zones franches à l'abri
du temps et du mauvais
goût, les clubs privés
rappellent que Montréal
peut aussi être une grande
bourgeoise. Indeed!**

de traumatisme le dix mille dollars de frais d'adhésion (et le tiers de cette somme comme versement annuel). Mais, même dans ce monde-là, l'argent n'achète pas tout; le *member-to-be* doit être appuyé dans sa démarche par deux «parrains» en règle, et la candidature passe devant le Conseil d'administration. Un refus — et il y en a — représente une humiliation de première classe, et l'exil à Winnipeg est souhaitable.

Les clubs top-niveau tels que le Saint-Denis et le Mount Royal (son alter ego anglophone, têtard conservateur donc pied à terre de Brian) cultivent le culte du secret. Les lieux ne manquent pas de cerbères pour éloigner inconnus et curieux, et n'entre pas qui veut. Peu importe, des filaments d'information transpirent malgré tout de ces nobles barricades. Ainsi, le Saint-Denis — ou l'on déguste, dit-on, l'une des meilleures cuisines françaises de la métropole —, n'affiche pas ce décorum empesé à la british si cher à ses pairs; l'espace intérieur s'habille plutôt d'un collage de divers styles, et dont l'unique élément d'un intérêt particulier réside dans une allée de bowling, vestige glamourisé de l'Heure des quilles.

Au Mount Royal, jadis détenteur du sceptre des clubs canadiens et encore gardien de la palme du plus guindé d'entre les snobs, tout est servi sur un plateau d'argent, et la pesante opulence des pièces invite plus aux confidences chuchotées qu'aux éclats de rire. «Le service y est impeccable», a cru bon de lancer un jour un avocat-membre dans le

REPORTAGE



Edna Carlin, 96 ans, le plus vieux membre du Beaver Club.

champ d'action d'une oreille journalistique, «mais, certains soirs, on dirait une morgue».

PLUM-PUDDING STORY

La première du genre naquit à Londres il y a presque mille ans; la «Cour de Bonne Compagnie» (en français s.v.p.) réunissait régulièrement des notables pour des dîners commerciaux sur fond de plum-pudding. Neuf siècles plus tard, c'est l'explosion; l'Angleterre victorienne, orgueilleuse, puritaine et conventionnelle (entre autres) voit dans les *private clubs* le meilleur véhicule pour assurer le bien-être de la bonne société et sa coupure institutionnalisée d'avec le reste du monde. Le club-concept récolte un succès fou dans les rangs des colons de la couronne britannique et ailleurs; dans les hautes sphères de la finance et du pouvoir, à New York, à Paris, à Bombay, «on se voit ce soir au Club» devient la phrase-clé synonyme de prestige et annonciatrice de privilèges.

Montréal, surnommée alors la ville des princes marchands, n'est pas en reste; on recense près d'une vingtaine de clubs au début du siècle. Dans ces vases clos en apparence immuables, les choses se gâtent cependant dans les années soixante-dix, avec l'adoption de nouvelles lois fiscales (les dépenses de club

cessent d'être déductibles) et l'exode de nombreuses compagnies anglophones suite à l'élection du Parti québécois. Plusieurs établissements ferment boutique (Chez la Mère Tucker loge dans les locaux du défunt Engineers Club, R.I.P. 1979) sans demander leur reste. La récession de 1982 leur porte elle aussi un dur coup, et des clubs de la trempe du Saint-James et du Mount Stephen tremblent sur leur piédestal. Ces années noi-

«**Tout le monde ici
est si gentil.**»

res forcent ces vénérables institutions atteintes d'une conservativité chronique et aiguë à réajuster leur tir et à (enfin) prendre le pouls de cette fin de millénaire. Ainsi, après bien des tiraillements et plusieurs «Oh! God», ces derniers refuges, depuis toujours conjugués au masculin pluriel, entrouvrent leurs imposants portails aux femmes (d'affaires, celles de chambre et de ménage y ayant déjà droit de cité).

D'autres avaient pressenti le courant et sa pression quelques décennies aupa-

ravant. Quand, en 1956, le Beaver Club ouvrait ses portes dans un Reine-Elizabeth flambant neuf, il permettait à des gens aussi ordinaires que vous et moi de se restaurer divinement. Et, plus important encore pour cette institution vieille de deux cents ans, de survivre. Ce n'était évidemment pas la préoccupation de Joseph Frobisher et Simon Mactavish, deux barons de la fourrure du Montréal de 1785, qui, un jour de grande illumination, décidèrent d'un commun accord de réunir aux quinzaines, pour des libations dignes de Bacchus, des gens de bonne compagnie. À l'époque, seuls les (rares) intrépides qui, comme nos deux joyeux lurons, avaient survécu à l'un de ces terribles hivers de l'Ouest du pays, pouvaient prétendre à cette définition. La tradition voulait que chaque assemblée débute par une série de toasts «à la mère de tous les saints, au roi, au négociant de la fourrure, aux femmes et aux enfants des voyageurs, aux membres absents, au lampadaire au coin de la rue, au marchand de tabac, ... hips...!»

LE CASTOR PICOLEUR?

Depuis trente ans, à la fin de janvier de chaque année, le Beaver Club sort de ses tiroirs ce bel esprit de fêtards, et réunit, pour une seule soirée (grandiose, et le mot est faible), tout ce que le Canada

compte de gratin, à deux cents dollars le couvert. La liste des invités-membres est un véritable *who's who*: Jeanne Sauvé, Robert Campeau, le Roi du Népal, le mari de la Reine de Hollande, les Birks, Jack Nicklaus, Edna Carlin... Quoi, vous ne connaissez pas Edna Carlin? Vous devriez, elle est tout à fait charmante. Dame Carlin, bientôt 96 berges, a l'insigne honneur d'être le plus vieux membre (et la première femme) du Beaver Club. Depuis l'ouverture, elle vient ici deux ou trois fois par semaine, s'installe table 3 et savoure les bons p'tits plats (rosbif, pommes de terre «et rarement du dessert»), traitée aux petits soins par le maître d'hôtel attendri. «Des gens que je ne connais pas viennent me saluer en passant», dit-elle. «Tout le monde ici est si gentil».

Pour les clubs qui ne désirent pas accueillir des gens aussi ordinaires que vous et moi à leur table, le renouvellement de la base est primordial (et pas évident avec la compétition). Hélas pour nos amis les privés, les yuppies et jeunes pdg préfèrent de loin le Sporting Club et son après-gym aux lustres empoussiérés. Alors, certains clubs quelque peu moribonds s'intéressent de plus en plus au recrutement.

À 31 ans, Bernard Hogue est un des rares représentants de sa génération dans cet univers de quinquagénaires. Associé-junior au Mount Stephen Club depuis deux ans (une trentaine de membres sur un total de 700 détiennent ce titre), Bernard est attaché politique — un de ces nouveaux faiseurs d'image — et le cérémonial des clubs représente pour lui «l'un des accessoires de mon travail. C'est un endroit excellent pour établir des contacts. Dans un resto, n'importe qui peut entendre ce qui se dit à une table, alors qu'ici, il est possible de se retirer dans un des petits salons et de parler business sans être vu de tout le monde».

Le Mount Stephen Club niche rue Drummond dans un édifice classé historique, construit au siècle dernier par Lord George Stephen, le premier président du Canadien Pacifique. Les fossiles de sa fortune existent encore et figurent en bonne place dans sa *mansion* sauvée in extremis du pic des démolisseurs dans les années vingt; le luxe inouï des pièces, à coup sûr, «impressionne tes invités», pense Bernard. Les matériaux (surtout le chêne, l'érable, le noyer et le bois satiné des Indes), les fenêtres et le mobilier dans le style Renaissance italienne



Le secret de la Beck's



L'étiquette au dos de la bouteille en dit long.

Une seule gorgée dit tout.

Beck's. Le sommet de la bière importée d'Allemagne.

proviennent du monde entier. Gonds et poignées de porte sont plaqués or 22 carats. Chaque salle possède son foyer sculpté et peint à la main par des maîtres artisans européens (l'un d'eux en onyx italien aurait été présenté à l'Exposition universelle de Chicago de 1897).

Cette époque revisitée a d'ailleurs plu au corps diplomatique stationné à Montréal, qui y a établi ses quartiers généraux. Mais on a beau être un amant des traditions comme Bernard, on est aussi de son temps. «C'est vrai que ça swingue pas beaucoup», avoue-t-il. Les habitués se tiennent en gang, sirotent

leur bourbon et placotent à qui mieux mieux... Where's the party?

Pour attirer d'autres jeunots et jeunottes, Bernard, dont les cheveux en brosse et les complets branchés font placoter encore plus, espère que «son» club déliera bientôt les cordons de sa maigre bourse pour allouer les sommes nécessaires à l'aménagement de salles d'exercice, d'une piscine, et à offrir une panoplie de services connexes, comme dans les clubs européens. «Je ne rêve pas d'appartenir un jour au Saint-Denis, mais j'aimerais bien voir le Mount Stephen reprendre un peu de sa gloire d'antan».

The elite's retreats

*How Montreal's private clubs
are coping with the recession*

ALAN HUSTAK
THE GAZETTE

This year the venerable Mount Stephen Club found itself able to pick up a little money, so it rented out its imposing Drummond St. premises for \$3,500 a day as a set for two movies, *Money* and the James Bond thriller *If Looks Could Kill* — a transaction that only 20 years ago would have left members mortified.

The image of Montreal's private clubs as elite retreats for people of privilege and power has changed in recent years. For one thing, members are not as well heeled as before, codes have been somewhat relaxed, women are now permitted to join, and most are no longer the stiff, formal places they used to be.

"In spite of the elegance and grandeur of our surroundings, we've got to be with it," explained Joseph Homa, president of the Mount Stephen Club.

"With an operating budget of more than \$1½ million a year, it has to be run as a modern facility. We're not a museum. We have to be very competitive. The windfall revenue from the movies was very welcome.

"Business is not as good as last

year," Homa conceded, "but it is not as bad as several years ago when we almost went under. We've had our hard times, but this year, in spite of the recession, we're in good shape. Our membership is pretty active and the club's events are well attended."

(Some of the Mount Stephen's members were aghast when, during the 1970s, in order to survive, the club permitted diplomats, including Cuban consular officials to join. "It was a decent thing to do," quipped a more recent member. "The main staircase in our building is carved from Cuban mahogany, and they don't have any more like it in Cuba.")

Take your pick

Over at the city's most influential club, the Mount Royal, there is no truth to the rumor that because of the recession the ashtrays no longer come equipped with sterling-silver toothpicks.

They never did.

That story originated in Peter Newman's chronicle *The Canadian Establishment* and many of the Mount Royal's members have never forgiven Newman for not being able to tell the difference between sterling-silver toothpicks

(which the club never used) and silver-plated cocktail picks (which it does).

The Mount Royal, a recent target for a demonstration by welfare recipients, is like most of us having to cope — to a smaller degree — with the changing social structure and the effects of a wounded economy.

Richard Ayoub, the Mount Royal's secretary manager, said that while the club is not immune to the effects of an economic slowdown, the collective wealth of its members assures that the establishment is virtually "recession-proof."

"Our members are the upper echelon of society and the crème de la crème of the business community," said Ayoub, who has managed the club for two years, "but we're not totally immune to the effects of economic pressures."

Business at the Mount Royal club dropped by 10 per cent last month, a trend that he admitted would be alarming if it continued.

"The whole past year every month has been different from the year previous, so I'm having a problem coming up with the statistics to show whether we're experiencing a downturn or not," Ayoub said.

Business at the St. James Club,

one of Montreal's oldest, on Union Ave. in the shadow of Place Ville Marie, has declined substantially this year, according to club manager Jean Royer.

"Down 30 per cent in September, 20 per cent in October. Everybody says it's the recession, so why not? That's as good a reason as any," he said.

Business shift

The shift in the city's business centre of gravity from René Lévesque Blvd. to de Maisonneuve Blvd. may also be a factor according to some insiders. With the recent opening of several skyscrapers along de Maisonneuve Blvd., clubs, restaurants and hotels in the old "Square Mile" near Sherbrooke and Drummond Sts. have become more accessible to executives.

As a matter of policy the University Club doesn't share any information about its operations with the press, but manager Christopher Parkinson volunteered that "often private clubs — golf clubs, yacht clubs — do better during a recession."

Parkinson, a past president of the

Canadian Society of Club Managers, added: "Keep in mind, a member has an investment in a club, and has a sentimental and emotional commitment."

"In difficult times, people make other sacrifices, like cancelling a trip to Europe, but they do maintain and use their club memberships."

The Mount Stephen's Joseph Homa agreed. "Basically there was a time when private clubs were in fashion, went out of fashion, but now they're back in style again. There's a more conservative trend."

Club St. Denis, a meeting place for Montreal's ambitious French-speaking entrepreneurial class, appears to reflect that optimism.

Even though the club's new budget provides for a 20-per-cent cost increase, membership is thriving.

As one member who didn't want his name used said: "It is no secret our dues went up because the cost of everything else has gone up. But there's still a stampede for members who want to come in; there are more Québécois with money than there were in the past, and there are more entrepreneurs trying to join

Club St. Denis than there are trying to get rid of their shares."

Another said: "Club St. Denis is in a different position from the old anglo places. Our potential members haven't left the city, but they have gotten richer."

"When English-speaking executives moved from Montréal to Toronto and Vancouver, they left those old clubs with huge gaps in their membership. As a result, places like the Mount Stephen and the Mount Royal have had to seduce the French-speaking elite to fill the holes and remain in business."

Rinaldo Rinaldi, who used to manage the United Services Club — "the last of the British bastions" in Montreal — confirmed that the exodus created problems.

"Most of our members at the USC were militia officers, members with a military background, soldiers. When came the quiet revolution, the membership went down drastically. Most of the members went away."

The USC, which once owned its own building, sold it to the Macdonald-Stewart Foundation and Rinaldi moved on to manage the Mount Stephen Club.

What joining a private club will cost

Interested in joining one of Montreal's private clubs? You must be sponsored by someone who is already a member.

Money helps. Lots of it.

The consensus is that the **Mount Royal Club**, founded in 1899 and housed in a building designed by the acclaimed U.S. architect Stanford White, is still the city's poshest and most prestigious.

Of course, that means it's expensive. The initiation fee alone is \$5,000; annual dues \$2,000. There is no minimum house account.

It'll cost you \$2,000 to become a member of the **St. James Club**, which opened its doors in 1857, and another \$1,600 in annual dues. Corporate members are charged a minimum house account.

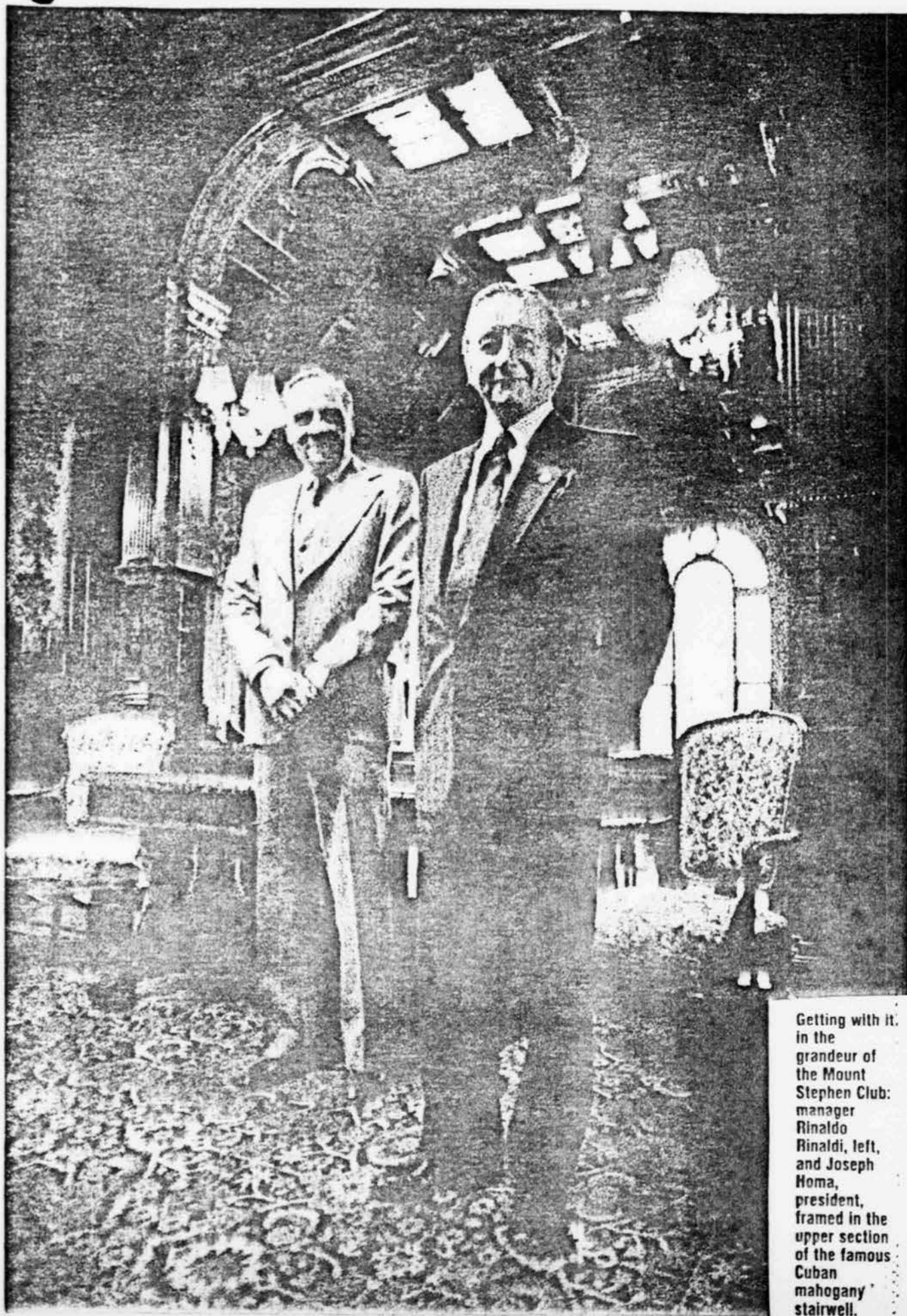
The **Mount Stephen Club**, founded in 1926, with its 22-karat gold-

plate doorknobs, is still elegant but a bit worn. It has an initiation fee of \$1,250; annual dues are \$1,200, and the minimum house account is \$500 a year.

Club St. Denis has no initiation fee per se, but prospective members must negotiate the purchase of a share, the price of which can fluctuate between \$2,000 and \$7,000 according to demand. Annual dues, according to one insider, are "lower than any of the other clubs in town."

Founded in 1906 by people such as humorist Stephen Leacock and poet John (*In Flanders Fields*) McCrae, the **University Club** charges a \$3,500 initiation fee and annual dues of \$1,750. There is no minimum house account.

Alan Hustak



Getting with it, in the grandeur of the Mount Stephen Club: manager Rinaldo Rinaldi, left, and Joseph Homa, president, framed in the upper section of the famous Cuban mahogany stairwell.

Montréal 13 Dec. 1880

Me. l'Échevin Genies,

Cher monsieur,

Me. Joseph Glade,
qui désire être nommé détecteur de la
ville, me prie de vous écrire un mot
à son sujet. Pendant un voyage que
j'ai fait en Europe l'été dernier, des
bijoux et effets de toilette, au montant
de plus de \$400 ont été dérobés chez
moi, et Me. Glade avec un zèle et une
intelligence bien rares, a non seulement
découvert le vol et le voleur, mais encore
a mis la main sur les effets volés, avant
même que Mme Fréchette se fût aperçue
qu'il lui manquait quelque chose. De
sorte que, si ma recommandation

peut avoir le moindre effet auprès de
vous & du membre du Comité de police,
je le lui donne de grand cœur et tout
entière.

Espérant, chers messieurs, que vous
voudrez bien me pardonner cette dé-
marche, je vous prie d'agréer l'ex-
pression de mes sentiments distingués.

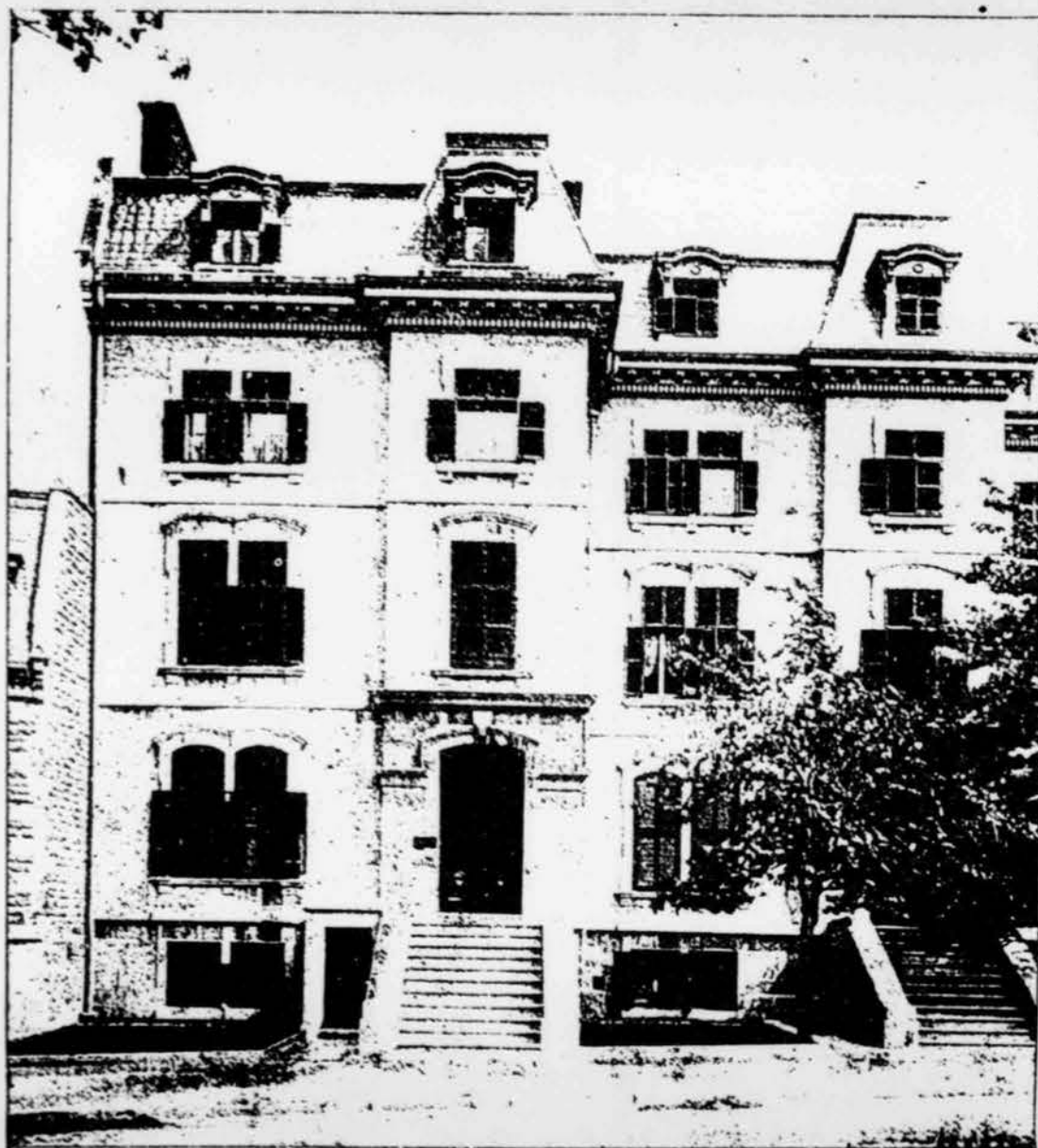
Louis Fréchette

Louis FRECHETTE

La Revue Nationale - Janvier 1896



M. Louis Frechette



MONTREAL. RÉSIDENCES DE MM. LE DE DE MARIIGNY ET L.-G. FRÉCHETTE, RUE SHERBOOKE. —Photo, Lajrés

M Louis-Honoré Fréchette

Revue Canadienne, Montréal, juin 1908



LA REVUE CANADIENNE doit un hommage à la mémoire du poète national Louis Fréchette, qui vient de mourir, au dernier soir de mai, à l'âge de 68 ans. Dès 1870 et, à diverses reprises, jusqu'en 1903, même jusqu'en 1908, nos lecteurs se le rappellent, M. Fréchette publia chez nous des poésies, dont les plus remarquables furent son *Ode à l'occasion des fêtes jubilaires de l'Université Laval* (janvier 1903), et, tout récemment, son sonnet *La mort* (mars 1908).

M. Fréchette aimait sa patrie et sa race de tout son cœur, et il avait un grand cœur. Ceux-là seuls qui l'ont connu dans l'intimité savent jusqu'où son âme était émue à la seule évocation des hauts faits de nos aïeux. Il tremblait en lisant quelques-uns de ses meilleurs vers, et, très vite, de ses yeux les larmes jaillissaient. Il avait vraiment l'âme d'un poète, c'est-à-dire une âme sensible et vibrante comme la lyre qu'il fit si souvent chanter.

Il y a tout juste deux ans, alors qu'il préparait, avec un si beau zèle, la manifestation en l'honneur de Crémazie, qui eut lieu, le 24 juin 1906, au square Saint-Louis à Montréal (1), et qui fut une des joies de sa vie, nous l'avons entendu lire, dans ce "home" que tant d'amis des lettres ont connu, à l'étage supérieure de la jolie maison qu'il occupait, rue Sherbrooke, son ode à Crémazie. Cette pièce, il devait la lire au pied du monument, le 24 juin, mais, dans le seul à seul de la causerie ami-

(1) Cf: *Revue Canadienne*, Tome LII, page 113 (février 1907).

cale, quelle âme déjà et quelle vie sa voix chargée de sanglots
savait y mettre!

Le sacre du malheur est un sacre d'élite!....
Et puis, sur ce granit qui te réhabilite,
O Crémazie! un mot s'écrit pour nos enfants
Le mot des grands devoirs, le mot Patriotisme,
Mot qui sous tous les cieus signifie héroïsme
Et qui chez nous a fait les vaincus triomphants....

Il fit une pause à ce moment de sa lecture, et de grosses
larmes coulèrent sur ses joues!

Plus heureux que "ce pauvre Crémazie", le poète de *Vive la France* et de *La légende d'un peuple* a connu les joies réconfortantes du succès compris et honoré. Si, parfois, quelques unes de ses audaces—car il en eut—lui ont mérité des ripostes et des mises au point, qui sans doute lui étaient cruelles, plus souvent l'admiration et l'éloge lui furent largement dispensés. Le plus beau de ses triomphes incontestablement fut celui de voir, en 1880, ses volumes *Les fleurs boréales* et *Les oiseaux de neige* couronnés par l'Académie française, qui lui attribuait en même temps le premier prix Monthyon. Le chevalier G.-A. Drolet a raconté dans le temps la scène unique jusqu'ici, et qui est pour nous fort honorable, qui se déroula sous la coupole du palais Mazarin, quand Camille Doucet terminant le discours où il venait de proclamer les titres et le succès du poète canadien, le désigna présent dans l'assemblée à l'attention et aux bravos de tous. Fréchette vécut là vraiment une des belles heures de sa vie!

Ses oeuvres poétiques—*La légende d'un peuple* surtout—restèrent l'une des meilleures gloires de nos lettres naissantes. Quelques-uns de ses chants patriotiques détachés, par exemple *Jadis la France sur nos bords*, seront longtemps le motif aimé de nos musiciens et de nos chanteurs. Près de celui de Crémazie, son nom se placera des premiers dans les pages de notre histoire littéraire canadienne-française. Nos arrière-neveux diront ses vers ou les chanteront aussi longtemps, croyons-nous, que les eaux du Saint-Laurent—qu'il a souvent célébrées

M. LOUIS-HONORE FRECHETTE

549



Louis-Honoré Fréchette

—couleront entre des rives françaises, ce qui, selon nos vœux, signifie toujours.

Homme de cœur et patriote, Fréchette fut aussi un chrétien. Ce n'est ici ni le lieu ni l'heure d'ouvrir aucune enquête ni de réveiller des polémiques ardentes. L'homme que les circonstances de sa vie placent en face de l'opinion publique est invariablement discuté plus ou moins. Le poète sensible et vibrant n'a pas toujours, même quand son âme reste chrétienne, la mentalité sûre et précise du théologien ou du philosophe, et les chrétiens mêmes convaincus ne sont pas toujours sans péché. Pour nous, qui avons connu M. Fréchette de très près, en ces dernières années, et qui l'avons vu, hier, aux prises avec les étreintes de la mort, devant le tombeau qui va se fermer, nous nous faisons un devoir de rendre un hommage ému à sa foi très vive en l'action de Dieu dans le monde et dans les âmes, comme aussi à sa confiance sereine en la divine Providence.

De cette foi et de cette confiance témoignent admirablement, nous semble-t-il, ces vers—les derniers, croyons-nous, qu'il ait écrits?—que nous avons l'heureuse fortune de publier dans notre livraison de mars :

Pourquoi craindre la mort, la grande inévitable ?
Qu'elle soit le repos, qu'elle soit le réveil,
Pourquoi de cette aurore ou de ce bon sommeil
Se faire si souvent un spectre redoutable ?

Aucun fantôme n'est effrayant au soleil.....
De même qu'on accueille un ami véritable,
Si l'hôte au front pâli prend place à votre table,
Levez en son honneur la coupe au jus vermeil.

Pour moi, je me confie à la Justice immense.
Or ta justice, à toi, Seigneur, c'est la Clémence !
Aussi, par ta bonté céleste rassuré,

Quand le terme viendra de ma course éphémère,
Je pencherai ma tête, et je m'endormirai
Sans peur, comme un enfant sur le sein de sa mère !

“Sans peur!” Eh, oui, c'est sans peur qu'il s'est “endormi”, le poète à l'âme ainsi confiante, car il n'a pas même senti les

approches immédiates de la mort. L'apoplexie l'a foudroyé, et, impuissants, sans pouvoir lui parler, nous l'avons vu mourir. Les sacrements lui furent administrés, mais il nous fut impossible de lui dire les dernières paroles—que par avance il jugeait consolantes—celles que l'Eglise met sur les lèvres de ses ministres. Cependant c'est notre espoir que "par la bonté céleste rassuré", il aura trouvé là-haut cette "justice du Seigneur" qu'il disait être la "Clémence".

Elie. J. Auclair.

Secrétaire de la Rédaction.

1er juin 1908.

MORT DE NOTRE POÈTE NATIONAL

M. Louis Fréchette a succombé, hier soir, à 10 hrs. 30, à une attaque d'apoplexie. Rien ne faisait prévoir une fin aussi prématurée du grand littérateur qui a fait la gloire de son pays en se créant une renommée à nulle autre pareille.

La dépouille mortelle est exposée chez son gendre, M. Honoré Mercier

M. Louis Fréchette, lauréat de l'Académie Française, chevalier de la Légion d'Honneur, membre de la Société Royale du Canada et chevalier de l'Ordre de St Michel et St Georges, est mort hier soir à 10 h. 30.

Notre poète national, qui, depuis un an, habitait à l'Institut des Sourde-Muettes avec Mme Fréchette, semblait jouir d'une santé encore assez robuste. Dans l'après-midi de samedi même, il fit sa promenade habituelle, mais au cours de la soirée, notre distingué compatriote fut frappé d'une attaque d'apoplexie en revenant d'une agréable soirée chez l'honorable sénateur David. Il fut frappé d'apoplexie au seuil même de sa demeure. La Providence voulut que le chapelain de l'institution fut alors sorti. C'est lui qui le trouva gisant sous une pluie torrentielle. Malgré tous les bons soins dont on l'entoura, il rendit le dernier soupir, dimanche soir, à 10 h. 30, sans avoir repris connaissance.

Madame Louis Honoré Fréchette, Mesdames Honoré Mercier, Henri A. Béique et Mademoiselle Pauline Fréchette, ses filles; M. Achille Fréchette, son frère; M. Madore, son beau-frère, et MM. Honoré Mercier et H. A. Béique, ses gendres, se tenaient au chevet du mourant.

M. et Mme Honoré Mercier, appelés par télégramme, étaient arrivés dans l'après-midi, d'Ormatown, où le député de Châteauguay avait été appelé pour sa campagne électorale.

La dépouille mortelle a été transportée à la demeure de M. Honoré Mercier, No 408 de la rue Saint-Denis, où elle restera exposée jusqu'à l'heure des funérailles.

BIOGRAPHIE

Louis Honoré Fréchette descendait d'une vieille famille française, venue s'établir dans la Nouvelle-France, de l'île de Ré (Saintonge). Né à Lévis, Qué., le 16 novembre 1839, il fit de brillantes études au Séminaire de Québec, puis à celui de Niquet, où l'on remarqua bientôt le talent du grand poète qu'il devait être un jour.

Admis au barreau en 1864, il partit l'année suivante pour Chicago, où il fit du journalisme et devint secrétaire correspondant du Département des Terres du chemin de fer Illinois Central, en remplacement de Thos Dickens.

Revenu au pays en 1871, il pratiqua comme avocat, à Québec. C'était un franc libéral et il fut élu au parlement fédéral en 1874, sous l'administration Mackenzie-Dorion. Défait en 1878, avec son parti, puis en 1882, il se consacra aux lettres et au journalisme.

En 1889, le gouvernement Mercier le nomma greffier du Conseil Législatif de Québec, position qu'il occupa

paix encore à l'heure de sa mort.

M. Fréchette fut rédacteur au "Journal de Québec", 1861-62; au "Journal de Lévis", 1864-65; à "L'Amérique", Chicago, 1868-70, et à la "Patrie", 1884-85. Il collabora aussi à "L'Opinion Publique" de Montréal, à la "Presse" ainsi qu'au "Forum", au "Harper's Monthly" et à "L'Arena".

Il fut le premier poète canadien-français qui publia les volumes en vers et deux de ses œuvres, Les "Fleurs boréales" et "Les oiseaux de neige", furent couronnés par l'Académie Française, en 1880, et obtinrent le premier prix Monthyon. C'est alors qu'il fit son premier voyage en France, où il fut l'objet d'une grandiose et sympathique démonstration. Il y fut littéralement admiré, tant pour son imposante stature que pour son grand talent.

Il reçut ses degrés des universités McGill et Queen's, en 1881, et de l'Université Laval, en 1888. Il faisait partie de la Société Royale du Canada, depuis 1882. Il fut fait com-

pagnon de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges, par la reine Victoria, lors de son jubilé, en 1897. Il fut vice-président de la Société Canadienne des Arts dont il fut un des fondateurs en 1893.

Il avait épousé, en 1876, Mlle Emma Beaudry, douzième fille de feu J. B. Beaudry, banquier de Montréal. Au nombre de ses volumes de poésies, citons "Mes Mésirs" (1868), "Les voix d'un exilé" (1ère partie en 1868 et 2ème partie en 1869), "Pôle-Mété" (1877), "Les fleurs boréales", (1880), "La légende d'un peuple", (1887) le seul volume canadien qui soit dans les lycées de France; "Les feuilles volantes", (1891). Ses ouvrages en prose sont "Lettres à Berthe", (1871), "Originaux et détraqués", (1893), et "Lettres sur l'éducation", (1893). Il a aussi fait du drame et de la comédie, entre autres pièces, "Félix Poutre", "Papineau" et "Véronique", cette dernière écrite spécialement pour Sarah Bernhardt.

Il a aussi publié nombre de poésies dans les journaux, dont la plus belle est "A ma fille Louise", publiée à l'occasion de son mariage avec M. Honoré Mercier dans le "Journal de Française". Il a traduit en français "A Chance Acquaintance", de Howells, et "Old Creole Days", de Geo. W. Cable.

C'est notre plus grand poète, dit le principal Grant; le Lamartine du Canada, rattaché John Lespérance et la "Gazette Canadienne" ajoute: Il a fait que l'histoire de la France d'au-delà des mers vit encore dans la poésie.

Le lauréat Fréchette avait été créé Chevalier de la Légion d'Honneur au même temps que l'honorable R. Desjardins.

Il était, va sans dire, très spirituel, et l'on a encore présentes à la mémoire les chroniques de "Cyprien", où Fréchette a fait sa petite histoire des rois de France. Ayant annoncé, un jour qu'il parlerait, la semaine suivante, de saint Louis, un confrère qui avait rédigé une longue sermon, qu'il dut restreindre, Fréchette, le jour arrivé ayant simplement dit que saint Louis était le seul roi de France qui fut digne de son nom.

Louis Fréchette a été le promoteur absolu du monument Crémazie et nul doute qu'il aura avant longtemps, lui aussi, son monument.

M. FRÉCHETTE ET L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Notre poète national fut le seul Canadien-Français qui attira réellement l'attention de l'Académie Française. Dans une séance mémorable, en 1880, le secrétaire perpétuel d'alors, M. Camille Doucet, consacra trois pages de rapport à M. Fréchette. Voici comment M. G. A. Drolet raconte cette séance dans une lettre:

"M. Camille Doucet ouvrit la séance par la lecture du rapport annuel, qui dura une heure. J'attirais un peu l'attention de mes voisins et voisines pendant cette lecture, en suivant sans le texte, et en prenant quelques notes au crayon sur la mise en scène. Comme tous les habitués de ces fêtes de l'intelligence se connaissent plus ou moins, on ne savait à qui donner ma tête, lorsque M. Doucet en arriva au passage suivant de son discours, sa péroraison:

"Le nom de Louis Fréchette, poète canadien, est-il parvenu jusqu'à vous?" m'écrivait un poète français que l'Académie avait couronné à son dernier concours, M. Prosper Blanchemain. M. Blanchemain vient de mourir. Je donne un regret à sa mémoire, en le remerciant d'avoir présenté à l'Académie M. Louis Fréchette, dont, je l'avoue à ma honte, jamais alors le nom n'était parvenu jusqu'à moi.

"Peu d'entre vous, messieurs, connaissent les œuvres de ce poète, de ce Canadien, de ce sauvage, comme il l'écrivait lui-même récemment. Jeune encore, M. Louis Fréchette, tour à tour avocat et journaliste, eut en dernier lieu, pendant cinq ans, l'honneur de représenter le comté et la ville de Lévis au Parlement fédéral. Il n'appartient plus aujourd'hui qu'à la littérature. C'est en français, messieurs, qu'on écrit, qu'on parle et qu'on pense dans ce pays jadis français, que nous aimons et qui nous aime. (Applaudissements).

"Un jour, à Montréal, vers la fin du mois de décembre 1870, à l'inauguration d'un cercle d'ouvriers, un des orateurs indigènes s'écriait au milieu des acclamations de la foule émue :

"... Et si quelqu'un veut savoir maintenant jusqu'à quel point nous sommes Français, je lui dirai : Allez dans les villes, dans les campagnes; adressez-vous au plus humble d'entre nous et racontez-lui les péripéties de cette lutte gigantesque qui fixe l'attention du monde; annoncez-lui que la France a été vaincue! Puis, mettez la main sur sa poitrine et dites-moi ce qui peut faire battre son cœur aussi fort, si ce n'est l'amour de la patrie! (Deux salves d'applaudissements).

"Voilà pourquoi, messieurs, quand il est de règle que les Français seuls puissent concourir pour les prix Montbyon, le jour où, de si loin, M. Fréchet te vient timidement frapper à la porte de votre concours, l'Académie s'empressa de l'ouvrir à ce Français du Nouveau Monde (Ervas.)

"La fraternité suffisait pour que les 'poètes canadiens' fussent admis à concourir, mais non pour qu'elles fussent écartonnées; elles l'ont été, messieurs; et les ont en première ligne, ayant mérité de l'être, et cela que la faveur soit pour rien dans cette juste récompense. M. Fréchet te n'aura pris ici la place ni l'aider de personne.

"Chez nous, dit-il, dans un de ses plus charmants sonnets :

Chez nous, un sentiment qui ne saurait périr,
C'est l'amour du vieux sol qu'à bé-
né on s'obstine,
Du vieux sol poétique où chante
L'amertine,
Sol maternel, pour qui nous vou-
drions mourir

"Ainsi, répondant d'avance à l'appel de l'Académie, M. Louis Fréchet te sera le premier poète qui ait fait retentir ici le nom de Lamartine, et l'associant à ce cher nom de la France qui gardent dans leur cœur fidèle tous les enfants qu'elle a perdus. (Applaudissements prolongés).

Nous attendons avec impatience vos nouvelles de la fête canadienne. Rien n'est venu de la part de M. Fréchet te n'a pas répondu à votre vote présidentiel. Non, mais que savez-vous? Il est venu en personne de Montréal à Paris, et il m'a agréablement surpris, hier, en tombant dans mon lit. Il est ici, au milieu de vous; il est là, je le vois, le voilà qu'il soit le bienvenu! (pointant vers son groupe).

En entendant les accents émus de ce vieil académicien, les membres des cinq Académies, les avocats, les philosophes, les ducs, les princes, Jules Simon, Ferdinand de Lesseps, etc., les hommes, les femmes, tous se levèrent, et, se tournant de notre côté, s'écrièrent en braves délirants, J'avais la chair de poule. Mes papiers, mon mouchoir, mon chapeau, je confonds tout, et ce trouble légitime en présence de cet enthousiasme se dirigeant au hasard de mon côté, me fit prendre par beaucoup pour M. Fréchet te lui-même. Je fis un effort pour rendre à César ce qui lui appartenait; je me levai et dis à mes voisins: "Mais ce n'est pas moi, c'est mon compatriote, tenez le voilà!" et je leur montrai le vrai Fréchet te, qui, ma parole d'honneur, ne valait guère mieux que moi. Il était tout pâle et recevait cette avalanche de braves en pleins Académie Française, en faisant mille efforts pour s'y dérober.

Afin de rendre bien compte à ses lecteurs de l'estime dans laquelle le tenaient tous ceux qui l'ont connu, la "Presse" a confié à un de ses reporters le soin d'interviewer les lettres de Montréal qui ont été à même de juger le défunt, non seulement comme écrivain, comme poète, mais aussi comme homme, comme ami.

M. LEBLOND DE BRUMATH,
principal de l'Académie Commerciale Catholique, pria à l'improviste, à communiqué au représentant du journal, la lettre qu'il adresse à Mme Fréchet te à l'occasion de la mort de son mari. Comme on le verra à sa lecture, cette lettre est un des plus beaux témoignages d'estime et d'admiration que l'on puisse rendre à celui dont la gloire a tant servi à faire connaître le Canada tel qu'il est par son ancienne mère-patrie.

Voici ce que dit M. de Brumath :
"Montréal, le 1er juin 1908.

"Madame,
"C'est avec un réel et profond chagrin que j'apprends la nouvelle de la mort de mon excellent ami. Cette perte sera cruelle pour tous, car les petites amabilités qui, pendant sa vie, ont dû mourir bien souvent son cœur sensible, vont maintenant faire place à la gloire qu'il a si bien méritée. Et quel est l'homme au Canada qui peut se vanter d'avoir plus contribué au développement des lettres et du bon parler français ?

"Mais ce deuil public ne sera que le regret de voir disparaître un homme éminent. Il ne saurait être comparé au sentiment d'affliction de tous ceux qui, comme moi, ont eu pendant de longues années le bonheur de le connaître dans l'intimité.

"D'un commerce charmant dans la conversation, d'une gaieté communicative que les heures sombres de ses dernières années ont seules pu altérer, d'un esprit vif et primesautier qui savait faire passer les longues soirées d'hiver avec la rapidité d'un zongé. Louis Fréchet te nous était surtout cher par l'exquise bonté de son cœur. Jamais il ne rebutait personne : c'est aux jeunes surtout qu'il s'intéressait. Au milieu de ses travaux les plus absorbants, si on lui annonçait qu'un aspirant-poète sollicitait un moment d'entretien, il se levait aussitôt, et épurait à lui la main tendue. Et lorsqu'il fallait absolument se décider à critiquer ou à condamner une mauvaise production, avec quelle délicatesse il savait éviter de froisser l'amour-propre! Et lorsqu'un confrère tombait dans la gêne, immédiatement il rongait à votre mari, Madame : vous le savez mieux que personne. Car il n'y a pas bien longtemps encore que, malgré son âge, malgré les attaques d'un mal qui ne lui laissait ni trêve, ni repos, il partait, commis-voyageur du dévouement aux lettres et à l'amitié, pour aller faire d'une manière tout à fait désintéressée, une série de conférences dans la province et même à l'étranger.

"Mais je vous en demande pardon : je vois que je me laisse aller à l'égoïsme de mes propres regrets. Que sont-ils à côté de la douleur profonde où vous êtes plongée? Puisse-t-elle trouver un adoucissement dans les témoignages de sympathie que vous allez rencontrer partout dans notre ville, dans la province, dans le pays tout entier, et même en France et aux États-Unis.

Mais, en veuve chrétienne, vous en trouverez un plus grand encore dans l'espoir d'aller un jour rejoindre l'abbat ceul qui ne cesse jamais d'être un catholique sincère.

Votre très respectueux serviteur,
A. LEBLOND DE BRUMATH,
REMINISCENCES D'UN AKI
M. le sénateur L. O. David, greffier

du pays. Fréchettes n'avait pu être pas le poète, la puissance d'impression et d'émotion de Fréchettes; mais il avait certainement plus d'abandon, de souplesse, de force. Il était plus complet, plus ému, plus abondant. Mais lui-même s'était consacré à l'étranger.

Fréchettes était un conteur merveilleux, il savait vivre sur ses souvenirs et c'était un plaisir jamais déplorable que de le voir et de l'entendre raconter ses souvenirs.

«Blouvaillan» pour les jeunes et même pour les vieux poètes et les prosateurs, il ne leur a jamais refusé un conseil; et la parole était amère, il savait l'adoucir.

«Ce qui lui a manqué, c'est l'ambition, cet air qui fait que soulevé soi, on a la forme avant d'imaginer le fond. Est-il vécu en France, qu'il ait égalé les plus grands poètes.»

On sait, et celui qui écrit ces lignes n'en porte garant, que Fréchettes, ayant que l'âge fut venu tempérer sa puissance, était bête et athlète et que sa force physique était remarquable. Nous n'en donnerons qu'un exemple qui nous a été cité par l'honorable M. David.

C'était en 1870, pendant l'Année Terrible. Fréchettes vivait à Chicago comme son ami Alphonse Ledue, qui lui, non plus, n'était pas un faible. Chaque matin, les deux amis allaient lire les bulletins du «Chicago Herald». C'était toujours des défaites et les Allemands, si nombreux dans la ville du Michigan, n'avaient ni espoir de joie grossière à faire sceler, ni assez d'allusions courtoises envers ces pauvres Français. Naturellement, Fréchettes et Ledue passaient pour Français et, avec leur finesse mordante, les Teutons ne leur en faisaient pas leurs sentiments. Un beau jour, les deux amis en eurent assez.

«Assommons-en une couple chacun, se dirent-ils, les autres brailleurs détalent.»

Le lendemain, c'était la nouvelle foudroyante du désastre de Sedan qui arrivait, et les Allemands ne cachèrent pas leur satisfaction.

Alphonse Ledue donna le signal. Les deux amis tapèrent sans le tas, quatre hommes tombèrent. Les autres ne demandèrent pas leur reste et, comme les Canadiens se l'étaient promis, ils détalèrent.

«L'âge avait calmé cette ferveur, dit M. David, mais ce qu'il n'avait pu faire, c'était de calmer la chaleur du cœur. Fidèle à ses amis, Fréchettes le fut toujours et nous qui le connaîmes si intimement, qui l'aimâmes, nous ne nous consolons pas de sa perte.»

H. GONZALVE DESAULNIERS

qui fut pendant vingt-cinq ans l'ami intime du poète défunt, disait ce matin au reporter de la «Presse» :

«Vous pouvez dire sans crainte que le Canada perd son plus grand poète. Il était sans contredit supérieur à tous ceux qui ont écrit en vers dans notre pays, jusqu'à maintenant.

«Louis Fréchettes fut l'ami, toujours l'ami des littérateurs, et des jeunes surtout, à qui il n'a jamais refusé l'appui qu'un homme de son autorité pouvait donner à un débutant. Je suis son ami depuis vingt-cinq ans et il fut le premier à qui je lus mes vers. Il m'a toujours bien reçu et je ne l'ai jamais entendu dire autre chose que des bonnes paroles pour tous ceux qui ont écrit dans ce pays. Nous l'avons élu président d'honneur de l'École Littéraire de Montréal il y a plusieurs années. Cette société est composée de jeunes littérateurs au milieu desquels il aimait toujours à se trouver.

«Vous pouvez ajouter que c'est grâce à son initiative personnelle si Crémazie a son monument sur le square Saint-Louis. J'espère que la jeunesse littéraire de ce pays s'occupera bientôt de placer son buste sur le même square, à côté de celui de Crémazie.»

Fiat voluntas!

Vous me l'aviez donné, vous me l'aviez dit,
Mon cher petit frère, mon ami, blond et rose,
Les qui, dans une maison, au jour de réveillon,
Ramenait à mon front le calice et la gaieté!

Vous me l'aviez dit, digne, et quand j'étais
De vos pleurs le bécot vide qu'il a quitté,
Je suis que le bonheur et la sérénité
Ont aussi dit à mon pauvre cœur mortifié.

Mon idéal aimé, mon doux l'été mignon,
De mes vaines sans fin et de mon dernier compagnon,
Vous me l'aviez dit, et dans un beau jour de fête

Un seul de vos regards était pour moi sans peur,
Pourquoi dans un bras l'avez si tôt saisi?
Et pourtant, ô mon Dieu, les vœux sont faits!

Louis Fréchette

MANUSCRIT DE M. LOUIS FRECHETTE, EXTRAIT DE L'ANTHOLOGIE
DES POÈTES FRANÇAIS CONTEMPORAINS, PAR AUGUSTE DOR-
CHAIN. (Paris 1906).



Le chevalier Louis Fréchette, poète national du Canada, qui a succombé hier soir à une attaque d'apoplexie. — Photo. Laprés et Lavigne, 208 rue Saint-Denis.

LA PRESSE, 1 juin 1908

MR. LOUIS FRECHETTE DIES SUDDENLY

WAS POET LAUREATE OF THE
FRENCH-CANADIAN
HABITANT. 1-6-1908

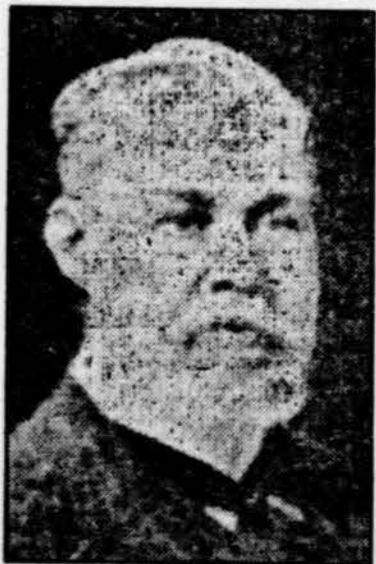
Was in Good Health on Saturday Af-
ternoon and Stricken With
Apoplexy in Evening.

The death of Louis Honore Frechette, removes the last of the old regime of brilliant French-Canadian litterateurs, and deprives Canada of one of her most distinguished sons. It also marks the point from which a new literary creed and a more subtle grasp of the poetic possibilities of this Dominion have been individually expounded and seized upon.

The dead poet was the latest, the best known, and the most widely read of the little band which included Gaspé, Manette and Routhier among its stars. He was essentially a poet of the people, and though younger men who have come after him have delved deeper into primitive things, he has done a great and very able work in bringing the habitant closer to the rest of humanity through the medium of literary works of charming clearness, directness, simplicity and vivid truth.

PEACEFUL, HAPPY LIFE.

He had lived a long life of singular peace and domestic felicity. Born at Lévis on November 16th, 1829, he spent the greater part of his life among his own people, with the exception of five



THE LATE DR. LOUIS FRECHETTE.

years in Chicago when a young man of twenty-five. Singularly enough, it was an American newspaper that gave him his first start in literary work. He did not remain long in the pork-packing city, however, and returned to Quebec after an absence of five years to practice his adopted profession of the law in Quebec city. His experiences in Chicago had developed his inherent strong Liberal tendencies, and he threw himself with ardor into the political life of the day. After three years, he won a seat in the Dominion House of Commons, representing his native town in the Mackenzie-Dorion administration as a government supporter. Four years later, however, he went down in the general defeat of the Liberal party, his strong advocacy of annexation to the United States militating strongly against him. He was again defeated in 1882, for a similar reason, and from that time abandoned politics and devoted himself entirely to literature.

At first he took up newspaper work, and edited La Patrie for a couple of years, also contributing largely to L'Opinion Publique. It was as a poet of the people and a writer of folk-lore stories, however, that he excelled, and this work engaged him for the rest of his life. Happily married, his home life was a charming picture of domestic calm and content. In later years he relaxed in a large measure the intense literary activity which had characterized his earlier days, though still occasionally writing a poem or a short story that attracted widespread attention. Among his latest work was a series of sketches on French-Canadian folk-lore contributed to the Canadian magazine, and a poem in honor of Cremwaseo, read at the unveiling of the memorial to the earlier poet in St. Louis Square.

MANY LITERARY HONORS.

Honors in recognition of his literary merits were not slow in coming. The French Academy crown "Les Fleurs Bercales" and "Les Oiseaux des Neiges," and he was made Officer d'Academie Laureate of the Institute of France, besides receiving the honorary degree of D.C.L., from the Universities of McGill, Queen's and Laval, in Canada, and the C.M.G., on the occasion of the Diamond Jubilee of Queen Victoria. One of the founders of the Canadian Society of Arts, he took a keen interest in it for many years, contributing materially to its advancement.

His best work was that done in earlier years. He was a keen student of nature in many moods, and he had a deep and abiding sympathy for his fellow-countrymen of French origin. He knew their weaknesses and he knew their strong points; he was intimately acquainted with the habitant life, with the life of the French-Canadian as he really lives, and the pictures he drew in his poems and sketches were characterized by a vivid picturesqueness and a realistic note as striking as was their simplicity and directness of form.

A CHARM IN HIS POETRY.

Louis Frechette's work is, perhaps, less intense than that of some of the later writers—the young men who have sprung up during the past decade or so, but it possesses a charm by reason of its restraint not easily to be set aside in favor of more frank characteristics. "Les Fleurs Bercales" contains some of the best work ever done by any poet on this continent, and the universal recognition his work met as that of a man of rare charm of character, wide sympathies, and warm heart, to whom it was permitted to see beyond the vision of his fellow-men and to set down in verse of delicacy and literary attractiveness, often of rare delicacy and grace, sentiments and pictures illustrative of the life of the people and of the charm of their province,—the sad side as well as the bright side, winter's blight as well as summer's sunlight and flowers, and the best of each and all, is perhaps the best proof that could be adduced of the truthfulness, sincerity and value of his poetry and prose. He was not a great poet, but he was a poet whose verse possesses a wide appeal and a wide range of humanitarian feeling. Much of it will endure.

THE END CAME SUDDENLY.

The end came swiftly but painlessly. For the past year Mr. Frechette had

been living in retirement at the Deaf and Dumb Institute on St. Denis Street, with Mrs. Frechette, whose devotion to her husband has been one of the most touching features of his later years. On Saturday he went out for a walk and appeared to be in his usual good health. In the evening he was seized with an apoplectic fit, however, and from that time to the moment of his death he never regained consciousness, lying in a state of coma all Saturday night and Sunday, and finally passing away at twenty minutes past ten last night.

His three daughters—Mrs. Honore Mercier, wife of Aid. Mercier; Mrs. H. Belque and Miss Pauline Frechette, a student at the Villa Marie convent, were summoned, and were all at his bedside, when he breathed his last save Mrs. Belque, who was confined to her residence through illness.

Last night the remains were removed to the residence of Aid. Mercier on St. Denis Street, from which the funeral will take place on Wednesday morning.

Messages of condolence and sympathy have been received by Mme. Frechette and her daughters from all parts of Canada and the United States, as well as from various foreign lands. The dead poet was widely known and universally respected in Canada, and he had a host of personal friends, not only in this province but also in Ontario and beyond, to whom the news of his death will come as a shock and a keen personal loss.

1-6-1908

HERALD.

Manifestation à Lévis en l'honneur de L. Fréchette

Dévoilement d'une plaque commémorative sur la maison où naquit le poète. — Discours de l'hon. juge Surveyer et de M. Louis Bertrand.

La Presse

28 juin 1937

(De correspondant de la Presse)

Québec, 27. — "Je suis très heureux de pouvoir édifier la préface du second congrès de la langue française au Canada, ici à Lévis, cette vieille cité fidèle qui a donné naissance à Louis Fréchette que nous célébrons, ce soir". Ainsi s'est exprimé, samedi soir, au mariage militaire de Lévis, Mgr Camille Roy, président du second congrès de la langue française au Canada. Avec une bienveillance qui a été grandement appréciée, M. Louis Bertrand, de l'Académie Française, avait bien voulu relever de sa personnalité, cette démonstration en l'honneur du poète canadien qui était celui qui "peut-être connaissait le mieux sa langue française", selon le mot de Mgr Roy. Nous sommes heureux de pouvoir reproduire plus bas et au complet, le discours de M. Louis Bertrand.

Cette manifestation était le couronnement d'une idée émise par l'hon. juge Edouard-Fabre Surveyer, de la Cour supérieure de Montréal, président de la Commission des sites et monuments historiques du Canada. La commission a fait ériger une plaque commémorative sur le seuil de la maison de Fréchette à Lévis, et samedi soir, le comité paroissial de la cité lévisienne pour le congrès de la langue française confiait plusieurs personnalités pour célébrer cet événement important dans notre domaine littéraire.

A la table d'honneur

Le dîner d'honneur était sous la présidence de Dr Arthur Fafard. On remarquait à ses côtés, en plus de ceux déjà nommés, M. Pierre-Georges Roy, architecte de la province, qui fit une belle étude de Fréchette, M. André Lafargue, rédacteur en chef du journal "Le Courrier", de la Nouvelle-Orléans, Louisiane; l'hon. juge Noël Belleau, de la Cour supérieure; le maire Louis-Sylvo Durand, de Lévis; le chanoine Carrier, curé de la paroisse de Notre-Dame de Lévis, et plusieurs autres.

Au dessert, après le discours du Dr Fafard, l'hon. juge Surveyer expliqua pourquoi la commission dont il est le président avait décidé d'honorer la mémoire de Louis Fréchette.

L'hon. juge Surveyer

La Commission des sites et monuments historiques du Canada, dit-il, a entrepris de marquer les endroits où sont nés les enfants du Canada qui se sont distingués, dans quelque domaine que ce fut. La dernière plaque commémorative qu'elle a posée en cette province était sur la maison élevée à l'endroit où est né Pierre LeMoine d'Iberville; aujourd'hui elle indique au public le demeure qui, demain, tombera sous le pic du démolisseur, où naquit un illustre Lévisien, le poète Louis Fréchette.

La ville de Lévis a généreusement secondé les efforts de la commission et a préparé, pour célébrer l'événement, ce somptueux festin. Nous tenons à remercier vivement. Trop souvent les désirs de la commission sont frustrés par l'apathie du public qui a le bonheur de vivre autour d'un site historique où près du bœreau d'un grand homme, et des monuments ne sont pas ligaturés.

Le moment de célébrer Fréchette est bien choisi; il y a cinquante ans, cette année, que parut "La Légende d'un Peuple", son plus important ouvrage, et l'Académie Française qui lui a donné, après la publication de ses "Fleurs Boréales", la première récompense qu'elle ait accordée à un Canadien, est représentée, ce soir, par un de ses membres les plus remarquables, M. Louis Bertrand, l'historien de Louis XIV et de saint Augustin.

Fréchette l'écrivain

La vie de Fréchette a été écrite de façon à peu près définitive, par son contemporain et ami, le sénateur David, le dernier mortel qui ait entendu la parole de Fréchette. "Louis Fréchette, dit-il, est né à Lévis, le 16 novembre 1829, au pied de la falaise, dans un endroit charmant, merveilleusement aménagé pour servir de bœreau à un poète, au sein d'une nature saturée de poésie, au milieu des inspirations les plus neuves de la gloire et du patriotisme".

Fréchette était resté tellement attaché à sa petite patrie, qu'après avoir brigué en vain les suffrages des électeurs de Lévis, il préféra mordre la poussière une fois de plus qu'allier sa plume dans une division où il avait plus de chances d'être élu. Il fut récompensé de sa persévérance, en 1874, alors qu'il fut poussé au Parlement par le mouvement populaire dirigé contre la compagnie du Pacifique Canadien. Mais ce n'est pas l'homme politique, ni même le journaliste que nous célébrons, ce soir. C'est l'écrivain qui a le premier fait savoir à la France qu'il y a ou pouvait y avoir une littérature française de ce côté-ci de l'océan.

Voilà ce qu'écrivait, après la publication des premiers vers de Fréchette — des vers d'étudiant — une revue de Paris: "Partout où un cœur français bat, partout où une âme française pense, soyez assuré qu'une plume tendre et énergique surgira."

Chambéry n'a-t-il pas produit le duc de Malakoff? Genève, Jean-Jacques Rousseau? Constantinople, André Chénier? L'Isle Bourbon, Parny? Aussi, est-ce sans étonnement que nous voyons aujourd'hui le Canada, cette France Nouvelle, restée française malgré la domination étrangère donner le jour à des écrivains dignes, en tous points, de sa glorieuse métropole.

La France nous entendra

A la veille du deuxième congrès de la langue française au Canada, il est, je crois, à propos de répéter des paroles qui seront, j'espère, un encouragement pour nos écrivains d'aujourd'hui et pour ceux de demain. Si nous faisons entendre des chants harmonieux, la France y prêtera l'oreille.

La séance, mémorable pour nous, où l'Académie Française accorda solennellement à un poète canadien-français une distinction recherchée de tous, et que deux fois, quelques-uns de nos compatriotes ont eu le bonheur d'obtenir, a été décrite par un témoin oculaire, M. Gustave Drolet, l'auteur de "Zocaviana".

C'est comme je l'ai dit, en 1887 que parut "La Légende d'un Peuple", l'œuvre maîtresse de Fréchette. Il y raconte en vers, souvent avec bon-

heur les grands événements de notre histoire. Un écrivain qui vient de mourir et qui a eu avec Fréchette des querelles qui ont été portées devant les tribunaux, M. Olivier Asselin, disait un jour que Fréchette s'était inspiré, pour écrire ses poésies, de l'histoire de notre pays, et qu'il avait toujours eu le premier rang parmi nos poètes.

Son ami, M. David, a écrit :

"D'autres poètes viendront, de plus grands peut-être, mais ils ne lui raviront pas l'honneur d'avoir, avec Crémazie, tracé le sillon lumineux où germeront les fruits d'or de la poésie canadienne."

C'est donc le poète, et surtout le poète historique qui survivra chez Fréchette.

Ses essais en prose et en vers

Toutefois, il s'est essayé dans tous les genres, en prose et en vers, à tel point qu'un de ses amis, M. Lavallée a pu écrire : "En prose et en vers, il est sans rival". Eloge discutable, il est vrai, mais qui fait voir l'admiration qu'avaient pour Fréchette bon nombre de ses contemporains. On peut reprocher à Fréchette d'avoir touché à trop de genres. Mais il a donné à ses compatriotes, en même temps que des leçons de travail, de bien bons conseils sur l'amélioration des maisons, les usages du monde, les corrections du langage, conseils qui pourraient encore aujourd'hui être répétés avec profit. Ses contes de Noël sont bien de la littérature de terroir et ses "Originaux et détraqués", s'ils sont d'un genre indigne d'un poète lyrique, ont du moins le mérite d'être une photographie fidèle de types d'une époque disparue et infiniment plus pittoresque que le nôtre.

Fréchette a conservé une reconnaissance éternelle à ses premiers éducateurs, les Frères des Ecoles Chrétiennes, de Lévis, auxquels il devait sans doute son admirable calligraphie et des qualités de méthode et d'ordre que l'on ne s'attend pas à trouver chez un poète. A Jean-Baptiste de La Salle et bien longtemps avant que l'Eglise eût ce dernier sur les autels, Fréchette, contemplant les statues érigées à ses grands hommes par la ville de Rouen, écrivait un de ses plus beaux poèmes :

"Tu fis l'humanité meilleure. Et c'est pourquoï, pourquoï, devant leurs pédestaux dont le faste émerveille, J'ai salué du front Bonaparte et Cornelle, Et plié le genou devant ton bronze, à toi !

"Il chantait son pays et le faisait aimer"

Fréchette, comme Victor Hugo a chanté les enfants, les siens, et je ne puis oublier que, samedi dernier, presque à pareille heure, le genre aimé du poète, mon contemporain et ami d'enfance, auquel j'écrivais la veille pour lui donner des renseignements sur la cérémonie de ce soir, le priant d'y porter la parole, était brusquement enlevé à l'affection des siens par une maladie sournoise qui ne pardonne pas. A la veuve, à laquelle son père prédisait en vers un bonheur conjugal qui s'est réalisé, aux filles bien-aimées du poète, et à ses nombreux petits - enfants dont il n'a connu et chanté que les aînés, nous offrons en cette occasion le tribut de notre profonde et sincère sympathie.

Ce deuil n'a pu retarder une cérémonie que réhausse la présence d'un membre de l'Académie Française, et le moment où va s'ouvrir le congrès de la langue française, et le moment où arrivent à Québec des milliers de Canadiens-français venus de toutes les provinces du pays et de nombreux États de la république voisine est bien choisi pour dire à haute voix

...votre héros...
...qui est né il y a près d'un siècle...
...tout en face de Québec, et saluez-le, car il a bien mérité de sa race...
...Il chantait son pays et le faisait aimer."

M. Louis Barbard

Le délégué de l'Académie française au congrès de Québec fit alors l'éloge suivant de Fréchette.

"Vous m'avez fait l'honneur de me convier à cette émouvante manifestation d'un de vos plus brillants écrivains, Louis Fréchette, poète et prosateur, journaliste et polémiste, homme d'action aussi, champion de l'idée française au Canada en qui s'est incarné véritablement l'âme canadienne, au temps de vos luttes pour l'indépendance.

"Pour parler de lui dignement et justement, il faudrait être du pays et, si je puis dire, de la famille. Un Français de France est mal qualifié pour cela. Mais les manques de son caractère lui échappent, ses idées circonstanciées de sa vie, de la vie politique et littéraire du Canada lui sont inconnues, de sorte qu'il ne peut se faire de Louis Fréchette qu'une idée très incomplète et très sommaire et une

faute de données lui manquent pour un éloge équilibré. Vous pardonnez donc les insuffisances du mien et vous suppléerez bénévolement à tout ce qui pourra manquer dans mes paroles lesquelles ne peuvent s'excuser qu'à force de chaleureuses sympathies et de gracieuses françaises envers l'auteur des "Oiseaux de Neige" et "La Légende d'un Peuple."

La haute qualité lyrique du génie de Fréchette

On a accusé ce romantique canadien de tous les défauts qu'on reproche aux romantiques de chez nous. On a critiqué son admiration exagérée pour Victor Hugo et même l'imitation de ses plus défauts. Je ne sais dans quelle mesure ces griefs sont fondés, mais ce qui me paraît incontestable c'est la haute qualité lyrique de son génie.

"Louis Fréchette est un lyrique authentique. Il a du lyrique le souffle puissant qui comporte toute défaillance et faiblesse, l'aisance et la fécondité verbale, la puissance des mots, le don du vers d'un seul jet, du vers musical dont le son prolonge le sens littéral et qui fait longuement rêver.

"J'ajoute à tout cela le sentiment profond de la terre natale. Lorsque je l'ai lu pour la première fois, je ne le connaissais pas encore le Canada.

"Je dois dire qu'il me l'a, en quelque sorte, préfiguré, qu'il m'en a donné la vision par avance. Que de choses il y aurait à dire sur ce fécond écrivain, sur le conteur sur tout! C'est à vous, Messieurs, qu'il appartient de le dire: vous le ferez avec plus de compétence et d'autorité que moi. Et vous pardonnerez à un Français de France, si, en ayant l'air de négliger ce qu'il y a de plus original peut-être dans l'œuvre de Louis Fréchette, il est surtout frappé par la piété touchante de ce beau poète canadien envers notre commune patrie. Il a dédié à la France une foule de vers et de strophes qui sont devenus classiques chez vous, où le lyrisme et l'éloquence le disputent à l'émotion et à la tendresse.

La prose des poètes l'emporte parfois sur leurs vers

Mais il arrive quelquefois que la prose des poètes l'emporte sur les plus beaux vers. C'est ce que je disais, il y a quelques années à Macon, devant la statue de Lamartine, à propos de certains commentaires en prose de ses "Harmonies", et cela je dois l'avouer, excitait l'étonnement un peu scandaleux des Maconnais. J'espère pourtant que vous ne vous scandaliserez pas, si je confesse que je mets au-dessus des plus beaux vers de Louis Fréchette ces véritables strophes en prose par où s'ouvre la Légende d'un Peuple et qu'un Français ne peut lire sans être ému jusqu'aux larmes. Permettez-moi de répéter avec vous ce cri d'amour. Ce sera pour moi la meilleure façon de commander avec l'âme canadienne et de mettre mon cœur à l'unisson du vôtre.

A la France

"Mère, je ne suis pas de ceux qui ont eu le bonheur de dormir sur tes genoux.

"Ce sont de bien lointains échos qui m'ont familiarisé avec ton nom et ta gloire.

"Ta belle langue, j'ai apprise à la balbutier loin de toi.

"J'ose cependant, aujourd'hui, apporter une nouvelle page héroïque à ton histoire déjà si belle et si chevaleresque.

"Cette page est écrite plus avec le cœur qu'avec la plume.

"Je ne te demande pas en retour un embrassement maternel pour ton enfant, cela s'oublie.

"Mais, permets-lui au moins de baiser, avec attendrissement et fierté le bas de cette robe glorieuse qu'il aurait tant aimé voir flotter au bord de son berceau."

"Après cela, Messieurs, un Français n'a plus rien à dire. Il ne peut que s'incliner très bas devant l'homme qui a trouvé de tels accents pour exprimer à la fois l'amertume de ses regrets, sa fidélité à la patrie lointaine, son attachement plus fort que le destin."

Mgr Camille Roy

Mgr Camille Roy, dans un discours d'une dizaine de minutes, a fait revivre pour ses auditeurs le Fréchette des intimes, Louis Fréchette et ses foudres. Il a parlé du bohème qui, après avoir quitté le toit familial, s'inscrivit à trois collèges classiques de la province, le séminaire de Québec, le collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et le séminaire de Nicolet. Il parla du "Fréchette en courroux" qui, après avoir eu d'amères aventures tant dans la politique que dans l'exercice de sa profession, s'en alla à Chicago où il s'écria, un jour: "Terre du Canada, tu n'auras jamais mes os!"

"Mais toutes les histoires finissent bien, et Fréchette revint mourir à Lévis."

M. André Lafargue dit l'attachement des Louisianais à la chose canadienne.

Et c'est à une heure assez avancée que les hôtes de la cité de Lévis se dispersèrent.

Q. — Quel poète a écrit ces deux vers sublimes:

"O notre histoire! éerin de perles ignorées!
Je baise avec amour tes pages vénérées."

J. LEMAITRE

R. — C'est Louis Fréchette, notre poète lauréat, qui a écrit ces deux vers qui sont comme la devise du Bulletin des Recherches Historiques, revue érudite de quarante-trois ans, dirigée par M. Pierre-Georges Roy, archéologue de la province.

M. Fréchette a inscrit ces deux vers au tout début d'une ode intitulée: "Notre Histoire" et publiée dans "La Légende d'un Peuple"; en voici le début:

"O notre histoire! éerin de perles ignorées!
Je baise avec amour tes pages vénérées."

O registre immortel, poème éblouissant

Que la France écrivit du plus pur de son sang!

Demme hantérompu, bulletins pittoresques,

Annales de géants, archives où l'on voit,

A chacun des feuillets qui tournent sous le doigt,

Resplendir d'un éclat sévère ou sympathique

Quelque nom de héros ou d'héroïsme antique!

Où l'on voit s'embrasser et se donner la main

Les vaillants de la veille et ceux du lendemain;

Où le plat et la croix, la charrette et le livre

— Tout ce qui fonde joint à tout ce qui débire —

Brillent, vivant trophée où l'on croit voir s'unir

Aux gloires d'autrefois celles de

l'avenir.

L'illustration 25 fév 1938

Sur une éphéméride

SERVICE SPECIAL DE LA "REVUE"

Québec, 17. — J'aime à m'arrêter à l'une des éphémérides de ce jour du 17 novembre. Ce jour-là, en l'année 1860, on offrait un grand banquet à Louis Fréchette qu'on venait de proclamer poète national après que l'Académie Française eut couronné son ouvrage "Les Oiseaux de Neige". Trois universités, à cette occasion, lui conférèrent leurs titres honorifiques et la Société Royale du Canada lui ouvrait ses portes. Tout cela assurément était mérité, car Louis Fréchette était le premier écrivain canadien-français que l'Académie Française couronnait. Et ce jour-là fut un grand jour et pour Fréchette et pour le Canada français tout entier. L'honneur n'en était assurément pas mince pour l'humble fils du sol qui s'était fait lui-même au milieu de difficultés et d'épreuves sans nombre, et qui avait réussi à enlever d'assaut ces lauriers tant enviés. Ceux qui connaissent le poète savent qu'ils n'avaient pas échos dans l'indolence et les plaisirs de vers si pulcherriment émus, fruits de froissements de cœur, de luites et de combats.

Il y eut, en effet, dans sa vie, des jours bien sombres mais qui eurent heureusement pour résultat de fortifier le muse qui l'inspirait. Après l'apparition de "Mes Loisirs", Fréchette fut longtemps silencieux. Accablé de soucis et de déboires de toute nature, il suspendit sa lyre et le Canada français ne l'entendit plus chanter. "Mes Loisirs" avaient été accueillis sans enthousiasme par le public. Le poète disparut pendant trois ans. Heureusement, il revint de cet exil volontaire, et on fut heureux de constater qu'il avait encore plus de verve et plus d'entrain que quand il partit. Sa muse semblait avoir mûri sur la terre étrangère. Son talent poétique avait pris de la force, de la souplesse et plus de séve.

Louis Fréchette mérite d'être cité en exemple à nos littérateurs d'aujourd'hui grâce à sa persévérance. Comme poète il ne faudrait pas s'imaginer Fréchette avec un visage étique, portant une chevelure d'Abalon, et totalement détaché des biens de ce monde, comme semblent vouloir abolument paraître ceux qui écrivent des vers. M. L.-O. David écrit quelque part: "Il y a deux hommes dans Fréchette: le poète enthousiaste et l'homme pratique sérieux, l'homme d'affaires". Un homme d'affaires doublé d'un poète, voilà, dirait-on, un phénomène. Il aurait été personifié par l'auteur des "Oiseaux de Neiges".

En effet, "rara avis", Fréchette a été, peut-on dire, le premier littérateur au Canada qui soit arrivé à faire payer ses écrits, sans même avoir recours au gouvernement. Ses ouvrages, bon au mal an, lui ont rapporté un fort joli revenu qui, ajouté à celui dont il jouissait déjà, lui permit de faire valoir, en excellent administrateur, ses belles qualités d'homme pratique. Ce poète possédait l'intelligence financière.

Louis Fréchette a été trop oublié, chez nous, après sa mort. Il y aura, en mai prochain, trente ans que Fréchette a été fauché par l'apoplexie; ses derniers vers furent ceux-ci:

Pour moi, je me confie en ta Justice immense.
Or, ta Justice à toi, Seigneur, c'est la clémence.

et il y aura cent ans, le 16 novembre 1939 qu'il naissait à Lévis. Espérons qu'on saura alors célébrer ce centenaire comme il convient. On peut dire que, depuis sa mort, sa mémoire n'a pas été étouffée par les honneurs et les hommages. A notre connaissance, on a pensé à Fréchette tout récemment, pas avant, quand la Commission des Sites et Monuments Historiques du Canada, quelques jours avant le Congrès de Langue Française, a apposé sur sa maison natale, à Lévis, une plaque commémorative. Souhaitons que l'on continue de rendre à notre poète national ces hommages mérités.

Le 24 juin 1906, le buste d'Octave Crémazie était solennellement inauguré sur la place Saint-Louis, à Montréal. Ce monument était le résultat des discours que Fréchette fit dans une multitude de localités, au Canada et aux Etats-Unis, pour solliciter des souscriptions en vue de l'érection d'un monument à la mémoire du premier barde canadien. Puisse cet acte désintéressé de la part de Fréchette à l'égard d'un collègue porter les mêmes fruits pour sa propre mémoire.

SAINTE-FOY

31 mai 1908

Le Devoir 31 mai 1908
Mort de Louis Fréchette

Il ne sont pas nombreux ceux qui célébreront aujourd'hui le trentième anniversaire de la mort de Louis Fréchette. Il fut un temps cependant où son nom restait intimement lié au mot poésie du moins au Canada. Quand même Louis Fréchette n'aurait eu comme mérite que de se vouer à cet art, c'était déjà une ferueur qui lui mériterait une statue. Fréchette étudia le droit puis se lança dans le journalisme. Il traîna ses pénates un peu partout en Amérique. Revenu au Canada il se lança dans la politique fit un terme comme député puis devint greffier du Conseil législatif, ce qui lui donna du temps pour rimer. Il n'avait pas d'ailleurs attendu ce moment pour se lancer dans la carrière des lettres. Il eut le grand tort d'être hanté par le genre de Victor Hugo. Chaque fois qu'il fut personnel, il apporta une pierre à notre trésor littéraire. Que n'a-t-il écrit que des contes de Noël canadien! Il fut par deux fois couronné par l'Académie française et il obtint le prix Montyon. Il mourut le 31 mai 1908. Un instant de pensée fervente pour Louis Fréchette qui eut certainement quelque chose de grand dans le caractère.

comme semblent absolument vouloir paraître ceux qui écrivent des vers. M. L.-O. David écrit quelque part : "Il y a deux hommes dans Fréchette: le poète enthousiaste et l'homme pratique sérieux, l'homme d'affaires". Un homme d'affaires doublé d'un poète, voilà, dira-t-on, un phénomène. Il aurait été personnifié par l'auteur des "Oiseaux de Neige".

En effet, "rara avis", Fréchette aurait été, peut-on dire, le premier littéraire canadien qui soit arrivé à faire payer ses écrits sans même avoir recours au gouvernement. Ses ouvrages, bon an mal an, lui ont rapporté un joli revenu qui, ajouté à celui dont il jouissait déjà, lui permit de faire valoir, en excellent administrateur, ses belles qualités d'homme pratique. Ce poète possédait l'intelligence financière.

Louis Fréchette a été trop oublié, chez nous, après sa mort, et il l'est encore trop. Il y aura cent ans l'année prochaine qu'il naissait à Lévis, le 16 novembre 1839. Espérons qu'on saura alors célébrer ce centenaire comme il conviendrait. On peut dire que depuis sa mort sa mémoire n'a pas été étouffée sous les honneurs et les hommages. A notre connaissance, on a pensé à Fréchette tout récemment quand la Commission des Sites et Monuments Historiques du Canada, quelques jours avant le congrès de la Langue Française, l'année dernière, a apposé sur sa maison natale, à Lévis, une plaque commémorative.

Le 24 juin 1906, le buste d'Octave Crémazie était solennellement inauguré à Montréal. Ce monument était le résultat des multiples discours que Fréchette fit dans maintes localités, au Canada et aux Etats-Unis, pour solliciter des souscriptions en vue de l'érection d'un monument à la mémoire du barde de Carillon. Puisse cet acte désintéressé de la part de Fréchette à l'égard d'un collègue porter les mêmes fruits pour sa propre mémoire!

SAINTE-FOY.

Souvenir d'un disparu
La Presse - 18 nov. 1908

(SERVICE SPECIAL DE LA "PRESSE")

Quebec, 18. — Aujourd'hui, dix-huit novembre, j'ai le plaisir à l'éphéméride du jour. Ce jour-là, en l'année 1839, on offrait un grand banquet à Louis Fréchette qu'on venait de proclamer poète national après que l'Académie française eut couronné son oeuvre "Les Oiseaux de Neige". Trois universités à cette occasion lui conférèrent leurs titres honorifiques et la Société Royale du Canada lui ouvrait ses portes. Tout cela était mérité car Louis Fréchette était le premier écrivain canadien-français que l'Académie française reconnaissait officiellement. Et ce jour-là fut un grand jour et pour Louis Fréchette et pour le Canada français. L'honneur n'était assurément pas mince pour l'humain fils du sol qui s'était fait lui-même au milieu de difficultés et d'épreuves sans nombre et qui avait réussi à enlever d'assaut ces lauriers si convoités. Ceux qui connaissent alors le poète savent qu'il n'avait pas déçu dans l'indolence et le plaisir ces vers si émus, fruit de froissements de coeur, de luites et de combats.

Ces "froissements de coeur" en plus des humiliations ne sont pas encore finis pour Louis Fréchette puisque cinquante-huit ans après ce jour glorieux du 18 novembre 1839, la cité de Lévis enlève son nom de sa terrasse qu'elle avait baptisée de ce nom quelques semaines auparavant; les autorités municipales ont de ces espères, ou de ces raisons que la raison ne connaît pas.

Il y eut dans la vie de Louis Fréchette des jours bien sombres mais qui eurent heureusement pour résultat de fortifier, pour ainsi dire, la muse qui l'inspirait. Après l'apparition de "Mes Loisirs" Fréchette fut longtemps silencieux. Accablé de soucis et de déboires de toute nature, il suspendit sa lyre et le Canada français ne l'entendit plus chanter. "Mes Loisirs" avaient été accueillis sans enthousiasme par le public. Le poète disparut pendant trois ans. Heureusement, il revint de cet exil volontaire et on fut heureux de constater qu'il avait encore plus de verve et plus d'entrain que quand il partit. Sa muse semblait avoir mûri sur la terre étrangère. Son talent poétique avait pris de la force, de la souplesse et plus de sève.

Louis Fréchette mérite d'être cité en exemple à nos littérateurs d'aujourd'hui pour sa persévérance. Comme poète, il ne faudrait pas s'imaginer Fréchette avec un visage étique, portant une chevelure d'Abalon et totalement détaché des biens de ce monde.

Louis Fréchette *Le Devoir*

Le centenaire
de sa naissance

Programme de la célébration
6 nov. à Montréal 1939

L'Alliance canadienne pour le vote des Femmes du Québec a décidé de prendre l'initiative de manifestations en l'honneur de Louis Fréchette, poète canadien, à l'occasion du centenaire de sa naissance.

L'auteur des *Oiseaux de Neige* est né le 16 novembre 1839, à la Pointe-Lévy. Il était le fils de Louis-Marthe Fréchette et d'Euphrosyne Gosselin, le sixième enfant d'une famille qui en compte dix-sept. Le 16 novembre prochain, Mlle Idola St-Jean, présidente de l'Alliance, prononcera une causerie à la radio, poste CKAC, sur le poète. Elle récitera le poème *Vive la France*, et M. Georges Dufresne chantera une autre pièce du même titre harmonisée par Ernest Lavigne.

Le dimanche 19, il y aura matinée littéraire à l'hôtel Windsor sous le patronage de l'Alliance et sous la présidence d'honneur de M. Maxime Raymond, député fédéral de la région de Châteauguay, où habite l'une des filles du poète, Mme Honoré Mercier. Le programme comporte la récitation d'oeuvres extraites des diverses oeuvres de Louis Fréchette: *La Légende d'un Peuple*, *les Epaves poétiques*, etc.

Louis Fréchette est mort le 31 mai 1908, année du troisième centenaire de Québec. Nombre de gens qui ont eu l'honneur de le connaître intimement vivent encore. Ne serait-il pas souhaitable qu'à l'occasion du centenaire du poète ils jettent sur le papier leurs souvenirs et en composent une gerbe en l'honneur de l'illustre disparu?

Le centenaire de Louis Fréchette

Mort des fleurs à la main — Politique, sculpture, peinture, musique —
Manuscrits au Musée provincial — "Grand-papa chocolat" —
A la Côte-à-Baron — Littérateurs et hommes politiques

Le Devoir 16 mai 1939

Mme Honoré Mercier nous raconte quelques souvenirs intimes sur son célèbre père

A l'Institution des Sourdes-Muettes, dans une chambre mise à sa disposition "jusqu'à la fin du monde", selon l'originale expression d'une religieuse de la maison, Mme Honoré Mercier a bien voulu l'autre soir, entre les deux traditionnels soupers aux huitres de la saison, évoquer pour le *Devoir* quelques souvenirs intimes et le plus souvent inédits sur son célèbre père, le poète national canadien Louis Fréchette, dont on fête aujourd'hui même le centenaire de naissance.

M. Fréchette a été un tendre père et un non moins tendre grand-père. Il adorait ses enfants et petits-enfants. Les deux derniers vers qu'il a faits sont consacrés à l'enfance.

— Au mois de mai 1908, dit Mme Mercier (Jeanne), je venais de perdre mon premier fils. Cela avait causé beaucoup de chagrin à mon père. J'avais deux filles et, pour me taquiner, il m'avait dit souvent: "Si, cette fois, ce n'est pas un garçon, je te renie comme ma fille". C'était un garçon mais il ne vécut que quelques mois. Mon père vint me voir pour la dernière fois, l'avant-veille de sa mort. Il voulait m'aider, pauvre père, à sa façon, dans la maison. "Assieds-toi plutôt, lui ai-je dit, et chante-moi des romances", ce qu'il faisait souvent. Au cours de cette visite, pleurant la mort de mon enfant, il avait dit aussi: "Ce sont les vieux qui devraient partir et les jeunes qui devraient rester". De retour à l'Institution des Sourdes-Muettes, il avait commencé un petit poème sur mon petit disparu. Après sa mort, sur sa table de travail, on a retrouvé ce poème inachevé. Il n'y avait que deux vers...

Le petit disparu

Ne peut-on pas conjecturer que Fréchette, en retournant de chez sa fille Jeanne à la maison des Soeurs de la Providence, par la rue Saint-Denis, et passant devant le monument à Crémazie qu'il avait contribué à faire ériger, sous les grands arbres du carré Saint-Louis, a ruminé dans sa tête des vers du genre de ceux-ci que son maître Hugo avait lui-même jetés sur le papier dans de pareilles circonstances:

Avec eux (les enfants) je chancelle, avec
eux je bégale,
Où l'adorable joie, et comme ils sont
le charmental
Quel hymne auguste au fond de leurs
légèrissimes
Et je m'éparouille à leurs divins vacarmes,
Je ris; mais vous voyez sous mon rire,
Vieux arbres, n'est-ce pas? et vous
l'avez pas cru
Que j'oublierai jamais le petit disparu.

— Mon père, ajoute Mme Mercier, adorait les enfants. Il était très attaché aussi à sa famille. Il a tou-

jours aimé souligner d'une pièce de vers les événements familiaux: naissances, premières communions, décès mariages, bref toutes les joies et les douleurs qui se produisent au milieu de ce petit monde intime.

— Vous avez parlé de ses derniers vers, y a-t-il d'autres reliques littéraires de la dernière heure?

— Nous avons aussi sa dernière lettre. Elle est adressée au Frère Stevens, ancien directeur du Mont-Saint-Louis. Chose curieuse, elle porte la date du 29 mai 1898 au lieu de 1908, jour de sa dernière visite chez moi. C'est la preuve que la maladie commençait à s'affirmer puisqu'elle lui jouait de tels tours.

Fréchette tombe des fleurs à la main

— Voulez-vous rappeler les circonstances de sa mort?

— Le samedi 30 mai, après le souper chez les Sourdes-Muettes, il était allé, en prenant une marche, causer quelques minutes avec son ami, L.-O. David, qui demeurait alors, angle des rues Saint-Hubert et de Montigny. Les portes de l'Institution se fermaient à 9h. 30 dans le temps. Il avait dû repartir de chez M. David vers 9 heures. Mme David lui avait remis un bouquet de pois de senteur blancs. En passant, nous possédons encore ces fleurs qui furent cirées et qui se conservent très bien. Apparemment, la pluie a pris ce soir-là pendant le retour de mon père vers la maison de la rue Saint-Denis. A deux pas du perron, sous le coup d'une attaque d'apoplexie, il est tombé dans l'herbe. Il est demeuré là au moins une heure sous l'averse, fleurs à la main. C'est Son Excellence Mgr Deschamps qui, revenant de passer la soirée au 65^{ème} régiment, avenue des Pins, l'a aperçu à son retour à l'Institution. En franchissant l'espace qui sépare la rue de la maison, il a vu un point brillant: c'étaient les lunettes de mon père, projetées dans l'herbe à côté de lui. Un policier passant au même moment, il l'a invité à le rejoindre dans le parterre. A l'aide d'une allumette, ils ont bien identifié mon père. Alors, ils l'ont transporté dans la maison, ont fait venir le médecin, et le reste. Mais mon père n'a pu reprendre sa connaissance. Ma mère cependant, lorsqu'elle lui a serré la main pour la dernière fois, est restée sous l'impression qu'il avait eu un rapide retour à lui-même. Il est mort le dimanche (31 mai 1908).

L'évocation de ces souvenirs remue l'âme de Mme Mercier. Troublée elle-même de son trouble, elle s'excuse de parler autant de son père et de le faire seule, quand ses soeurs Louise (Mme Henri Bétique) et Pauline auraient peut-être plus de titres à le faire à sa place. Mais Mme Mercier comme aînée et dépo-

sitaire des manuscrits de son père, n'est-elle pas en mesure elle aussi de faire revivre la figure de l'auteur de la *Légende d'un Peuple*?

Manuscrits au Musée provincial

A propos de manuscrits, Mme Mercier annonce qu'il se peut qu'à l'occasion du centenaire, elle cède au Musée provincial de Québec un certain nombre d'entre eux. Dans une grande armoire de métal, elle conserve à la fois manuscrits, photographies, lettres, enfin tout document qui touche de près à l'écrivain. La vaste maison de pierre qu'elle habite à Châteauguay, au bord du lac Saint-Louis, lui offre l'espace nécessaire à abriter la bibliothèque de son père, une bonne partie de celle de son beau-père Mercier et de celle de son mari.

— Cet automne, dit-elle, je classe les livres. J'avais projeté de faire ce travail l'été dernier, fenêtres ouvertes, mais la maladie m'a tenue plus de dix semaines éloignée de la maison. J'essaie de rattraper le temps perdu.

"Jusqu'à la fin du monde"...

Ce retard n'a pas empêché Madame Mercier de se dévouer la semaine dernière à l'organisation des soupers aux huitres chez les Sourdes-Muettes. Ancienne présidente des Dames bienfaitrices, aujourd'hui présidente d'honneur, il y a longtemps qu'elle connaît le chemin de cette institution.

— Mon grand-père Beaudry, homme qui avait des loisirs, dit-elle, avait offert aux religieuses, lors de la construction de leur première maison, d'en surveiller les travaux afin de leur épargner le plus d'argent possible. En retour, toute sa vie il eut son banc dans l'ancienne chapelle, qui était publique alors. Vers 1900, mon père et ma mère, demeurés seuls dans notre grande maison de la rue Sherbrooke, entre Sanguinet et Saint-Denis, décidèrent d'aller vivre à l'Institution des Sourdes-Muettes. Ils y moururent tous les deux. Jeune fille, j'avais commencé à servir les soupers aux huitres, comme font d'autres jeunes filles aujourd'hui. Voilà pourquoi, par une sorte de tradition familiale, je reviens toujours à cette maison. On m'y dit d'ailleurs que j'y ai ma chambre "jusqu'à la fin du monde".

Le poète est né dans le grand salon double

Récemment, Mme Mercier a fait un voyage à Lévis et elle a eu le plaisir de pénétrer de nouveau dans la maison natale de son père.

— L'ancienne Pointe-Levy, dit-elle, se trouve aujourd'hui dans

Malloy. Un Belge, M. L'Hoir, a installé un bureau dans la maison plus que centenaire après l'avoir restaurée avec soin. Dans ce bureau, il a eu la délicate pensée de pendre un grand portrait de Louis Fréchette avec tous ses titres. Mon grand-père Louis-Marc Fréchette, constructeur de navires, avait édifié cette maison à ses heures de loisir, principalement le soir. Solide et spacieuse, on retrouve, si l'on observe un peu, dans les lignes comme dans l'aménagement intérieur les procédés de construction de navires. Le métier de l'ancêtre perçut. C'est là dans le grand salon double, que mon père est né le 16 novembre 1839.

Conférence qui conduit au mariage

Notre distinguée interlocutrice raconte ensuite l'idylle, connue de quelques intimes seulement, de son père et de sa mère. Mais, résumons auparavant les années de jeunesse du poète. Orphelin de mère dès son enfance, il n'est qu'adolescent qu'il tente l'aventure aux États-Unis. Il en revient bientôt pour passer du séminaire de Québec au Collège de Sainte-Anne de la Pocatière et au séminaire de Nicolet. D'abord journaliste, puis avocat, il attire bientôt l'attention publique par la publication de son premier recueil de vers *Mes Loisirs*. Doué d'une stature d'athlète et d'une voix musicale, il ne tarde pas à prendre part aux luttes politiques. A 25 ans, on le retrouve à Chicago où non seulement il fait du journalisme, mais où il fonde des journaux. Il bataille en faveur de ses compatriotes et gagne l'estime des Américains. De retour au Canada, il retourne vers la politique. Finalement, il se fait élire député fédéral du comté de Lévis en 1874. Tout cela l'a mis en vedette. Mais laissons maintenant la parole à sa fille:

— Invité à prononcer une conférence à Montréal, dit-elle mon père eut l'heureuse fortune de charmer son auditoire, du moins quelques auditrices. Il reçut le soir et le lendemain moult félicitations. Il reçut même une gerbe de fleurs, sans indication de provenance, ce qui ne pouvait manquer d'intriguer le jeune homme qu'il était encore. Il chercha discrètement à savoir d'où pouvaient venir ces fleurs. Là-dessus quelqu'un dit: "Ces fleurs ne peuvent venir que du jardin de M. Beaudry, qui borde la Côte-à-Baron. Il n'y a que là qu'il y a des fleurs comme celles-là". Mon père, je suppose, écrivit à la famille Beaudry pour demander d'y être reçu. Il se trouva que c'était sa future femme qui, ayant assisté avec sa sœur à la conférence, lui avait envoyé anonymement ces fleurs. Telle est l'idylle de mon père... Le mariage a eu lieu en 1876. Mon père avait trente-six ans.

"Lorsque mon grand-père Beaudry, poursuivit-elle, avait acheté sa propriété, le quadrilatère aujourd'hui borné par les rues St-Denis, Ontario, Sanguinet et Sherbrooke, à l'exception de quelques emplacements, on avait dit de lui: "Il est fou, il s'en va s'installer dans un champ". Il en fit un superbe jardin, avec maison presque au centre.

Autre idylle...

"Autre idylle, si vous voulez: quand mes parents commencèrent à demeurer à Montréal, ils s'installèrent rue Ontario, près de la rue St-Denis ou de la Côte-à-Baron, comme l'on disait alors. Savez-vous qui est venu demeurer voisin? M. Honoré Mercier. De sorte que dès l'âge de trois ans, j'ai connu celui qui devait devenir l'incomparable et l'idéal compagnon de ma vie.

"Un jour, reprend Mme Mercier mon père, distrait, entre chez M. Mercier, croyant entrer chez lui. La patère lui apparaissant différente, il se fait la réflexion qu'on l'a changée. Il s'avance vers le fond de la maison, salue Mme Mercier et la complimente d'être venue passer l'après-midi avec sa femme, qu'il croyait tout simplement absente de la pièce, vu qu'il ne l'y voyait pas. Mme Mercier lui dit alors, d'un air amusé: "M. Fréchette, votre visite me fait bien plaisir, mais je pense que vous vous croyez dans la maison voisine..." L'incident est resté légendaire.

De la plume à la glaise

La plupart ignorent aussi que Louis Fréchette a fait à la fois, comme diversion à la littérature, de la sculpture, de la peinture, de la musique, même de l'astronomie!

— C'est surtout pendant les années que nous avons passées à Nicolet que mon père a fait de la sculpture et de la peinture, rapporte Mme Mercier.

— Avait-il étudié sculpture et peinture?

— Jamais. Ce lui était naturel. Dans son spacieux cabinet de travail, outre son pupitre d'écriture, il avait généralement une table de modelleur, chargée de glaise. Il passait de l'un à l'autre. Il a fait le buste de ma mère, de mon frère, de moi-même enfant et de moi-même jeune fille. Je l'avais taquiné à propos de mon buste de jeune fille parce que je trouvais qu'il me vieillissait...

Mme Mercier sourit en relatant ces détails personnels.

— Les femmes ont la réputation d'être chatouilleuses sur la question de leur âge... dit-elle.

— M. Fréchette a-t-il fait d'autres sculptures?

— Oui, une tête de Mercier, de David, de son père et de sa mère. Dans le cas de sa mère, ce fut une sorte de tour de force. Il en a sculpté la tête de mémoire. En effet, il était très jeune quand elle est morte, de sorte que c'est d'après l'image qu'il en avait gardée qu'il a moulé ses traits.

Pochades sous le bras

— Et la peinture?

— Je l'ai vu revenir souvent des champs ou du bord de l'eau avec des pochades sous le bras. Son frère Achille, qui était également poète, était considéré comme un bon dessinateur et un bon peintre. Le portrait au crayon qu'il a fait de mon père est très bien. Nous le conservons précieusement.

— Vous avez parlé aussi de musique...

— Mon père aimait beaucoup la chanson. Il en a composé un grand nombre, entre autres *Jadis la France sur nos bords*. Les romances, ces petites chansons tendres et douces, avaient sa préférence. Lavigne et Lavallée en ont harmonisé plusieurs. Mon père jouait lui-même le piano et, s'il n'était pas compositeur, souvent il lui est arrivé de fournir le thème musical des harmonisations.

"Jeanne continue à chanter nos romances"

Les enfants du poète ont tous hérité des dons de leur père: l'un s'adonnant plutôt à la peinture, l'autre à la poésie, l'autre à la musique. Pour Mme Mercier, c'est le chant, qui illumine l'existence. Dès qu'elle parle, sa voix douce, moelleuse, reflète de son âme bonne et sensible trahit ce précieux don.

— Lors de sa dernière visite chez moi, dit-elle, mon père m'avait précisément recommandé de continuer à chanter: "Jeanne, dit-il, continue à chanter nos chansons canadiennes, nos romances". Il aimait me faire chanter souvent *The Last Roses of Summer*, de l'opéra *Martha*, l'un des airs les plus mélodieux qui existent.

"Grand-papa chocolat"

Mme Mercier se rappelle un trait charmant à propos des visites de son père chez elle, alors jeune maman.

— Il avait toujours soin d'apporter, dit-elle, quelques sucreries à mes deux fillettes. Il en mettait dans chacune de ses poches de veston. En l'apercevant, mes fillettes couraient à lui en l'appelant *grand-papa chocolat* et en plongeant leurs petites mains l'une dans la poche de droite, l'autre dans la poche de gauche. Ses visites étaient une fête.

"Chose curieuse, ajoute Mme Mercier, l'oncle Achille, pendant que mon père était exposé, est arrêté à la maison. Sans le savoir, sans s'en douter, il avait répété le geste de son frère et avait glissé dans ses poches de droite et de gauche du chocolat à l'intention de mes petites filles. Comme un titre héréditaire, c'est lui qui a été surnommé à partir de ce moment-là *grand-papa chocolat*."

L'auteur des "Fleurs boréales" interroge les astres

— Et l'auteur des *Fleurs boréales* interrogeait les astres, avez-vous dit?

— Souvent, il contemplait le ciel, le soir. Même, il nous amenait sur la galerie et nous donnait des leçons d'astronomie.

— C'est peut-être ce goût de l'astronomie qui lui a fait donner ce titre de *Fleurs boréales* à un recueil de vers?

— C'est vraisemblable. Je me souviens qu'au sujet de l'astronomie, il était en correspondance avec Camille Flammarion, le grand vulgarisateur de cette science à l'époque.

La mention du nom de Flammarion conduit Mme Mercier à évoquer le voyage en France qu'elle fit à douze ans en compagnie de son père, de sa mère et de sa sœur Louise (Mme Béique). Lors d'un voyage précédent, comme on sait, Louis Fréchette avait vu ses ouvrages couronnés par l'Académie et avait gagné le prix Montyon. Il était le premier Canadien à recevoir ces honneurs. Il avait rendu visite à Victor Hugo, le dieu de la poésie française, parfois pastiché par des poètes canadiens. Enfin, il s'était créé des relations nombreuses et distinguées. Au lendemain de la publication de la *Légende d'un peuple*, il retombait dans un milieu tout à fait littéraire et éminent.

Rodin, les Lumières, Coppée, Sarah Bernhardt...

— Nous avons connu là-bas, dit Mme Mercier, le sculpteur Rodin, les frères Lumière, inventeurs du cinéma. Nous avons même assisté dans la cave du *Café de la Paix* au premier film tourné par eux. Nous avons connu aussi les poètes François Coppée, Paul Blanchemin, Paul Vibert, à qui mon père a dédié un sonnet; l'actrice Sarah Bernhardt, l'acteur Coquelin et combien d'autres. Un soir, Mlle Coppée nous a conduits à l'Odéon où nous avons assisté dans la loge du poète à la pièce *Pour la Couronne* de son frère. Un autre jour, Sarah Bernhardt offre sa loge à mon père pour une pièce, mais nous apercevant, ma sœur et moi, elle se ravise et dit:

Souvenirs de M. Raoul Dandurand

Mme Honoré Mercier confie au Musée provincial la majeure partie des manuscrits de son père —

Conférence de M. Paul LeDuc, sur

Le Devoir
20 nov.

(Louis Fréchette) patriote

1939 La matinée littéraire d'hier ou Windsor

M. Paul LeDuc

La présence de M. le sénateur Raoul Dandurand, du nouveau secrétaire provincial, M. Henri Groulx, et du député de Beauharnois-Châteauguay, M. Maxime Raymond, à la matinée littéraire organisée par l'Alliance canadienne pour le vote des femmes à l'occasion du centenaire de naissance du poète Louis Fréchette, a donné un éclat particulier à cette manifestation. Une assistance nombreuse et sympathique remplissait le vaste salon rose de l'hôtel Windsor. Les enfants, petits-enfants et autres parents de la famille Fréchette étaient officiellement représentés par la fille aînée de l'auteur de la *Légende d'un Peuple*, Mme Honoré Mercier.

M. le sénateur a évoqué des souvenirs personnels et fort intéressants sur son ancien ami Fréchette qu'il connut dès vingt ans; Mme Mercier a annoncé à M. le secrétaire provincial sa décision de confier au Musée de la province, la majeure partie des manuscrits de son père; le nouveau ministre, tout en assurant Mme Mercier que les manuscrits seront précieusement conservés, a rappelé un souvenir d'adolescence: l'image de la noble tête blanche de M. Fréchette, assistant le matin à la messe à la chapelle du Mont St-Louis; M. Maxime Raymond, président d'honneur, et Mlle Idola St-Jean, présidente de l'Alliance, organisatrice de la fête, ont souligné l'importance de la manifestation, et M. Paul LeDuc, petit-fils par alliance du poète national canadien, a prononcé une remarquable conférence. Il a étudié *Louis Fréchette, Patriote*, dans sa vie publique, dans ses œuvres; il a tracé de vivants tableaux du poète dans le cadre de sa famille et de ses amis intimes et il a montré qu'il serait bien temps, trente ans après la mort du premier lauréat canadien de l'Académie française, de lui élever un monument.

Le programme comportait aussi du chant et des récitations des chansons et des poèmes composés par le poète canadien.

Mlle Idola St-Jean

La présidente de l'Alliance est fière de l'initiative prise par son association. Faire connaître l'œuvre de Fréchette, c'est faire connaître et aimer notre beau pays, dit-elle. Elle salue la présence des invités d'honneur et remercie les journaux et la radio de leur concours.

M. Maxime Raymond

Le député de Beauharnois-Châteauguay se demande si Louis Fréchette était féministe. A ce moment-là, dit-il, on parlait peu de suffrage féminin, mais j'ai l'impression qu'il serait en faveur du vote féminin réclamé par Mlle St-Jean et l'Alliance. M. Raymond, député fédéral, a expérimenté à plusieurs reprises le suffrage féminin et il estime qu'il n'a pas du tout à s'en plaindre.

Fréchette, dit-il, fut un fils adopté de la France. S'il fut le plus acclamé de nos poètes en France, il fut d'autre part la plus critiquée au Canada. Ce fut d'ailleurs la même chose pour Hugo et d'autres. En France, on ne s'arrêtait qu'à son art de poète; ici, au Canada, on mêla la politique à son talent. Les romantiques dominaient pendant la seconde moitié du siècle dernier la littérature française; le Canada en eut des échos.

Le conférencier cite des hommages rendus alors au poète Fréchette, puis il remonte le cours de sa carrière littéraire. Le jeune poète, qui vient de publier *Mes Loisirs*, fonde à Chicago deux journaux: *l'Observateur* et *l'Amérique*. Il écrit aussi la *Voir d'un Exilé*, où éclatent le patriotisme et la note violente. Plus tard, au Canada, il publiera ses *Fleurs boréales* et ses *Oiseaux de neige*, poèmes empreints d'une certaine mélancolie. La *Légende d'un peuple* restera l'œuvre maîtresse du poète. Dans ses pages, Fréchette a mis le meilleur de son talent, de son art. Il y a là des vers immortels. (Le conférencier en cite à plusieurs reprises). Les *Feuilles volantes* sont nées de retours du poète sur lui-même.

M. LeDuc a la bonne pensée de citer quelques poèmes où reviennent tour à tour les noms des trois filles du poète: Jeanne (Mme Mercier), Louise (Mme Henri Béique) et Pauline (Mme Fréchette-Handfield).

Le conférencier peint ensuite le poète à son foyer. Il y travaille de longues journées dans une vaste pièce, tour d'ivoire où pénètrent les enfants, où viennent causer aussi les amis, les jeunes littérateurs. Fréchette avait le culte de la famille. Il a chanté les joies du foyer, les personnes chères qui l'entourent, depuis sa douce femme remplie de sollicitude jusqu'à ses petits-enfants; il a chanté aussi la douceur de famille. L'aiguillon de la souffrance, loin de lui faire déposer sa lyre, lui en faisait tirer des accents plus purs et plus profonds.

M. LeDuc souligne que le poète est déjà mort depuis trente ans. Ne serait-il pas temps de lui élever un monument? Pourquoi pas aux environs de la nouvelle Université de Montréal, lui qui a le mieux plaidé la cause nationale?

M. le sénateur Dandurand

Cette fête du souvenir le reporte à ses vingt ans. Il a connu Louis Fréchette chez Honoré Mercier père, son voisin. Tout jeune, il accompagnait son père qui fréquentait chez Honoré Mercier pour parler de politique canadienne et internationale. On lisait alors le *Courrier des Etats-Unis* en famille, journal fort renseigné sur la politique française et étrangère et contenant des pages littéraires. Etudiant en droit, j'allais souvent frapper à la porte de M. Mercier. Les

militants du parti se rencontraient là. Je parle, dit-il, de la période de 1880 à 1887. Il y avait Bourgeois, des Trois-Rivières; Fontaine, de St-Hyacinthe; Wilfrid Laurier, d'Yamaska, et autres. Dans ces occasions, Mercier frappait dans le mur et Fréchette arrivait bientôt avec sa bonne figure joviale. Il respirait la bonhomie, l'humour, la gaieté. Il avait le don de raconter l'anecdote, les incidents politiques, etc. On y parlait de politique provinciale, fédérale, française, anglaise. M. L.-G. David était le seul royaliste du groupe.

La famille Marchand constituait un lien entre la famille Fréchette et la famille Mercier. La famille Marchand comptait cinq filles, dont une chantait si délicieusement, si intelligemment qu'elle devait, à la demande expresse de M. Fréchette, rester au piano la plus grande partie de la veillée. (Elle devint par la suite Mme Dandurand).

En 1887, M. Mercier devint premier ministre et M. Marchand, président de la Chambre. Fréchette restait isolé à Montréal. A sa demande, je fis des démarches pour qu'il recueillît la succession de M. de Boucherville, comme greffier du conseil législatif. Celui-ci me confirma qu'il songeait à prendre sa retraite, mais que les successeurs qu'on proposait ne lui plaisaient pas. Quand je lui dis que nous pensions à Fréchette: "Ah! celui-là, dit-il, c'est différent". Quelques jours plus tard, M. de Boucherville quittait son poste et Fréchette lui succédait et retrouvait à Québec ses vieux amis.

En 1890, raconte M. Dandurand, un comité de 25 ou 30 personnes avait à décider si la ville de Montréal offrirait une réception officielle ou non au comte de Paris et au duc d'Orléans. Honoré Beaugrand et moi étions les seuls à nous y opposer, quand apparut Fréchette. Alors nous avons été trois. Le comte et le duc ont été reçus dans la province une réception triomphale, tellement que le consul de France, M. de Turenne, en a pris ombrage et a fait décerner, pour arranger les choses, le ruban rouge à Fréchette et à moi.

Il y a une trentaine d'années, me trouvant en Provence, devant le monument de Mistral, je me rappelle le mot de Mistral: "Je serai bien un peu gêné d'aller boire mon bock sous mon monument". Non seulement je vis le monument, mais Mistral lui-même devant son bock. Je l'y ai rejoint, et pendant un quart d'heure il m'a parlé uniquement de son ami Fréchette, qu'il admirait fort.

En 1912, à l'arrivée de la mission Champlain à St-Jean, le chant de la foule accueille M. Hanotiaux, le marquis de Rochembeau et leurs compagnons, c'est "Jadis, la France sur nos bords", de Fréchette. Tous ces messieurs bouleversés par les acclamations et par le chant entendu avaient les larmes aux yeux. Chaque fois que je revois le marquis de Rochembeau, il me dit: "Ah! St-Jean..."

Quand il m'arrive de passer quelques jours à la maison de l'île d'Orléans, dit encore M. Dandurand, je me répète souvent les vers de Fréchette:

— Oh! je pense que vos fillettes sont trop jeunes pour cette représentation...

— Vous devez avoir entre les mains nombre de lettres et de souvenirs des personnages littéraires du temps, adressés à votre père?

— Oui, bon nombre. Il y en a deux de Victor Hugo, plusieurs de François Coppée, d'autres de Jules Clavelle. Nous avons un portrait de Lamartine autographié. Toute une pièce de notre maison de la rue Sherbrooke était tapissée de portraits d'écrivains, de documents littéraires, etc.

Victor Hugo et Louis Fréchette

— Victor Hugo, Louis Fréchette... N'y a-t-il pas un certain parallèle à établir entre ces deux poètes?

— Des historiens littéraires l'ont déjà tenté. Mon père lisait beaucoup et, en particulier, a beaucoup lu et relu Victor Hugo, dans toute sa gloire à l'époque de la plus grande activité littéraire de mon propre père. Outre les procédés littéraires qu'il a pu vouloir lui emprunter, on peut dire qu'il y avait tout d'abord une certaine ressemblance physique: tous deux étaient de taille robuste. De plus, tous deux ont aimé le genre lyrique et le genre épique; tous deux ont aimé aussi se pencher sur les berceaux, célébrer l'enfance.

On pourrait ajouter que Fréchette comme Hugo a pratiqué l'art d'être grand-père. De son oeuvre, on pourrait extraire un certain nombre de pièces propres à composer un recueil sous le titre fameux trouvé par Hugo. N'est-ce pas parce que le nom de Jeanne revient si souvent sous la plume de l'auteur de *l'Art d'être grand-père* que l'une des filles du poète canadien porte aussi ce prénom? Que de poèmes d'Hugo portent Jeanne dans leurs titres: *Jeanne fait son entrée*, *Jeanne était au pain sec*, etc.

Les lettres à la fiancée et à l'épouse

— Nous possédons de gros paquets de lettres de mon père à ma mère, reprend Mme Mercier...

— Les lettres à la fiancée, comme Hugo encore?

— Même plus: les lettres avant les fiançailles, les lettres après les fiançailles, les lettres après le mariage. D'Ottawa ou de Québec où ses fonctions l'appelaient, mon père écrivait fréquemment à ma mère. C'est ma mère qui les a conservées: les lettres dans leurs enveloppes, tout y est.

— Méitez-vous, Madame, des philatélistes... Ces lettres font-elles la place à la politique?

— On y trouve de tout: politique, notes sur les relations sociales, entre autres choses la description piquante d'un certain mariage à Québec, etc.

Les "Originaux et Détraqués" dérident la famille

— Pendant que votre famille demeurait rue Sherbrooke, comment se passait la journée de votre père?

— Presque toute dans son cabinet de travail, très vaste, rempli de livres. Il lisait et écrivait, veillait à ses affaires. Quand il avait terminé un chapitre de ses *Contes de Noël* ou de ses *Originaux et Détraqués*, il nous appelait et nous le lisait. Sur-tout dans le cas du dernier ouvrage, j'ai vu ma mère rire de bon cœur avec mon père. Il nous faisait déclamer et chanter et débattait et discutait lui-même. Je me souviens qu'il déclamaient le *Naufrage*, de Cop-

péc. Il se mettait tellement dans la peau du personnage qu'il pleurait pour de bon. A moi, il demandait souvent de chanter une romance d'Hugo, écrite à l'occasion du mariage de sa fille sous le titre: *Aime celui qui t'aime*. Sa fille quittait la maison pour aller vivre avec son mari. Le dernier vers était le plus beau. Je crois que c'était:

Vers avec une larme; entre avec un sourire.

Visiteurs littéraires et politiques

— Votre père recevait évidemment de nombreux visiteurs?

— Il en recevait de deux catégories: les littéraires et les politiques. *L'Ecole littéraire de Montréal*, qui a tenu quelque temps ses réunions dans la *Mansarde de Louvigny de Montigny*, dans la Côte-à-Baron, et ensuite au Château de Ramezay, eût mon père à sa présidence d'honneur. Tous les huit ou quinze jours, mon père réunissait les jeunes littérateurs du temps, presque tous de *L'Ecole*, entre autres, Madeline Buguenin, E.-Z. Massicotte, Jean Charbonneau, Charles Gill, Albert Ferland, Louvigny de Montigny, Emile Nelligan. C'était une fête pour lui que ces soirées consacrées à l'avenir de la littérature canadienne.

— Et les politiques?

— Ah! les amis politiques ont défilé nombreux aussi dans son bureau. Tout d'abord, vers 1890, le gouvernement provincial avait nommé mon père greffier du Conseil législatif. Il fallait le voir, à la veille des sessions, préparer ses malles pour Québec. On eût dit un collègue qui part en vacances. C'était un grand bonheur pour lui de se retrouver dans sa bonne vieille ville de Québec au milieu de ses vieux amis. Il avait sa chambre au Parlement et la vie était agréable. En dehors des sessions, c'étaient ses amis de Québec qui venaient le voir à Montréal: les Langelier, les Lemieux, les Pouliot, entre autres. Ma chambre était voisine du cabinet de travail de papa; je peux vous dire que les politiques n'avaient pas la langue moins bien pendue que les littérateurs. Il s'en déroulait des anecdotes. Les conversations étaient fort amusées.

Un oubli dans le grenier

A l'Institution de la rue St-Denis, la veillée se termine à dix heures. Aussi Mme Mercier eût l'entretien par un incident qui a trait aux dernières années de l'auteur de la *Légende d'un Peuple*:

— Vers 1990, je vous ai dit que mes parents, restés seuls, ont quitté leur maison de la rue Sherbrooke pour aller demeurer à l'Institution des Sourdes-Muettes. Un bon jour de la même année, le locataire qui avait succédé à mes parents, téléphone à M. Ducharme, libraire, de passer examiner un certain nombre d'exemplaires d'un nommé Fréchette, qu'il avait trouvés dans le grenier de la maison. Un bon marchand ne pouvait laisser passer une aubaine semblable: il acheta le tout pour une chanson. Aujourd'hui, je rachète les mêmes livres pour mes enfants et petits-enfants... Ironie des choses.

Manifestations du 15 novembre au 2 décembre

Les manifestations du centenaire de Louis Fréchette commenceront ce soir; Mlle Idola St-Jean prononcera une causerie au poste CKAC à 10 heures. Dimanche, il y aura ma-

tiée littéraire à l'hôtel Windsor, sous la présidence de M. Maxime Raymond et sous le patronage de l'Alliance canadienne pour le vote des femmes.

Ensuite, du 25 novembre au 2 décembre, la Société des Ecrivains canadiens organise, avec le concours de Mme Honoré Mercier, une exposition de livres et de documents littéraires, relative au poète Fréchette, à la bibliothèque municipale de Montréal.

Alfred AYOTTE



Dernière photographie de Louis Fréchette prise peu de temps avant sa mort.

Le Devoir - 28 decembre 1939.

A la Société historique

Louis Fréchette

La conférence de M. l'abbé Elie Auclair

Anecdotes et souvenirs personnels.

La Société historique de Montréal a tenu à souligner le centenaire de la naissance du poète national Louis Fréchette. L'abbé Elie-J. Auclair, de Saint-Polycarpe, ami personnel de l'auteur de l'*Ode à Crémazie* qu'il a été le premier à entendre lire des lèvres de Fréchette et dans le cabinet de travail même du poète, a prononcé une conférence sur "celui qui reste avant tout, pour notre peuple, le chantre de *Vive la France!*"

A la fin de la conférence, plusieurs membres de la Société ont raconté quelques anecdotes, quelques souvenirs personnels sur l'auteur de la *Légende d'un Peuple*.

Voici un résumé de la conférence de l'abbé Auclair.

Freschet ou Frichet

L'historien rappelle d'abord les manifestations qui ont déjà eu lieu cet automne en l'honneur de Fréchette et signale que les journaux — le *Devoir* en particulier — ont fait écho au centenaire. Il rappelle les origines de la famille Fréchette. Originaire de l'île de Ré, en Saintonge, les Freschet ou Frichet sont arrivés en Nouvelle-France vers le milieu du 17^e siècle. Louis-Marc Fréchette, père de Louis, est d'abord cultivateur, puis constructeur de bateaux et armateur, puis à Hochelaga se fait constructeur de quais et se fait élire échevin de cette municipalité. Louis-Marc s'est marié deux fois, mais le conférencier affirme qu'il est faux que la belle-mère de Louis fût une marâtre, bien que celui-ci ne l'ait jamais beaucoup aimée.

Etudiant et poète

Louis étudie au collège de Lévis, au séminaire de Québec, au collège de Ste-Anne. Ses espérances, peut-être son goût trop prononcé pour faire des vers hors de propos, amènent ses supérieurs à le renvoyer à la maison paternelle. Le père, mécontent, enjoint au jeune homme de 19 ans de se débrouiller. Louis part aux Etats-Unis où il est réduit à casser de la pierre dans les rues d'Ogdensburg. Entré en grâce avec son père, il reprend le chemin du collège, à Nicolet. Il finit sa rhétorique en 1859 et commence ses études de droit la même année, ce qui veut dire qu'il ne lit pas sa philosophie. Il fréquente à la librairie d'Octave Crémazie, le maître qu'il aimera jusque par-delà la tombe. Il publie *Mes Loisirs* en 1863. Il tâte bientôt de la politique et s'affirme ardent libéral, contre Cartier et les conservateurs de la Confédération. Aigri et même outré contre les puissants du jour, il décide de s'expatrier et s'en va, en 1867, à Chicago, où il fonde des journaux, publie en 1867 sa vengeance *Voix d'un Exilé*, distribue en vers frémissants, parfois fort beaux. Ses amis canadiens le pressent de revenir. Il rentre au Canada en 1871. Cette même année, il soutient une polémique restée fameuse contre Basile Routhier. Deux

fois battu à des élections, il réussit à se faire élire en 1874 dans Lévis et siège quatre ans à la Chambre des communes. Après d'autres défaites, il renonce à la politique active pour se donner à la poésie et aux lettres. Paraissent successivement: *Pêle-Mêle*, les *Fleurs Boreales*, les *Discours de Neige*, la *Légende d'un Peuple*, les *Originiaux et Détraqués*, la *Noël au Canada*, les *Feuilles Volantes*, *Epaves poétiques*, la *Petite Histoire des rois de France*, les *Chroniques de Cyprien*, les *Lettres à l'abbé Baillargé*, *Felix Poutré*, *Papineau*, *Véronique*.

Polémiste

Comme tous les hommes de valeur, Fréchette a été discuté. Parce qu'il était violent et à cause de certaines de ses idées avancées, il était assurément discutable. Mais il avait un grand cœur et il était doué d'un beau talent. Outre sa polémique contre Routhier, dit le conférencier, Fréchette en a plus tard soutenu deux autres qui ne sont pas reluisantes, l'une contre le poète Chapman, qui le jalousait mais était richement pourvu de dons naturels lui aussi, l'autre contre l'abbé Baillargé, qui savait hardiment le battre au bon endroit.

M. Auclair énumère les titres et décorations du poète et ajoute: "Il n'est guère d'écrivain canadien qui ait été davantage honoré".

L'"Ode à Crémazie"

L'historiographe rappelle ensuite ses souvenirs personnels. Il a connu Fréchette deux ou trois ans avant sa mort. A Sherbrooke, où comme professeur de lettres il le reçut au séminaire, Fréchette faisait alors une tournée de conférences pour recueillir les fonds nécessaires à l'érection du monument Crémazie. L'année suivante, amoné par le pensionnat Saint-Louis-de-Gonzague, situé en face de la demeure de Fréchette, l'abbé Auclair lui rendit plusieurs visites. Il trouva un jour Fréchette dans son cabinet, qui lui dit en le voyant qu'il venait de terminer l'*Ode à Crémazie*: "Je sors de l'écrire; l'encre n'en est pas encore sèche..." Il lut ce poème et bientôt de grosses larmes roulèrent sur ses joues. Le 10 juillet 1876, trentième anniversaire de leur mariage, M. et Mme Fréchette communièrent à la chapelle du Bon-Pasteur, de la main du prêtre-conférencier. Voici le portrait que fait du poète l'abbé Auclair:

Portrait du poète

"Tel homme au physique, plutôt grand, fortement découplé, les cheveux blancs devenus grisonnants et sa belle barbe aussi, de figure aux traits réguliers un peu accentués, le teint clair et haut en couleur, l'œil vif et intelligent, le sourire engageant, causant toujours de façon charmante, M. Fréchette se faisait aimer, comme il aimait lui-même, vite et bien. C'était un sanguin et un sensible. Un rien le mettait en colère ou l'attendrissait jusqu'aux larmes. Il croyait en Dieu, certes, et il voulait être catholique authentique, aussi bien que canadien patriote. Mais il mêlait bien des choses à sa croyance religieuse. Lui aussi, comme Lamartine, l'infini le tourmentait... Peu importe qu'il ait laissé parfois échapper de sa plume enflévrée quelques formules moins orthodoxes, au fond, j'en suis sûr, il était vraiment croyant, mais non sans une certaine inquiétude de l'esprit, comme il arrive à nombre d'intellectuels insuffisamment instruits des choses de la religion."

Au monument Crémazie

M. Auclair montre ensuite l'attachement du poète aux siens, fait allusion à l'idylle de sa jeunesse avec Emma Beaudry, sa future femme, que l'aînée de ses filles, Jeanne, Mme Honoré Mercier, "a récemment racontée à un journaliste avec une délicatesse exquise. Après avoir rappelé que le poète Fréchette a habité rue Ontario, rue St-Denis, rue Sherbrooke, qu'il est mort en rentrant à l'Institution des Sœurs-Muettes en 1908, le conférencier s'arrête à décrire la cérémonie d'érection du monument Crémazie en 1906, qui fut l'apothéose de Crémazie à la gloire de Louis Fréchette. Nombre de personnages, plusieurs poètes prirent part à la fête et prononcèrent des discours ou lurent des poèmes. Fréchette eut les honneurs de la fête avec son discours et son *Ode à Crémazie*. Il termine par la citation de quelques vers.

Poches "pleines de promesses"

Me Victor Morin, président de la séance de la Société historique, en remplacement de M. Aegidius Fauteux, présent cependant à la réunion, avait présenté M. l'abbé Auclair. En le remerciant, il a invité les membres de la Société à rappeler quelques souvenirs. Lui-même rapporte que Wilfrid Laurier, Louis Fréchette et Charles Langelier étaient présents à une réunion. Au départ, Langelier endosse par erreur le paletot de Laurier. "Tu ne l'es pas aperçu qu'il était trop grand pour toi, lui dit Laurier. — Je me suis aperçu de mon erreur, répondit Langelier, en mettant les mains dans les poches: elles étaient pleines de promesses".

M. Fauteux avait publié dans un journal la chanson des Pieds de Thibault, en l'attribuant à Fréchette, comme elle était couramment attribuée. Le lendemain, il reçut une lettre de M. Fréchette pour lui dire qu'il n'en était pas l'auteur. "C'est tout mieux pour sa mémoire", ajoute M. Fauteux.

En colère

La première fois que M. le juge Edouard Fabre-Surveys a vu le poète Fréchette, celui-ci était en colère. Nous étions écoliers, dit-il, et son fils était rentré chez lui en se plaignant de ses camarades. Fréchette parut sur le seuil de sa maison de la Côte-à-Baron et fit une colère. M. le juge rappelle ensuite qu'il a présidé avec M. Louis Bertrand, de l'Académie française, au dévoilement d'une plaque à Lévis commémorant la naissance de Fréchette. Un souvenir pénible coïncide avec cette cérémonie, la mort le lendemain de M. Honoré Mercier, mari de la fille aînée de Fréchette. M. Fabre-Surveys avait revu Fréchette dans son cabinet de travail avant sa mort. Il avait pu admirer les qualités d'ordre et de symétrie, la belle écriture de Fréchette, choses rares chez les poètes...

Fréchette et l'abbé Baillargé

L'ancien juge Rivet a été témoin de Fréchette assistant à l'inauguration, au Monument national, du Parlement-modèle des étudiants. Il prit un intérêt très vif à ces joutes oratoires d'étudiants. Il avait fort aimé le discours de Joseph Kelly, mon clerc. (Kelly s'est noyé par la suite). M. Rivet, élève du séminaire de Joliette, avec l'abbé Adélaïde Desrosiers, où enseignait l'abbé Baillargé, confesse que les élèves assistaient avec quelque chagrin à la polémique acerbe qui eut lieu entre Fréchette et leur professeur. M. Baillargé avait le don de piquer au bon endroit Fréchette, qui, en furie, répliquait avec vigueur.

— N'est-ce pas dans cette polémique que Fréchette appelait nos collèges des "baillageries"? remarque Me Morin.

Ode d'Horace

Jeune homme, M. Casimir Hébert traduisit en un nombre égal de vers français la première ode d'Horace. Il envoya sa pièce à Fréchette. Celui-ci lui envoya peu après une lettre contenant des compliments, proposant quelques modifications. Et M. Hébert ajoute:

— On m'a mis dans les anthologies, on m'a retranché, peu importe. J'ai reçu ma lettre de Fréchette.

A la mémoire de Delfosse

La Société, sur la proposition de l'abbé Auclair, a adopté un vote de condoléances à l'adresse de la famille du peintre Georges Delfosse. M. Delfosse, ancien membre de la Société, a contribué à l'histoire de Montréal par la peinture. Dans la salle même où se réunit la Société historique, plusieurs de ses tableaux ornent les murs.

"Ville-Marie" de l'abbé Groulx

La section d'histoire de la Commission du troisième centenaire de Montréal a adressé un certain nombre d'exemplaires de la brochure contenant la conférence de l'abbé Lionel Groulx sur Ville-Marie, pour distribution aux membres.

M. Fauteux

Avant de lever la séance, le président Morin a souhaité joie, santé et bonheur à tous les membres en 1940 et il a particulièrement formé le vœu du retour à la santé complète de M. Aegidius Fauteux, pour l'achèvement de ses nombreux travaux historiques.

Présences

On remarquait, à la réunion d'hier soir: Me Morin, président de la séance; M. Fauteux, président de la Société; M. Auclair, conférencier; M. Jean-Jacques Lefebvre, secrétaire; M. Nap. Brisebois, ancien secrétaire; MM. Aristide Beaupré, Champagne, Montarville Boucher de La Bruère, Gérard Malchelosse, Léon-Mercier Gouin, Casimir Hébert, Emile Falardeau, J.-A. Cloutier, R. Desmarais, P.-J.-O. Boucher, Ubalde Baudry, B. Barrette, G. Panneton, les juges Fabre-Surveys, J.-A. Rivet, M.-H. Gagnon, J.-A. Lacroix, E.-G. Derome, Elzéar Roy, Léopold Houllé, le Père Alphonse Gauthier, C.S.V., l'abbé Adélaïde Desrosiers, Albert Ferland et plusieurs autres.

LE POÈTE LOUIS FRÉCHETTE

par l'abbé Elie-J. Auclair, de la Soc. Royale du Canada
Ex: "La Voix Nationale", février 1940.

A L'OCCASION DE
SON CENTENAIRE.—

Le centenaire de la naissance à Lévis, le 16 novembre 1839, du poète canadien Louis Fréchette, mort à Montréal le 31 mai 1908, n'a pas passé inaperçu, et c'est heureux. Au cours de l'automne dernier, des manifestations ont été organisées en son honneur, dans l'une ou l'autre de nos villes, notamment à Montréal, où nous avons eu une causerie à la radio le jour même du centenaire, le 16 novembre, une matinée littéraire à l'Hôtel Windsor trois jours après, le 19, et, du 26 du même mois au 2 du mois suivant, une exposition de ses manuscrits, livres et souvenirs, à la Bibliothèque municipale. Ainsi qu'il convenait, tous nos journaux et revues ont porté au loin l'écho de ces diverses manifestations, et, en plus, ils ont d'eux-mêmes publié des articles, tous très élogieux, à la mémoire de l'écrivain distingué, le premier des nôtres à être primé par l'Académie française, qui reste avant tout, pour notre bon peuple, le chantre de Vive la France.

À cette occasion, la Voix Nationale se doit, me semble-t-il, ne serait-ce que tardivement, de rendre hommage à son tour au poète que l'on a longtemps dénommé chez nous le poète national précisément, ce qui était peut-être un peu éculé, mais en un sens assez juste.

LA VIE ET LA CARRIÈRE
DE FRÉCHETTE.—

Louis-Honoré Fréchette, mieux connu sous le nom de Louis Fréchette, est donc né à Lévis, en face de Québec, au pied de la falaise, le 16 novembre 1839. Son père, Louis-Marc Fréchette, né à Saint-Nicolas de Lévis, avait été cultivateur et marchand et il fut ensuite, à Lévis même, constructeur de bateaux et armateur. À la fin de sa vie, il vint se fixer à Hochelaga, près de Montréal, où il bâtit des quais et où il a été conseiller municipal. Les Fréchet ou Fréchet, d'après Tanguay, sont originaires de l'Île de Ré en Saintonge et ils sont arrivés en Nouvelle-France vers le milieu du dix-septième siècle. Marié en 1832 à Marguerite Martineau, Louis-Marc en eut neuf enfants, six garçons et trois filles. Devenu veuf en 1853, il épousa en secondes noces, l'année suivante Eulalie Richard, qui lui donna deux filles. Était le troisième de la famille du premier lit, Louis-Honoré eut donc une belle-mère, dont la légende a fait une marâtre, ce qui est faux ainsi que l'a établi Louis Serre dans ses "notes sur Fréchette". Mais il faut ajouter, paraît-il, qu'il ne l'a jamais beaucoup aimée.

Louis-Honoré fit ses premières classes au collège de Lévis, que dirigeaient alors les Frères des Ecoles Chrétiennes, à qui il devait rester très attaché toute sa vie. En 1854, à 13 ans, il entra au petit séminaire de Québec, d'où il passa en 1857 au collège de Sainte-Anne. Il se trouvait là en belles-lettres quand, en février 1859, son esprit d'indépendance, ses espérances, et peut-être aussi son goût trop prononcé de faire des vers hors de propos, amenèrent les supérieurs à le renvoyer à la maison paternelle. Le papa Louis-Marc, mécontent, enjoignit au jeune homme de 19 ans, qui n'avait plus sa mère pour intercéder en sa faveur, d'aller gagner sa vie quelque part. D'abord, mais confiant en lui-même, Louis-Honoré partit pour les États-Unis, où il pensait pouvoir se lier d'affaires. Il fallut bientôt déchanter, car il se vit, au bout de quelques semaines, sans le sou, réduit à casser la pierre à Ogdenburg, dans les rues de la ville. Ce ne fut pas long! Retourné chez son père et rentré en

grâce, il reprit le chemin du collège et s'en alla, à Nicolet cette fois, terminer ses belles-lettres et faire sa rhétorique, en 1859 et 1860. Dès 1860, on le trouve étudiant en droit à Québec, ce qui veut dire qu'il n'eut pas l'avantage de faire sa philosophie. À l'Université, il ne montre pas beaucoup d'empressement non plus aux cours de droit, qu'il est censé suivre. Le code, comme auparavant le thème latin, ne lui disait pas grand-chose, il écrivit plutôt dans les journaux et, né poète, il alligna des vers. Il est toutefois admis au Barreau en 1864 et il ouvre une étude à Québec. Étant donné qu'il n'a guère d'attrait pour la procédure et

Chicago, où il fonde des journaux, publie en 1868 sa vengeresse Voix d'un exilé, diatribe en vers frémissants, parfois fort beaux, et passe la quatre ou cinq ans de sa vie. Mais il a encore, au pays natal, des admirateurs et des amis, qui connaissent sa fougue et sa maîtrise du verbe. On le presse de revenir livrer la bataille politique et, à l'été de 1871, il revient.

Dès 1871, Fréchette, à Québec, soutint contre Routhier une polémique restée fameuse et il publia, en prose attrayante mais assez dure, ses Lettres à Basile — Basile, c'était Routhier — qui eurent du succès. La même année, il se présenta, dans le comté de Lévis, aux élections provin-



LOUIS FRÉCHETTE
1839 - 1908

qu'il ne le cache pas, les clients se font plutôt rares à son bureau. D'ailleurs, il fréquente beaucoup à la librairie d'Octave Crémazie, le maître qu'il aimera jusque par-delà la tombe. Il est de la pléiade de nos lettrés précurseurs de 1869 et son premier volume de vers Mes Loisirs paraît à Québec en 1863. Avocat fanatique d'essais, et ne doutant de rien, il fut aussi de la politique, c'était fatal, et s'affirma ardent libéral, contre Carlier et les conservateurs de la Confédération, mais sans grands succès. La déroute ou la mauvaise chance le déconcerta. Aigri et même outré contre les puissants du jour, il décida de s'expatrier et s'en va, en 1867, à

cielles pour Québec et l'année d'après, dans le même comté, aux élections fédérales pour Ottawa. Les deux fois hélas! les électeurs lui refusèrent leur confiance. Il fut plus heureux en 1874, se fit élire, dans Lévis toujours, et alla, pendant quatre ans, siéger aux Communes d'Ottawa. Battu aux urnes en 1878 et une autre fois encore deux ou trois ans plus tard, il renoua aux luttes politiques et se donna définitivement à la poésie et aux lettres qui lui étaient plus éloquentes. Plusieurs volumes en vers ou en prose allaient, par suite, voir le jour.

Son Pêle-Mêle, recueil de poésies variées, avait déjà paru à Montréal

(suite de la page 10)

en 1877. Les Fleurs Boréales et Les Oiseaux de Neige, autres recueils de même sorte, parurent à Québec en 1879 et au début de 1880. Ce sont ces deux ouvrages, reliés en un seul volume, que, dans un voyage à Paris, où il connaît Victor Hugo et les sommités des lettres françaises de l'heure, Fréchette présenta à l'Académie des Quarante et eut la joie, le 5 août 1880, de voir couronnés d'un prix Monthyon. La gloire enfin lui souriait! Ce qu'il s'en montra heureux! Pour toujours maintenant, chez nous, ce fut le poète lauréat ou le poète national. Plus que jamais confiant en son étoile, il multiplia ses productions. La Légende d'un peuple, imitée de La Légende des siècles de Victor Hugo, son grand ouvrage poétique, parut à Paris en 1887; les Originaux et Détraqués, étude de moeurs, en prose, très pittoresque, à Montréal en 1892; La Noël du Canada, livre de contes en prose et vivant récit de nos traditions, à Toronto en 1899; Les Feuilles Volantes, poésies éparses, à Montréal en 1908, avant sa mort; Epaves poétiques, un choix de ses meilleures pièces, à Montréal en 1908 encore, mais après sa mort. En plus de ces livres marquants et dans les intervalles de leur parution, nous avons, de sa plume féconde, pas toujours aussi heureuse, divers autres ouvrages: La petite histoire des rois de France et Les Chroniques de Cyprien, en prose plutôt négligée et assez méchante, écrites pour La Patrie de Beaugrand; les Lettres à l'abbé Baillairgé sur l'éducation, de moindre qualité elles aussi; ses drames en prose Félix Poutre et Papineau, pareillement peu réussis; son drame en vers Véronica, qui ne vaut guère mieux... et j'en oublie peut-être.

Sans doute, comme tous les hommes de valeur, Fréchette a été discuté et je crois bien, je viens de le laisser entendre, que, parce qu'il était violent et à cause de certaines de ses idées avancées, il était assurément discret. Mais il avait un grand coeur et il était doué d'un beau talent. En outre de sa polémique contre Rouhier que j'ai signalée, il en a plus tard soutenu deux autres qui ne sont pas reluisantes. L'une contre le poète Chapman, qui le jalousait mais était richement pourvu de dons naturels lui aussi, l'autre contre l'abbé Baillairgé, qui savait hardiment le piquer au bon endroit. Ce n'est pas par ces virulents plaidoyers pro domo, je pense qu'il survit. Mais en dépit de ces faiblesses, la gloire qui lui était venue par la consécration de l'Académie française lui est restée fidèle. Il en a même prolongé l'éclat, surtout par sa Légende d'un peuple, qui a bien quelque grandiloquence à la manière des romantiques, mais qui a du souffle, qui se maintient de belle allure et qui est riche souvent de très beaux vers. Oui, la gloire lui est restée fidèle et les honneurs ne lui ont pas manqué. Dès 1882, à la création de notre Société Royale, il était appelé à en faire partie et il en a été le président général en 1900-1901. En 1888, l'Université Laval lui décernait le diplôme de docteur ès-lettres. Avant ou après, McGill, Queen's, Toronto lui ont conféré des titres analogues. En 1889, il fut nommé greffier du Conseil législatif à Québec. Il était chevalier de la Légion d'honneur de France et décoré de je ne sais plus quel ordre d'Angleterre. En deux mots, il n'est guère d'écrivain canadien qui ait été davantage honoré. Et il le méritait.

L'HOMME QU'ÉTAIT FRÉCHETTE.—

J'ai connu personnellement M. Fré-
(suite en page 11)

chette, deux ou trois ans avant sa mort, alors qu'il avançait dans la soixantaine et que je touchais à mes quarante ans. En avril ou mai 1905, étant professeur de lettres au séminaire de Sherbrooke, j'avais eu l'honneur, au nom des autorités de la maison, de le recevoir, avec mes jeunes dignitaires de l'Académie collégiale. Il nous était venu donner une conférence et tendre l'aumône pour l'oeuvre du monument Crémazie. A la suite de la séance, où nous l'avions créé académicien honoraire, ce dont il se disait fier, M. le docteur Pelletier, député et président de la Chambre de Québec, nous reçut chez lui à Sherbrooke-Est, M. Fréchette, l'hôte du jour, quelques professeurs du séminaire et plusieurs citoyens marquants de la ville, dont feu le juge Lemieux. Ce fut une soirée fort intéressante. Un moment, la conversation s'anima entre Fréchette et Lemieux et nous en entendimes de belles sur les dessous de la politique! L'année suivante, j'étais aumônier, à Montréal, rue Sherbrooke, à l'Académie Saint-Louis de Gonzague. Or M. Fréchette demeurait juste en face. Je le revis plus d'une fois. Il me lut un jour, dans son bureau, l'Ode à Crémazie qu'il venait d'écrire pour l'érection du monument qui allait bientôt avoir lieu. Ce qu'il lisait bien! "Ce petit poème, je sors de l'écrire," me dit-il, et il commença: "Cher vieux maître, salut! C'est moi, moi ton élève..." Bientôt de grosses larmes coulèrent sur ses joues. J'assistai, auprès de Mgr Racicot, à la cérémonie d'érection du 24 juin 1906, au carré Saint-Louis, dont je dirai un mot tantôt. Au matin du 10 juillet suivant, trentième anniversaire de leur mariage en 1876, M. et Mme Fréchette vinrent recevoir la communion de ma main dans la chapelle du Bon-Pasteur. J'ai gardé de tout cela bonne mémoire et je revois souvent, dans ma pensée, le poète-écrivain qui se montrait à tous si bienveillant et si accueillant.

Bel homme au physique, plutôt grand fortement découpé, les cheveux blancs devenus grisonnants et sa belle barbe aussi, de figure aux traits réguliers un peu accentués, le teint chaud et haut en couleur, l'oeil vif et intelligent, le sourire engageant, causant toujours de façon charmante, M. Fréchette se faisait aimer, comme il aimait lui-même, vite en bien. C'était un sanguin et un sensible. Un rien le mettait en colère ou l'attendrissait jusqu'aux larmes. Il croyait en Dieu, certes, et il voulait être catholique authentique, aussi bien que canadien patriote. Mais il mêlait bien des choses à sa croyance religieuse. Lui aussi, comme Lamartine, l'infini le tourmentait. Il aurait voulu qu'on lui explique l'implicable, la nature du Dieu un et trois, le ciel les anges. Il m'a demandé à moi-même si nous étions obligés, en saine doctrine, de croire à l'existence des anges? Je lui servis l'argument de saint Augustin: "Rien de plus irraisonnable que de vouloir par la seule raison s'élever au-dessus de la raison." Il me répartit: "Oui, mais encore... Ne pourrions-nous pas chercher à mieux savoir?" Et cependant, je l'ai vu de mes yeux accomplir des actes de foi et de piété qui ne laissent subsister aucun doute sur la sincérité de sa foi. Peu importe qu'il ait laissé parfois échapper de sa plume enfiévrée quelques formules moins orthodoxes, au fond, j'en suis sûr, il était vraiment croyant, mais non sans une certaine inquiétude de l'esprit, comme il arrive à nombre d'intellectuels insuffisamment instruits des choses de la religion. Fréchette était aussi un fervent patriote, et cela peut-être paraissait chez lui plus visible. Il aimait son pays, le Canada, avec ardeur sinon avec passion, et il aimait la France, dont nous sommes issus, oh! combien! A l'exemple de Crémazie, son "vieux maître", il avait un vrai cul-

te pour la patrie de nos pères. Ce fut, je pense, l'une de ses principales sources d'inspiration poétique. C'est avec raison qu'on l'appelle, dans le peuple, le poète de Vive la France. Et puis Fréchette aimait les siens, ceux qui lui étaient unis de proche, ceux de son sang, sa chère femme, ses enfants, ses petits-enfants. Il aurait rendu des points, a-t-on écrit, dans l'art d'être grand-père, à Victor Hugo en personne! Il faut lire à ce propos, les pièces de jolis vers qu'il adressait, dans les fêtes intimes, à Mme Fréchette, à leurs enfants, à Jeanne, à Louise, à Pauline! C'est doux et frais comme un ruisseau qui coule clair et limpide, c'est tendre, c'est délicat et, je l'ose dire, on comprendra en quel sens, c'est parfumé comme une fleur qui vient de s'épanouir.

LA FAMILLE DE M. FRÉCHETTE.—

La transition se fait d'elle-même pour en venir à parler plus explicitement de la famille de M. Fréchette. Revenu de son "exil" à Chicago en 1871 et élu député fédéral de Lévis en 1874, M. Fréchette, à 36 ans, épousa, à Montréal, le 10 juillet 1876, demoiselle Emma Beaudry, fille du grand propriétaire Jean-Baptiste Beaudry, qui fut le fondateur de la banque Jacques-Cartier, aujourd'hui la banque Canadienne Nationale. C'était la fin d'une idylle digne des temps de la chevalerie, que leur fille aînée, Jeanne, Mme Honoré Mercier, a récemment racontée à un journaliste avec une délicatesse exquise. Peu après leur mariage, les époux Fréchette habitèrent définitivement Montréal d'abord rue Ontario, puis rue Sherbrooke, et cela pendant plus de trente ans, jusqu'à l'automne de 1907. "Mme Fréchette, a-t-on écrit, a été pour le poète une compagne compréhensive, douce, pieuse et bonne, et ce lui fut un appui solide, car la compagne d'une femme intelligente et fine est une aide précieuse pour un artiste." C'est joli et c'est juste.

De ce mariage sont nés cinq enfants, deux fils et trois filles. L'aîné des garçons, Louis-Joseph, est mort à Montréal, à 24 ans, en 1902, et le poète, qui avait le coeur facile à émouvoir, en éprouva un gros chagrin. Le cadet des fils était décédé en bas âge. Les trois filles survivent et ce sont: Jeanne, Mme Honoré Mercier, veuve de l'ancien député de Châteauguay et ministre à Québec; Louise, Mme Henri Béique, qui a épousé l'un des fils de feu le sénateur Béique; Pauline, Mme Fréchette-Handfield, écrivain et conférencière d'un beau talent.

En septembre 1907, M. et Mme Fréchette quittèrent leur logis de la rue Sherbrooke et prirent pension chez les Sourdes-Muettes de la rue Saint-Denis. C'est à la porte de cet établissement que, en rentrant d'une visite chez son ami le sénateur David, dans la soirée du 30 mai 1908, le poète national tomba frappé d'apoplexie. Il mourut le lendemain, à 68 ans.

FRÉCHETTE ET CRÉMAZIE.—

Fréchette, je l'ai dit, avait l'âme sensible et un grand coeur. S'il en était besoin, ce qu'il a fait pour honorer la mémoire de Crémazie, son émule, qu'il ne jaloua jamais, suffirait à l'établir. Etant jeune, il l'avait connu à Québec, il l'avait admiré, il l'avait aimé. Plus tard, il l'avait suivi par la pensée dans son "exil" en France et jusque dans sa triste mort au Havre, en 1879, sous le nom d'emprunt de Jules Fontaine. L'aurore de malheur le lui rendait encore plus cher. Constatant qu'ici au Canada, après à peine un quart de siècle, on l'oubliait déjà presque complètement, il entreprit de lui élever un monument "pour le venger du malheur et de l'oubli". Par son initiative, un comité de citoyens marquants, dont il eut naturellement la présidence active, se forma à Montréal dans ce but. Nécessairement, il fallait des

fonds pour couvrir les frais de l'entreprise. Le comité sollicita des souscriptions et organisa des soirées payantes, par exemple au Monument National, à Montréal, tandis que Fréchette lui-même, donnant de sa personne, parcourait la province en faisant des conférences et en tendant la main. Ce fut un succès, relatif peut-être, mais réel. On s'assura finalement la somme requise aux dépenses matérielles. Pour ce qui était de l'oeuvre sculpturale à produire, Fréchette s'adressa à Philippe Hébert. L'excellent artiste ne tarda pas à imaginer avec bonheur ce qui convenait, en s'inspirant de l'un des poèmes de l'aède québécois: un buste en bronze de Crémazie, sur socle de granit, avec, au pied de la stèle, le vieux soldat qui "pour son drapeau vient ici mourir". C'était simple et expressif, tout autant qu'évocateur. Le travail s'exécuta sous la direction du sculpteur artiste lui-même et ce sont des ouvriers entendus qui en prirent charge. Comme il s'achevait, on demanda à la ville la concession d'un terrain, où placer le monument, dans le joli square Saint-Louis, au haut commençant de la rue Saint-Denis, et elle fut tout de suite accordée. Enfin, on fixa la date de l'érection et on lança les invitations d'y assister aux personnages officiels et aux hommes de lettres les mieux connus, aux poètes surtout.

Elle eut lieu, cette cérémonie d'érection du monument Crémazie, le 24 juin 1906, jour de la Saint-Jean-Baptiste, fête patronale des Canadiens français, par une après-midi plutôt nuageuse et sombre, mais belle quand même, et elle fut vraiment imposante. Pas loin de trente mille spectateurs étaient présents. Au nom du comité qu'il présidait, Fréchette offrit sans phrase le monument aux autorités de la ville et le maire Ekers l'accepta de même. Immédiatement après, au milieu toujours d'un silence impressionnant, Mme Béique, la femme du sénateur président d'honneur du comité, conduite par Fréchette auprès du Bronze, fit tomber d'un geste gracieux le voile qui le recouvrait. L'instant fut émouvant! Crémazie apparaissait, statufié, sortant de l'oubli et comme soustrait à ses malheurs. C'est alors que des discours furent prononcés et que des poésies furent lues. Le maire Ekers parla d'abord et de façon fort digne. Fréchette vint ensuite, qui prononça un superbe discours, substantiel et éloquent, sur l'oeuvre et les infortunes de son "vieux maître", qu'il termina, en lisant, de sa voix chaude et sympathique, et non certes sans une émotion bien visible son Ode à Crémazie, en quatorze strophes, dont voici la première:

Cher vieux maître, salut! C'est moi,
moi ton élève,

Quand pour toi le grand jour de justice
se lève.

Qui viens, traînant un pas par les ans
affaibli,

Mêler mon humble voix au solennel
hommage,

D'un peuple qui se groupe autour de
ton image

Pour pleurer tes malheurs et venger
ton oubli...

Les autres orateurs qui prirent successivement la parole pour louer Crémazie et célébrer son oeuvre poétique furent: le juge Robidoux, l'honorable Charles Langellier, le sénateur David et le juge Taschereau. Il convenait absolument que nos poètes de l'heure fissent de la partie et on n'avait pas manqué de la leur faire large. On entendit donc beaucoup de vers, et de beaux vers, écrits pour l'occasion, à l'honneur du héros du jour, Crémazie, la plupart lus par les auteurs en personne: Gonzalve Demaillet, l'avocat Foran, Adolphe Poisson, Nérée Beauchemin, Charles Gill, Jean Charbonneau, Louis-Joseph Doucet, Hector Demers et Albert Lozeau. Mais, entre tous, les vers de Fréchette furent surtout acclamés. La foule se rendait compte qu'on lui devait, à lui avant tout autre, cette belle fête du souvenir et de la poésie. C'était l'apothéose de Crémazie. Dans l'estime de tous, elle ajoutait à la gloire de Fréchette.

Et voilà pourquoi, au nom d'Octave Crémazie, qui a si fièrement chanté notre grande défaite de 1760 dans l'aurole de notre victoire de 1758:

O Carillon, je te revois encore,
Non plus hélas! comme en ces jours
de gloire...

En postérité associerai toujours celui de
Louis Fréchette, qui a condensé toute
notre épopée d'histoire dans ces simples
vers, si riches de sens:

Jadis, la France sur nos bords
Jeta sa semence immortelle,
Et nous, sec tant ses efforts,
Avons fait la France nouvelle...

Le centenaire de Louis Fréchette;
Le Devoir, 16 novembre 1940; suite -----

La lune au bord des cieux montrait
Ses têtes blanches...

Mme Honoré Mercier

Très émue, Mme Mercier exprime, au nom de la famille Fréchette, toute la gratitude qu'elle éprouve. Notre reconnaissance, dit-elle, s'étend à tous ceux qui par leurs écrits, leurs paroles, leur dévouement obscur ont contribué à l'éclat de cette fête en l'honneur de mon père.

Elle annonce ensuite qu'elle rend au Musée provincial, en les confiant à M. Groulx, les manuscrits de son père, et elle ajoute un cordial et fervent merci.

M. Henri Groulx

Au nom du premier ministre, M. Godbout, et de ses collègues du gouvernement, M. le secrétaire provincial remercie Mme Mercier de son beau geste. Il assure la famille qu'ils seront soigneusement gardés et conservés pour les générations futures. Si Lévis « tu naitre Fréchette, dit-il, Québec gardera jalousement ce trésor national.

Il rappelle ensuite un souvenir personnel: élève au Mont-St-Louis, il se souvient bien que le matin, à la chapelle, il voyait la noble tête blanche du poète. Plus tard, quand j'ai étudié au séminaire la littérature canadienne, l'œuvre de Fréchette me donna quelque chose de particulier. Derrière ses vers, je revoyais sa figure vénérée.

* * *

Mlle Idola St-Jean, la fille de Constance Rousseau, M. E.-G. Collard, Mme Dorothy Sproule, Mme Yvonne Tourangeau-David, M. Roger Baulu et Mlle Lucille Desparois ont récité des poèmes de Fréchette; Mlle Abna Bouthillier, accompagnée par M. Eugène Lapierre, et M. Georges Dufresne, accompagné par Mlle Marcelle Martin, ont chanté des pièces composées également par Fréchette et mises en musique respectivement par Jehin-Prime et Ernest Lavigne.

Grand'messe, lundi

Lundi prochain, à l'occasion du centenaire de la naissance du poète Louis Fréchette, une grand'messe sera célébrée à la chapelle de l'Institution des Sourdes-Muettes.

Mme Henri Madore, retirée à la maison Ste-Elisabeth de Montréal, sœur de Louis Fréchette, les enfants et les petits-enfants et des amis assisteront à cette messe.

Louis Fréchette a passé les dernières années de sa vie chez les Soeurs de la Providence, rue St-Denis. Mme Fréchette est morte elle aussi à cette institution. Sa sœur, ses enfants et petits-enfants se rappelant l'attachement du poète à cette maison, ont choisi de se souvenir de lui dans cette atmosphère de recueillement.

La famille de Louis
Fréchette

Le poète Louis-Honoré Fréchette, connu sous le seul prénom de Louis, naquit à Lévis le 16 novembre 1839. Son père, Louis-Marc Fréchette, était constructeur de navires et armateur. Plus tard, il vint s'établir à Hochelaga où il construisit des quais. Il y fut d'ailleurs un

personnage de premier plan et siégea comme échevin au conseil municipal d'Hochelaga.

Disons ici, entre parenthèses, que les grands-parents paternels de Louis Fréchette furent les dernières personnes enterrées dans la crypte de l'église de Lévis.

M. Louis-Marc Fréchette se maria deux fois, et le poète a une demi-sœur, qui vit encore, Mme Madore. Louis Fréchette fut toute sa vie très attaché à sa sœur. Celle-ci est maintenant âgée de 82 ans.

Le 10 juillet 1876, Louis Fréchette épousa Mme Emma Beaudry, fille de M. J.-B. Beaudry, qui fonda la Banque Jacques-Cartier, devenue la Banque Canadienne Nationale. Le mariage fut célébré à Montréal. Mme Fréchette fut pour le poète une compagne compréhensive, douce, pieuse et bonne. Elle collabora étroitement à l'œuvre de son illustre mari. La compagnie d'une femme intelligente et fine est une aide précieuse pour un artiste.

Louis Fréchette eut cinq enfants, deux fils et trois filles. L'aîné,

Louis-Joseph, mourut en 1902, à l'âge de 24 ans. Le second fils du poète, Charles-Auguste, mourut en bas âge. Les trois filles du poète vivent encore. Ce sont, par ordre de naissance, Jeanne, Mme Honoré Mercier, veuve de l'ancien ministre des Terres et forêts; Louise, Mme Henri Béique, épouse du fils du sénateur Béique, et Mme Pauline Fréchette-Handfield, écrivain et conférencière bien connue.

Le salut de Lévis

Voici le texte du télégramme adressé jeudi dernier, anniversaire de la naissance du poète, à la famille de Louis Fréchette, par le maire de sa ville natale: "Lévis salue avec joie le centenaire de naissance du poète national Fréchette, enfant de Lévis, qui a tant fait honneur à la race canadienne-française." (Signé) Louis-Sylvio Durand, maire de Lévis.

A. A.



Illustration Le buste du poète sculpté par Hébert 20 DEC 1939

Fréchette, sa vie et son oeuvre

La Presse 30 Nov. 1942

Conférence de l'hon. L.-A. Rivet au Club musical et littéraire de Montréal.

Ces jours derniers, au Ritz Carlton, a eu lieu la deuxième conférence-concert de la dixième saison artistique du Club musical et littéraire de Montréal.

L'hôte d'honneur et le conférencier, l'hon. L.-A. Rivet, ancien juge, a parlé de Louis Fréchette.

"Il est possible d'apprécier plus librement, aujourd'hui, la vie et l'oeuvre de notre poète national", dit-il.

"De son vivant, Fréchette vivement critiqué et combattu, mais n'ayant pas la riposte amène, ne rendait pas la tâche facile aux critiques. Les hommes d'aujourd'hui jouissent d'une plus grande liberté d'esprit, pour juger une oeuvre, dont l'auteur a cessé d'être une source de discorde pour un certain nombre de ses contemporains.

"Les plus sévères de ses critiques actuels sont obligés de convenir que Fréchette, par son grand talent d'écrivain et de poète, par ses vers d'une inspiration et élevée et si patriotique, par l'ensemble d'une carrière et d'une oeuvre de tant l'éclat a accru le prestige du Canada français, a mérité de prendre rang parmi les plus belles illustrations de son pays.

Biographie

Louis Fréchette, né à Lévis le 16 novembre 1839 du mariage de Louis-Marie Fréchette et de Marguerite Martineau, fit ses études chez les Frères des Ecoles Catholiques, au collège de Lévis, au petit séminaire de Québec, au collège de Ste-Anne de la Pocatière, puis au collège de Nicolet. Il fit son droit à l'Université Laval, et ouvrit son étude à Lévis; mais son passage au Barreau fut éphémère.

Il s'occupa surtout de littérature. Il publia ses premiers vers. Il fait tout de suite de la politique, comme libéral, combattant Cartier et la Confédération. En 1857, il émigre à Chicago, où il fonde des journaux et publie "La voix d'un exilé", tribune vengeresse dirigée contre les gouvernements conservateurs de Québec et d'Ottawa.

Après quatre ou cinq ans, il est ramené dans son pays par ses amis politiques qui veulent en faire un député. Il est successivement battu deux fois dans Lévis, pour Québec et pour les Communes; mais en 1874, ses électeurs repentants l'envoient siéger à Ottawa jusqu'en 1878, alors que, défaut une troisième fois, il renonce à la politique pour se consacrer aux lettres.

En 1880, il est nommé au poste de greffier du Conseil législatif.

Son oeuvre

Son oeuvre en vers comprend "Les Fleurs Boréales" et "Les Oiseaux de neiges", "Félic-mélie", "La Légende d'un peuple", les "Feuilles Volantes", et un drame en vers, "Véronique".

Son oeuvre en prose se compose d'"Originaux et détraqués", de "La Noël du Canada", de ses "Lettres à Basile" (de Juge Routhier), de la petite histoire des rois de France, des Chroniques de Cyprien, des lettres à l'abbé Baillargé sur l'éducation; de deux drames en prose, "Félix Poutre" et "Papineau"; d'innombrables articles de journaux et de revues. Son

oeuvre poétique est bien supérieure à sa production en prose.

Comme son prédécesseur Crémazie, Fréchette a deux grandes sources d'inspiration: Le Canada et la France.

Comme son grand ami Honoré Mercier, c'est les pieds solidement plantés dans le terroir et l'oreille aux écoutes de l'âme canadienne-française que ce chanteur de la Nouvelle-France a fait vibrer les fibres et remuer vivement les coeurs de ses contemporains qui, pour cela, l'ont appelé le "poète national".

États de ses plus beaux vers sont consacrés au pays de nos ancêtres.

La remarquable pièce "Vive la France" écrite durant les revers de la France en 1870, est une des plus belles, des plus profondément inspirées de son oeuvre.

Son oeuvre, en particulier sa "Légende d'un peuple", lui a valu l'affection et la reconnaissance de notre ancienne mère patrie qui a reconnu dans Fréchette l'un des plus dignes des siens.

Fréchette a été aussi le poète de la nature, de l'amitié et des affections de famille.

De même, le poète a puisé dans son coeur d'époux, de père et d'ami, quelques-uns des plus beaux accents qui aient jailli de la plume des écrivains de tous les temps et de tous les pays.

L'homme

Il avait épousé à Montréal en 1870, Mlle Emma Beaudry, fille de J.-B. Beaudry.

La vie conjugale fut heureuse et inspiratrice aussi de son oeuvre d'écrivain et de poète. Ses trois filles lui eurent sur son coeur. Jeanne, veuve d'Honoré Mercier, Louis, veuve d'Henri Béique, et Pauline veuve de Dr Handfield, devenue religieuse et maintenant en France occupée. C'est la mère d'Hélène, épouse de M. Paul Leduc.

Physiquement, c'était un bel homme, plutôt grand. Au moral, c'était une nature vive, exubérante, parfois violente, mais généreuse. Joyeux convive. En société il était l'animateur recherché. Sa hospitalité était proverbiale. Il s'intéressait vivement à la jeunesse, à ses efforts, à ses succès. C'était un vrai croyant.

Fréchette, après son mariage, avait habité rue Ontario près de Saint-Denis, puis rue Sherbrooke.

En 1907, il alla s'installer chez les Sourdes-Muettes, rue Saint-Denis. C'est au seuil de cette demeure que, dans la soirée du 30 mai 1909, il tomba frappé d'apoplexie, à l'âge de 69 ans.

Ses funérailles furent une apothéose.

Le conférencier fut remercié par M. Léopold Houllé.

L'artiste invité était M. José Delaquerrière, ténor, accompagné au piano par Mlle Jeanne d'Arc Gamache.

Cette réunion était présidée par M. Gérard Gamache.

MARDI 1^{er} AOÛT 1844

Ceux qui firent *Le Mercier* notre pays

Louis-Honoré
Fréchette
(1839-1908)

Toute la vie de ce poète fut hantée par le romantisme, mais un romantisme qu'on serait tenté d'appeler "à retardement"! Né le 16 novembre 1839, il dut, à 15 ans, quitter le foyer paternel pour aller gagner misérablement son pain dans les rues d'Ogdensburg, aux Etats-Unis. Il revint cependant au pays et poursuivit ses études aux collèges de Ste-Anne et de Nicolet, ainsi qu'aux universités Laval, McGill et Queen's. Admis à la pratique du droit pour le Bas-Canada, il ne vécut jamais de sa profession. En même temps qu'il écrivait ses premiers vers, il goûta le journalisme québécois, travailla au "Journal de Québec" puis au "Journal de Lévis". Il publia aussi son premier recueil: "Mes Loisirs", qui n'eut pas grand succès. Dépit, il secoua la poussière de ses sandales et se rendit à Chicago, eut l'occasion de comparer le journalisme canadien avec celui des Etats-Unis, écrivit un volume d'imprécations: "La Voix d'un Exilé", poussa une pointe jusqu'à la Nouvelle-Orléans, en 1871, et rebra la même année au pays des ancêtres. En 1871 et 1872, il subit coup sur coup deux échecs politiques dans le comté de Lévis, mais en 1874 il obtint un siège à la Chambre des Communes. Il y demeura quatre ans. Deux fois encore il mordit la poussière dans le champ politique auquel il tourna le dos définitivement. Après avoir sacrifié de nouveau à la fièvre journalistique, il obtint d'Honoré Mercier, en 1889, le poste de greffier du Conseil législatif qu'il conserva jusqu'à sa mort, survenue le 31 mai 1908. En 1876, il avait épousé Emma, fille de Jean-Baptiste Beaudry, de Montréal, qui lui donna trois filles.

Louis Fréchette obtint la faveur du public et reçut de nombreuses récompenses, notamment de l'Académie française ainsi que des doctorats honorifiques de Laval, McGill, Queen's. Il fut créé Compagnon de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges et membre de la Société Royale.

Un regard sur le passé

Fréchette avait été un casseur de pierre chez les Américains

(Voici le 100^e d'une série de souvenirs, concernant notre petite Histoire, que nous recueille un ancien journaliste, le lieutenant-colonel Rodolphe Girard, auteur de MARIE CALUMET, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, officier de l'Instruction publique de France. Il tire ici, aux lecteurs du PETIT JOURNAL, des souvenirs de sa carrière.)

10 Janvier 1950

Louis-Honoré Fréchette, lorsque j'ai fait sa connaissance, était âgé de 61 ans. Je débuis dans le journalisme, et il était alors pour moi un dieu littéraire, dans l'enthousiasme de ma jeunesse. Je nourrissais pour le poète national, comme on l'appelait, d'autant plus d'admiration égoïste qu'il avait encouragé de sa présence la présentation d'un de mes drames, *Madeleine de Verchères*, au théâtre National, et le *Consécrit impérial*, lever de rideau, au Monument National.

Plus tard, en 1903, sans erreur, il fit jouer lui-même, aux Nouveautés, sa *Veronica*, pièce en cinq actes, en vers, dont le succès ne fut pas au diapason de ses espérances et de sa réputation.

Quant à moi, j'ai gardé de cette œuvre, qui ne tint l'affiche que six jours — la limite à cette époque,

— un souvenir ému et reconnaissant. Le grand homme, ainsi le jugeait-on, qui comptait 64 ans à cette date, m'honora d'une façon peu banale. Avant la première, il vint, à ma vive surprise, sonner à la porte de ma demeure, et m'offrit deux billets de faveur pour assister à *Veronica*. J'en restai tout confondu.

Avec l'âge, mon opinion sur le mérite littéraire du poète et conteur devait évoluer quelque peu, mais il était, à mon sens, à l'instar de tant de mes compatriotes, le Victor Hugo et l'Alphonse Daudet du Canada français. Et, au sujet de celui-ci, était-ce par excès de mon engouement, le premier lauréat de l'Académie française ressemblait, à mes yeux, du point de vue physique, avec sa barbe en éventail, à l'auteur de la *Légende des siècles*.

Casseur de pierre

Pour l'édification de ceux qui ignorent, et ils sont très nombreux aujourd'hui, je donnerai un aperçu de la biographie de Fréchette. Né en 1829 et décédé en 1908. Son père, entrepreneur de quais, habitait le pied de la falaise de Lévis, dans le quartier de Rodow. Il perdit sa mère et une nourrice le force de quitter le foyer à l'âge de 15 ans. Il cassa de la pierre dans les rues d'Ogdensburg, aux États-Unis.

Revenu au Canada, il étudia au petit séminaire de Québec, ainsi qu'à ses collègues de Sainte-Anne et de Nicolet, au pensionnat Laval, où il suit les cours de droit.

Ce fut à 19 ans qu'il composa le *Chant de la Huronne*. Attaché au Journal de Québec, en 1851 et 1852, il publia, en 1863, *Mes Loisirs*. Il se fit inscrire au barreau en 1861, et alla chercher fortune à Chicago. C'est dans cette ville américaine qu'il écrivit la *Voix d'un exilé*.

Cinq ans plus tard, de retour au Canada, il briga les suffrages à l'Assemblée législative du Québec. Défait, il subit un nouvel échec aux Communes, mais, en 1873, il est élu pour cinq ans à Ottawa, à titre de libéral. Battu en 1878 et 1883, c'est la fin de sa carrière politique.

En 1877, il avait publié *Pélemèle*, et fixé son domicile à Montréal. Ce fut en 1880 qu'il soumit à l'Académie française les *Fleurs boréales* et les *Oiseaux de neige*, couronnés par cette institution.

Il alla à Paris en 1887, où il fit éditer la *Légende d'un peuple*, inspirée par la *Légende des siècles* de Victor Hugo. Suivirent les *Feuilles volantes* (1891) et *Originaux et détraqués* (1892). Docteur en arts des universités McGill et Queen's (1881) et de l'université de Toronto (1900). Il était docteur en lettres depuis 1888. Délégué de la Légion d'honneur, il fut créé compagnon de Saint-Michel et de Saint-Georges en 1906. Il avait épousé, en 1876, Emma, fille de Jean-Baptiste Beaudry, de Montréal; trois filles.

A sa mort, il était greffier du Conseil législatif du Québec depuis 1869. Son adjoint se nommait Campbell. Comme il arriva souvent dans d'autres sphères, Fréchette touchait les émoluments, mais c'est ce dernier qui accomplissait tout le travail. Aussi lorsque le poète disparut, sir Lomer Gouin, premier ministre, voulut nommer au poste de greffier son ami Panet, qui ne possédait ni l'expérience ni les connaissances requises pour remplir ces fonctions.

Campbell, qui s'était rendu indispensable, et dont la fortune permettait de faire ce geste, refusa de se contenter des fonctions d'adjoint et donna sa démission, en vieux renard qu'il était.

En présence de la nécessité qui s'imposait et de la pression publique générale, Gouin dut laisser pavillon et nommer Campbell à la succession de Fréchette.

Comme on vient de le lire, Fréchette s'aventura dans la politique. Qu'est-il allé faire dans cette

galère? En plus de ses déboires, ses ennemis du camp conservateur le harcélérent en tant qu'écrivain surtout.

Les ouvrages de Fréchette ne

trouvent pas la perfection, mais les coups de matraque de critiques haineux, tels que Piquetfort, montrent jusqu'où la mauvaise foi, basée sur des motifs purement personnels, peut aller. J'en sais quelque chose moi-même, par la clique, les envieux, les ratés qui ont cherché, mentant effrontément, la mort de Marie Calumet, par leurs lâches assauts en leur silence voulu.

Voici quelques extraits du tome Piquetfort. L'un des persécuteurs de Fréchette:

"M. Fréchette a publié *Mes Loisirs* en 1863. Il s'est donné beaucoup de peine à former ce volumineux, bien à tort selon moi, car son pays ni lui n'en ont été plus mal s'il n'avait pas vu le jour.

"Du reste, pas d'originalité, ni de couleur locale. Rien qui indique que l'auteur ait jamais connu les mœurs canadiennes. Ses héroïnes sont moins des Québécoises que des Parisiennes... En réalité, ses chansons sont des clichés de romances et de vers à son boile, qui traînent les rues de Paris depuis deux siècles.

"De *Mes Loisirs* à la *Voix d'un exilé* la transition ne s'explique que par les événements qui ont traversé la vie du poète. Le ton est complètement changé, quoiqu'il le talent n'ait guère grandi... Il a un crocodile sur le cou, et tant qu'il ne l'aura pas vomie, sa prose sera declamatoire et fautive, et ses vers exagérés, diffus, ampoulés, quelquefois ridicules... De la rage, de l'écume, des crachats, des moroses, des coups de poing, des coups de pied, jusqu'à épouvanement. Toujours la note aiguë, criarde, discordante, qui retentit d'un bout à l'autre.

"*Mes Loisirs* ne contiennent rien, et la *Voix d'un exilé* ne contient pas grand-chose. En vain, son vent grogne de claquer le proclama un grand poète. Il sait bien lui, qu'il ne l'est pas, et qu'il ne le sera jamais. Toute d'études solides qu'embrassent ses idées.

Que de haine, de mépris! Quant à cela, les temps n'ont pas évolué pour plusieurs aujourd'hui. Tirant le rideau, c'est trop tard.

LOUIS FRECHETTE, qu'on
a appelé — avec ou sans
raison — notre poète nation-
nal, méritait assurément de
donner son nom à une rue.
Sillery a pensé à lui. Il fut
notre premier lauréat de l'Acadé-
mie Française qui a couronné
sa "Légende d'un peuple".
Il naquit le 15 novembre
1835 à Saint-Nicolas de Lévis.
A 15 ans il composa le "Chant
de la Huronne". Alors il sui-
vait ses études au séminaire
de Québec. Il fit du journalis-
me pendant quelques années.
Il composa "La Voix d'un Exilé"
et "Mes Lobbés", après un
exil volontaire aux Etats-
Unis. Il revint au pays. Il se
lança sur l'océan hasardeux
de la politique, n'eut pas de
succès à la Législature, mais
fut élu au Parlement fédéral
pour représenter le comté de
Lévis. Après deux défections, il
fit ses adieux à la politique
et se réfugia au Parnasse.
Deux autres de ses recueils
de vers "Fleurs Boréales" et
"Les Oiseaux de Neige" furent
couronnés. Il a écrit en prose
de nombreux contes et "Ori-
ginaux et Déraqués". Il mou-
rut d'apoplexie le 31 mai 1903.
Voilà quelques-uns de nos ar-
tistes et littérateurs auxquels
Sillery a voulu rendre hom-
mage en leur dédiant des rues
et des avenues. Il convient
donc de sincèrement féliciter
le dynamique et débrouillard
maire de Sillery, M. Gérard
Guay et les échevins pour
cette louable et patriotique
initiative.

LA PRESSE
JAN 25 1958

Don d'un buste de Fréchette

L'oeuvre, exécutée par L.-P. Hébert en 1881, est remise au Château de Ramezay.

Le Château de Ramezay s'est enrichi, hier, d'une pièce d'une grande richesse artistique autant qu'historique : un buste en bronze de Louis Fréchette, oeuvre de Louis-Philippe Hébert et datant de 1881.

La présentation a été faite par Mme Maurice Corbet, Andrée Béquet, petite-fille du "poète national", à M. Louis Carrier, conservateur du musée de la rue Notre-Dame.

Mme Henri Béquet (Louise Fréchette), fille de l'homme de lettres, assistait à la cérémonie, de même que Guy Bartlett, arrière-petit-fils, qui avait reçu, pour la circonstance, une redingote bleue qui fut portée par Louis Fréchette lui-même, alors qu'il avait huit ans.

Mme Henri Béquet, à 76 ans, est la seule fille du poète, lui-même décédé en 1908, encore vivante. En parfaite santé, elle a conservé une alacrité et une verve qui donnent à sa conversation un intérêt aussi vif que soutenu.

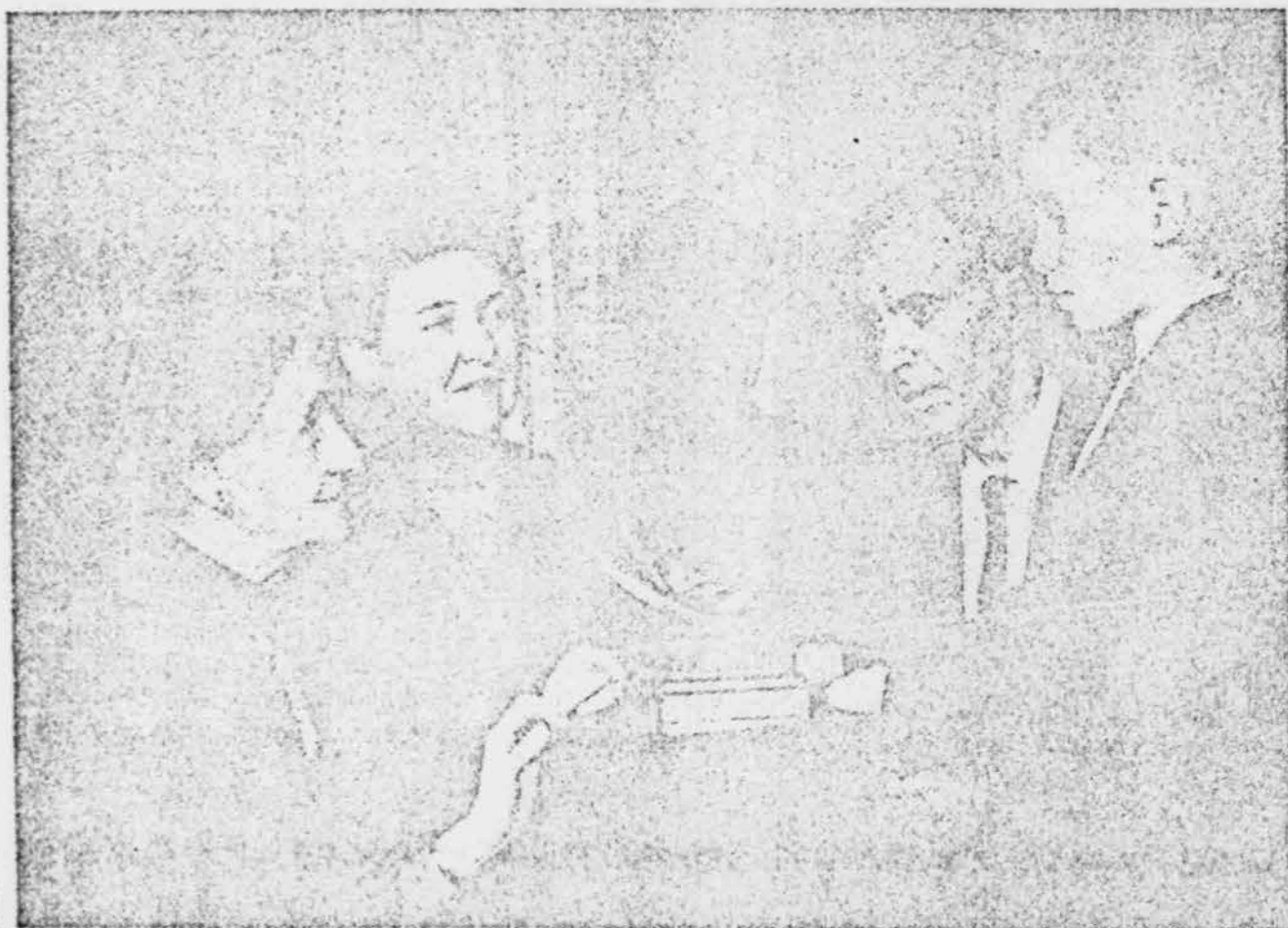
Elle nous signale d'ailleurs qu'elle a été "toujours moderne avant le temps" et "continue de l'être". Sa mémoire est excellente et elle se souvient, par exemple, de l'époque où, toute petite, sa mère l'envoyait "en pénitence" dans l'étude où son père écrivait ses poèmes, ses récits ou ses articles de journaux. Il lui fallait alors passer cinq minutes assise sur le bureau, sans mot dire, à écouter glisser la plume de son père sur le papier. Et c'était ensuite le moment où elle se faisait raconter une histoire.

"Mon père en savait beaucoup, ou plutôt il en inventait beaucoup, car il les créait pour nous avec une facilité étonnante. Il me parlait aussi d'astronomie, de poésie, de religion, etc." Mme Béquet fut plus tard secrétaire de son père pendant trois ans. De nos jours, une petite-fille du poète, Mme Paul Leduc (Hélène Fréchette) publie d'intéressants textes.

Louis Fréchette est né à Lévis en 1839 et il est mort à Montréal en 1903. Il a étudié aux universités Laval, McGill et Queen's. Reçu avocat en 1862, il s'intéressa d'abord au journalisme, exerçant cette profession à Chicago et à la Nouvelle-Orléans de 1863 à 1871. Il siégea aux Communes canadiennes de 1871 à 1878, mais fut défait à des élections subséquentes. Il fut éditeur de La PATRIE en 1884 et 1885, puis greffier du Conseil législatif de 1889 à sa mort. Il a laissé une oeuvre poétique abondante et de nombreux autres écrits. Les universités McGill, Queen's et Laval lui décernèrent des doctorats honorifiques. Il fut président de la Société Royale du Canada.

LA PRESSE, MONTREAL, SAMEDI 25 JANVIER 1958

En souvenir d'un grand poète canadien



clé LA PRESSE

M. Louis Carrier, conservateur du Château de Ramozay, a reçu, hier, de Mme M. Corbell, petite-fille du poète Louis Fréchette, un buste de celui-ci datant de 1881 et oeuvre de L.-P. Hébert. Ci-haut, Mme HENRI BEIQUE, fille de l'écrivain; Mme MAURICE CORBELL; M. CARRIER; CUY BURDETT, arrière-petit-fils de Louis Fréchette.

Poet, Author, Politician

Museum Receives Bust As Frechette Souvenir

A bronze bust of the late Louis-Honore Frechette—a prized family possession for more than 75 years—has been presented to the Chateau de Ramezay Museum by his granddaughter.

Frechette, noted French-Canadian poet, author, politician and newspaperman, died here in 1903.

The granddaughter, Mrs. Maurice Corbell, said she presented the bust so that the Museum will have

a souvenir of Frechette.

He was best known to English readers for his "Christmas in French Canada," written in 1899.

Mrs. Corbell also gave the Museum Curator Louis Carrier a silk poplin jacket with mirror buttons, worn by her grandfather when he was a child.

Mr. Carrier said the bust is a "particularly valuable acquisition," both for its value in recalling Frechette's memory as well as its authorship.

The sculptor was Louis-Philippe Hebert.

Frechette was born in Levis in 1849 and was educated at Laval University, McGill University and Queen's University.

He was called to the Bar in 1882 but rarely practised.

From 1865 to 1871, he was a newspaperman in Chicago, and for a brief time in New Orleans.

He sat in the House of Commons from 1871 to 1876 but was defeated in subsequent elections.

In 1864, he became editor of La Patrie, a post he held for one year.

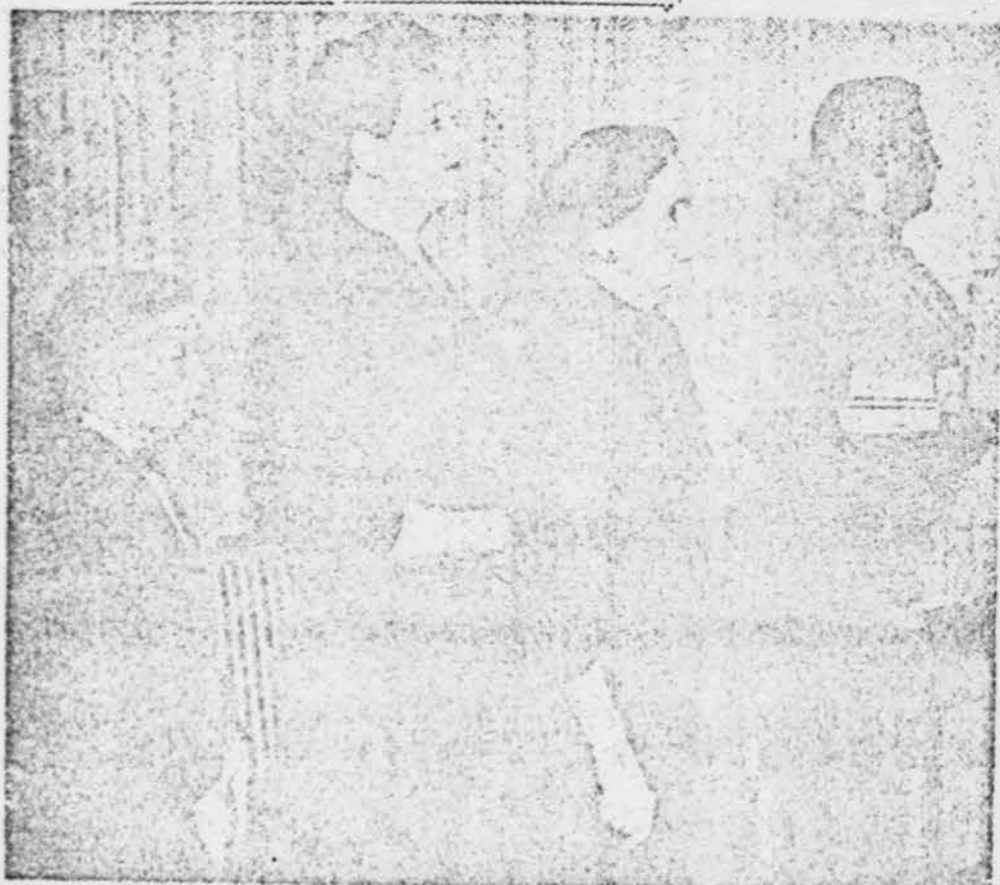
Four years later, he was appointed clerk of the Legislative Council and remained in that post until his death.

During his lifetime, he produced a score of books of poetry and prose.

He held honorary doctorates from McGill, Queen's, Toronto and Laval universities.

He was created a CMC in 1897 and was a charter member and president of the Royal Society of Canada.

His only surviving child is Mrs. Henri Beique, 78, mother of Mrs. Corbell.



FOUR GENERATIONS: A bust of the late noted French-Canadian poet Louis-Honore Frechette, presented to the Chateau de Ramezay Museum, is seen with three other generations. Left to right are Mr. Frechette's great-grandson, Guy Bardett,

eight, wearing one of the poet's childhood jackets; his granddaughter, Mrs. Maurice Corbell, who made the presentation; and Mrs. Henri Beique, daughter of Frechette.

(Gazette Photo Service)

Un poète musicien et astronome...

Il y a 50 ans mourait Fréchette

(Le 31 mai marque le 50^e anniversaire de la mort du poète Louis Fréchette. Nous avons cru intéresser nos lecteurs en publiant à cette occasion l'interview qu'accordait il y a quelques années à notre collaborateur, André de la Chevrotière, Mme Honoré Mercier, fille de Louis Fréchette et bru de ce fameux premier ministre de notre province que fut Honoré Mercier. Ajoutons que Mme Mercier est décédée à Montréal il y a deux ans.)

(Par André de la Chevrotière)

LE PETIT JOURNAL, 1^{er} JUIN 1938

"Quand mes parents vinrent demeurer à Montréal, commençait donc Mme Honoré Mercier, ils s'installèrent dans cette partie de la rue Ontario (près de la rue Saint-Denis) que l'on surnommait à cette époque non pas 'côte de la rue Saint-Denis' mais bien 'Côte-à-Baron'. Savez-vous qui est venu demeurer voisin de nous? Nul autre que le futur premier ministre Honoré Mercier. De sorte que dès l'âge de 3 ans, j'ai connu son fils Honoré qui devait devenir l'incomparable et idéal compagnon de ma vie."

Et Mme Mercier de continuer:

"La plupart des gens ignorent aussi que Louis Fréchette a fait à la fois, comme diversion à la littérature, de la musique et de l'astronomie. Mon père aimait beaucoup la chanson. Il en a composé un grand nombre, dont 'Jadis la France sur nos bords'. Les romances, ces petites chansons tendres et douces, avaient sa préférence. Lavallée et Lavigne en ont harmonisé plusieurs. Mon père jouait d'ailleurs lui-même le piano et s'il n'était pas compositeur, il lui est souvent arrivé de fournir le thème musical des harmonisations..."

—Et l'auteur des "Fleurs boréales" interrogeait les astres?

—Souvent il contemplait le ciel le soir. Il allait jusqu'à nous emmener tous sur la galerie pour nous donner des leçons d'astronomie. Il était en correspondance avec Camille Flammarion, le grand vulgarisateur de cette science à l'époque.

La mention du nom de Flammarion avait ici conduit Mme Mercier à évoquer le voyage en France qu'elle avait fait à 14 ans en compagnie de son père (Louis Fréchette), de sa mère et de sa sœur Louise (Mme Bélique) — la bru de feu le sénateur Bélique.

Lors d'un voyage précédent, Louis Fréchette avait vu ses ouvrages couronnés par l'Académie et avait gagné le prix Montyon. Il était le premier Canadien à recevoir ces honneurs. Fréchette avait profité de l'occasion pour rendre visite à Victor Hugo, le dieu de la poésie française à cette époque. Enfin il s'était créé des relations nombreuses et distinguées au lendemain de la publication de la "Légende d'un peuple".

"Nous avons connu là-bas, disait Mme Mercier, le sculpteur Rodin, les frères Lumière, inventeurs du cinéma. Nous avons même assisté dans la cave du "Café de la Paix" au premier film tourné par eux. Nous avons aussi connu le poète François Coppée, l'actrice Sarah Bernard, l'acteur Coquelin et combien d'autres..."

—Vous devez avoir entre les mains beaucoup de lettres ou de souvenirs des personnages qui sont entrés en contact avec votre père?

—Un bon nombre... J'ai deux lettres de Victor Hugo, plusieurs de François Coppée, d'autres de Jules Claretie. J'ai aussi un portrait de Lamartine autographié... Louis Fréchette, selon Mme

Mercier, passait la plus grande partie de sa journée dans son cabinet de travail très vaste et rempli de livres. Il lisait, écrivait et veillait à ses affaires. Quant il avait terminé un chapitre de ses "Contes de Noël" ou de ses "Originaux et détraqués", il appelait la famille dans son bureau et lui lisait des extraits...

Louis Fréchette recevait deux sortes de visiteurs: les hommes de lettres et les politiques. L'École littéraire de Montréal, qui a tenu ses réunions dans la "Mansarde" de Louvigny de Montigny, côte Saint-Denis, puis au Château de Ramezay, l'avait élu à la présidence. Et c'est ainsi que tous les huit ou quinze jours, Fréchette put réunir un bon groupe de jeunes littérateurs de l'époque, dont Madeleine Huguenin, E.-Z. Massicotte, Jean Charbonneau, Charles Gill, Albert Ferland, Louvigny de Montigny, Emile Nelligan.



LOUIS FRECHETTE

...il mourut il y a 50 ans!

Et les politiques? Ils ont défilé très nombreux chez lui. Vers 1890, le premier ministre Honoré Mercier avait nommé Fréchette greffier du Conseil Législatif. Et il fallait le voir, à la veille des sessions, préparer ses malles. On eût dit un collégien partant en vacances... Fréchette aimait l'atmosphère de la vieille capitale où il comptait de nombreux amis comme les Langelier, les Lemieux, les Pouliot et autres...

Ajoutons que Fréchette se maria à Mlle Emma Beaudry qui lui donna une fille, Jeanne, née le 7 août 1879 à Lévis. Il eut aussi l'honneur, pendant cinq ans, de représenter le comté et la ville de Lévis au parlement fédéral.

G—ARTS, LETTERS AND EDUCATION

- 9 Delapierre, Octave, 1875. 4 pages.
Letter to Octave Delapierre, secretary of the Belgian legation, London, from Sir Daniel Wilson outlining his literary activities and deprecating the scarcity of sources for research in Canada.
- 10 Dougall Papers, 1831-1951. 2 feet, 2 inches.
John Dougall (1808-1886) was born at Paisley, Scotland, and came to Canada as a commercial traveller in 1826. His interest in temperance reform led him to accept the editorship of the *Canadian Temperance Advocates* in 1835. He founded the *Montreal Witness* in 1846, first as a weekly, and then, in 1860, as a daily newspaper. It appealed to strict religious and temperance sentiment. In 1871 Dougall founded a similar paper in New York, the *Daily Witness*, but this gave way in 1878 to the *Weekly Witness*. John Dougall died suddenly in August, 1886, at Flushing, Long Island, New York. His son, James Duncan, then became president of the Witness and Sabbath Reading Company of New York which continued to publish until 1920. Another son, John Redpath, published the *Montreal Witness*. In addition to his newspaper interests J. R. Dougall also operated the Canadian Oliver Typewriter Company and the Canadian Linotype Company. J. R. Dougall was in turn succeeded as publisher of the *Montreal Witness* by his nephew Frederick Eugene Dougall. The Dougall Papers were presented in 1954 by Mrs. Temple, a daughter of Frederick Eugene Dougall.
- Correspondence, 1861-1951.* (Vols. 1-4) 1 foot, 5 inches.
Correspondence of John Dougall, his sons John and James, and his grandson Frederick Eugene Dougall. Many of the letters are to and from members of the family and relate to the financial problems and difficulties encountered by the *Montreal Witness* and the New York Witness and Sabbath Reading Company. Some of the correspondence, however, is indicative of the moral and social ideas held by the family which supported educational, welfare and religious institutions. The papers also contain correspondence relating to the affairs of "The Canadian Oliver Typewriter Company" and "The Canadian Linotype Company".
- Biography of Lily Dougall by M. S. Earp.* (Vol. 5) 4½ inches.
Selected letters of the novelist Lily Dougall (1858-1923) several of which are to her elder brother John. Also included are biographical notes on Lily Dougall written by M. S. Earp.
- Miscellaneous.* (Vol. 6) 4½ inches.
Accounts, legal agreements, and memoranda relating to the operation of the businesses in which the Dougalls were involved; poems; diplomas; and illuminated addresses.
- 11 École de médecine et de chirurgie de Montréal, 1881. ½ inch.
Copie d'une requête envoyée le 11 août 1881 par les avocats de l'École de médecine et de chirurgie de Montréal au secrétaire d'État demandant le désaveu de la loi passée par la législature de Québec intitulée: Acte concernant l'Université Laval et la multiplication de ses chaires d'enseignement.
- 12 Elkhorn Breeze, 1887. 6 pages.
Copy of the *Elkhorn Breeze*, 3 February, 1887. The newspaper, which was handwritten and reproduced by a duplicating process, was published every Thursday at Elkhorn, Northwest Territory.
- 13 Fréchette, Louis-Honoré, 1870-1908. 5 pieds.
L.-H. Fréchette (1839-1908), poète, journaliste et homme politique, naquit à Lévis, et fut admis au barreau en 1862. Il fit du journalisme à Chicago de 1865 à 1871 puis retourna à Québec. Candidat défait en 1871 et 1872, il fut élu député à la Chambre des communes en 1874. Il fut rédacteur à la *Patrie* de 1884 à 1885 et fut nommé greffier du Conseil législatif en 1889. En littérature Fréchette pratiqua tous les genres, mais surtout la poésie. Il publia ses premières œuvres en 1858. Ses poésies lui valurent un prix de l'Académie française en 1880 et encore en 1887. Il devint président de la Société royale du Canada en 1900. Les papiers Fréchette sont le don de Mlle Jeanne Mercier, petite-fille de Louis-H. Fréchette, 1956.

PUBLIC ARCHIVES OF
CANADA

MANUSCRIPT DIVISION
PRELIMINARY INVENTORY

MANUSCRIPT GROUP 29
NINETEENTH CENTURY

POST-CONFEDERATION MANUSCRIPTS, 1867-1900

1962

B. Fréchette.

Prosaïques et poètes du Canada français

Fréchette donna enfin un rang à notre poésie

par Alain Grandbois,
de l'Académie
canadienne-française

Louis Fréchette ne fut certainement pas un poète de génie, mais il fut un excellent poète, et c'est déjà beaucoup. En outre, il a été le premier écrivain, au Canada français, à justifier l'existence de la poésie, à lui donner enfin un rang, à lui accorder un rôle qui ne tenait pas uniquement des cours de justice, de la maison de santé, ou de l'asile de nuit.

Louis Fréchette était un garçon vigoureux de corps et d'esprit. Sa vocation poétique s'était révélée dès le collège. Et dès le collège, il reçut le coup de foudre de Victor Hugo. Il l'admira d'une façon si complète, si absolue, que l'on peut affirmer sans crainte d'erreur que son art eût profité davantage d'une moins stricte obédience. Car non seulement Fréchette, par un mimétisme certainement inconscient, s'inspirait du grand Romantique, mais il le suivait de si près (sans le cacher d'ailleurs, ce qui est à son crédit), qu'après la *Légende des siècles* il écrivit la *Légende d'un peuple*.

Son chef-d'oeuvre

Ce livre, à notre avis, est le meilleur ouvrage de Fréchette, et

renferme des poèmes d'une évidente beauté lyrique. Louis Fréchette est un poète authentique, et, chance inouïe, de son vivant même il fut reconnu comme tel. Il fut longtemps l'enfant gâté d'une gloire locale, certes, mais cependant flatteuse et méritée.

Oeuvre variée

Son oeuvre littéraire est assez nombreuse. Il écrivit des contes, des nouvelles, et fit représenter sur la scène deux drames qui n'eurent pas le succès qu'il en attendait. Il fonda des journaux, s'occupa aussi de politique et, après quelques défaites, fut élu à la Chambre des communes d'Ottawa, fut battu après un terme de quatre ans, puis revint à ses travaux de littérature. Il publia alors son plus mauvais recueil de vers, *Fleurs boréales et oiseaux de neige*, qui lui valut naturellement un prix de l'Académie française.

Il mourut en 1908, à l'âge de soixante-neuf ans, un peu désabusé, un peu meurtri. Ses échecs au théâtre et dans la politique l'avaient rendu mélancolique. La gloire est une adorable courtisane qui n'a point fait nécessairement voeu de fidélité.

Louis Fréchette avait 12 ans de moins que son contemporain Octave Crémazie, mais il lui survécut 29 ans et connut une existence moins malheureuse. Cela

explique sans doute certaines différences dans la qualité et la quantité de leurs oeuvres.

Voici un poème de Fréchette, *Jolliet ou la Découverte du Mississippi* :

Le grand fleuve dormait
[couché dans la savane,
Dans les lointains brumeux
[passaient en caravane
De farouches troupeaux d'élan
[et de bisons.
Drapé dans les rayons de
[l'aube matinale,
Le désert déployait sa
[splendeur virgine
Sur d'insondables horizons.
Juin brillait ! Sur les eaux,
[dans l'herbe des pelouses,
Sur les sommets, au fond des
[profondeurs jalouses,
L'été fécond chantait ses
[sauvages amours.
Du sud à l'aquilon, du couchant
[à l'aurore
Toute l'immensité semblait
[garder encor
La majesté des premiers jours.
L'inconnu trônait là dans sa
[grandeur première.
Splendide, et tacheté d'ombres
[et de lumière,
Comme un reptile immense au
[soleil engourdi,
Le vieux Meschacébé, vierge
[encore de servage,
Déployait ses anneaux de
[rivage en rivage
Jusques aux golfes du midi.
Le voyez-vous, là-bas, debout
[comme un prophète,
L'oeil tout illuminé d'audace
[satisfaite,
La main tendue au loin vers
[l'Occident bronzé,
Prendre possession de ce
[domaine immense
Au nom du Dieu vivant, au
[nom du roi de France,
Et du monde civilisé !
A son aspect, du sein des
[flottantes ramures,
Montait comme un concert de
[chants et de murmures ;
Des vols d'oiseaux marins
[s'élevaient des roseaux,
Et, pour montrer la route à la
[pirogue frêle,
S'enfuyaient en avant, trainant
[leur ombre grêle.
Dans le pli lumineux des eaux.
Et, pendant qu'il allait voguant
[à la dérive,
On aurait dit qu'au loin les
[l'arbre de la rive,
En arceaux parfumés penchés
[sur son chemin,
Saluaient le héros dont
[l'énergique audace
Venait d'inscrire encor le
[nom de notre race.
Au faste de l'esprit humain !
Echarpe de Titan sur le globe
[enroulée,
Le grand fleuve épanchait sa
[nappe immaculée,
Des régions de l'Ourse aux
[plages d'Orion,
Baignant la steppe stérile et
[les bosquets d'orange,
Et mariant ainsi dans un
[hymen étrange
L'équateur au septentrion.
Fier de sa liberté, fier de ses
[flots sans nombre,



LOUIS FRÉCHETTE

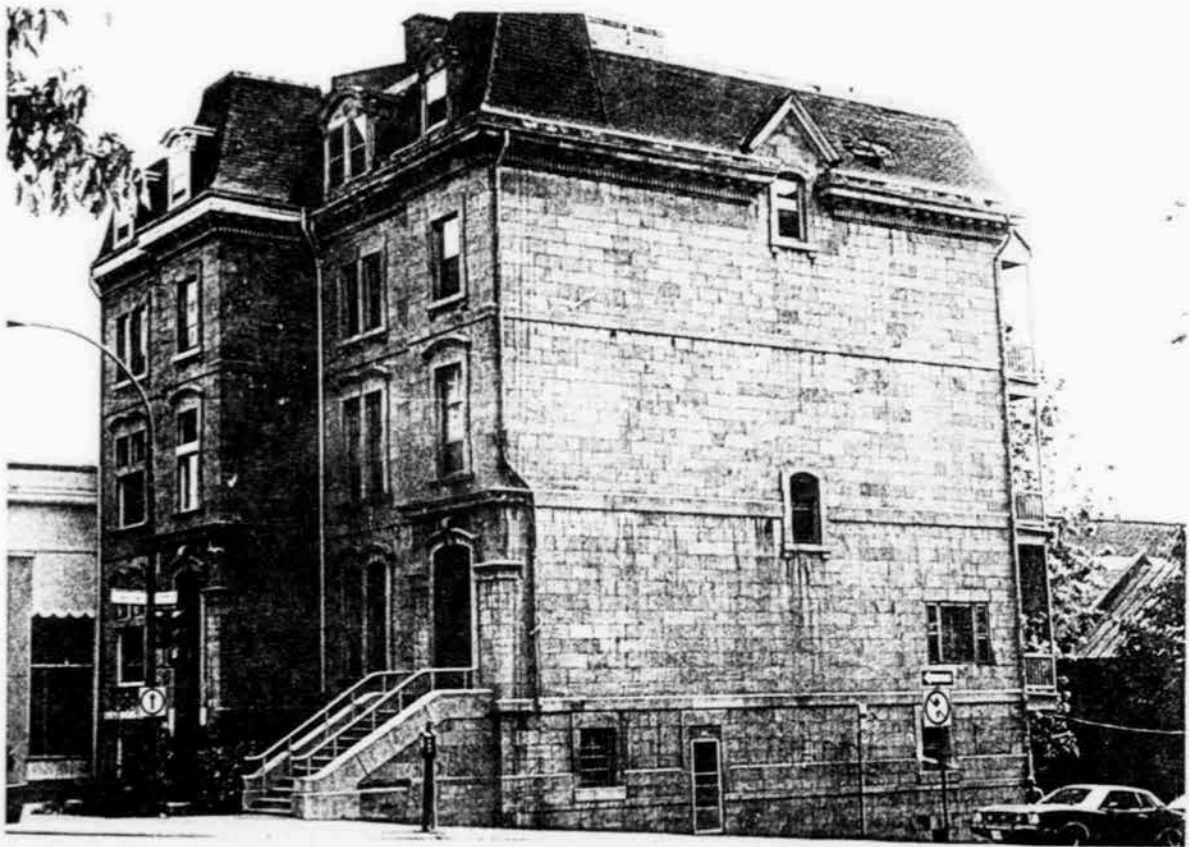
Il admira Victor Hugo d'une façon si complète que l'auteur de la *"Légende d'un peuple"* ressembla quelque peu physiquement à l'auteur de la *"Légende des siècles"*...

Fier des bois ténébreux qui lui
[versent leur ombre,
Le Roi-des-eaux n'avait encore,
[en aucun lieu
Où l'avait promené sa course
[vagabonde,
Déposé le tribut de sa vague
[profonde
Que devant le soleil de Dieu,
Jolliet ! Jolliet ! Quel spectacle
[féerique
Dut frapper ton regard, quand
[ta nef historique
Bondit sur les flots d'or du
[grand fleuve inconnu !
Quel sourire d'orgueil dut
[effleurer ta lèvre !
Quel éclair triomphant, à cet
[instant de fièvre !
Dut resplendir sur ton front nu !



OCTAVE CRÉMAZIE

Lorsque nous avons publié, voilà deux semaines, l'article d'Alain Grandbois sur ce poète, libraire banqueroutier et exilé malheureux, c'est la vignette de Fréchette que nous avons passée par erreur. Voici donc la vraie physionomie de Crémazie.



Maison de Louis Fréchette & voisine
300 à 306 Sherbrooke E
coin Sanguinet

CUM - Planification
Film #47
Juillet 1975

LES MAISONS DE LOUIS FRÉCHETTE MONUMENTS HISTORIQUES

QUEBEC — Le ministère des Affaires culturelles a annoncé qu'il a reconnu monuments historiques deux maisons où vécut Louis Fréchette: sa maison natale située au 229, rue Saint-Laurent, à Lévis, et sa résidence du 306 est, rue Sherbrooke, à Montréal, où il habita durant les quinze dernières années de sa vie.

Louis Honoré Fréchette, avocat, politicien et poète est né à Lévis en 1839 et il est décédé à Montréal soixante-neuf ans plus tard. C'est surtout comme écrivain qu'il est devenu célèbre. La littérature d'ailleurs le passionna plus que le droit et la politique.

Le souvenir de Louis Honoré Fréchette est conservé à Lévis et à Montréal au moyen de plaques commémoratives fixées sur les maisons qu'il habita. Ces résidences ont une valeur historique presque égale, l'une étant la maison où Louis Fréchette passa les premières années de sa vie et puisa l'inspiration poétique pour certaines de ses oeuvres; l'autre est celle où il vécut de 1892 à 1907.

Au point architectural et ambiant, ces demeures possèdent cependant des qualités différentes: la maison de Lévis, assez banale, garde son cachet vieillot et un bel environnement naturel.

Poet's houses gain tribute

Two houses that played a part in the life of Quebec poet Louis Honoré Frechette have been declared historic sites by the cultural affairs department.

The house in Levis where he was born in 1839 and his Montreal home at 306 Sherbrooke St. E. are to be preserved as memorials.

Frechette is best known for his writings, which interested him more than his careers as a lawyer and a politician.

He became the first Canadian laureat of l'Académie Française in 1880 for his *Fleurs Boréales* and *Oiseaux de Neige. La Légende d'un Peuple*, published in 1889, made him a nationally recognized poet.

The Levis residence, where he spent his childhood, is reputed to have given him inspiration for many of his poems.

The Montreal home, where he lived from 1892 to 1908 when he died, was where he composed many of his later works.

Since December, 1966, the Sherbrooke Street house has been the property of La Congrégation des Pieuses Disciples du Divin Maître. The Levis home has belonged to L. Hoir Inc. since 1957.

As historic sites, the houses remain in the possession of the present owners for their use, but they cannot be torn down or altered without government permission.

Louis Fréchette, notre seul « poète national », aurait eu 150 ans cette semaine

Bernard Racine
de la Presse canadienne

QUÉBEC — Louis-Honoré Fréchette, le seul poète québécois qui ait été proclamé « poète national », aurait eu 150 ans mercredi.

Le futur poète est né du mariage de Louis-Marthe Fréchette, entrepreneur de quais, et de Marguerite Martineau, à Lévis, où la maison familiale existe toujours, au 229, rue Saint-Laurent, près du pont de Québec. Il est né durant la crise politique qui a suivi l'insurrection des Patriotes, alors que la popularité de Papi-neau atteint son sommet même s'il est en fuite. La population sans défense s'est réfugiée dans un nationalisme silencieux mais ardent. Les jeunes Fréchette sont élevés dans cette atmosphère qui marquera leur vie.

Il publie son premier poème, « À un jeune poète », en 1859, alors qu'il est étudiant au séminaire de Nicolet. L'année suivante, il entreprend ses études de droit à l'université Laval. Il habite une mansarde, rue du Palais à Québec, et, avec Pamphile LeMay, Arthur-Basile Routhier et quelques autres, il est un auditeur assidu des causeries littéraires qui se tiennent dans l'arrière boutique de la librairie d'Octave Crémazie. Pour arrondir ses fins de mois, il collabore à un journal de Québec. Les nombreux journaux qu'il a fondés et ses innombrables collaborations ont fait de lui un réel journaliste.

À son admission au Barreau, en 1864, il ouvre une étude à Lévis. Les affaires sont tranquilles et, au cours des deux années suivantes, avec un de ses frères, il fonde successivement deux journaux qui ne survivent pas. Il publie son premier recueil de poèmes, *Mes loisirs*, en 1865 et s'en va, l'année suivante, chercher du travail aux États-Unis. Avec un autre de ses frères, il y fonde un journal, éphémère aussi. Il accepte alors le poste de secrétaire du département des Terres de l'État d'Illinois. Il commence à écrire *La Voix d'un exilé*.

Il revient au Québec en 1871, en tant que correspondant d'un journal américain. La même année, il accepte d'être candidat libéral aux élections générales du Canada, alors qu'il connaît la première de ses nombreuses défaites électorales. Il subira un autre échec avant de réussir



PHOTO PC

Le lauréat Louis Fréchette au sommet de sa gloire.

à se faire élire député de Lévis, en 1874.

Il se détourne de la politique après sa défaite de 1878. Il faut, a déclaré un de ses biographes, se féliciter de cette défaite, qui l'a orienté vers la poésie. « Il y chercha des consolations et y trouva des succès retentissants », a écrit Fernand Rinfret.

Fréchette, en 1876, épouse la fille de Jean-Baptiste Beaudry, un des fondateurs de la Banque Jacques-Cartier, ancêtre de la Banque provinciale. Sa femme est à l'aise de sorte que Fréchette peut maintenant consacrer plus de temps à la poésie. Il publie aussi des pièces dramatiques et deux recueils de poésie : *Les Fleurs boréales* et *Les Oiseaux de neige*, qui sont couronnés par l'Académie française en 1880.

Premier écrivain québécois qui ait réussi à gagner de l'argent avec ses écrits, Fréchette devient alors le premier écrivain canadien à être couronné par l'Académie française. L'événement a fait beaucoup de bruit dans les journaux aussi bien du Québec que de Paris. Il acquiert une stature nationale et on le proclame « poète national ».

Ce qui ne l'empêche pas d'être de nouveau battu aux élections de 1882. Ce sera sa dernière tentative électorale. Il entre la même année à la Société royale du Canada dont il deviendra président en 1900.

En 1886, pour services rendus au Parti libéral, le premier ministre Ho-

noré Mercier, qui a épousé une de ses filles, le nomme greffier du Conseil législatif. Son recueil de poèmes *Feuilles volantes*, publié en 1891, n'ayant pas connu le succès habituel, le poète se tourne vers la rédaction de ses mémoires et de contes.

Son premier recueil de contes, *Originaux et détraqués*, est publié en 1892 et connaît un grand succès. La même année, il s'installe au numéro 408 de la rue Sherbrooke ouest, à Montréal. La maison existe toujours et porte une plaque commémorative.

Il lance, vers la fin du siècle, une campagne de souscription populaire en vue de l'érection d'un monument à Octave Crémazie. Il se consacre à cette cause durant plusieurs années, alors qu'il se promène d'un bout à l'autre de la province en prononçant des conférences. Il atteint son but et le monument est dévoilé le 24 juin 1906, devant une trentaine de milliers de personnes massées au square Saint-Louis, à Montréal.

Atteint de rhumatisme, il s'en va, en 1907, habiter avec sa femme à l'Institut des sourdes-muettes de Montréal. C'est à la porte de cette institution, où il avait un petit appartement, qu'il s'affaisse, le soir du 30 mai 1908, en rentrant chez lui en compagnie de sa femme. Il meurt quelques heures plus tard, âgé de 68 ans.

Le Devoir, vendredi 17 novembre 1989

La maison Louis-Fréchette



**GUY
PINARD**

Il existe deux bonnes raisons pour classer, reconnaître ou citer un édifice comme « monument historique ». La première, et la plus évidente faut-il le préciser, c'est évidemment la valeur intrinsèque du bâtiment au plan architectural. C'est l'argument qui prévaut le plus souvent, surtout si le style ou la vocation de l'édifice en font un objet rare en terme patrimonial. La deuxième, c'est la valeur « historique » du bâtiment, due à la présence à l'intérieur de ces vieux murs d'un homme qui a joué un rôle important dans l'histoire du pays.

Dans le cas de la maison Louis-Fréchette, située rue Sherbrooke Est, la deuxième raison a prévalu car, comme le soulignait le professeur Lazlo Demeter, de l'Université de Montréal, dans son rapport d'évaluation de 1973, « l'étude de ce bâtiment repose beaucoup plus sur le fait qu'il servit de logement au poète et écrivain Louis Fréchette que sur sa valeur architecturale intrinsèque ».

Il ne faudrait pas croire pour autant que la maison Louis-Fréchette n'a aucune valeur au plan architectural. Bien au contraire, surtout quand on la considère dans l'ensemble de résidences qui longent le côté sud de la rue Sherbrooke, entre les rues Sanguinet et Saint-Denis. On a déjà vu pire, mais on a déjà vu mieux, et c'est sans doute ce qui, le 20 octobre 1976, a incité le ministère des Affaires culturelles à « reconnaître » plutôt qu'à « classer » cette maison comme monument historique.

Louis Fréchette

De l'avis de plusieurs, Louis Fréchette compte parmi les poètes les plus importants de l'histoire du Canada dans son ensemble et du Québec en particulier.

Louis Honoré Fréchette naquit le 16 novembre 1839 à proximité des chantiers de Lévis, plus précisément à Pointe-Lévy, nom qu'on donnait à la région englobant particulièrement le territoire connu actuellement sous le nom de Lévis. Il était le fils de Louis Fréchette et de Marguerite Martineau, tous deux originaires de Saint-Nicolas, un petit village situé en amont de Lévis, sur la rive sud du Saint-Laurent.

Fréchette fit ses études classiques au petit séminaire de Québec, au collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière et au séminaire de Nicolet, avant d'entreprendre ses études de droit à l'Université Laval à l'automne de 1860. Il fut reçu au Barreau du Québec après sa cléricature chez M^r François Lemieux.

De 1866 à 1871, Fréchette s'exila à Chicago, où vivait son frère Achille, et obtint un emploi auprès de la société Illinois Central Railroad.

En 1871, Fréchette revint à Lévis pour entreprendre une carrière qui allia les lettres à la politique, avec une nette préférence pour les premières. Il fut successivement député de Lévis à la Chambre des Communes (1874-78), éditeur du journal *La Patrie* de Montréal (1884-1885), et greffier du Conseil législatif du Québec de 1889 à sa mort survenue à Montréal le 31 mai 1908.

Fréchette épousa en 1876 Marie Emma Zaide Beaudry, fille de Jean-Baptiste, un riche marchand montréalais, et nièce de Jean-Louis, qui fut maire de Montréal. Les Fréchette eurent trois filles qui leur donnerent 15 petits-enfants. Jeanne maria en 1903 l'avocat Honoré Mercier, fils de l'ex-premier ministre du Québec du même nom, qui fut conseiller municipal, député et même ministre sous les gouvernements de Lomer Gouin. Le couple eut dix enfants, cinq garçons et cinq filles. Louise épousa en 1927 l'avocat Henri A. Béique, fils du sénateur Frédéric L. Béique, et confrère de bureau d'Honoré Mercier. Le couple eut quatre enfants, un garçon et trois filles. Pauline épousa Joseph Azarie Handfield, et ils n'eurent qu'un seul enfant, Hélène, mariée à Paul Leduc, de Radio-Canada.

Docteur *honoris causa* de quatre universités canadiennes, président de la Société royale du Canada (1900-1901), Fréchette fut honoré par l'Angleterre et surtout la France, puisque l'Académie Française lui décerna le prix Montyon, attribué à « un ouvrage — Pêle-mêle — d'un caractère élevé et moral » pour commémorer la mémoire de l'économiste français Jean-Baptiste Antoine Robert Auger, baron de Montyon (1773-1820).

Le terrain

La maison Louis-Fréchette a été construite sur le lot 746-8 du quartier Saint-Louis de la division d'enregistrement de Montréal. Emma Beaudry en avait hérité de son père Hercule Jean-Baptiste Beaudry, mais à la condition expresse (stipulée dans le testament du 16 avril 1863), qu'elle fasse don de tous ses biens à ses descendants.

À la mort d'Emma, survenue le 8 novembre 1922, ses trois filles, Jeanne, Louise et Pauline héritèrent de la propriété du 306, rue Sherbrooke Est (ex-408, rue Sherbrooke). Pauline, qui était déjà veuve, décéda *ab intestat* le 5 janvier 1943, si bien que Hélène Handfield, unique héritière légale, hérita du tiers de cette propriété. Mais quand Jeanne et Louise vendirent l'immobilier à Elisa Dufour, épouse séparée de corps et de biens de Jean Tremblay, devant le notaire Edouard Biron, le 19 septembre 1946, Hélène avait déjà cédé ses droits sur le tiers de la propriété à ses deux tantes.

Les propriétaires suivants furent F. Alié (17 novembre 1955) et la Congrégation des pieuses disciples du Divin Maître (23 décembre 1966), une communauté religieuse contemplative qu'il aurait fondée, selon Luc Noppen, historien en architecture. Cette communauté a complètement modifié l'intérieur de la maison pour y aménager le Centre d'apostolat liturgique, de sorte qu'il ne reste rien de l'époque de Louis Honoré Fréchette à l'intérieur.

La maison

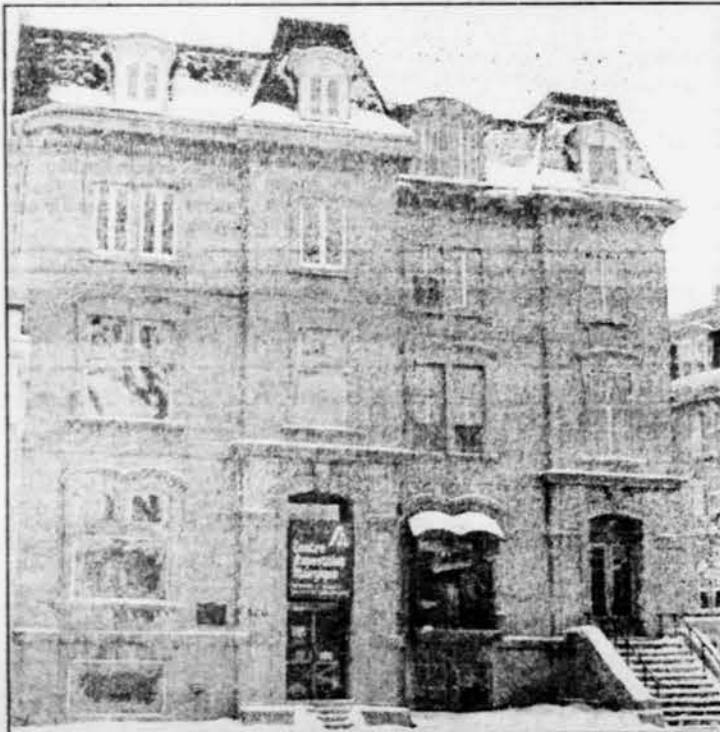
La maison Louis-Fréchette fait partie d'un ensemble de deux maisons de même genre situé à l'angle sud-est des rues Sherbrooke et Sanguinet, la maison Louis Fréchette étant en ressaut de 9 pieds par rapport à la maison du coin. Les deux maisons forment un angle de 13 degrés par rapport à la ligne médiane de la rue.

La maison du coin mesure 28,9 pieds de largeur sur 51,5 de profondeur. Sa hauteur moyenne (la dénivellation est importante en bordure de la rue San-

guinet) est d'environ 50 pieds au-dessus du niveau de la rue. Chaque maison comprend un sous-sol, un rez-de-chaussée et trois étages, y compris celui qui se trouve à la hauteur de la fausse mansarde.

L'architecte dont on ne connaît pas le nom a choisi le style Second Empire, celui que Jean-Zéphyrin Resther a privilégié pour le collège Mont-Saint-Louis, situé tout juste à l'ouest et construit en 1887 et 1888. Il est possible que Resther ait influencé l'architecte de la maison, mais si tel était le cas, celle-ci serait postérieure au collège, et donc n'aurait pas été construite vers 1880 comme on l'a laissé entendre. Dans les « Lovell » de l'époque, on retrouve sa trace pour la première fois dans le Lovell de 1891-1892, alors qu'elle est habitée par un certain T. Wilson, de la société Wilson & Green. Le nom de Fréchette apparaît pour la première fois au 408 (actuel 306) dans le « Lovell » de 1892-1893.

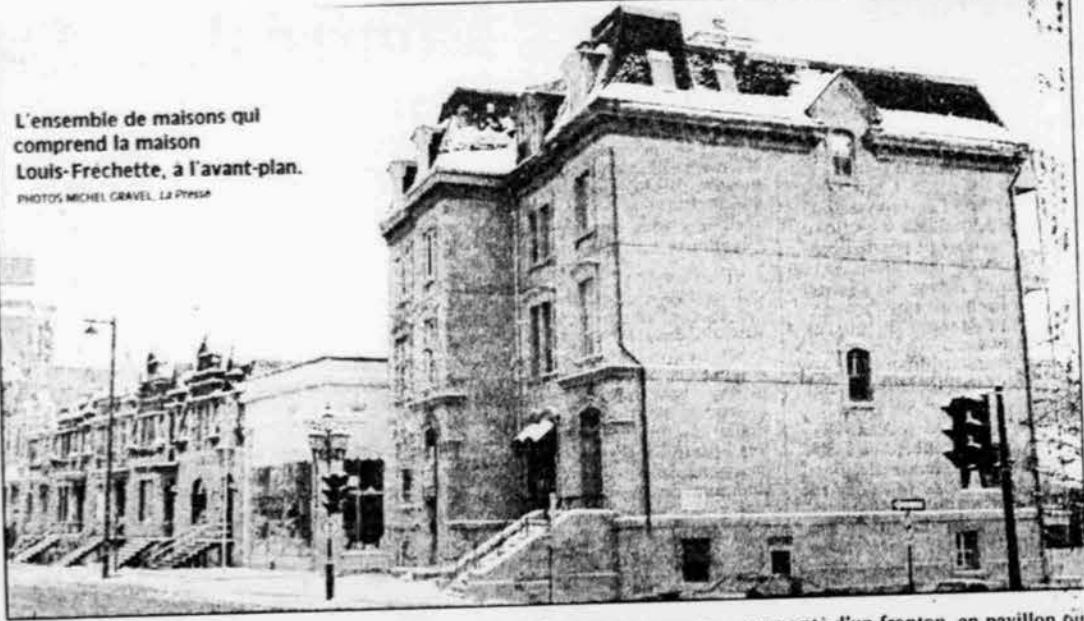
Les murs de la maison sont habillés de calcaire gris bouchardé gros, la pierre de taille étant réservée pour l'encadrement des ouvertures et les bandeaux qui démarquent nettement chacun des étages. La toiture mansardée est recouverte de bardeaux d'asphalte, et elle est séparée de la pierre par une corniche à modillons en bois qui surplombe un bandeau de denticules.



La maison Louis-Fréchette se trouve à gauche de cet élément de deux résidences.

L'ensemble de maisons qui comprend la maison Louis-Frèchette, à l'avant-plan.

PHOTOS MICHEL GRAVEL, LA PRESSE



Chacune des maisons propose une ordonnance similaire, à quelques différences près. La travée de droite forme un avant-corps en ressaut d'un pied dans lequel s'inscrit l'entrée principale du rez-de-chaussée surélevé, au sommet d'un escalier qui se trouve à 14,5 pieds de l'avant-corps (cet escalier est disparu dans le cas de la maison de Frèchette). Un arc surbaissé en pierre, avec clef de voûte ornementale en forme de volute, surmonte la porte. Un toit en pavillon tronqué percé d'une lucarne sous un fronton à arc surbaissé, et dont le tympan est orné d'un cercle coiffe l'édifice.

La travée de gauche comprend un fenêtrage geminé à chaque étage. L'encadrement des fenêtres est en pierre, tout comme les meneaux. Au rez-de-chaussée et au premier étage, les fenêtres sont surmontées d'une pierre moulurée en forme d'arc surbaissé geminé. Au deuxième étage, c'est un linteau en forme de fronton qui surmonte les fenêtres. La lucarne est semblable à celle de la travée de droite, mais dans le cas du 300, rue Sherbrooke Est, elle est geminée. Soulignons que le fenêtrage a été « modernisé », mais avec peu de respect pour l'ordonnance architecturale des deux maisons.

Le mur ouest propose deux fenêtres à arc surbaissé placées à mi-étage. Celle du haut interrompt la corniche et est surmontée d'un fronton à base interrompue. La grande fenêtre rectangulaire du rez-de-chaussée n'est sûrement pas d'époque. En revanche, les deux fenêtres rectangulaires et la porte qui s'ouvre sur le sous-sol sont de même facture qu'en façade. L'arrière de la maison est sans intérêt, sauf pour les grandes galeries en bois pleine largeur. On peut aussi voir que l'arrière de la maison de Louis Frèchette a été littéralement mutilé au plan architectural. Le garage en moellons coiffe d'un toit à pignon de 26 pieds de largeur sur 59 de profondeur appartient à la propriété voisine.

Les autres maisons

L'ensemble des autres maisons qui prolongent la perspective jusqu'à la rue Saint-Denis s'avère fort intéressant. D'ouest en est, on remarque d'abord au 312, l'affreux bâtiment moderne d'un étage, qui flanque la maison Louis-Frèchette, et qui est la propriété de la même communauté. Le mur coupe-feu de la maison Frèchette permet de croire que cet édifice a remplacé une résidence de même gabarit que la maison Frèchette. Cet immeuble et les maisons suivantes proposent une façade parallèle à la ligne médiane de la rue Sherbrooke.

Plus à l'est, du 318 au 344, suit un élément de cinq maisons de même style, avec sous-sol exhaussé, rez-de-chaussée et un étage, les deux maisons des extrémités se distinguant par leur ouverture cintrée. Ces maisons sont en pierre bossée et taillée en alternance. Chacune d'elles est dotée d'un couronnement différent, qu'il soit bulbeux, pyramidal

surmonté d'un fronton, en pavillon ou riche en ornements en bois. Quatre des cinq unités ont conservé leur galerie à rampe en fer forgé. La corniche et le toit à fausse mansarde recouvert d'ardoise à motifs variés sont aussi intéressants.

L'élément suivant, du 348 au 358, comprend deux unités qui comportent deux étages de plus. Parmi leurs caractéristiques, on notera l'alternance des rangs de pierre, bouchardée ou bossée, l'oriel montant de fond large de deux travées, et tout au haut, la galerie richement décorée et surmontée d'une pyramide tronquée.

La maison suivante (360 à 364) comprend quatre étages (sous-sol compris) et se distingue par son avant-corps qui forme un angle avec la rue Sherbrooke, sa frise à guirlandes et sa corniche à grosses denticules. Les piliers du sommet laissent croire qu'il y eut jadis un parapet.

La maison qui ferme la perspective, à l'angle de la rue Saint-Denis est surtout remarquable pour les allèges légèrement arquées reposant sur consoles, sous certaines fenêtres et l'oriel montant de fond couronné d'un parapet de type château dans l'avant-corps. Le petit toit en chien assis qui jaillit de la fausse mansarde est toutefois moins intéressant.

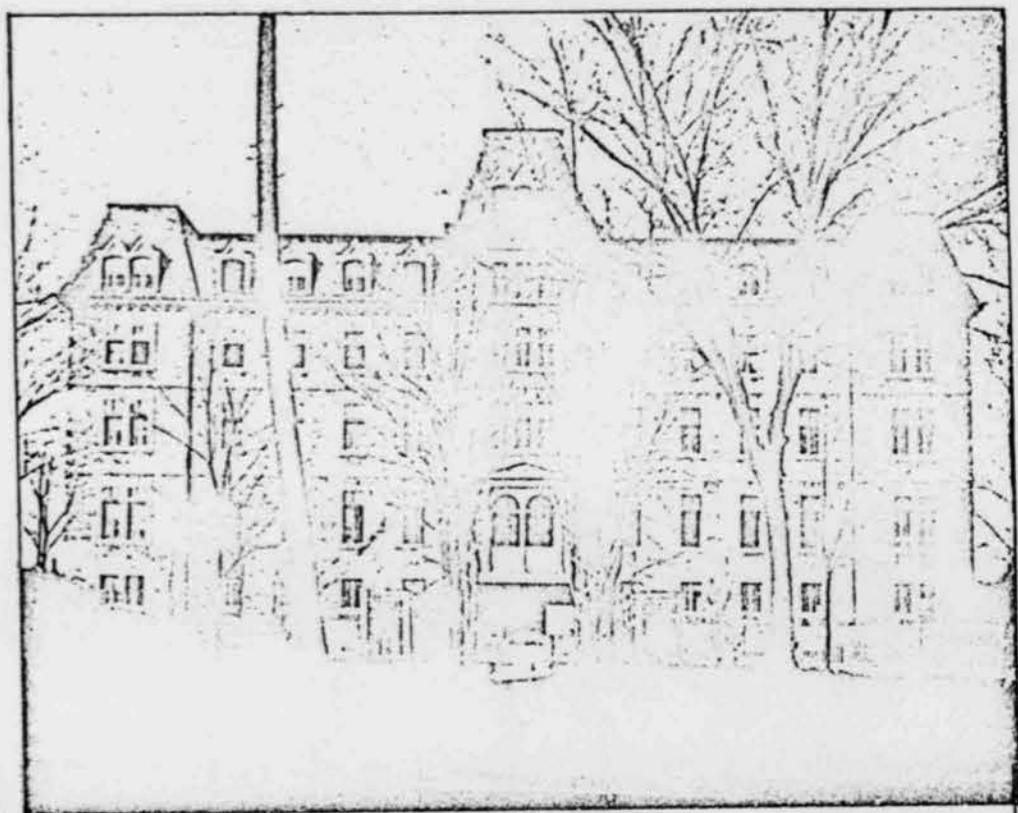
SOURCES: Ministère des Affaires culturelles; Les maisons de Louis Frèchette, par Barbara Salmon de Friedberg; Relevé et évaluation sommaire des ensembles historiques de la Ville de Montréal — Les Publications du Québec; Les chemins de la mémoire, tome II — Communauté urbaine de Montréal; Service de la planification du territoire; documents divers — Editions Stanke; L'encyclopédie du Canada — Editions de la famille canadienne limitée; Références biographiques Canada Québec — Crolier; Encyclopédia Canadiana — International Press, Limited (1934); Who's Who in Canada.

REPÈRES



Nom: maison Louis-Frèchette.
Adresse: 306, rue Sherbrooke Est.
Métro: station Sherbrooke, vers le sud rue Berri, vers l'ouest rue Sherbrooke.

Le texte original de ces articles est offert sous forme de livres (4 tomes) par les Éditions La Presse et par les Éditions du Méridien, sous le titre *Montréal, son histoire, son architecture*. Renseignements: Guy Pinard, au 285-7070.



ACADEMIE SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE. — Rue Sherbrooke.

Extra. le Diocèse de Montréal 1900

SOEURS DU BON-PASTEUR.

ACADÉMIE SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE.

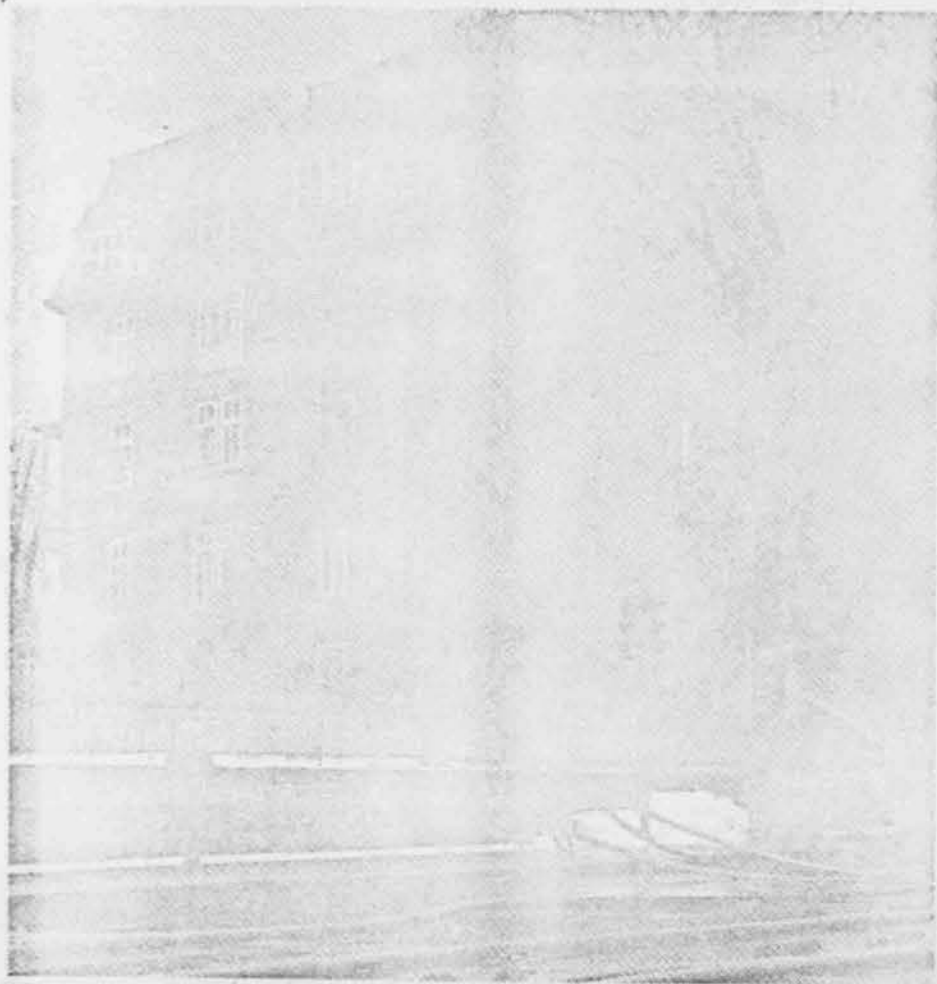
Rue Sherbrooke.

L'ÉTABLISSEMENT de l'Académie Saint-Louis-de-Gonzague, dirigé par les religieuses de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur, date de 1878. Cette institution fut fondée par M. l'abbé Z. Racicot de concert avec la Révde Mère Marie de Saint-Alphonse de Liguori, alors supérieure provinciale.

Quarante religieuses y exercent actuellement leur zèle en s'appliquant à former l'esprit et le -cœur des enfants qui leur sont confiées. Les élèves sont au nombre de deux cent quarante-cinq, dont cent trente-cinq pensionnaires et cent-dix externes. L'enseignement est donné en français et en anglais. Il comprend toutes les matières du cours élémentaire, du cours modèle et du cours académique.

L'institution n'a pas cessé d'être, depuis sa fondation, sous la haute surveillance de Mgr Racicot, supérieur ecclésiastique de la communauté du Bon-Pasteur.

Les supérieures locales ont été: Mère Marie de Saint-François de Sales, (1878-1881); Mère Marie de Sainte-Elisabeth, (1881-1888); Mère Marie de Saint-François de Borgia, (1888-1899).



Presque centenaire

L'ancien Institut familial, un des immeubles les plus connus de la rue Sherbrooke, a brûlé

Un des immeubles les mieux connus de la rue Sherbrooke et qui, au cours de sa "carrière" quasi-centenaire, avait hébergé des jeunes filles de la "haute" montréalaise tout aussi bien que des "hippies", a été dévasté par les flammes, samedi après-midi.

Dans l'incendie le plus spectaculaire de 1968, tout l'intérieur de l'ancien Institut familial Marie-Euphrasie, angle nord-ouest des rues Sherbrooke et St-Denis, a été détruit alors que plus de 150 pompiers donnaient une démonstration de savoir-faire pour des milliers fumée, et les grands espaces où la police les laissaient regarder en paix.

Le vieil immeuble de cinq étages était vacant à la suite d'un premier incendie, il y a trois mois. Cette fois-ci, on a sonné cinq alarmes et le Service d'Incendie a mobilisé sept échelles "magyrus", une giraffe, une dizaine de pom-

pes. Une trentaine de jets d'eau ont encerclé le vieil immeuble.

Cette bâtisse célébrera son centenaire en 1970, si on ne la démolit pas d'ici là! C'est en 1870 que les Soeurs du Bon Pasteur avaient construit une académie au coeur du quartier alors le plus chic de Montréal. Au début du siècle, elles le transformèrent en pensionnat puis finalement, il y a une vingtaine d'années, en une école ménagère fort cotée qui portait le nom d'Institut Marie-Euphrasie".

Il y a quatre ans, les Soeurs ont vendu l'immeuble à une compagnie qui décida de le transformer en "maison de chambres" pour la durée de l'Expo. Mais elle connut peu de succès, semble-t-il, et on loua des chambres à des jeunes du genre "hippie" jusqu'à un premier incendie majeur, qui avait nécessité deux alarmes en pleine nuit, à la fin de 1967.

Depuis, personne n'habitait la bâtisse. Hier après-midi, un passant est arrivé au poste de police no 4, angle des rues Ontario et Hôtel-de-ville en disant que la fumée sortait de la cave.

Les policiers, et les pompiers de la caserne voisine, se rendirent sur les lieux. Comme de fait, le feu faisait rage dans toute la cave. Et, deux minutes plus tard, à l'arrivée du chef de district Allard, le feu sortait déjà par les fenêtres du dernier étage à l'angle nord-est de la bâtisse. Quatre autres alarmes suivirent en l'espace de 15 minutes, alertant 150 pompiers dirigés par le directeur Elphège Hamel et l'assistant-directeur J.P. Boulin.

Toute circulation fut interrompue dans le quadrilatère Ontario - St-Laurent - St-Denis-des-Pins et une cinquantaine de policiers furent mobilisés pour diriger la circulation.



BUILDING GUTTED: The five-storey, 92-year-old Family Institute, at Sherbrooke and St. Denis, was gutted in a five-alarm fire Saturday afternoon, and police are checking the possibility that it may have been set by children. They received reports that several

children were seen running away from the building just before the fire was noticed. It is the third blaze in the abandoned building, used during Expo as a lodging house, in six months. The building is due for demolition shortly. (Gazette Photo Service)





Photo Le Journal - Yves FABE

50 pompiers sur les lieux

Un édifice de la rue Sherbrooke a été ravagé par les flammes mardi, un peu avant minuit, et les services de plus de cinquante pompiers ont été requis pour annihiler le brasier. L'édifice, sis au 370, rue Sherbrooke, est, était en rénovation et l'élément destructeur s'est propagé relativement vite. Aucun pompier n'a été blessé et l'intervention des sapeurs a duré plus de trois heures. Une enquête est menée pour déterminer la cause du sinistre.

environ 381 est

Vague projet pour un terrain vacant depuis plusieurs années

■ Le vaste terrain situé dans la rue Sherbrooke, entre la rue Saint-Denis et la ruelle de la rue Laval, deviendra peut-être un petit immeuble à bureaux, avec quelques boutiques dans le sous-sol et surtout, un parking pouvant contenir jusqu'à 400 voitures.

CAROLE THIBAudeau

Actuellement, quelques locataires peu exigeants partagent à l'amiable les 80 000 pieds carrés de sol. Un petit groupe de personnes logent sous une tente faite de piquets et de couvertures. Quelques clochards ne dédaignent pas y passer la nuit. Les résidents du carré Saint-Louis, adjacent au terrain du côté nord, vont y promener leur chien le matin.

Le propriétaire du terrain, un anglophone d'origine polonaise et

demeurant à Côte-Saint-Luc, affiche depuis plusieurs années : « terrain à vendre, commercial ou résidentiel ». Le morceau est lourd à assumer : il vaudrait environ \$890 000. Les taxes mensuelles se lisent dans les quatre chiffres.

Cet homme d'affaires, propriétaire du terrain depuis 1963, affirme avoir soumis son projet à la Ville de Montréal. L'immeuble lui-même aurait de quatre à six étages. Le premier sous-sol abriterait quelques petites boutiques du style charcuterie ou tabagie. Une banque ou une compagnie pourrait occuper les locaux, bien que « personne encore n'ait fait d'application formelle », précise l'homme d'affaires. Ce dernier assure par ailleurs qu'il n'aurait aucune difficulté à faire financer le projet.

Quant à l'espace de stationnement pour les résidents du carré Saint-Louis, la rue Henri-Julien, au cœur du quartier, se termine en impasse sur le champ et serait l'accès tout indiqué.

Les résidents du carré Saint-Louis se plaignent depuis longtemps des difficultés qu'ils ont à stationner leurs voitures. La plupart n'ont pas de garage et les emplacements longeant la rue sont très convoités par les habitués du mail Prince-Arthur.

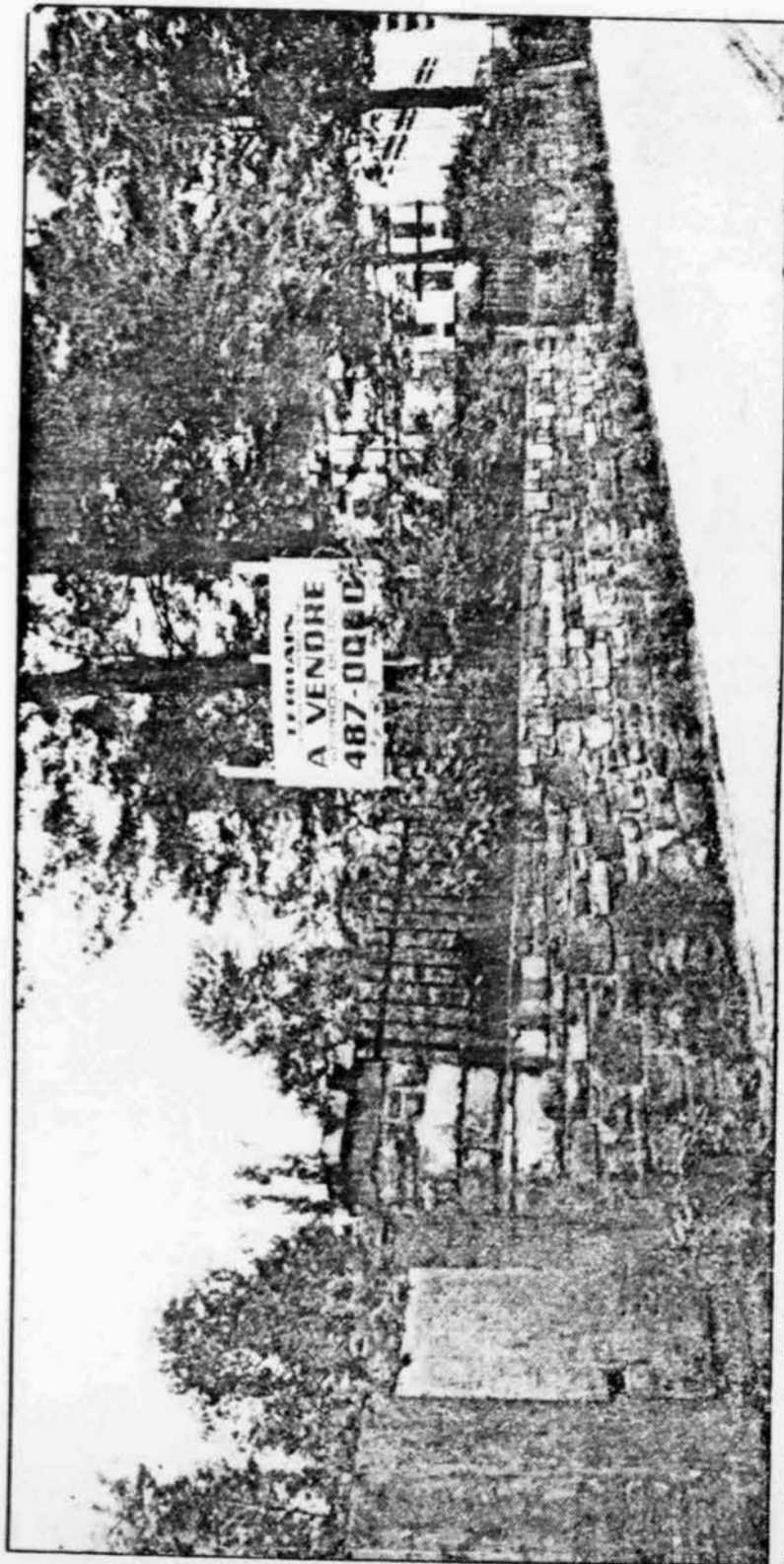
L'accès à un stationnement gratuit ou à tarif préférentiel serait sûrement apprécié des résidents. Quant à un stationnement privé et payant, il serait utile aux habitués du quartier sans aider beaucoup les résidents du carré Saint-Louis.

« Je doute qu'un stationnement

payant décongestionne vraiment le quartier du carré Saint-Louis, commente M. André Fauteux, un résident de la rue Laval. Ceux qui travaillent dans le quartier et les touristes de la rue Prince-Arthur cherchent d'abord des emplacements gratuits dans les rues avant de se résoudre au stationnement payant. »

Est-ce que la Ville de Montréal a pris connaissance du projet et de la demande de permis du propriétaire ? Est-elle favorable au projet ? Y a-t-il vraiment un problème à cause de la tuyauterie souterraine, comme certains le laissent entendre ?

Joint au téléphone par LA PRESSE hier après-midi, le responsable des permis de construction de la Ville a préféré éluder ces questions.



Le vaste terrain situé dans la rue Sherbrooke et adjacent au carré Saint-Louis accueillera peut-être un petit immeuble et

un vaste espace de stationnement souterrain.

photo Réal Saint-Jean, LA PRESSE

Quel
M. J. Baptiste

'La ville vend un terrain à la SSJB pour son édifice

L'administration municipale a accepté hier de vendre à la Société St-Jean-Baptiste de Montréal un assez vaste terrain vacant situé à l'angle nord-ouest des rues Sherbrooke et St-Denis.

L'entente prévoit le versement d'une somme de \$200,000 et aussi une clause restrictive qui limite à 74,500 pieds carrés la superficie totale des planchers d'un futur édifice, ce qui représente environ quatre fois et demie la superficie du terrain que cède à l'organisme l'administration Drapeau-Saulnier. Cette clause restrictive a été suggérée par le Service d'urbanisme.

La Société St-Jean-Baptiste achète ce terrain pour y construire un édifice, dont l'importance n'a pas encore été révélée, et qui lui servira de siège social.

Question
See St. J. Baptiste

City Studies Property Sale Bid

Montreal's City Council will be asked next week to ratify the sale of a piece of city property to the St. Jean Baptiste Society for \$200,000.

The land, a vacant lot on the northwest corner of St. Denis and Sherbrooke streets, is intended for use by the society as a new headquarters site.

Council next meets Monday night, and the proposed sale is one of the items on the agenda.

Council also will be asked to vote \$120,955 for the expropriation of properties on the west side of Bonsecours street, between St. Louis and Craig streets, to improve traffic facilities.

Other agenda items are expected to be made public today.

LA VENTE DU MONUMENT NATIONAL

un événement historique

L'édifice qui a probablement fait le plus parler de lui à Montréal et dont la destinée préoccupait depuis des décades toutes les classes de la société, du petit peuple aux dirigeants les plus hauts placés, vient d'être vendu à un syndicat financier de la métropole. Le contrat de vente a été dûment signé il y a quelques mois. Ainsi, cet édifice qui était depuis 70 ans, soit depuis son érection en 1894, la propriété de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal vient de passer en d'autres mains. A quelles fins servira-t-il? Nous l'ignorons pour le moment. Tout ce que l'on sait, c'est que notre Société nationale continuera d'y habiter quelque temps encore en attendant d'occuper un nouveau Siège social plus conforme aux besoins de la vie nouvelle.

Le Monument National avait été conçu par la SSJB d'avant 1900 comme une sorte de centre culturel et social pour les Canadiens français, et il le fut effectivement pendant de nombreuses années. L'immeuble par sa dimension et le coût de sa construction en 1893 supposait une audace assez peu commune pour l'époque. Sa salle de spectacle, en 1964, demeure encore l'une des plus vastes sinon la plus vaste de la métropole, et les dimensions de la scène ont

toujours étonné les troupes qui ont eu à y donner des représentations. L'allure même de l'édifice, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur avait un cachet à la fois artistique et solennel. L'on construit aujourd'hui plus simple, et plus fonctionnel, mais on y est beaucoup plus avare, en général, de marbre, de bois, et de pieds cubes.

Cette vente du vieux monument national n'a pas fini de susciter des commentaires. Des gens de toutes les générations voudront se rappeler leurs souvenirs personnels à son sujet. Le monument a été en quelque sorte, pendant ces soixante-dix dernières années, le temple de la vie canadienne-française. On aura accouru y entendre les plus grands chefs politiques, de l'époque des Laurier et Bourassa jusqu'à celles plus récentes de l'Action Libérale nationale et du Bloc Populaire. Des salles comblées y ont applaudi les artistes et les vedettes de chaque génération. Gratien Gélinas, les Variétés Lyriques, le Théâtre du Rideau Vert et Félix Leclerc ont été notamment parmi les derniers à y attirer des foules. Il s'y est déroulé des Congrès célèbres, qui ont été, à diverses reprises, comme des "états généraux" de la nation. Pendant de nombreuses années, le monument national était le seul édifice de Montréal, ou à peu près, à se faire accueillant à tous les groupes de compatriotes néo-canadiens. Il s'y est donné des cours de toutes sortes. La publication d'une histoire de la Société Saint-Jean-Baptiste rappellera un de ces jours prochains, avec plus de détails, comment nos grandes Ecoles spécialisées d'aujourd'hui ont presque toutes pris naissance dans les murs du monument national. L'Ecole des Beaux-Arts notamment y a eu sa première année de cours jusqu'à ces derniers temps, pour être remplacée aussitôt par le nouveau Conservatoire d'Art dramatique. La Société Saint-Jean-Baptiste, évidemment, y a tenu régulièrement ses délibérations du Conseil général et ses congrès annuels, dont certains ont eu beaucoup de retentissement. Ce n'est que depuis 1953 que les congrès de la SSJB ont lieu à l'Université de Montréal, étant donné qu'il a fallu convertir en bureaux les anciennes salles de réunions. Les cours publics du monument national s'y donnent cependant encore, sous les auspices de l'Institut Duvernay. Les grands salons de la Société, décorés des blasons de tous les gouverneurs de la Nouvelle-France, ont servi de lieux de rencontre pour toutes sortes d'occasions. Des conférences de



M. St-Laurent



Le cardinal Léger

presse s'y sont tenues régulièrement et les journalistes et publicistes, tant de la presse que de la radio et de la télévision, ont toujours manifesté une sorte de prédilection aux accueils bienveillants que leur réservait notre Société nationale. Parmi les derniers personnages de marque qui y ont été accueillis durant ces dernières années, mentionnons le Très Honorable Premier Ministre Saint-Laurent, Son Eminence le Cardinal Léger, l'ancien Premier Ministre d'Irlande John A. Costello, le Comte romain Fernando Germani, organiste du Vatican, et il y a peu de temps encore, un autre musicien célèbre, Jean Langlais, de Paris.

Oui, événement vraiment historique que cette signature du contrat de vente du monument national. Une chose qui devait arriver un jour, comme tout arrive un jour, sous la poussée d'événements et de besoins nouveaux. Il faut préciser que si l'édifice a été cédé, le nom "Monument National" ne l'a pas été. Dans ce nom, seront enveloppés désormais les souvenirs les plus variés de soixante années et plus de la vie d'un peuple, à Montréal.

LE NOUVEAU MONUMENT NATIONAL

De source autorisée, on a confirmé à l'Information nationale, que "la première pelletée de terre" du nouvel immeuble de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal serait levée au cours de l'automne prochain, "certainement avant le début de 1965".

Le terrain acquis de la Ville de Montréal, angle nord-ouest des rues Sherbrooke et Saint-Denis, a fait l'objet de nombreuses expertises et les dirigeants de la Société, nous dit-on, sont actuellement à déterminer le type de construction qui con-

viendrait le mieux pour le site acquis.

Il semble que, très probablement, l'édifice sera une structure en hauteur, comportant tous les services administratifs et auxiliaires de la Société, ainsi que quelques étages de bureaux pour

des fins de location. Ce projet n'a rien de définitif cependant.

Les architectes ont entrepris leurs premières études préliminaires il y a quelques semaines. Et il ne serait pas impossible que peu de temps après les Fêtes du Canada français on révèle une maquette de ce que sera définitivement le nouveau "Monument national" des Montréalais de langue française.

La vente de l'ancien Monument national, où logent encore les bureaux de la Société, au coeur d'un quartier qui n'est certes plus digne d'environner un immeuble de cette catégorie, a fait revivre bien des souvenirs il y a deux ans.

Mais c'est l'histoire en marche. Le "Monument national" nouveau sera érigé dans un coin, qui intriguait fort la petite histoire par son nom de "Côte à Baron" et qui provient, semble-t-il, du nom du premier censitaire qui occupa une terre à cet endroit, au XVIIe ou au XVIIIe siècle.



Le président général de la SSJB, M. Paul-Emile Robert, signant l'acte de vente d'un terrain par la Ville de Montréal à la Société, le 11 décembre dernier, en présence de M. Michel Brunet, historien, secrétaire général de la SSJB (à gauche) et de Me Louis-A. Marchessault, notaire de la Ville et M. Dollard Mathieu, trésorier général de la Société. C'est le terrain, sis angle nord-ouest St-Denis et Sherbrooke, sur lequel s'élèvera prochainement le nouveau "Monument national". L'ancien "Monument" construit en 1894 avait été vendu à un syndicat financier en 1962. Mais l'on annonçait alors que le nom "Monument national" restait propriété de la SSJB et viendrait certainement coiffer le nouvel immeuble dont la construction est attendue avec impatience.

JUIN 1964

L'INFORMATION NATIONALE

La construction du nouveau Siège Social débutera d'ici quelques brèves semaines

La nouvelle que l'on attendait avec impatience depuis plusieurs mois sera enfin dans l'ordre de la réalité d'ici quelques semaines. Les fondations de la nouvelle centrale de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal seront entreprises d'ici peu, annoncent les responsables du projet.

Les demandes de soumissions ont été appelées pour cette première phase des travaux, puis les soumissions suivront sur le projet de construction même de l'édifice.

Cette nouvelle sera certes de nature à réjouir tous les anciens membres et tous les membres actuels de la SSJB, qui espéraient depuis si longtemps que la Société quitte le minable entourage du boulevard St-Laurent.

Comme l'image parle mille fois mieux que les mots, nous ne toucherons pas ici les détails techniques de ce projet, qui est maintenant une réalisation en très bonne voie et que le président général actuel, M. Yvon Groulx, aura sûrement le bonheur d'inaugurer avant la fin de son terme d'office.

Certains se demandent pourquoi l'on a "tant tardé" à construire, pourquoi l'on a laissé à la Ville de Montréal

réaliser l'exploitation du terrain comme parc de stationnement depuis au-delà d'une année. Des circonstances incontrôlables ont amené la Société à étudier toute l'affaire avec soin, à peser certaines incidences qui grevaient ses ressources au cours de l'année 1964. Mais, comme sur tous les autres plans de son action, la SSJB n'entendait pas tirer de l'arrière. La montée vers l'avenue Sherbrooke n'était qu'une question de temps, en somme. Le projet est venu à maturité, sans bruit. Et l'on peut être assuré que, d'ores et déjà, l'exécutif a en mains toutes les données sur la rentabilité et les coûts de son futur immeuble.

Le nouveau "centre national" et son milieu

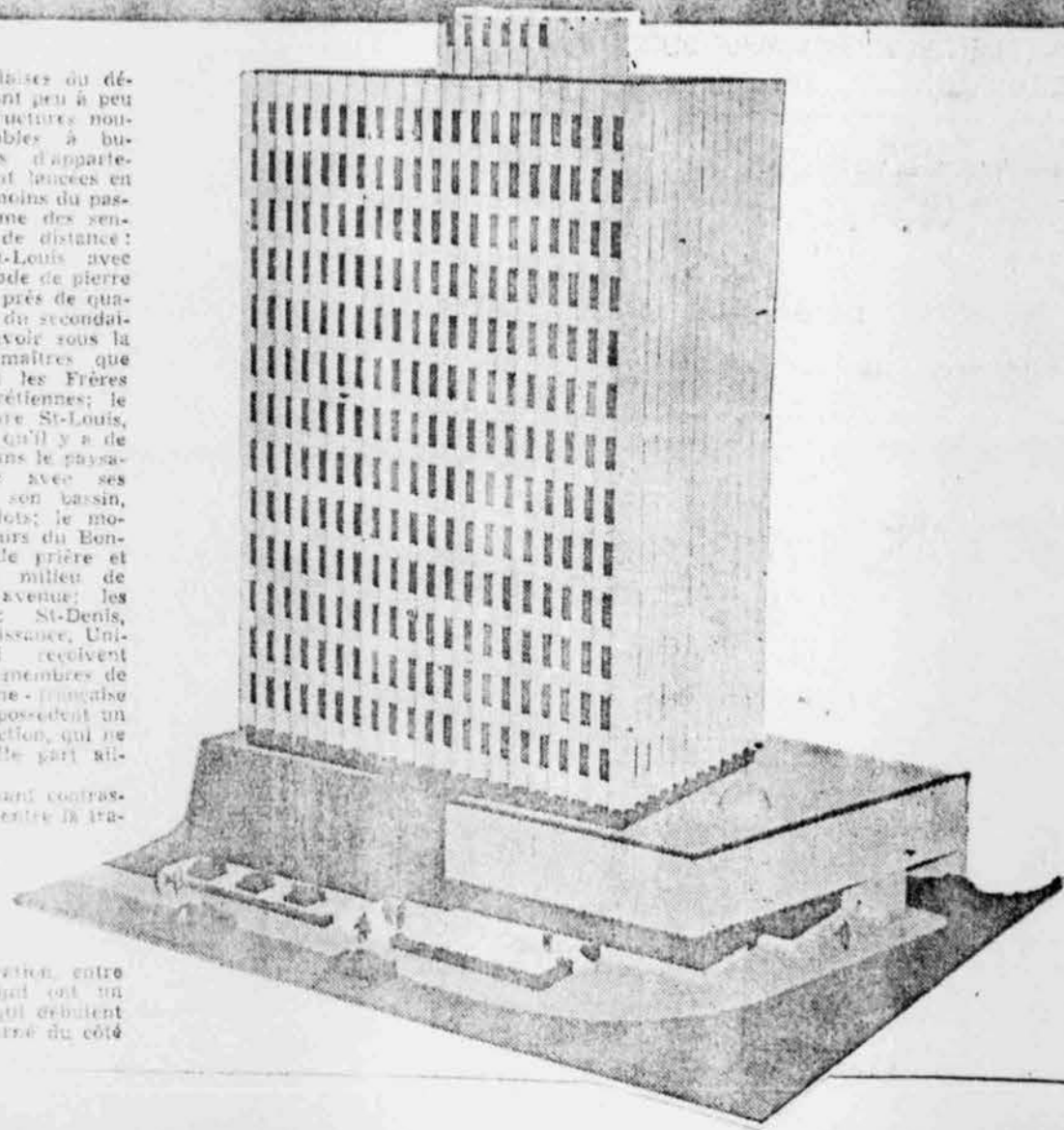
Dans le contexte de l'évolution urbaine qui se poursuit à une vive allure dans tout le secteur avoisinant le carrefour Sherbrooke et St-Denis, la montée de la nouvelle centrale nationale s'affirme comme un puissant symbole du renouveau dans la communauté canadienne-française.

Tandis que les vieilles de-

millés montréalaises du début du siècle font peu à peu place à des structures nouvelles: immeubles à bureaux, maisons d'appartements hardiment lancées en hauteur, des témoins du passé restent comme des sentinelles à peu de distance: le Mont Saint-Louis avec son austère façade de pierre grise, qui a vu près de quatre générations du secondaire puiser le savoir sous la direction des maîtres que furent toujours les Frères des Ecoles Chrétiennes; le bon vieux square St-Louis, qui est tout ce qu'il y a de plus parisien dans le paysage montréalais avec ses grands arbres, son bassin, ses bancs vieillots; le monastère des Soeurs du Bon-Pasteur, zone de prière et de silence, au milieu de la trépidante avenue; les clubs sociaux: St-Denis, Canadien, Renaissance, Universitaire, qui reçoivent tour à tour les membres de l'élite canadienne-française et qui, chacun, possèdent un cachet de distinction, qui ne se retrouve nulle part ailleurs.

C'est le saisissant contraste du carrefour entre la tra-

dition et la novation, entre les structures qui ont un passé et celles qui déboulent avec l'espoir teinté du côté de l'avenir.



Trait d'union avec le passé

La nouvelle centrale apparaît donc comme le trait d'union entre ce passé qui reste ancré à son sol et le progrès qui se fait une place partout. Moderne d'allure, la nouvelle centrale gardera ses liens avec le passé d'une Société qui ne cesse pas d'être grande. Et sa mission se trouvera ainsi très curieusement facilitée par les lois mêmes de l'écologie urbaine.

Notons, encore, pour ceux qui sont amateurs de la petite histoire, que la nouvelle centrale vient gîter à l'un des endroits les plus vieillement dénommés dans ce coin de l'île de Montréal: le fameux Côteau Baron. De plus, la rue qui borde l'édifice à l'est rappelle celui qui

fut le père des deux premiers présidents de la Société nationale: Denis-Benjamin Viger, père, qui donnait à Montréal l'une de ses premières places publiques à Montréal en 1819 (partie ouest du parc Viger actuel). Denis-Benjamin, père de Jacques et de Denis-Benjamin fils, tous deux érudits et figures dominantes de leur époque.

Le retour de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal à ses sources lointaines est ainsi marqué.

Et c'est un motif de fierté supplémentaire que l'on pourra évoquer en regardant le bel immeuble de 16 étages.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a désiré, à l'occasion des Fêtes du Canada français 1965, manifester qu'elle entendait rester la puissance dynamique au service de la nation canadienne-française, en s'adaptant aux réalités du temps présent. Le nouveau siège social, angle nord-ouest Sherbrooke et St-Denis, qui sortira de terre d'ici quelques semaines, est une réalisation des architectes Duplessis, Labelle et Derome. La maquette a été rendue publique au début de juin. Ce sera un édifice de 16 étages, avec deux sous-sols de service et un rez-de-chaussée comprenant de l'espace commercial. Neuf étages seront consacrés aux services de la société et, en partie, mis en location pour fins de bureaux d'affaires et bureaux professionnels. Le dernier étage sera occupé par la chaufferie. On n'y trouvera pas cependant, à la différence du Monument National, nous disent les architectes, de salles académiques ou théâtrales. Il s'agira d'un immeuble à caractère administratif, conçu selon les normes les plus récentes de la construction et de l'aménagement urbains. L'information nationale a voulu souligner l'importance du nouvel édifice de la Société en montrant en page frontispice le site qui sera occupé au cœur de la ville par le nouvel immeuble dont tous les Montréalais seront fiers.

La construction du nouveau Siège Social débutera d'ici quelques brèves semaines

La nouvelle que l'on attendait avec impatience depuis plusieurs mois sera enfin dans l'ordre de la réalité d'ici quelques semaines. Les fondations de la nouvelle centrale de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal seront entreprises d'ici peu, annoncent les responsables du projet.

Les demandes de soumissions ont été appelées pour cette première phase des travaux, puis les soumissions suivront sur le projet de construction même de l'édifice.

Cette nouvelle sera certes de nature à réjouir tous les anciens membres et tous les membres actuels de la SSJB, qui espéraient depuis si longtemps que la Société quitte le minable entourage du boulevard St-Laurent.

Comme l'image parle mille fois mieux que les mots, nous ne toucherons pas ici les détails techniques de ce projet, qui est maintenant une réalisation en très bonne voie et que le président général actuel, Me Yvon Groulx, aura sûrement le bonheur d'inaugurer avant la fin de son terme d'office.

Certains se demandent pourquoi l'on a "tant tardé" à construire, pourquoi l'on a laissé à la Ville de Mon-

tréal l'exploitation du terrain comme parc de stationnement depuis au-delà d'une année. Des circonstances incontrôlables ont amené la Société à étudier toute l'affaire avec soin, à peser certaines incidences qui grevaient ses ressources au cours de l'année 1964. Mais, comme sur tous les autres plans de son action, la SSJB n'entendait pas tirer de l'arrière. La montée vers l'avenue Sherbrooke n'était qu'une question de temps, en somme. Le projet est venu à maturité, sans bruit. Et l'on peut être assuré que, d'ores et déjà, l'exécutif a en mains toutes les données sur la rentabilité et les coûts de son futur immeuble.

Le nouveau "centre national" et son milieu

Dans le contexte de l'évolution urbaine qui se poursuit à une vive allure dans tout le secteur avoisinant le carrefour Sherbrooke et St-Denis, la montée de la nouvelle centrale nationale s'affirme comme un puissant symbole du renouveau dans la communauté canadienne-française.

Tandis que les vieilles demeures des plus illustres fa-

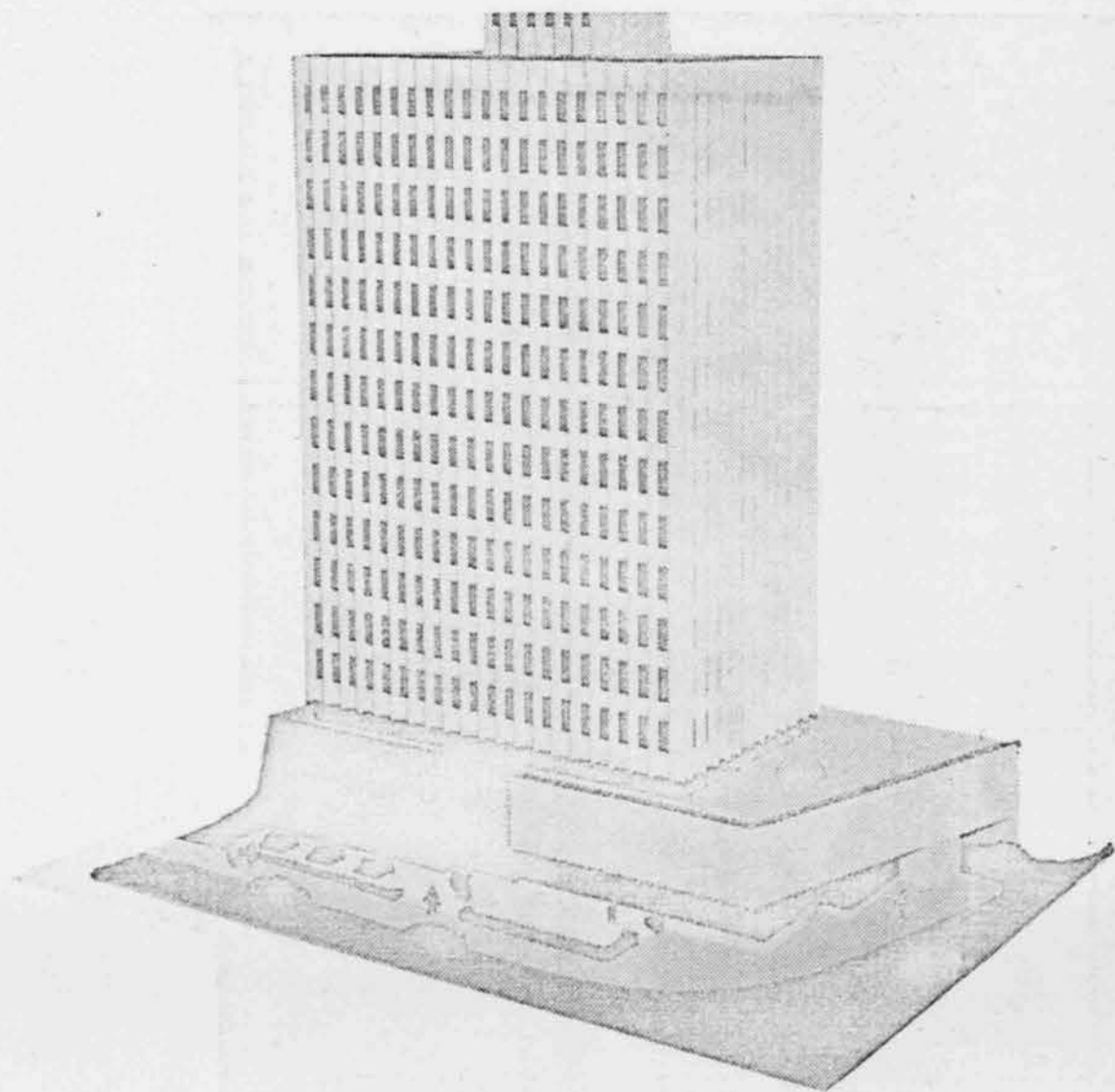
milles montréalaises ou début du siècle font peu à peu place à des structures nouvelles: immeubles à bureaux, maisons d'appartements hardiment lancées en hauteur, des témoins du passé restent comme des sentinelles à peu de distance: le Mont Saint-Louis avec son austère façade de pierre grise, qui a vu près de quatre générations du secondaire puiser le savoir sous la direction des maîtres que furent toujours les Frères des Ecoles Chrétiennes; le bon vieux square St-Louis, qui est tout ce qu'il y a de plus parisien dans le paysage montréalais avec ses grands arbres, son bassin, ses bancs vieillots; le monastère des Soeurs du Bon-Pasteur, zone de prière et de silence, au milieu de la trépidante avenue; les clubs sociaux: St-Denis, Canadien, Renaissance, Universitaire, qui reçoivent tour à tour les membres de l'élite canadienne-française et qui, chacun, possèdent un cachet de distinction, qui ne se retrouve nulle part ailleurs.

C'est le saisissant contraste du carrefour entre la tradition et la novation, entre les structures qui ont un passé et celles qui déboutent avec l'espoir tourné du côté de l'avenir.

Trait d'union avec le passé

La nouvelle centrale apparaît donc comme le trait d'union entre ce passé qui reste ancré à son sol et le progrès qui se fait une place partout. Moderne d'allure, la nouvelle centrale gardera ses liens avec le passé d'une Société qui ne cesse pas d'être grande. Et sa mission se trouvera ainsi très curieusement facilitée par les lois mêmes de l'écologie urbaine.

Notons, encore, pour ceux qui sont amateurs de la petite histoire, que la nouvelle centrale vient giter à l'un des endroits les plus vieillement dénommés dans ce coin de l'île de Montréal: le fameux Côteau Baron. De plus, la rue qui borde l'édifice à l'est rappelle celui qui



fut le père des deux premiers présidents de la Société nationale: Denis-Benjamin Viger, père, qui donnait à Montréal l'une de ses premières places publiques à Montréal en 1819 (partie ouest du parc Viger actuel). Denis-Benjamin, père de Jacques et de Denis-Benjamin fils, tous deux érudits et figures dominantes de leur époque.

Le retour de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal à ses sources lointaines est ainsi marqué.

Et c'est un motif de fierté supplémentaire que l'on pourra évoquer en regardant le bel immeuble de 16 étages.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a désiré, à l'occasion des Fêtes du Canada français 1965, manifester qu'elle entendait rester la puissance dynamique au service de la nation canadienne-française, en s'adaptant aux réalités du temps présent. Le nouveau siège social, enclavé nord-ouest Sherbrooke et St-Denis, qui sortira de terre d'ici quelques semaines, est une réalisation des architectes Duplessis, Labelle et Derome. La maquette a été rendue publique au début de juin. Ce sera un édifice de 16 étages, avec deux sous-sols de service et un rez-de-chaussée comprenant de l'espace commercial. Neuf étages seront consacrés aux services de la société et, en partie, mis en location pour fins de bureaux d'affaires ou bureaux professionnels. Le dernier étage sera occupé par la chaufferie. On n'y trouvera pas cependant, à la différence du Monument National, nous disent les architectes, de salles académiques ou théâtrales. Il s'agit d'un immeuble à caractère administratif, conçu selon les normes les plus récentes de la construction et de l'aménagement urbains. L'Information nationale a voulu souligner l'importance du nouvel édifice de la Société en montrant en page frontispice le site qui sera occupé au cœur de la ville par le nouvel immeuble dont tous les Montréalais seront fiers.

Ass.
St-Jean-Baptiste

Le nouveau siège de la Société: les travaux débiteront sous peu

La construction du nouveau siège de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, un édifice moderne de seize étages, commencera vraisemblablement dans quelques semaines.

Le projet de construction qui devait être annoncé il y a quelque temps a retardé pour des raisons techniques et juridiques encore obscures, mais l'on s'attend que la direction de la SSJB fasse connaître bientôt tous les détails de l'entreprise de même que les difficultés qui se sont présentées jusqu'ici.

En fait, l'on croit savoir que c'est aujourd'hui que les dirigeants de la Société doivent prendre une décision finale quant à la date de publication de la nouvelle concernant l'immeuble de la SSJB.

Le nouveau siège, qui remplacera le Monument national, sera un immeuble à caractère administratif de seize étages, pourvu des installations les plus modernes pour ce genre de construction.

Au sous-sol, il y aura quatre étages dont une partie servira au stationnement d'automobiles.

Le rez-de-chaussée sera pourvu d'espace pour des boutiques ou autres installations commerciales.

Des seize étages, la Société elle-même en occupera neuf. Tous ses services qui sont logés au Monument national et dans divers autres immeubles de Montréal, seront alors regroupés sous le même toit.

Les autres étages seront loués.

L'étage supérieur abritera la

chaufferie et les appareils de climatisation.

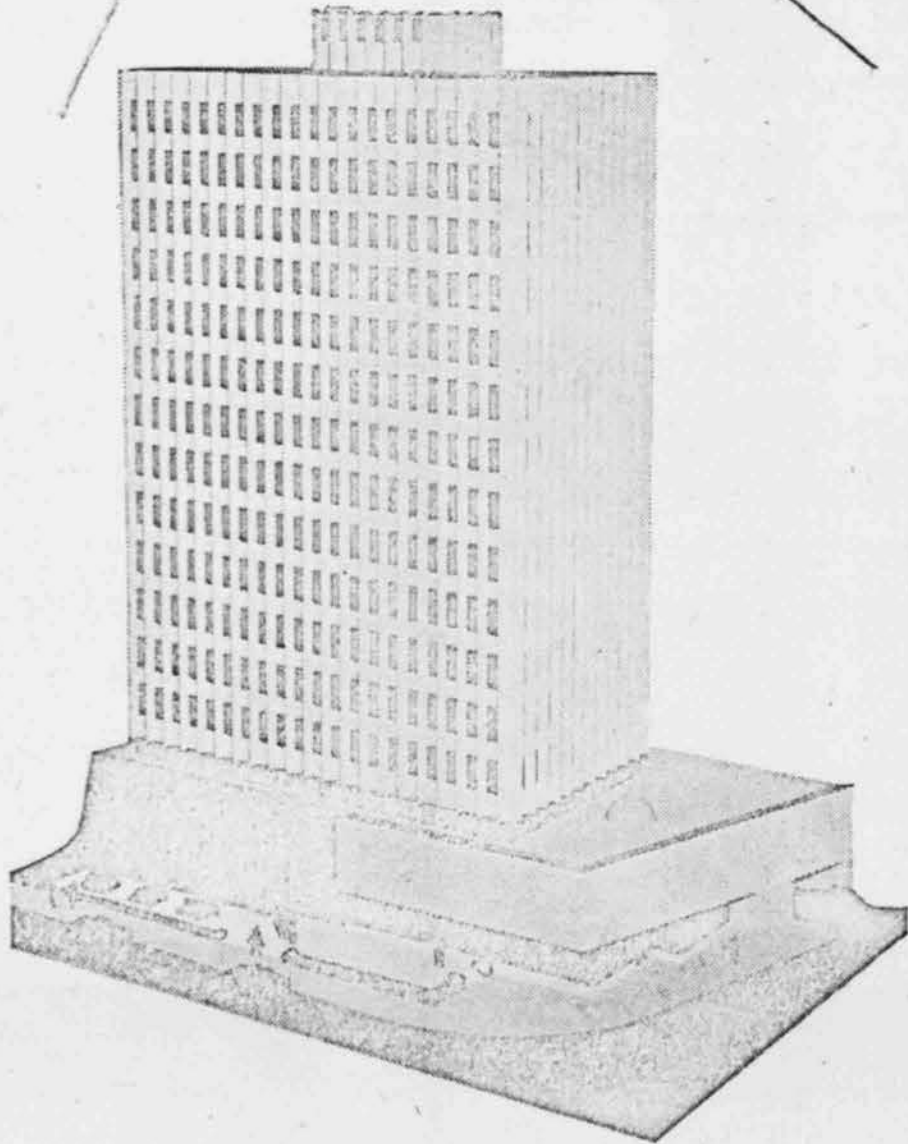
Cet édifice, comme on le sait, se dressera à l'angle des rues Saint-Denis et Sherbrooke, du côté nord-ouest. Ce quartier de la métropole, appelé à une rénovation urbaine considérable à peine amorcée, se caractérise par d'anciennes demeures qui ont déjà été le summum de l'élégance, il n'y a que quelques décennies. Le square St-Louis, non loin de là, possède un caractère et une atmosphère uniques à Montréal. Tout

près, de nouvelles maisons d'appartements en hauteur voisinent avec de vieilles bâtisses comme le Mont-Saint-Louis, le couvent des Sœurs du Bon-Pasteur, etc.

Les architectes du nouveau siège de la SSJB sont du bureau Duplessis, Labelle et Derome.

Le nouvel immeuble tranchera avec le vieux Monument national en ce qu'il ne contiendra pas de salle de spectacle. Il sera exclusivement un immeuble administratif.

no.
St. Jean Baptiste



Pour remplacer le Monument National

Le nouveau siège de la SSJB de Montréal, qui remplacera avant longtemps le vieux Monument National d'ailleurs vendu depuis assez longtemps, se dressera à l'angle nord-ouest des rues Saint-Denis et Sherbrooke. Comme on le voit par cette photo de maquette, il s'agit d'un immeuble moderne de caractère administratif. La SSJB occupera 9 des 16 étages.

Aussi
M. J. Baptiste

Le nouveau Siège Social de la SSJB, attendu depuis des années, deviendra une réalité vivante d'ici peu de temps

Une bonne nouvelle... pour la Saint-Jean. La construction du nouveau Siège social de la Société Saint-Jean-Baptiste débutera la première semaine de juillet ou tout au plus une dizaine de jours plus tard. Voilà ce que nous a déclaré un porte-parole de la Société, jeudi dernier.

Les demandes de soumissions ont été appelées pour cette première phase des travaux, puis les soumissions suivront sur le projet de construction même de l'édi-

fice. D'ailleurs, une conférence de presse sera tenue d'ici quelques jours, donnant tous les détails de ce nouvel immeuble attendu avec impatience depuis plusieurs mois.

Centrale nationale

Le "centre national" de la SSJB, comme on le sait, sera construit à l'angle des rues St-Denis et Sherbrooke, sur notre territoire. "Dans le contexte de l'évolution urbaine qui se poursuit à une vive allure dans tout le secteur avoisinant le carrefour Sherbrooke et St-Denis, la montée de la nouvelle centrale nationale s'affirme comme un puissant symbole du renouveau dans la communauté canadienne-française", dit le supplément spécial de "l'Information Nationale" publié à l'occasion

des fêtes du Canada français. Et le même article poursuit: "La nouvelle centrale apparaît donc comme le trait d'union entre ce passé qui reste ancré à son sol et le progrès qui se fait une place partout. Moderne d'allure, la nouvelle centrale gardera ses liens avec le passé d'une Société qui ne cesse pas d'être grande".

Construction moderne

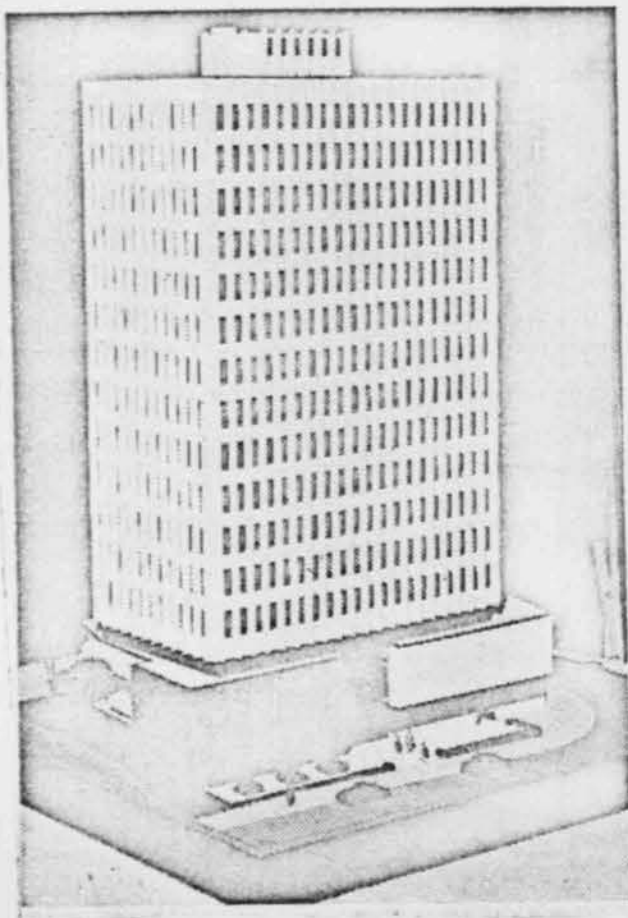
Le nouveau siège social, angle nord ouest Sherbrooke et St-Denis, qui sortira de terre d'ici quelques semaines, est une réalisation des architectes Duplessis, Labelle et Derôme. La maquette a été rendue publique au début du présent mois. Ce sera un immeuble de 16 étages, avec deux sous-sols de service et un rez-de-chaus-

sée comprenant de l'espace commercial. Neuf étages seront consacrés aux services de la Société et, en partie, mis en location pour fins de bureaux d'affaires ou professionnels. Le dernier étage sera occupé par la chaufferie. Selon les architectes, il s'agira d'un édifice à caractère administratif, conçu selon les normes les plus récentes de la construction et de l'aménagement urbains.

Monument National

Quant au bon vieux Monument National, il demeurera, au moins pour quelques mois, le témoin paradoxal au milieu d'une avenue qui a perdu son caractère d'élégance depuis quarante ans et plus.

La construction du nouveau Siège Social est commencée



Le 5 juillet débutaient officiellement les travaux de construction du nouveau Siège Social de la Société, à l'angle des rues Sherbrooke et St-Denis. Cette nouvelle aura certes réjoui non seulement les milliers de membres de la SSJB de Montréal, mais tous nos concitoyens, particulièrement ceux de l'est de la ville.

Dans le contexte de l'évolution urbaine qui se poursuit à une vive allure dans tout le secteur avoisinant le carrefour Sherbrooke et Saint-Denis, l'érection du prestigieux édifice de la Société Saint-Jean-Baptiste s'affirme comme un puissant symbole du renouveau dans la communauté canadienne-française.

Le nouveau Siège Social est une réalisation des architectes Duplessis, Labelle et Derome. Ce sera un édifice de 13

étages, avec deux sous-sols et un rez-de-chaussée. Deux étages seront consacrés aux services de la Société, et les autres seront mis en location pour fins de bureaux d'affaires ou bureaux professionnels.

Comme on peut en juger par la maquette, il s'agira d'un immeuble à caractère administratif, conçu selon les normes les plus récentes de la construction et de l'aménagement urbains.

Certains se demandent peut-être pourquoi l'on a tardé à construire ? Des circonstances incontrôlables ont amené la Société à étudier le projet avec soin, à peser certaines incidences; mais comme sur tous les autres plans de son activité la SSJB entendait bien agir avec lucidité et sagesse.

Dans quelques mois le nouveau Siège Social sera une réalité.

Association
S.S.J.B.

Pour son nouveau quartier général

Un délai de 24 mois accordé à la SSJB

Le Conseil municipal de Montréal a accordé, la semaine dernière, un délai de 24 mois, au lieu de 18 mois, à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal pour ériger son quartier général sur le terrain que la ville a vendu à cet organisme, à l'angle des rues St-Denis et Sherbrooke.

Cette décision fait suite à une intervention du conseil municipal, la semaine dernière, au sujet du délai

prescrit pour obtenir le permis de construction du nouvel immeuble. La SSJB avait jusqu'en février pour obtenir un permis de construction. Elle n'obtint ce permis que le 23 mars dernier.

D'autre part, le conseil a modifié l'indice d'occupation de plancher, de sorte que la superficie des planchers a été portée à 74,000 pieds carrés à un maximum de 100,000 pieds carrés.

LES ÉTRANGERS DEVRONT-ILS FINANCER LE "SIÈGE SOCIAL" DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE SAINT-JEAN BAPTISTE???

En 1962, soit trente deux ans après avoir été mis en vente, "Le Monument National" passait aux mains de Madame Collin A. Grosvenor. C'est à ce moment, que le Conseil d'Administration de la SOCIÉTÉ NATIONALE SAINT-JEAN-BAPTISTE songea à acheter un terrain et à y faire construire un imposant siège social. Ce terrain fut acquis en décembre '63. On y commença les fondations en juillet '65...Depuis, plus rien...Que se passe-t-il donc? C'est ce que nous avons voulu savoir.
Propos recueillis par HUGHETTE PROULX.

Tout le monde s'est réjoui, lorsque la nouvelle se répandit que notre SOCIÉTÉ NATIONALE allait enfin déménager ses pénates du très vieil immeuble du "Monument National", pour aller loger dans son propre siège social.

L'achat du terrain, sis rue Sherbrooke à l'angle de Saint-Denis semblaient rallier les suf-

frages. "Il fût choisi d'ailleurs, nous a confié le notaire YVON GROULX, DIRECTEUR-GENERAL DE LA SOCIÉTÉ, pour de bonnes raisons. D'abord son prix était raisonnable. La Cité de Montréal nous l'a cédé, pour la somme de \$200,000.00 dollars et comme il se trouvait au carrefour des principales activités des Canadiens-Français, la chose a plu au Conseil d'Administration, nous avons voulu y bâtir un immeuble assez considérable, car nous entendions qu'il soit "LE SYMBOLE DE LA PRESENCE CANADIENNE - FRANÇAISE AU PAYS". Il était entendu, que nous occuperions une partie de l'édifice et que nous louerions le reste.

Cette décision fût prise à l'unanimité, par les directeurs-généraux qui siégeaient alors sur le conseil (15, moins une voix!) Un "Comité du Siège Social" fût alors fondé, dont M. DOLLARD MATHIEU, trésorier-général de la Société, devint le Président.

ON PASSE A L'ACTION:

L'achat du terrain se fit donc en décembre '63.

Dans le contrat, la Cité de Montréal avait mis deux clauses, entre autres. La première stipulait qu'il fallait que la construction soit commencée dans un délai donné, soit 18 mois après la signature de l'acte de vente. La deuxième: "que la superficie des étages de l'édifice, situés au dessus du sol, ne dépasse pas, quatre fois et demie, la superficie totale du terrain."

LES ARCHITECTES SE METTENT A L'OEUVRE:

En juin '64, après les appels d'offres réglementaires, les architectes "Duplessis, Labelle et Derome" aidés en cela, par les ingénieurs René Fortin (plans de structure) Dagenais, Dupras, Gauthier et Gendron (mécanique et électricité) se mirent à l'œuvre. Ils travaillèrent environ huit mois sur l'édification des plans et devis, les fournirent, ainsi qu'une première maquette.

C'est alors qu'ils se rendirent compte, que tel quel, l'édifice ne serait pas rentable.

APPEL A LA VILLE

On décida donc d'en appeler à la Cité, afin d'obtenir une modification pour porter de quatre fois et demie à six fois, la superficie des étages à construire, au dessus du sol.

On l'obtint.

Mais pendant ce temps-là, les mois passaient! Et le délai prévu pour la construction approchait... Architectes et ingénieurs durent refaire plans et devis. On en était à juin '65... et il fallait commencer en juillet, de la même année!

"Duplessis, Labelle et Dero-me" dressèrent donc une liste des principaux entrepreneurs pouvant faire les fondations. M. Duplessis nous affirmait: "Nous craignons la hausse des matériaux de construction, à cause de l'inflation. On venait d'imposer à Ottawa, la fameuse taxe de 11%; le crédit était resserré dans tout le pays. De plus, le terrain sur lequel nous devons construire était glisseux. Il fallait procéder rapidement avant la venue des intempéries de l'automne."

On donna le contrat pour les fondations aux entrepreneurs de la "Compagnie Parco" dont M. Yves Paré était le président. "Il était l'offrant dont le coût était le moins élevé, compte tenu de sa solvabilité apparente et de son expérience dans le domaine. Il avait entrepris des travaux pour le compte de l'Expo et ailleurs, nous a précisé Me Groulx".

Les travaux débutèrent donc en juillet '65, malheureusement on connaît la suite... La Compagnie Parco, fit session de ses biens, fin octobre... Et la Société Saint Jean-Baptiste se retrouva avec une construction à moitié terminée...

"Il était inutile à ce moment là d'entreprendre quoi que ce soit, car les conditions atmosphériques ne s'y prêtaient plus, nous a dit M. Duplessis.

"PARCO" AVAIT-ELLE OU NON UN "BON DE SECURITE"?

Il fut rumeur dans le public, que la "Compagnie Parco" n'avait même pas pris la précaution, de se munir de ce que l'on appelle communément "un bon de sécurité" et que sa récente faillite, laissait dans le pétrin, la SSJB.

Interrogés sur cette grave question, Me Groulx et M. Duplessis ont été formels: "UNE ASSURANCE GARANTIE D'EXECUTION AVAIT BEL ET BIEN ETE PRISE PAR PARCO A LA "CANADIAN SURETY". Donc de ce côté du moins, pas de problèmes.

On a déjà rencontré les avocats de la compagnie d'assurances et les travaux seront repris sous peu, dès que les appels d'offres, auxquels certains entrepreneurs ont répondu, auront été suffisamment étudiés. Cette fois, ce sont les architectes de concert avec la compagnie d'assurances, qui ont dressé la liste des soumissionnaires possibles et qui en étudieront les offres. Il appert, si nos sources d'information sont exactes, que la SOCIETE NATIONALE DES CANADIENS-FRANCAIS SONGERAIT A DONNER LE CONTRAT A UN LIBANAIS "PARCE QUE LA CHOSE SERAIT EXCELLENTE POUR NOS RELATIONS FRANCOPHONES!" Et aussi, il faut bien l'admettre, parce que "chat échaudé craint l'eau froide", à ce qu'il semble!

PROJETS D'AVENIR

Dès que le contrat pour les fondations sera octroyé, certains entrepreneurs soumettront alors leurs offres pour la construction générale de l'édifice. Ce qui ne saurait tarder.

Ce dernier contrat sera donné par bail emphytéotique. Ce qui revient à dire, qu'au lieu de financer elle-même le coût de l'entreprise, la SSJB louera son terrain à un proposant et qu'après X années de location, elle reprendra l'édifice, qui deviendra alors sa propriété.

"Cette façon de procéder est la meilleure, nous a expliqué Me Groulx, car les avoirs de la Société qui sont accumulés dans la "Société Nationale de Fiducie" depuis 75 ans, ne doivent pas être risqués ou grevés dans une entreprise du genre."

QUI LOUERA LE TERRAIN DE LA SSJB???

Cela reste pour l'instant, un mystère...

Ce que l'on sait, c'est qu'en règle générale, les Compagnies se livrant à ce genre de transactions, ne sont généralement pas entre les mains des Canadiens-Français!

Ce qui reviendrait à dire, que si les bases de l'édifice sont posées par un étranger, et que si son financement dans l'ensemble se fait, grâce à l'appui monétaire de d'autres étrangers... le siège social de "L'Emblème de la présence canadienne-française au pays" aura été érigé par tout le monde, excepté par les indigènes de "La Belle Province"!

Une fois de plus, nous serons "Maîtres chez nous"... sous tutelle étrangère!
Dommagoi...

Nous laissons à M. Pierre Bourgault et à ses acolytes le soin de méditer sur les possibilités du séparatisme, dans les conditions!

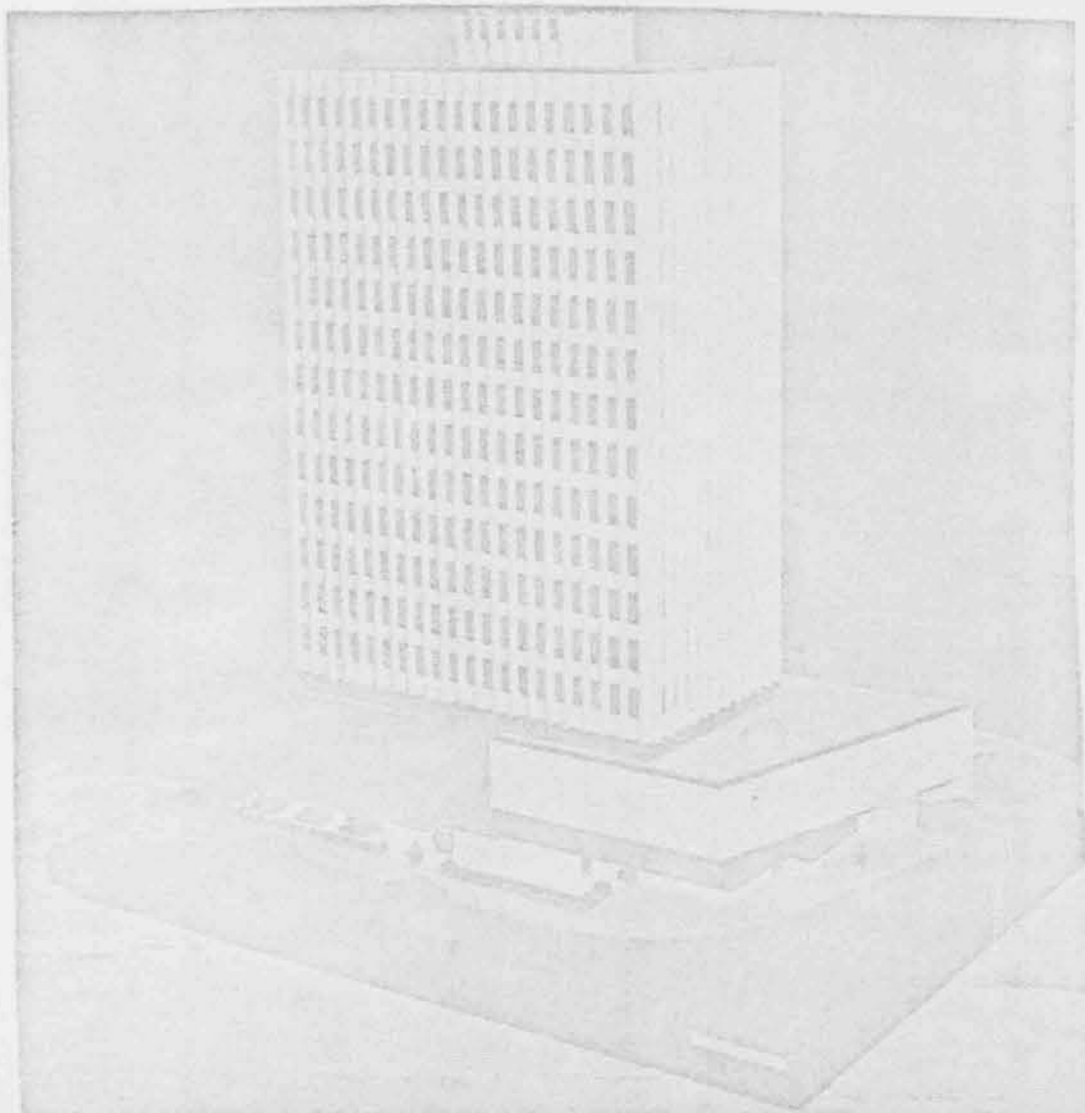
A toute fin pratique, on nous promet que l'édifice sera terminé pour '67 ce qui est une consolation, les touristes, dieu merci, n'étant pas tous au courant, des petits dessous de notre histoire nationale.

P.S. - Au fait, pourquoi la compagnie la SSJB, ne financerait-elle pas celle-ci? L'argent des Canadiens-Français servirait au moins à édifier l'une de leurs entreprises. Je me demande pourquoi le Conseil d'Administration n'y a pas pensé? Un bail emphytéotique étant surtout alléchant, pour les entreprises à fins commerciales... h.p.



ME YVON GROULX, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste: "Il n'y a rien d'affolant dans le cas du siège social, tout se déroulera maintenant dans l'ordre, malgré les anicroches du départ".
Photo: Fernand Laparé, Montréal.

MIROIR - 5



Voici la maquette de Pélégant édifice que la Société Saint-Jean Baptiste compte ériger sur son terrain de la rue Saint-Denis, angle Sherbrooke. D'après les plans fournis par les architectes "DUPLESSIS, LABELLE ET DEROME" 6885 la Côte des Neiges. Cet immeuble qui se veut "le symbole de la présence canadienne-française en terre d'Amérique, sera-t-il prêt pour l'Expo???

(photo): Fernand Laparé, Montréal.

MIROIR 10 JUIN 1966

avec
Maurice
CÔTÉ

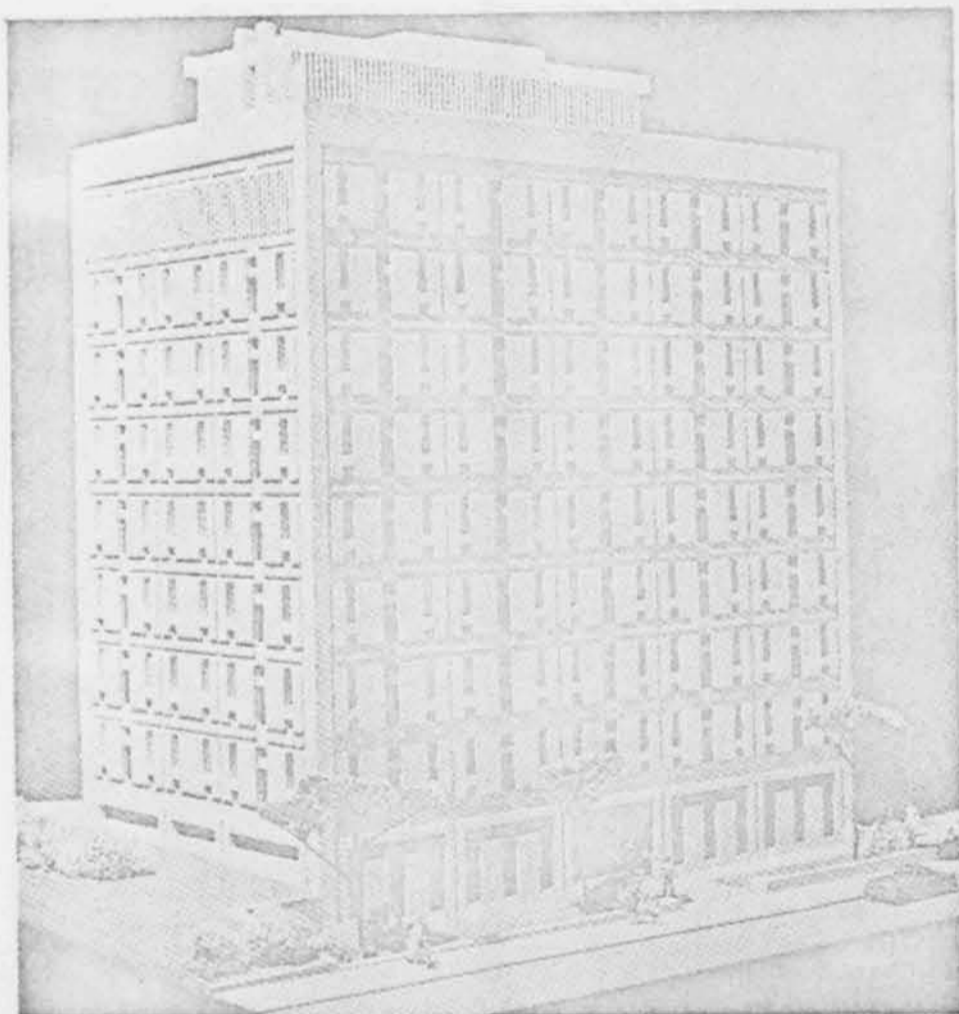


● Que survient-il avec la construction de l'édifice de la SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL, à l'angle des rues Sherbrooke et St-Denis? Les travaux n'ont pas encore repris, et ce coin de rue continue à déparer ce secteur.

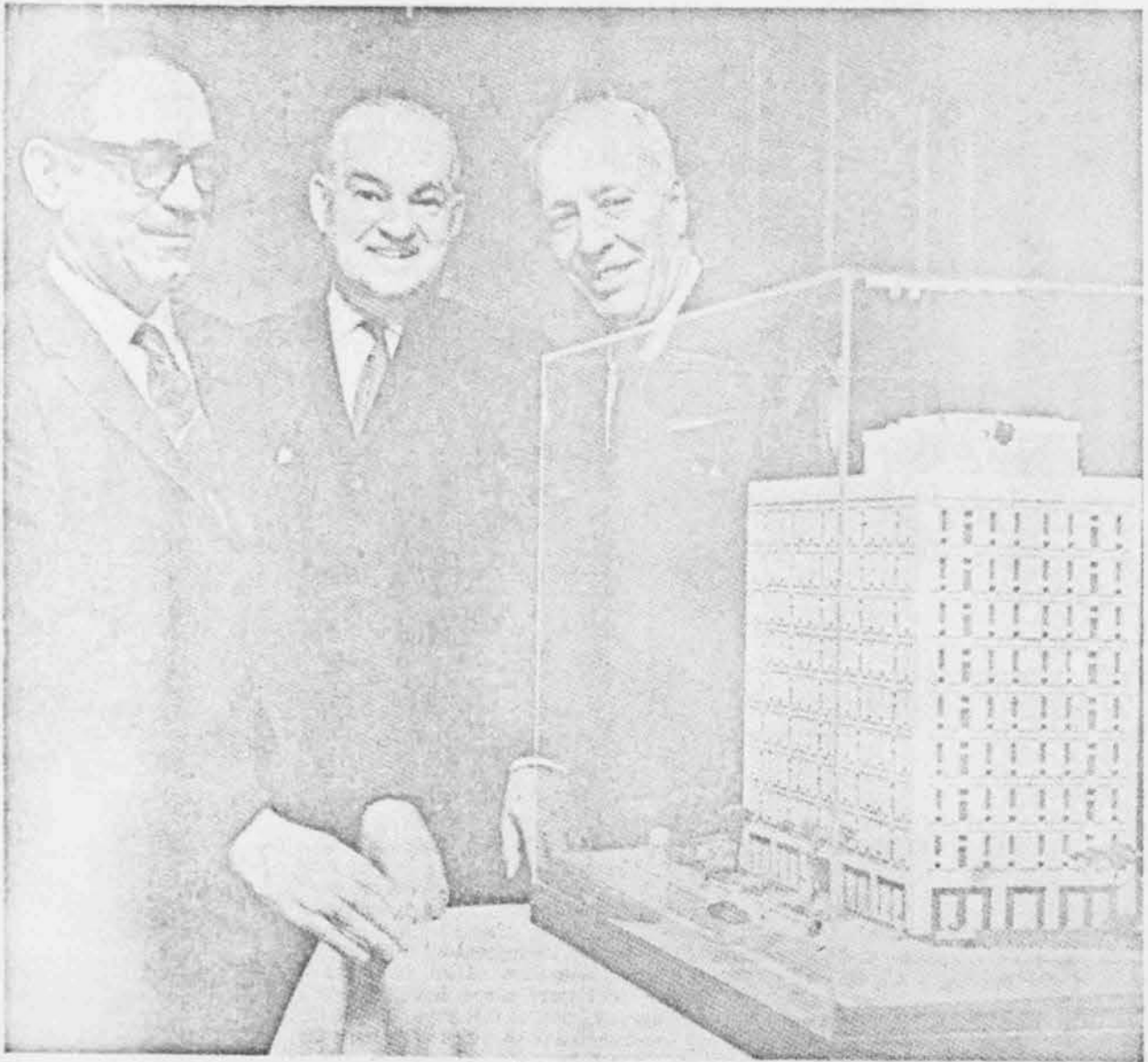
*Nouveau départ
pour l'immeuble
de la SSJB*



● Après deux ans d'arrêt, les travaux viennent de reprendre (ci-haut) pour la construction du nouvel immeuble de la Société St-Jean-Baptiste, à l'angle nord-ouest des rues Sherbrooke et St-Denis. Lors du lancement du projet, il s'agissait d'un immeuble de 14 étages, mais, après quelques semaines, la faillite de la compagnie "Parco", à qui l'on avait confié les travaux a entraîné la paralysie totale du chantier. Profitant de cette situation, la Ville a suggéré des modifications à la SSJB, avec le résultat que le nouvel immeuble, de plus de \$2,000,000 ne comptera que neuf étages.



La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, l'Économie mutuelle d'assurance et la Société nationale de fiducie ont inauguré hier les travaux de construction de leur nouvel immeuble de neuf étages, sis au coin des rues Sherbrooke et Saint-Denis. L'immeuble sera terminé à la fin de l'année 1968, au coût de \$2.4 millions. Il comptera en outre deux étages souterrains pour le stationnement, et pourra recevoir éventuellement trois autres étages au fur et à mesure que les besoins s'en feront sentir. Le revêtement extérieur sera en béton. Les architectes sont MM. Duplessis, Labelle et Derome; le constructeur, Duroc Construction Inc. Le terrain est déjà percé pour recevoir les pilotis d'une longueur impressionnante sur lesquels reposera le nouvel édifice que finance majoritairement l'Économie mutuelle d'assurance. La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, quittera donc bientôt le vieux "Monument national" construit boulevard Saint-Laurent en 1894 pour occuper un des étages du nouveau siège social conjoint, désormais le 385 est Sherbrooke. Le président de la Société nationale de fiducie, M. F.-Eugène Therrien, n'a pas caché la ferme intention des trois sociétés co-propriétaires de lier leur sort au développement de l'Est de Montréal. (Photo Majac)



Staff Photo by John Daggatt

HEADQUARTERS FOR THREE: Montreal St. Jean Baptiste Society and its two daughter financial institutions this week held a sod-turning ceremony for their new joint headquarters being built at the corner of Sherbrooke and

St. Denis streets. Viewing a model of the \$2,400,000 project are, from left: Montreal SSJB President Yvon Groulx, Economie Mutuelle d'Assurance President Lionel Leroux, and Société Nationale de Fiducie President F. E. Therrien.

INAUGURATION DU NOUVEAU SIÈGE SOCIAL

Le magnifique édifice appartenant conjointement à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, à l'Economie Mutuelle d'Assurance, à la Société Nationale de Fiducie et à la Société Nationale d'Assurances et abritant les Sièges sociaux de ces institutions a été inauguré officiellement le 13 juin dernier. Au cours de la cérémonie, les nombreux invités d'honneur ont pu entendre des allocutions prononcées par M. François - Albert Angers, Président général de la SSJB de Montréal, Me F.-Eugène Thérien, Président et Directeur général de la Société Nationale de Fiducie, Mgr F. J. Grégoire, archevêque de Montréal, l'honorable Paul Dozois, représentant du gouvernement du Québec, et M. Fernand Drapeau, représentant des autorités municipales, Me Gérard Boyer, directeur général adjoint de la Société Nationale de Fiducie, agissant comme coordonnateur de la cérémonie d'inauguration.

"C'est un jour de joie profonde pour tous les membres de notre Société et un grand honneur pour son actuel président", déclara M. Angers, "que d'ouvrir cette cérémonie d'inauguration d'un nouvel immeuble, symbole d'une sorte de rajeunissement, de renouvellement de notre Société nationale, déjà vieille de 135 ans". "Il faut cependant ajouter dès l'abord", continua-t-il, "que cet immeuble n'est pas uniquement celui de la SSJB de Montréal, mais aussi bien celui de trois entreprises économiques florissantes qui ont nom: l'Economie Mutuelle d'Assurance, la Société Nationale de Fiducie et la Société Nationale d'Assurances".

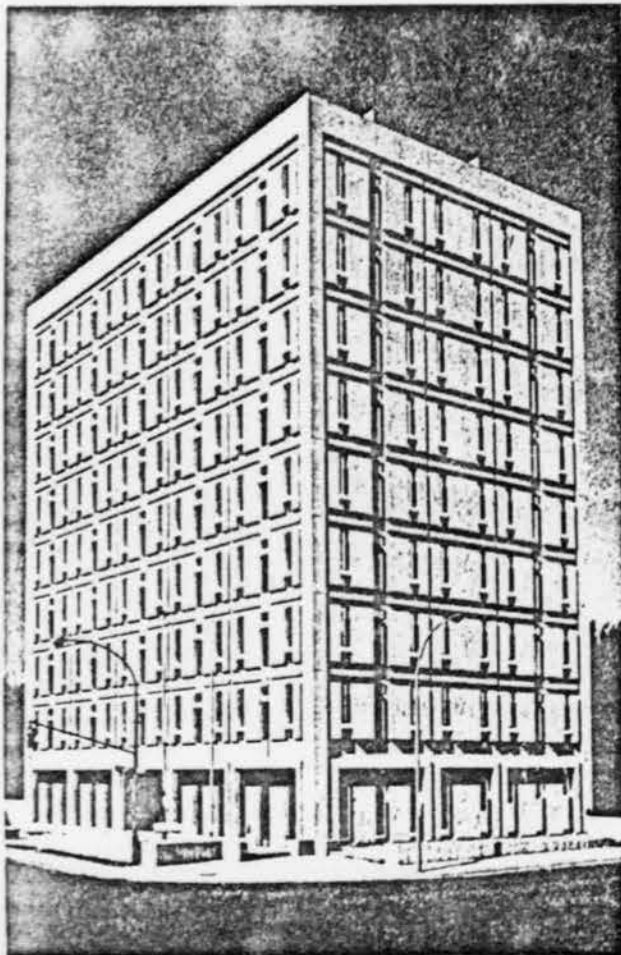
"Et voilà bien une leçon de nationalisme", de préciser M. Angers, "qui illustre comment cette SSJB, parfois tant critiquée pour son soi-disant excès de traditionalisme, a su montrer la voie des véritables réalisations: celles qui sont inspirées par un esprit, mais qui aboutissent, parce que l'on se préoccupe non moins

d'appuyer les projets de l'esprit sur des initiatives économiques dont on sait respecter les exigences propres".

Il est bien certain que ce n'est pas par sa seule action patriotique proprement dite que la SSJB de Montréal est parvenue à cette réalisation matérielle d'importance qu'est le présent immeuble, où elle a sa part de propriété. Et elle ne le doit pas non plus à la bienveillance de généreux donateurs. Elle le doit à la puissance financière d'entreprises dont elle a elle-même assuré la fondation; et qui doivent leur succès à la compétence des hommes qui en ont assuré l'administration.

C'est en effet en 1898 qu'était fondée, sous l'égide de la Société Saint-Jean-Baptiste, la Caisse Nationale

d'Economie devenue depuis l'Economie Mutuelle d'Assurance; puis en 1918, sous la même impulsion, la Société Nationale de Fiducie. C'est donc un monument à la gloire de ces hommes de vision, en même temps qu'un immeuble de prestige, qui a été érigé à l'angle de la rue Saint-Denis et de la rue Sherbrooke. Monument, car ce n'est là que le symbole plus visible de services inappréciables qui ont été rendus à la collectivité canadienne-française par des entreprises qui se sont révélées un succès et qui ont versé, très normalement, à la SSJB, des dividendes gracieux auxquels elle a pu mener à bien des oeuvres proprement patriotiques d'une façon aussi tangible que verbale.





Le 16 juin, la Société inaugurait ses nouveaux bureaux, en présence de plus de deux cents invités, dont plusieurs dirigeants des sections. Sur ces photos prises à cette occasion, nous remarquons, de g. à d., M. René Charette, administrateur général, M. Valois Bourbonnais, directeur général, Me Yvon Groulx, ancien président général, Mme Gertrude Sirois, directrice générale, M. Léo Raynault, vice-

président, M. F.-Albert Angers, Président général, prononçant l'allocution de circonstance, M. André Trudeau vice-président, M. Jean Baptiste Vinet, P.S.S., Aumônier général, MM. Ronald E. Laviolette, Jean Séguin et Henri Bouchard, directeurs généraux.

LA SAUVEGARDE COMPAGNIE PREND LE CONTRÔLE DE L'ÉCONOMIE MUTUELLE-VIE

La Sauvegarde Compagnie d'assurance sur la vie prend le contrôle de l'Économie Mutuelle-Vie moyennant une somme de \$2 millions versée à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal afin qu'elle renonce aux intérêts qu'elle détient dans la mutuelle.

Jean-Guy Martin

C'est ce qu'a annoncé hier en conférence de presse M. Henri Leblond, président-directeur général de la Sauvegarde, un membre du Mouvement Desjardins, en présence de plusieurs personnalités dont le notaire Yvon Groulx, président de l'Économie et de M. Gilles Rhéaume, président général de la SSSJB de Montréal.

Cette prise de contrôle n'est qu'un premier pas en vue d'une fusion de ces deux sociétés d'assurances. M. Leblond a expliqué que cette transaction sera concrétisée dès que l'Assemblée Nationale adoptera une loi spéciale modifiant le statut de l'Économie pour en faire une compagnie à capital-actions.

Pour sa part, le notaire Groulx a déclaré qu'un tel geste s'avérerait nécessaire pour assurer l'avenir de l'Économie. «La taille actuelle de l'Économie ne lui permettait pas de poursuivre son développement et son expansion, ni de continuer à offrir à sa clientèle des produits hautement compétitifs.

Comme notre société avait besoin de capital, elle a choisi de vendre ses intérêts plutôt que de faire un emprunt», a-t-il déclaré.

Selon M. Leblond, la fusion des deux entreprises ajoutera à l'équilibre du portefeuille de la Sauvegarde par une augmentation de 40% de son volume d'assurances individuelles en vigueur pour atteindre \$1,82 milliard.

Comme le portefeuille d'assurances de La Sauvegarde est majoritairement composé d'assurances collectives (\$4,25 milliards sur \$5,5 milliards) alors que celui de l'Économie, quoique moindre, comporte une plus grande proportion de contrats individuels, cette transaction ajoute à l'équilibre des deux compagnies.

De plus, la jonction des deux sociétés aura pour résultat de former une équipe de vendeurs de 50% plus nombreuse que celle présentement au service de La Sauvegarde. Quant aux produits offerts, comme chacune des compagnies compte sur certaines particularités, on pourra offrir à la clientèle, dès le départ, un

éventail plus varié de programmes d'assurance et de régimes de rentes.

Suite à la fusion, La Sauvegarde affichera un actif de plus de \$500 millions et un volume d'assurances en vigueur de \$7 milliards. Notons, qu'en 1983, l'Économie a obtenu un volume d'assurances individuelles de \$156 millions et des primes de \$1,3 million.

Enfin, le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, M. Gilles Rhéaume, a rappelé que ce mouvement nationaliste s'est toujours préoccupé des questions économiques depuis sa naissance il y a maintenant 150 ans, tout en fondant au début du siècle des institutions financières pour encourager les Canadiens français à prendre leurs affaires en main.

«Or, a dit M. Rhéaume, devant la réalisation de plus en plus concrète de cet objectif, la Société s'est progressivement départie des diverses filiales économiques qu'elle avait créées. Et c'est naturellement que le Conseil général de la Société a regardé vers le Mouvement Desjardins et l'une de ses institutions, La Sauvegarde, pour assurer la relève».



Photo LE JOURNAL

M. Yvon Groulx, président de l'Économie Mutuelle-Vie: «Cette nouvelle entreprise résultant de la fusion de La Sauvegarde et de l'Économie prend rang parmi les grands de l'assurance-vie au Québec».



M. Henri Leblond, président-directeur général de La Sauvegarde Compagnie d'assurance-vie.



Gazette, Shane Kelley

La Sauvegarde's president, Henri Leblond, (left) shares a chuckle with Yvon Groulx of l'Economie.

Insurance firm buys out a competitor

By MICHEL ARSENEAULT
of The Gazette

La Sauvegarde, a unit of the Mouvement Desjardins, yesterday announced it will acquire financially troubled l'Economie Mutuelle-Vie, another Montreal-based life-insurance company.

But Henri Leblond, La Sauvegarde president, said the company is not bailing out l'Economie. "We're not on a rescue mission," Leblond told a news conference.

Under terms of the transaction, La Sauvegarde will pay \$2 million to the St. Jean Baptiste Society, which holds a controlling interest in l'Economie.

The society has held special rights in the co-operative insurance company since it founded it

in 1899. The society elects two-thirds of board members and receives dividend payments.

The merger, which must be approved by the National Assembly, should be completed by the end of the summer, Leblond said.

He said l'Economie's 50-strong sales staff will go to work for La Sauvegarde. But he said no decision has been made as far as l'Economie's 65 head-office employees are concerned.

With \$6.45 billion in life insurance in force, La Sauvegarde moves from fifth to fourth place among Quebec-based insurance companies, Leblond said, adding that the companies' combined assets are approximately \$500 million.

l'Economie's earnings for the year ended Dec. 31 haven't been made public yet, but the company expects to post a \$1-million loss compared with a \$1.9-million loss in 1982, said Yvon Groulx, company president.

In recent years, l'Economie was affected by increasing disability costs because of the rise in unemployment, Groulx said.

Leblond said he expects l'Economie to be profitable in 1985. The company has already embarked on a cost-cutting program under which it has laid off half its head-office staff, which has dropped from 149 to 65.

The Economie, which has about 40,000 clients, has had trouble managing its rapid growth, Leblond said.

Premium revenues of the company— at \$850,000 in 1982 — reached \$1.3 million last year.

La Sauvegarde, whose board is meeting tomorrow, is expected to report a \$1-million profit for the year ended Dec. 31 compared with a \$703,000 profit the year earlier. Premium revenues from individuals are expected to reach \$2.5 million compared with \$1.9 million.

La Sauvegarde, which was acquired by the Mouvement Desjardins in 1962, is especially known as a group insurance company. It ensures the employees of such giants as Hydro-Quebec and the Montreal Urban Community Transportation Commission.

Opposition slams MCM purchase

by Mike Gavin
Montreal Daily News

BOTH OPPOSITION groups last night lashed out at the Doré administration in connection with the \$7.35 million purchase of an office building.

Speaking at the regular city council meeting, members of the Independent Parliamentary Group said the city is paying \$1.7 million too much, based on its own tax roll.

And the Municipal Party said the eight-storey building at 385 Sherbrooke St. E. isn't even needed.

IPG councillor Marvin Rotrand noted the building is evaluated at only \$5,665,000 for tax purposes.

"Either the tax evaluations are wrong or the city is paying too much," the councillor charged.

The land the building sits on is evaluated at \$28.93 a square foot, but the city has agreed to pay \$91.31 a square foot.

"Either the owner is getting a gift from the city or there are a lot of mistakes on the tax rolls," Rotrand added, suggesting comparable tax

assessments in the area indicate commercial property owners are paying far too little tax.

If so, residential property owners and tenants are making up the shortfall, the opposition councillor said.

"They're just bailing out a developer (Gestion Immobilière J.P.B. Inc.) who lost his major tenant," Municipal Party leader Nick Auf der Maur said in a later interview, pointing out that the Université du Québec à Montréal had vacated the building.

Saving money

"And what do we need it for? Space for more bureaucrats?"

Executive committee member John Gardiner said the city's appraisers have determined the selling price is fair. Its assessed value on the tax roll is out of date, he added.

Gardiner also said buying rather than renting will save taxpayers money over the long run.

His Montreal Citizens' Movement administration having the votes, the measure passed 27-10.

Edifice de 7,3 millions \$ pour loger 200 employés

Isabelle Paré

L'ACHAT par l'administration Doré d'un immeuble au coût de 7,35 millions \$ pour reloger environ 200 fonctionnaires municipaux, a fait l'objet d'une forte contestation hier soir au conseil municipal.

C'est que la transaction, en plus d'être en contradiction avec une récente décision de l'administration Doré, excède la valeur de l'immeuble, évaluée à 5,6 millions \$ au rôle d'évaluation.

Selon le conseiller de Côtes-des-Neiges, Marvin Rotrand, le terrain est quant à lui évalué à 450 000 \$ par la CUM ou près de 28 \$ le pied carré, alors que la Ville s'apprête à payer le triple, soit 91,31 \$ le pied carré. Dans ce secteur, les terrains sont évalués en moyenne autour de 33 \$ le pied carré.

À cela, M. John Gardiner, responsable de l'habitation au comité exécutif, a rétorqué que son administration était prête à déboursier un peu plus cher pour devenir propriétaire du bâtiment, situé au coin nord-ouest de l'intersection Saint-Denis et Sherbrooke, et alléger ces coûts de location. La Ville doit payer environ 5,7 millions \$ en location chaque année pour loger ses fonctionnaires n'étant propriétaire que de 61 % de l'espace

qu'elle occupe.

Dans ce cas, la Ville fonde son besoin d'espace sur le déménagement prochain des 200 fonctionnaires du Marché Bonsecours qui doit être rénové pour les fêtes de 1992.

• La location nous aurait coûté environ 20 \$ le pied carré ce qui veut dire qu'en 5 ou 6 ans, on débourserait le prix de la bâtisse. Quant à l'écart qu'affiche l'évaluation de nos services avec celui de la CUM, cela arrive très souvent et il est fréquent que le prix soit abaissé en cours de transaction », s'est défendu M. Gardiner.

Mais ce qui choque davantage l'opposition, c'est qu'il y a à peine deux semaines, l'administration Doré acceptait de louer une bonne partie du futur édifice Chaussegros de Léry, à gros prix, sous prétexte qu'une acquisition des espaces aurait été trop coûteuse. La Ville a aussi consenti un prêt sans intérêt de près de 10 millions \$ sur 15 ans au promoteur du complexe.

• C'est un véritable cadeau fait au promoteur », a opiné pour sa part le conseiller de Pointe Saint-Charles, M. Marcel Sévigny.

• Nous allons voter contre cette transaction car il me semble que lorsque la Ville achète, elle doit le faire au plus bas prix possible », a indiqué le porte-parole de l'opposition, M. Nick Auf der Maur.

Price too high, city told

Opposition councillors at city hall tried unsuccessfully last night to block the purchase of a building at the northwest corner of Sherbrooke and St. Denis Sts.

Marvin Rotrand, the independent councillor for Snowdon, said the \$7.35-million pricetag for the eight-storey office building at 385 Sherbrooke St. E. is too high. The municipal evaluation is \$5.66 million.

Rotrand said the reason for the discrepancy is that the city is paying \$91.31 a square foot — more than three times the evaluation of \$28.93 a square foot.

John Gardiner, the city executive committee member responsible for housing, said the city will save money in the long run by buying the building.

Montreal Citizens' Movement councillor Marcel Sévigny of Point St. Charles joined opposition councillors in voting against the sale, which was approved 27-10.

Montréal déménagera ses employés du marché Bonsecours

AGNÈS GRUDA

■ La Ville de Montréal déménagera ses employés qui logent actuellement dans l'édifice du marché Bonsecours dans un immeuble qu'elle doit acquérir au coût de 7,3 millions \$, à l'intersection des rues Saint-Denis et Sherbrooke.

Par cette transaction, l'administration libérera les bureaux du marché Bonsecours, qui doivent être réaffectés à la célébration du 350^e anniversaire de Montréal.

L'immeuble, qui abritera quelque 200 employés du Module du bâtiment et du Service des approvisionnements et immeubles, appartient à la société Gestion Immobilière J.P.B., et était loué jusqu'à tout récemment à l'Université du Québec. Depuis quelques mois, toutefois, l'édifice est vacant.

L'achat de l'édifice de huit étages, situé au 385, rue Sherbrooke Est, a soulevé des protestations, hier au conseil municipal, et les conseillers de l'opposition ont tenté en vain de bloquer l'adoption du projet.

Le conseiller indépendant Marvin Rotrand s'est étonné du fait que le montant de la transaction soit supérieur de près de deux millions de dollars à l'évaluation municipale. M. Rotrand a également souligné que les services municipaux ont estimé la valeur du terrain à environ 90 \$ le pied carré, soit près de trois fois la valeur inscrite au rôle d'évaluation.

«S'il y a une telle différence entre l'évaluation municipale et la valeur réelle, Ça peut vouloir dire que la Ville fait un gros cadeau à plusieurs autres propriétaires», s'est-il demandé.

«Il y a toujours un écart entre l'évaluation et le prix d'achat, c'est très rare qu'on achète un terrain au prix de l'évaluation», a répliqué M. John Gardiner, responsable du dossier au comité exécutif.

Avec cette transaction, la Ville marque sa préférence pour l'achat plutôt que pour la location de bureaux, a noté M. Gardiner, expliquant que l'acquisition s'avère rentable à long terme.

23102
15-12-1911



Le prix Citron de Sauvons Montréal va à l'immeuble Félix-Martin

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ La production architecturale à Montréal est si médiocre, que Sauvons Montréal n'a pu, cette année, décerner son principal

prix Orange dans la catégorie « construction neuve ».

Par contre, dans cette catégorie, à l'unanimité des membres

du jury, le prix Citron a été décerné à l'immeuble Félix-Martin, de la firme d'ingénieurs Surveiller-Nenniger et Chênevert (SNC).

Cet édifice, aux détails néo-égyptiens, est située sur les terrains de l'ancien collège Sainte-Marie, derrière le Gesù et est sorti tout droit des planches à dessins de la firme d'architectes Tolchinsky and Gootz.

Le jury était présidé par le vice-recteur à la recherche de la Faculté d'architecture de l'Université de Montréal, M. Denys Marchand. Les membres du jury en sont venus à la conclusion que l'architecture de cette « tour » — une deuxième la jouxtera un jour — est « inhabituellement lourde ». Elle est conçue comme un gratte-ciel en verre, ont-ils expliqué, mais elle est recouverte de granit... en « cherchant à suivre le post-modernisme d'une façon très gauche ». Ils soutiennent de plus que le motif en clef de voûte du revêtement, placé dans un mur non porteur, est « caricatural » et qu'il « ajoute à la lourdeur générale de l'ensemble ».

« Il faut donc craindre, dit le jury, l'addition d'une autre tour de même facture dont la masse bloquera le lien visuel qui existe entre le Vieux-Montréal et le parc du Mont-Royal, sans oublier qu'elle clouera définitivement le Gesù au sol ».

Par ailleurs, une « mention d'honneur » a été accordée, toujours dans la construction constructions neuves, à l'édifice conçu par l'architecte C.P. Sharma à l'intersection des rues Sherbrooke et Saint-Denis (angle nord-est).

Cet immeuble, dit le jury, est malheureusement traité à l'horizontale; la banalité du traitement, ajoute-t-on, l'indifférence manifeste envers le milieu dans lequel le bâtiment s'insère, traduisent un programme architectural médiocre.

L'architecte Jean-Louis Robillard s'est par ailleurs désolidarisé du jury à certains égards. Il regrette principalement que ses collègues ne se soient pas élevés contre les transformations apportées à des immeubles modernes, ces « monuments modernistes » de grande qualité. Notamment pour les travaux de transformation de l'esplanade de la Place Ville-Marie, réalisés par la firme Arcop, et ceux que la même firme projette de réaliser sur l'esplanade Westmount Square, une création du célèbre Mies Van der Rohe.

Sauvons Montréal a par ailleurs décerné des prix Orange dans les catégories insertion (les immeubles neufs implantés dans la trame urbaine existante), urbanisme, conservation, restauration et rénovation-recyclage. En « démolition » aussi, bien sûr.

Le président du jury a naturellement déploré la démolition de l'hôtel Queen's et a décerné un prix Citron à la ville de Montréal. M. John Gardiner, membre de l'exécutif, s'exprimait hier à ce sujet dans un long communiqué de presse.

M. Gardiner signale que, lors du changement d'administration municipale, en 1986, le Queen's avait été abandonné depuis huit ans. Il rappelle les efforts infructueux pour intéresser les propriétaires, les Placements Mirlaw, à préserver les façades.

Dans la catégorie « insertion », une petite conciergerie, conçue par les architectes Réal Paul et Claude Tremblay, au 1641 rue Amherst, a été fort appréciée. Elle est si forte, a dit le jury, qu'elle pourra « amorcer un renouveau immobilier pour toute cette partie centrale de la rue Amherst ».

Le maire de Lachine, M. Guy Descary, tout fier, est lui-même venu chercher son prix Orange en « urbanisme-design » pour l'agréable aménagement paysager des berges du lac Saint-Louis. L'architecte Guy Werleman, lui aussi, est venu personnellement chercher son prix Orange pour la restauration de l'édifice de la Banque de Montréal, rue Saint-Jacques.

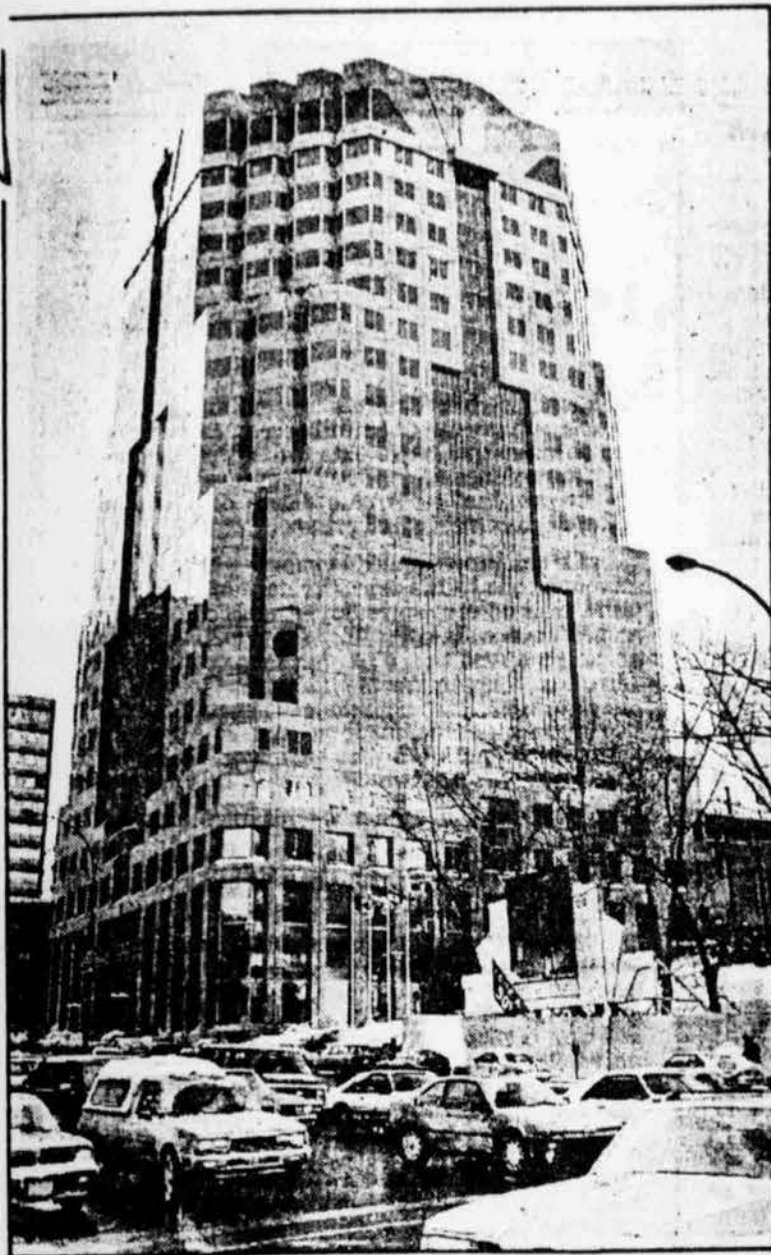
En rénovation-recyclage, le prix d'excellence a été accordé à M. Serge Deschamps pour sa rénovation de maison modestes située au 4351 rue Saint-Ambroise, à Saint-Henri.

Dans cette catégorie également, la réfection de la Caisse Populaire Saint-Louis-de-France, entreprise par l'architecte Jean Lemieux, reçoit un gros Citron pour avoir « réussi à mutiler l'intersection des rues Roy et Saint-Hubert ».

Un Citron a également été décerné au restaurant Le Crocodile, avenue Lacombe, dans Côte-des-Neiges, et une mention « pépin de citron » est allée aux architectes Riopelle et Walsh pour le travail de rénovation qu'ils ont entrepris de réaliser au 4113 rue Saint-Denis.

La ville de Montréal, quant à elle, se mérite un prix Citron pour avoir permis la construction de maisons séparées, rue Jean-Talon, entre les rues Darlington et Côte-des-Neiges.

Le jury, enfin, a déploré la transformation du cinéma Laurier, mais s'est félicité du travail accompli par les promoteurs qui ont rénové le cinéma Rialto.



Le jury d'architectes de Sauvons Montréal en est venu à la conclusion que l'immeuble SNC, boulevard René-Lévesque, est de médiocre qualité architecturale.

PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse



Cet édifice de facture horizontale, à l'angle des rues Sherbrooke et Saint-Denis est manifestement indifférent envers le milieu dans lequel il s'insère.

Une hécatombe: 9 morts, 10 blessés. (Montréal-Matin, 17 Février, 1955)

Le feu détruit la conciergerie "Le Salaberry", située à l'angle sud-est des rues Sherbrooke et Saint-Denis — Des femmes et des hommes au nombre des morts — Une troisième alarme attire les pompiers de presque toutes les casernes de la métropole — Alerte générale à la police — Une explosion aurait été la cause de cette catastrophe — Le bilan à 1 h. 30, ce matin

(Par BERNARD ST-AUBIN et ALBERT MASSICOTTE)

A 1 h. 30 ce matin, le bilan des victimes de l'hécatombe dont a été le théâtre la conciergerie "Le Salaberry", qui s'érige à l'angle sud-est des rues Sherbrooke et St-Denis, avait été porté à neuf morts, non encore identifiés, et dix blessés. Le terrible incendie, découvert à 8 h. 50 hier soir, s'est propagé avec une rapidité tellement fulgurante qu'il a nécessité une deuxième et une troisième alertes en moins de douze minutes.

La deuxième alerte avait été sonnée une couple de minutes après l'arrivée du premier contingent de pompiers, soit à 8 h. 55, et la troisième suivait immédiatement après, soit à 9 h. 02. Ce n'est que vers une heure ce matin que les flammes devenaient définitivement sous contrôle et que les pompiers pouvaient commencer à procéder aux fouilles aux deux étages supérieurs de la bâtisse.

Cet incendie spectaculaire en plus d'être un des plus tragiques, se compare en quelque sorte à celui qui, à l'angle des rues Cherrier et Berri, il y a plusieurs années, avait transformé en brasier une maison à deux étages en quelques minutes aux petites heures de la nuit.

Au moment où nous écrivons ces lignes, les pompiers ont réussi à

Quartiers-généraux des journalistes au club Canadien

Les journalistes présents sur la scène du tragique incendie à la maison d'appartements Le Salaberry ont apprécié la courtoisie des dirigeants du club Canadien, situé à proximité. Les dirigeants de ce club, habituellement réservé aux membres, ont ouvert toutes grandes les portes aux journalistes, qui ont pu ainsi avoir accès aux téléphones et y établir en quelque sorte leurs quartiers généraux. Ce geste de courtoisie a été d'autant plus apprécié qu'il s'aurait presque impossible de trouver d'autres téléphones disponibles dans le voisinage.

empêcher l'incendie de se propager aux deux étages inférieurs. Les flammes ayant perdu de leur intensité, ils ont pu pénétrer à l'intérieur et commencer à retirer des décombres les cadavres calcinés des victimes qui n'avaient pas réussi à se frayer un chemin jusqu'à un balcon ou avaient tenté de fuir par l'entrée centrale, alors rendue impraticable.

Bravoure des pompiers

Deux membres de la brigade se sont particulièrement mis en évidence pendant que la foule, maintenue à distance par un contingent de 75 policiers, était témoin des efforts des pompiers pour se porter à la rescousse de personnes traquées par les flammes.

Depuis une heure, les pompiers tentaient sans succès de se porter à la rescousse de deux personnes dont on entendait les cris frénétiques. Finalement, le lieutenant La-

chaine et le pompier Lavolette ont réussi à pénétrer au dernier étage de la bâtisse et en ont retiré deux femmes qui ont été d'urgence transportées à l'hôpital St-Luc. On nous rapporte que dans leur crise d'hystérie, elles avaient déchiré leurs vêtements en lambeaux, mais qu'elles n'avaient finalement subi aucune brûlure grave. Elles auraient cependant été atteintes d'un violent choc nerveux.

A leur descente de l'échelle qui leur avait permis de se porter à l'aide des deux femmes que tous les témoins considéraient comme vouées à une mort certaine, les deux pompiers semblaient exténués. Ils ont cependant tenu à escorter les deux victimes jusqu'à l'ambulance de l'hôpital St-Luc, tout comme pour s'assurer qu'elles étaient déposées en lieu sûr.

Personnes en détresse

Plusieurs témoins oculaires de la première heure ont tenu à rendre hommage à la promptitude de l'intervention des pompiers en la circonstance. Le conseiller Pierre Simoneau, ex-président du Club Canadien, un des premiers à arriver sur les lieux, a décrit le spectacle qui se déroulait alors. Pendant que les flammes gagnaient d'intensité de seconde en seconde, apparaissaient à toutes les fenêtres et sur tous les balcons de l'étage supérieur les silhouettes de personnes en détresse.

M. Simoneau a mentionné la rapidité avec laquelle les pompiers ont dressé les échelles pour sauver tout ce monde. Son témoignage a d'ailleurs été corroboré par Mlle Cécile Depairon, qui logeait au quatrième étage de la maison de rapport, que l'on croit être la première victime à avoir été rescapée par les pompiers.

Le premier contingent à arriver sur les lieux a d'ailleurs réalisé à un tel point la gravité de la situa-

Les états-majors sur les lieux

Le directeur du service des Incendies, M. Raymond Paré, ses assistants-directeurs et tous les membres de l'état-major dirigèrent les importantes manœuvres des centaines de pompiers, appelés pour combattre le sinistre de la rue Sherbrooke.

De la police, on comptait une centaine d'agents, agissant sous les ordres de l'inspecteur Victor Huneault, de l'inspecteur Gérard Brodeur, du capitaine Horace Thivierge et des lieutenants Gobeil et Malo, pour ne mentionner que les principaux officiers. On avait d'ailleurs donné une alerte générale à la radio-patrouille, ordonnant à tous les policiers disponibles de se rendre d'urgence sur la scène de l'incendie.

tion que l'on a même pas pris le temps de descendre les supports du lourd camion avant de dresser l'échelle automatique. Ce qui pressait, c'était d'éviter une hécatombe encore plus tragique. Le véhicule a certes incliné, comme on le redoutait, ce qui l'a immobilisé durant plus d'une heure, mais de huit à neuf personnes ont ainsi eu la vie sauve.

Cause inconnue

Quant à la cause de l'incendie, elle demeurera inconnue d'ici quelques jours. Certains témoins l'at-

NOMBRE RECORD D'AMBULANCES

Le nombre d'ambulances, dépêchées sur les lieux du sinistre de la rue Sherbrooke, a établi un record dans les annales de la métropole.

C'est ainsi que M. Georges Godin, conseiller municipal et propriétaire des salons funéraires qui portent son nom, rue Rachel, dépêcha à lui seul 12 ambulances. Huit d'entre elles assurèrent le transport rapide des blessés à l'hôpital Saint-Luc; les quatre autres conduisirent les blessés à Notre-Dame.

"J'ignore, nous disait M. Godin, hier soir, le nombre de voyages que mes ambulances ont faits vers les hôpitaux; mais je puis vous dire que jamais mes ambulances n'avaient fait tant de voyages de blessés vers les hôpitaux, en moins d'une heure".

Tous les hôpitaux de la métropole avaient d'ailleurs leurs ambulances sur les lieux, après avoir été alertés par la police.

tribuent à deux explosions successives dont l'origine n'aurait pas été déterminée. Mlle Depairon nous a raconté cependant qu'elle n'avait entendu aucune explosion ni senti aucune secousse.

Odeur de fumée

Son attention a été attirée par une interruption soudaine de l'éclairage électrique. Elle a immédiatement senti une odeur de fumée. En ouvrant la porte de son appartement, qui donnait sur la rue Sherbrooke, elle a constaté que toute issue lui était bloquée par une fumée opaque. Elle a alors couru à une fenêtre en attendant l'arrivée des pompiers. Deux échelles, a-t-elle précisé, ont été hissées en même temps; une à son intention et l'autre afin de se porter à la rescousse de plusieurs voisins qui s'étaient retranchés sur un balcon.

"Au feu!"

Mlle Depairon n'a eu que des éloges à l'adresse de notre brigade des incendies. A son point de vue, ils ont évité un grand nombre de pertes de vie. Elle a aussi dit qu'on lui avait rapporté que d'une pièce

Le cardinal Léger sur les lieux

Son Eminence le cardinal Paul-Émile Léger s'est rendu sur les lieux du sinistre. Se mêlant aux pompiers et aux blessés, il a encouragé les premiers et a consolé les seconds. Ignorant l'eau et la fumée, il n'a pas cessé de prodiguer ses encouragements. Il s'est tenu aux côtés de l'aumônier des pompiers le R. P. Paul Morin, s.j. qui donnait l'absolution sous condition aux cadavres que les pompiers portaient de l'immeuble par la porte donnant rue Sherbrooke. Le cardinal était accompagné de son secrétaire.

à l'arrière du troisième étage avaient retenti les cris "au feu!". A cet endroit, logeaient une mère et son enfant. Cette version semblait la plus exacte si l'on en croit la version d'officiers du service des incendies, car on rapportait qu'une fillette, considérée comme morte dans les flammes, n'avait pas encore été repérée.

150 personnes

Ce sinistre aurait probablement eu des conséquences effroyables s'il était survenu la nuit. On a précisé que "Le Salaberry" comptait quarante appartements dans lesquels logeaient environ cent cinquante personnes. Comme les flammes ont été découvertes vers 8 h. 45, tous les occupants étaient encore éveillés et plusieurs étaient absents.

Parmi les blessés, on mentionne une femme d'environ 35 ans qui, dans son énerverment, a sauté du quatrième étage. Elle a été ramassée inconsciente sur le trottoir par le sergent Auguste Longpré, qui s'est empressé de la transporter à une pharmacie voisine en attendant l'arrivée de l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame. Une au-

Edifice datant d'au moins 50 ans

"Le Salaberry", une maison d'appartements qui logeait environ 150 personnes aux étages supérieurs tandis que les étages inférieurs étaient aménagés en bureaux pour professionnels, était une maison de brique chamois datant d'au-delà de cinquante ans, selon nos renseignements.

Elle était la propriété de Mme Eudore Dubeau, l'épouse du Dr Dubeau, le doyen de la faculté dentaire et un des plus vieux conseillers municipaux, décédé récemment.

tre victime serait tombée d'une échelle de sauvetage, bien que cette version n'ait pu être confirmée.

Rue St-Dominique

Deux familles ont été jetées sur le pavé, hier après-midi, par suite d'un incendie qui s'est déclaré dans un immeuble de trois étages renfermant cinq logis.

Les blessés

Voici la liste officielle des blessés telle que compilée vers 1 h. 30 ce matin auprès des autorités des hôpitaux Notre-Dame, St-Luc et Hôtel-Dieu.

À St-Luc

Voici les blessés transportés à l'hôpital St-Luc:

M. Jean Dupros, 26 ans.

Mlle Denise Brouillard, 18 ans.

Mme Lorenzo Brouillard, 50 ans, mère de Denise.

Mme Alfred Desjardins, 65 ans.

Mme Desjardins était dans un état grave ce matin. Elle souffre de nombreuses fractures et d'un choc nerveux. Quant aux trois autres, ils ont été hospitalisés pour asphyxie et choc.

Hospitalisés à Notre-Dame

M. et Mme Wilbrod Roland, âgés respectivement de 28 et 26 ans.

Le lieutenant Hector Fortin, 39 ans.

Mme Yvon Bélair, 25 ans.

Mlle Jemma Lachance, 29 ans.

Mme Roland, tout comme Mme Desjardins, a fait une chute du troisième étage. Les autorités de Notre-Dame croient qu'elle souffre d'une fracture de la jambe droite en plus d'un choc nerveux. Son état est grave.

À l'Hôtel-Dieu

Mlle Lorenza Bourbonnais, 50 ans, qui souffre d'un choc nerveux.



LE TRISTE SPECTACLE D'HIER SOIR — En présence d'une foule silencieuse, un pompier et un policier transportent au fourgon de la morgue une des victimes de l'incendie à la maison d'appartements Le Salaberry. La plupart des cadavres retirés des étages supérieurs de la bâtisse étaient affreusement brûlés par tout le corps. (Photo "Montréal-Matin", par David Bier)

9 PERISH IN SHERBROOKE STREET HOLOCAUST.
(The Gazette, 17 Février 1955)

Spectators Hampered Efforts To Fight Apartment Blaze

The Gazette 17 février 1955

Flames and panic last night brought death to nine persons and injury to at least 12 as fire swept through the old Salaberry Apartments in east end Montreal.

The blaze broke out on the fourth floor of the 82-apartment building shortly before nine o'clock and burned unchecked for more than two hours.

By the time a general city-wide alarm sent firemen and equipment from 22 stations to the scene, Sherbrooke and St. Denis streets, the five-storey building was a blazing death trap.

After firemen had succeeded in putting out the flames, all that was left was a charred, smouldering shell.

The dead were not identified. The bodies were taken to the morgue. The injured were taken to Notre Dame and St. Luke Hospitals.

When the first firemen arrived the windows of the third and fourth floors were ablaze. Attracted by the frantic screams for help from the trapped, crowds of curious spectators quickly gathered.

More than 350 firemen fought the fast spreading fire as 65 police officers struggled with the growing crowd along normally busy Sherbrooke street.

The casualties were not confined to residents in the burning building. One elderly woman spectator had a heart attack. She was taken to hospital by one of the dozen ambulances called to the fire.

Three others among the surging crowd fainted. Two of them required medical attention.

Many of the residents of the building escaped by tying bed sheets together and sliding to the ground.

Others, mostly older people, were not so fortunate.

Not All Dead Found Immediately

Four of the dead were immediately discovered.

But the other five trapped were not found until the structure cooled enough to allow firemen to check each apartment.

The final check revealed that an elderly couple had died, trapped in their rooms. Two bodies were found on the third floor and the fifth person died in a vain attempt to escape by the rear.

Fire Director Raymond Paire and Acting Police Director Thomas Leggett took personal charge of their forces at the fire.

Director Paire said the cause of the blaze was a complete mystery. "It may have started in an incinerator shaft," he said.

Injured were:

At St. Luke Hospital:
Mrs. Alfred Desjardins, 40, with fractures received from a fall from the fourth floor;

Mrs. L. Brouillard, Denise Brouillard and Jean Duprat, suffering from smoke and shock.

Roger Dore, 6351 Cartier street; M. R. Marquis; Jean Roland Conford and O. Deselet, all with burns.

At Notre Dame Hospital:
Mrs. W. Roland, fractures of the pelvis and elbow;

W. Roland, burns to the hand; Mrs. Yvon Belaire, fracture of the spine;

Mrs. J. Lachance, burns to the arm.

Three firemen were also injured and treated at Notre Dame Hospital:

Jean Thibeault, A. Fortin and D. Samson for cuts and burns.

Stories of heroism and of sad futility emerged as the flames swept up and down the five-storey building. Two firemen combined to rescue two women who otherwise were doomed to flaming death.

Residents left their apartments carrying what little they had time to grab in haste. Some escaped in their night clothes.

Thousands of tons of water were poured on the fire. After two hours, the water had increased in volume to a brook and flowed downhill on St. Denis street.

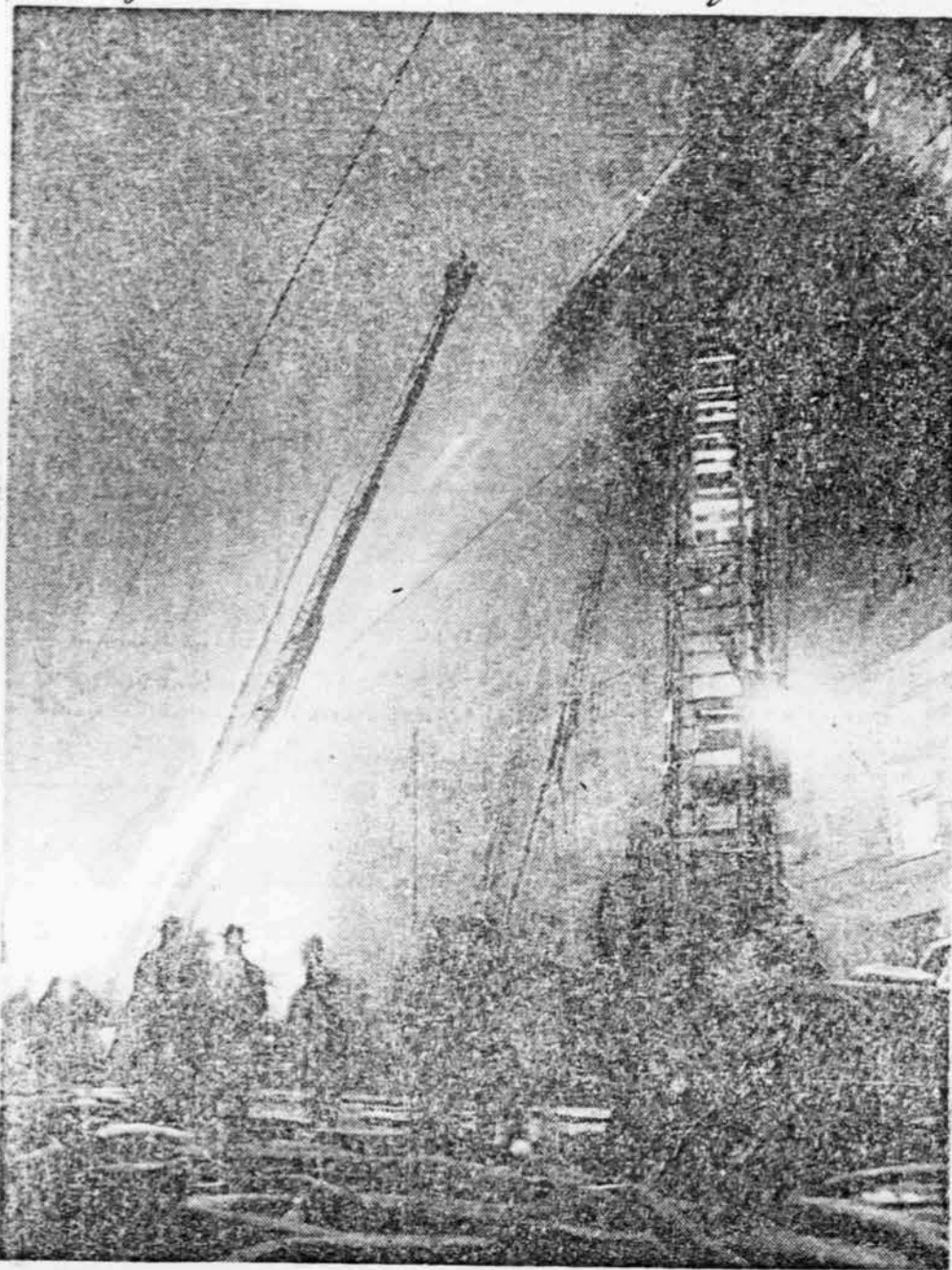
City road department crews were called out to free the frozen sewers at Ontario and St. Denis streets, one block below the fire scene.

No official estimate of damage was available. But a conservative estimate placed it at \$300,000. The fire ruined costly dental and optical equipment in the ground floor offices, and damage was severe in the drug store on this floor.

17-2-1955

The Gazette

St. Denis Street Blaze 17 février 1955



Firemen from 22 city stations battle flames in the west wing of the four-storey Salaberry Apartments block. Three of six aerial ladders used were raised on St. Denis street seen here looking north.

Deluge guns, each fed by three high pressure hoses, are trained from the ground into the upper stories where the blaze was most tenacious.

(See other pictures, Page 3)

Fire deaths now total 11.
(The Herald, 17 Février 1955)

The Herald 17 février 1955

The death toll in last night's apartment house fire at Sherbrooke and St. Denis sts. climbed to 11 early today. At least 12 persons were hospitalized.

Firemen still probing the upper floor rooms said there was only a very slim possibility that more bodies would be found.

The dead were so badly burned that morgue officials could not identify them. Of the 11 victims, six are believed to be women, and five men.

Screams of the trapped residents of the giant housing block spurred firemen to superhuman efforts, but flames spread so quickly that escape for some was impossible.

"We rescued as many as we could," said one fireman, "but we didn't have much time."

CAUSE UNKNOWN

The cause of the fire has not yet been established, but Fire Director Raymond Pare speculated that it may have taken hold in an incinerator shaft. He said there were more than 150 people in the building which was reported to be 75 years old.

The four-storey building housed 82 apartments, most of which fronted on St. Denis st.,

More Pictures on Page 3

and most of the dead were trapped in the upper two stories at the rear of the building.

Survivors said that the building was plunged into darkness as the lights failed shortly after the fire started.

Two of the survivors were seriously injured in a jump from the top storey. They were Mrs. Wilbrod Roland, 26, and Mrs. Alfred Desjardins, a 65-year-old widow.

Mrs. Roland's husband was also hospitalized, but his injuries were not considered serious.

Mr. Roland, also 26, had watched his wife jump to what he believed certain death, and was on his way to safety when he slipped and fell from a fire ladder.

FIREMEN HEAR SCREAMS

Firemen rushing to the scene said they heard the screams of the trapped but had difficulty locating them until aerial ladders were thrown up and hoses put into play to clear the smoke and flames.

The three alarm call sent 22 stations into action and was sounded in the matter of minutes.

Twelve persons — three of them firemen —

were hospitalized before the blaze was under control.

Fireman D. Samson was hurled from a rescue ladder at the rear of the building when a wall collapsed. The others, Lt. Hector Fortin and Fireman Jean Thibeault suffered burns.

Notre Dame Hospital identified the injured under its care as:

Mrs. Wilbrod Roland, 26, severe burns, internal injuries.

Lt. Hector Fortin, light burns, treated only.

Miss Jema Lachance, 25, burns and shock.

Wilbrod Roland, 26, burns.

Mrs. Adrien Fortin.

Mrs. Yvon Belair.

Fireman D. Samson.

Fireman Jean Thibeault.

At St. Luke Hospital were:

Miss Denise Brouillard, 18,

shock.

Mrs. Lorenzo Brouillard, 50,

shock.

Jean Dupras, 26, shock.

Mrs. Alfred Desjardins, 65,

spinal injuries, shock.

Fire Director Raymond Pare said the death toll was the city's worst since the June 15, 1951 inferno at the Atwater Ave., Hospice St. Cunegonde where 27 persons lost their lives.

"Many more could have died," he said.

There were apparently no children unless clean up squads discover them later in the day.

The flames ripped through the apartment block. Mr. and Mrs. J. P. Racicot of the first storey apartment 40 said, but they thanked a neighbor, Mrs. Antonio Gauthier of apartment 42 for saving their lives.

The Racicot's, surrounded by their hurriedly collected personal belongings, told newsmen in a St. Denis st. cigar store they had been summoned by Mrs. Gauthier who told them there was a fire.

"We looked out the window,"

Mrs. Racicot said, "and saw the fire eating into the L-shaped part of the rear building."

"We left immediately."

Gisele Raymond, 19, a resident in a basement apartment, said she found out about the fire when someone ran through the hall yelling "fire, fire."

"There was a little baby on our floor and his father got so excited he didn't know what to do. The janitor finally ran into the apartment and carried the baby to safety."

"Outside, it was horrible. People were leaning over balconies, screaming for help. You could see the flames right behind them. A couple jumped from the top floor."

Miss Raymond said everyone in the basement apartments and on the first and second floors of the four-storey building escaped.

Survivors sobbed unshamedly on the street outside the building. Few seemed aware of the wet snow falling around them, although many had no coats.

"My wife is still inside," one man cried as firemen helped him from the building.

Another survivor, Jean Dupras, 5846 de Normandie st., who was

visiting with the Brouillard family — both mother and daughter are in St. Luke Hospital — said he had "no idea" how it started.

"I didn't hear an explosion," he said, "We smelled smoke, opened the door, and were hit by the heat."

"We were on the top floor (the fourth) in a rear apartment. We dashed to the back stairs and managed to reach the cellar."

"There we were trapped; the heat and smoke were terrible."

"A fireman with a flashlight heard our shouts and led us to safety."

Spectators marvelled at the daring and competence of the firemen who scampered up ladders and into the burning building with no thought of their own safety.

In the confusion of the rapidly spreading blaze none could be singled out but a squad working at the rear of the building snatched one woman from certain death and others herded the panicky residents to safety.

"A hushed crowd of several hundred, watched Rev. Paul Morin, SJ the fire department chaplain, administer the last rites of the Roman Catholic Church as firemen brought out the bodies of the dead."

Four of the dead were discovered within an hour after firemen responded to the call.

The others were found later as firemen managed to infiltrate the interior of the building and mopping up proceedings began.

Roland Nantel, a clerk in the R. L. Jensen tobacco store diagonally across St. Denis st., said a woman — whom he could not identify — rushed into the store and told him of a fire.

"I phoned the fire department immediately," he said. He thought it was about 8.40 pm.

The blaze struck with such suddenness residents of buildings in the immediate vicinity were not aware of it until they were drawn to windows by the screaming sirens.

Lawrence Cote, night manager of the Hotel Chateau St. Louis, a few hundred feet from the fire scene, said he opened his door to see the apartment block in flames.

"The flames were shooting up as though the roof had been blown off," he said.

"There was lot of screaming and shouting and a big crowd had gathered. There were ladders up the side of the building and people were being taken out."

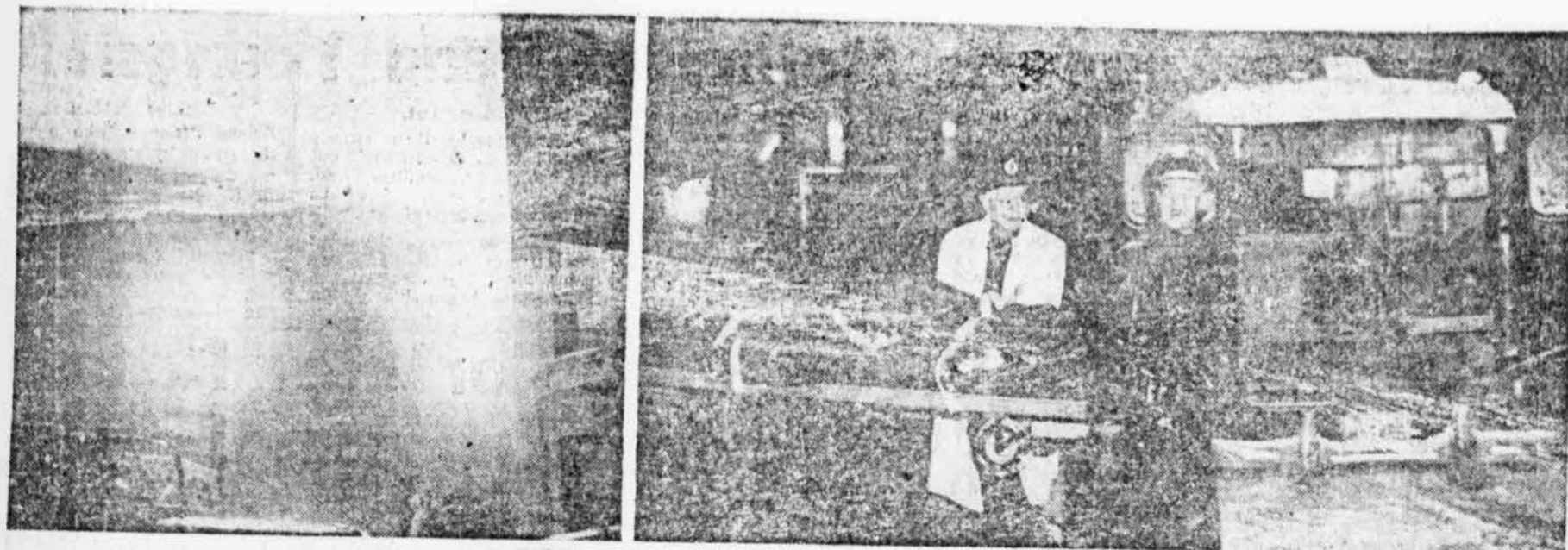
"But I did not hear an explosion."

Earlier reports said the fire had followed an explosion but there was no confirmation — either by spectators or firemen — of that fact.

The maze of corridors in the building added to the confusion and probably prevented some of the victims from escaping.

Within minutes after the fire was discovered, flames had spread through the entire rear section of the structure and stairways probably were blocked off.

17-2-1955



Flames shoot skyward from Sherbrooke st. apartment block as morgue attendants carry out one of the victims.

Herald Copyright (David Bier)

ELEVEN DEAD, 13 HURT, 150 HOMELESS IN SHERBROOKE STREET APARTMENT FIRE.
(The Montreal Star, 17 Février 1955)

200 Firemen Quell Blaze

Several Jump From Windows To Escape Flaming Death

Montreal's worst fire in nearly four years exploded in the heart of the old and stately Salaberry Apartments at Sherbrooke and St. Denis streets last night — and when today's snow-filled dawn arrived the death toll stood at 11. Another 13 were taken to hospital and about 150 were made homeless.

The fire scene as the gracious, four-storey building had its top two storeys turned into a flaring torch, was a flame-framed picture of horror. People stood on the balconies, crying for help — which because of the speed of the flames sometimes never came.

Some tied blankets and sheets together and slid from fire-spitting windows, to get down as far as possible before dropping to the ground. One elderly woman was seen throwing some clothes out a window. She fell back into the flames and was never seen again.

Women Injured in Falls

Several women, despairing of rescue, flung themselves from third and fourth floor galleries to crash to the snow-covered earth. Miraculously, these women lived, although with badly smashed bodies.

Firemen and a few volunteers performed heroically as they attempted to get the inhabitants of the 82-apartment house to safety. They returned time and time again to the flame and smoke-choked interior of the building to hunt for the lost and the panic-stricken.

Inside, there was nothing but terror and darkness and the possibility of death. Seconds after the cry of fire went up, the lights failed.

Darkness Adds to Panic

Then the people were alone in corridors black and choking with smoke. Lone illumination came from the terrifying tongues of flame that licked up stairwells. So panic added its edge to the disaster.

But the firemen, and several young men who rushed in from the street when they saw the flames, never despaired. Three firemen were burned in rescue attempts. Two civilians were injured as they bravely went about their self-imposed errands of mercy.

Fire Director Raymond Pare, who personally led the fight against the flames, said: "We tried to get out as many people as we could. But we didn't have much time."

Those who did get out were comforted by Paul Emile Cardinal Leger, who went to the fire scene once he learned of the proportions of the disaster. Rev. Paul Morin, Fire Department chaplain, performed the last rites over the bodies of the dead as they were removed from the crumbling, fire-wracked building.

200 Men Fight Blaze

First alarm for the fire that was to bring 200 men from 18 stations was sounded at 8.45 p.m. It was not until nearly five hours later that the flames were out.

Director Pare said that the fire, said to have started in a garbage disposal unit, was not the worst the city had experienced—but it was one in which his men had to overcome a large number of hazards.

He compared this fire to the one which swept the Roman Catholic Hospice Ste. Cunegonde June 15, 1951, when 35 died. He said the stairways and the depth of the building offered the same difficulties.

The building is about 75 years old, and is owned by the widow of Mrs. Eudore Dubeau, widow of the nationally prominent dentist who formed the University of Montreal's dental faculty.

More than 80 officers and police of the Montreal Police Department sped to the scene to effectively prevent jamming as more than 1,000 curious gathered to watch. Police were able to keep lanes open through the people so the movement of 12 ambulances, largest number ever to be sent to a fire, could keep shuttling the wounded to hospitals.

Doctors also gave first aid on the scene to those who had suffered minor cuts or burns, or had swallowed too much smoke. It was one of the most efficiently run disaster centres the city has seen.

But it was the firemen who bore the brunt of the dangerous labor as they struggled to save the lives of the occupants, and to save the building. It was not too cold, only about 20 above zero, but a thick snow fell which hampered the movement of the 29 pieces of equipment used to battle the blaze.

None of the families in the building was able to save personal belongings. Many raced out in bare feet, wearing only night clothes.

Despite the tons of water poured onto the fire, the flames raced with incredible speed through the building. People would hear the shout of fire and the next moment find the flames sweeping into their apartments.

Some were trapped in their beds. Others collapsed before they could reach a window. One elderly couple were found dead just a few feet from their bed.

Dead Identified at Morgue

The grim task of identifying the dead is going on this afternoon at City Morgue. Coroner Richard L. Duckett said an inquest would be opened today, but would probably be adjourned until all available information was gathered.

Attempting to supply this information are grieving relatives and friends of the dead, now known to comprise six men and five women. And the people who escaped are reporting to police so a picture of exactly who was in the building at the time of the disaster may be drawn.

Residents said the building had two fire escapes. Both led to an encircled court yard, from which there was no exit except through other apartments.

During the height of the blaze, heavy white smoke curled up from the roof of the building, reducing downtown visibility to a minimum. Beneath this shroud, great geysers of flame shot out from windows—and from the crumbling roof.

17-2-1955



Herald Copyright (Alan Richardson)

LUCKIER THAN SOME was Lorrette Cregheur, Apt. K, who was not at home when the fire struck. She returned yesterday to find her home completely ruined by fire, and by water which seeped through from upper floors. Miss Cregheur estimated none of her belongings was salvageable.



The Gazette Policeman guards one of nine fire victims 17 février 1955

Au moins 9 personnes mortes dans un incendie.
(Le Devoir, 17 Février 1955)

Un sinistre qui nécessite trois alertes; 12 blessés

Il y aurait d'autres cadavres dans Le Devoir les décombres 17 février 1955

Le pire incendie qui ait eu lieu à Montréal depuis un an a éclaté, hier soir, dans la maison à appartements Salaberry, sise à l'intersection des rues St-Denis et Sherbrooke. Aux dernières nouvelles, le sinistre a causé la mort de neuf personnes et douze blessés ont dû être transportés aux hôpitaux les plus rapprochés, St-Luc et Notre-Dame.

Il se pourrait même qu'il y ait d'autres victimes dans les décombres et les pompiers poursuivent présentement leurs recherches.

Deux heures après le début du sinistre, les pompiers semblaient avoir circonscrit le feu aux étages supérieurs de l'édifice.

Les flammes continuaient à s'élever à 25 pieds au-dessus du toit, tandis que tout le quartier était envahi par une épaisse fumée.

L'incendie, qui a nécessité trois alertes, a amené sur les lieux 50 véhicules et 250 pompiers de 22 stations. Des forces de police supplémentaires ont été appelées en renfort. Environ 30 jets ont été utilisés et 5 échelles Magyrus.

Le chef des pompiers Raymond Paré et le directeur intérimaire de la police, M. Thomas Leggett, ont pris la direction de leurs forces sur les lieux de l'incendie.

Cinq des blessés ont été admis à l'hôpital Notre-Dame et quatre à l'hôpital St-Luc. On n'a pu préciser immédiatement leur état.

L'immeuble est situé près du centre de la ville, sur l'une des artères les plus achalandées allant de l'est à l'ouest, près de la rue St-Denis. C'est un vieux quartier domiciliaire.

On ne connaît pas encore officiellement la cause exacte du sinistre mais selon certains témoins, une explosion, dans la cave, aurait été à l'origine. Les flammes auraient atteint les planchers supérieurs à l'intérieur des murs avec une rapidité foudroyante prenant ainsi la plupart des locataires par surprise.

Dès le début de l'incendie, les pompiers ont sauvé une vingtaine de personnes sérieusement menacées par les flammes. La maison "Salaberry", sise au 400 Sherbrooke est, compte 52 appartements. On estime à plus de 300 le nombre des locataires de ces appartements.

Les blessés

Une dame âgée de 65 ans, Mme Alfred Desjardins, a sauté du quatrième étage pour échapper aux flammes. Elle est hospitalisée à St-Luc, souffrant de fractures.

Les autres victimes hospitalisées à St-Luc sont Mlle Denise Brouillard, 18 ans, ainsi que sa mère,

Une épaisse neige fondante tombait tandis que les pompiers combattaient les flammes du toit de l'immeuble et d'un balcon du quatrième étage.

Les pompiers n'ont pu pénétrer dans la maison, au quatrième étage, qu'une heure après leur arrivée sur les lieux. Ils ont pratiqué des trous dans le toit et ont pu ainsi arroser le cœur même de l'incendie.

Mme Lorenzo Brouillard, 50 ans, toutes deux souffrant de choc nerveux. M. Jean Dupras, 26 ans, 3846, rue Denormandie, qui était en visite chez les Brouillard, a, lui aussi, été transporté à St-Luc.

A l'hôpital Notre-Dame, on nous a fourni les noms de quatre des huit personnes que l'on rapporte avoir été envoyées à cette institution. Il s'agit de M. et de Mme Roland Wilbrod et de Mlle Gemma Lachance, et du lieutenant Hector Fortin, du Service des incendies, qui a été blessé à une main.

Les morts

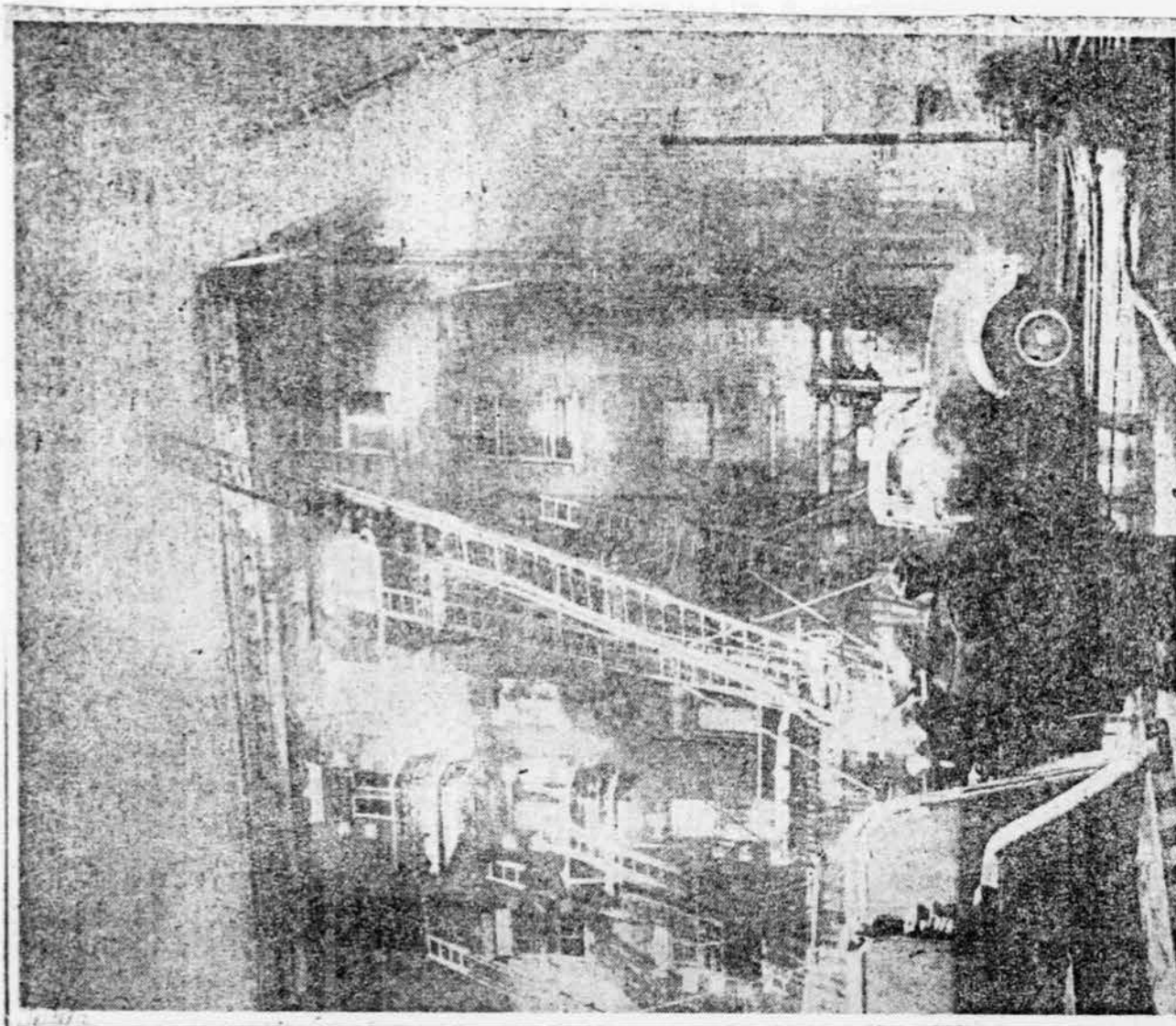
On ne connaît pas encore l'identité des neuf personnes qui ont péri dans le feu. Des cadavres affreusement calcinés ont été transportés à la morgue où l'on nous rapporte qu'on a pu identifier le sexe de quatre des victimes. Il s'agit de trois femmes et un homme.

Un sapeur a déclaré qu'il y avait probablement d'autres cadavres aux étages supérieurs de l'édifice mais il nous a été impossible de faire confirmer cette affirmation.

A 11h. 30 le feu était sous contrôle. Toute la partie ouest de l'édifice, faisant face à la rue St-Denis n'était que ruines tandis que le côté est était lourdement endommagé par l'eau et la fumée.

Des centaines de personnes se sont rassemblées dans le secteur mais ont été tenues à distance par la police qui a bloqué toutes les rues avoisinantes. La circulation a été détournée par les rues latérales.

17-2-1955



La Patrie 17 février 1955 (Photo Roger Janelle—La Patrie)
VUE D'ENSEMBLE DU SINISTRE. — Notre photographie a pris sur le vif la scène de l'incendie de trois étages qui a coûté la vie à onze personnes, à la conciergerie Salaberry, rue Sherbrooke, angle St-Denis. Jusqu'à tard ce matin, des équipes de sapeurs étaient demeurées sur les lieux. On fouille encore les débris, à l'intérieur de l'édifice, au cas où on y trouverait d'autres victimes ensevelies.



La Patrie 17 février 1955 (Photo Roger Janelle—La Patrie)
LES POMPIERS COMBATTENT LES FLAMMES QUI FONT RAGE. — Cet instantané, pris au plus fort de l'incendie, montre quelques-uns des 150 sapeurs combattant le sinistre qui éclatait, hier soir, à la conciergerie Salaberry.

17-2-1955

L'incendie des appartements

Salaberry

Le Devoir
18 février 1955

La négligence des locataires est blâmée

M. Raymond Paré, directeur du service des incendies, a blâmé, hier, la négligence des locataires de la maison à appartements Salaberry.

Selon lui, leur attachement à la télévision a été une cause seconde du désastre qui a ravagé l'immeuble de la rue St-Denis, près Sherbrooke, causant des dommages estimés à \$300,000.

"Si les locataires, a-t-il dit, avaient quitté leur confort et leur appareil de télévision pour chercher la cause de l'odeur de fumée qui se répandait dans leur appartement, un quart d'heure avant le début de l'incendie, le sinistre aurait pu être évité."

"Les gens croient toujours qu'il n'y a que les voisins qui passent par le feu."

LES MORTS

Les rapports définitifs évaluent à onze le nombre des morts, et portent à quatorze les personnes blessées.

Seulement dix des personnes décédées tragiquement ont été identifiées à date: ce sont Mlle Simone Lépine, 51 ans, demeurant à l'appartement U; M. Eugène Guy, 27 ans, domicilié à 2347 rue Quesnel; Mlle Rita Lévesque, 32 ans, habitant l'appartement 12C; M. Vlastimil Vybihal, 27 ans, domicilié à 1832 rue Lincoln; Mlle Colette Moisan, 25 ans, institutrice à ville St-Laurent, originaire de St-Valérien de Rimouski; Mlle Rachel Massé, 25 ans, institutrice d'art ménager à l'école Garneau, originaire de Brunet, comté de La Belle; Mlle Thérèse Massé, 28 ans, infirmière à l'hôpital Maisonneuve (sœur de la précédente); M. André Ouellette, 21 ans, domicilié à 1590 Côte Vertu, ville St-Laurent; Mme Gilbert Robert, 52 ans habitant l'appartement X; et Mme Marianne Ouellette, 46 ans, également locataire de l'appartement X.

18-2-1955

La Patrie 18 février 1955

La ville exige un rapport détaillé sur l'incendie de la conciergerie Salaberry

La ville de Montréal a demandé au bureau de prévention des incendies et au service de l'inspection des édifices de lui soumettre un rapport complet sur le désastre survenu mercredi soir, lors de l'incendie de la maison d'appartements Salaberry, où 11 personnes ont perdu la vie.

Le président du Comité exécutif, M. Pierre DesMarais, a en outre annoncé qu'il avait donné ordre de ne pas émettre de permis de reconstruction tant qu'on n'aura pas déterminé tous les faits en ce qui concerne cet incendie.

Le Comité exécutif a aussi adopté une résolution de condoléance à l'adresse des familles éprouvées par ce sinistre.

ELOGE DES POMPIERS

Son Honneur le maire Jean Drapeau a fait l'éloge du service d'incendie, en rapport avec l'incendie

de la rue Sherbrooke. Il a dit avoir eu des commentaires élogieux sur la tenue des pompiers qui ont combattu le feu, et n'avoir que des félicitations à adresser aux membres de la brigade.

Le maire a demandé au directeur du service d'incendie, M. Raymond Paré, de lui fournir un rapport complet des activités de ses hommes, lors de cet incendie, et il se peut que le maire convoque à son bureau du palais municipal, les plus méritants d'entre les pompiers qui se trouvaient sur la scène de cet incendie, pour les féliciter personnellement sur leur courage et leur esprit de devoir.

QUE FERA LA VILLE?

Le maire Drapeau a aussi déclaré, ce matin, à l'hôtel de ville, qu'il n'est pas impossible que la ville acquiert l'emplacement où se trouve la maison d'appartements détruite par l'incendie de mercredi soir, afin d'améliorer la circulation à l'intersection des rues Saint-Denis et Sherbrooke.

Le maire se demande s'il ne serait pas possible d'améliorer considérablement cette intersection fort achalandée, à peu de frais, en s'emparant de l'emplacement où se trouve situé l'immeuble détruit par le feu, avant sa reconstruction.

AUTRE SUGGESTION

Chez les conseillers municipaux, ce matin, certains exprimaient même l'opinion qu'il serait peut-être opportun d'étudier immédiatement la situation dans ce secteur, afin de prendre une décision sur la meilleure solution à adopter.

Certains conseillers sont d'opinion que la ville pourrait abandonner son projet de creuser un tunnel sous la rue Sherbrooke, à la rue Berri, pour en creuser un plutôt à la rue Saint-Denis, par suite de l'incendie de vendredi soir, qui permettrait à la ville d'acquiescer à un coût considérablement réduit, l'un des principaux immeubles que la ville devrait acquiescer pour permettre le creusement d'un tunnel sous la rue Sherbrooke, à la rue Saint-Denis.

Le conseiller Emile Pigeon, qui a mené une bataille de plusieurs an-

nées pour obtenir la construction du tunnel de la rue Berri, n'a pas voulu se prononcer sur l'idée d'abandonner le projet de la rue Berri pour adopter celui de la rue Saint-Denis.

"C'est une question qui demanderait passablement d'étude, avec l'aide des techniciens", a dit M. Pigeon. Il a ajouté que la ville avait déjà fait l'acquisition de tous les immeubles nécessaires à la construction d'un tunnel à la rue Berri, et que, de toute apparence, il lui semblait plus avantageux pour tout le monde que l'on donne suite au projet de la rue Berri, plutôt que de songer à déplacer ce tunnel vers la rue Saint-Denis.

Toutefois, M. Pigeon est favorable au projet du maire d'acquiescer l'emplacement de la maison d'appartements détruite pour améliorer la circulation à cette intersection achalandée.

M. MARCEL LAFAILLE

Le chef du Conseil, M. R.-Marcel Lafaille, a également adressé des félicitations aux membres du service des incendies pour leur bravoure, la rapidité de leur intervention et pour leur efficacité. Il a offert ses condoléances aux familles éprouvées par ce tragique incendie et adressé ses vœux de prompt rétablissement aux occupants de la conciergerie et aux pompiers qui ont subi des blessures durant le sinistre.

MONTREAL, 18 FEVRIER 1955

La Patrie
Pour éviter d'autres holocaustes

par Conrad LANGLOIS

Quelles que soient les causes possibles de l'incendie de l'immeuble Salaberry, qui a coûté la vie à au moins onze personnes, il importe que les autorités concernées fassent tout leur possible pour que ces tragédies se répètent le moins souvent possible.

Une surveillance plus sévère semblerait dans l'ordre, en ce qui concerne les maisons qui logent un très grand nombre de locataires. Seulement onze personnes ont péri, parce que l'incendie est survenu tôt dans la soirée — vers 8 h 30 — mais le nombre des victimes n'eût-il pas été beaucoup plus élevé si le feu s'était déclaré en pleine nuit? Il se peut que la télévision ait empêché certaines personnes de remarquer la légère odeur de fumée du début, mais si tous les locataires avaient été surpris en plein sommeil cela eût été encore bien pis. On peut sans doute éduquer davantage le public sur la façon de se comporter en semblables circonstances, mais le plus sûr serait encore de faire disparaître les causes elles-mêmes.

Les pièces servant de chaufferie devraient être isolées des autres par des portes et des murs incombustibles. Les systèmes de chauffage défectueux devraient être obligatoirement améliorés ou remplacés. Il faudrait exercer une surveillance encore plus étroite, en ce qui concerne la prévention des incendies, dans les immeubles habités, où les gens sont exposés à périr par le feu durant leur sommeil, que dans les endroits publics où les gens ne vivent pas en permanence. Ne serait-il pas temps aussi de reconstruire beaucoup d'immeubles, et le plus possible à l'épreuve du feu?

Les règlements municipaux sont-ils assez sévères et sont-ils assez rigoureusement appliqués? Sommes-nous aussi bien protégés que nous pourrions l'être? C'est ce qu'on aimerait à savoir dans le public.

Nous offrons nos condoléances aux parents des victimes, tout en formulant l'espoir que l'étendue de la tragédie fera découvrir les moyens, d'en prévenir d'autres du même genre.

18-2-1955

Neglect hinted as fire cause.
(The Herald, 18 Février 1955)

A qualified investigator today said negligence may have killed 11 persons who burned to death Wednesday night in the Salaberry Apartments.

Fire department director Raymond Pare last night reported the flames had hurtled up a converted dumb waiter shaft to blossom through the top floors, and the investigator, who asked not to be identified, told The Herald the shaft was a glaring fire hazard.

Four feet of papers and rubbish — including cigaret butts — were found in a similar unused shaft at the front of the building.

The rear one, which acted as a flue for the blaze, was lined with wooden two-by-fours covered by tin, which was "very thin protection," the official said.

"That type of shaft is a hazard anywhere unless it's lined with stone or heavy metal," he declared flatly.

Since the shaft at the front was apparently used to dump rubbish, he said, there is no reason to believe the rear shaft was not also full of refuse when the fire began.

The lightning spread of the flames, the factor that trapped more than a hundred persons and killed 11, was called "unlucky" by a top official of the fire prevention bureau.

Mr. Pare admitted the building at 400 Sherbrooke st. e. was not up to present day fire-proofing standards.

"But neither are half the buildings in Montreal," he added. "The apartment house conformed to the standards in force when it was built."

Some survivors reported being driven back from stair wells inside the building by columns of flame, but the director stated:

"There was one exterior fire escape and three interior stairways. I consider that adequate fire protection."

He said he knew the place had a small fire three weeks ago but that he hadn't seen the fire prevention bureau's report.

Fire prevention head MacIsaac, who investigated the first fire, refused to release his findings but said they will go into the full report on Wednesday's disaster which will be sent to Mr. Pare.

Mr. MacIsaac called the previous fire a "very minor outbreak" caused by "a cigaret butt or something."

He added that it was easily controlled.

At city hall, a shocked executive committee ordered a report from the bureau and another from the building inspec-

tion division before the owner is allowed to begin repairs.

The owner, the widow of widely known dentist Dr. Eudore Dubeau, could not be reached for comment.

The committee also adopted a resolution of sympathy for relatives of the dead, who filed through the morgue yesterday, weeping or grim-faced according to their nature, to identify 10 of the 11 bodies.

After the identification of five men and five women, the 11th body threatened to become that of a mystery woman.

As far as police can determine, a process of elimination indicates she was not an apartment resident and the missing persons bureau reported no complaint on a woman 40 to 45 years old this week.

Officials mentioned the possibility she was a guest of one of the dead and had no relatives to report her disappearance.

Authorities identified the victims of the holocaust, the worst since the June 16, 1951 fire at the Hospice Ste. Cunegonde took 35 lives, as:

Rachel Masse, 25, Montreal school teacher, of Val Barrele, Mont. Laurier, Labelle County.

Therese Masse, 23, her sister, a nurse at the Maisonneuve Hospital.

Eugene Guy, 27, 2347 Quesnel st., Sun Life Co., employe.

Rita Levesque, 37, 2017 St. Andre st.

Collette Moisan, 25, 4674 Park ave.

Vladimir Vybihal, 27, a furrier, 1832 Lincoln ave., apartment 14.

Simone Lepine, 51, a dietitian

of the Sun Life Co., Apartment U, 400 Sherbrooke st. e.

Andre Ouellette, 21, 1590 Cote Vertu, St. Laurent.

Mrs. Gilbert Robert, 62, a bank employe, Apartment X, 400 Sherbrooke st. e.

Marion Ouelette, 46, also Apartment X.

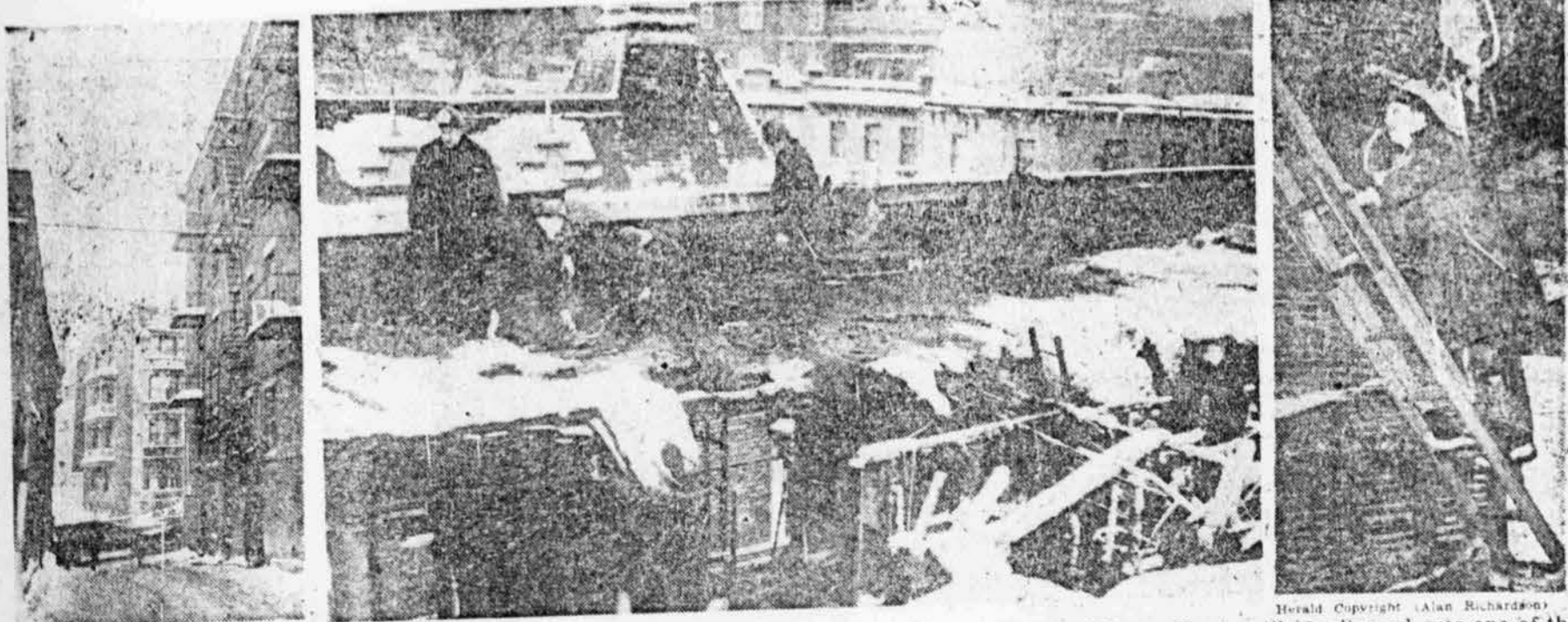
Mrs. Alfred Desjardins, a 65-year-old widow who leaped four storeys to the icy pavement, was still in serious condition at St. Luke Hospital.

Her sister, Mrs. D. Desmarais, has rarely left the elderly woman's bedside since Wednesday night.

She told The Herald last night: "She is very still most of the time; she doesn't know anyone who comes in."

Mrs. Wilbrod Roland, who also made the four-floor jump to escape a worse fate, is in Notre Dame Hospital, slightly improved.

18-2-1955



Herald Copyright (Alan Richardson)

WAS ONE FIRE-ESCAPE INADEQUATE for the five-storey apartment building in which Wednesday's disastrous fire took 11 lives? Located at the back of the block (left photo) it leads into a laneway, and only those tenants living at the rear could have had a chance to reach it. At right, a fireman

mounts a ladder to the third floor. Here, until it collapsed, was one of the building's two inside stairways. Centre, firemen hack at still-smoldering roof timbers, below which can be seen charred wreckage of some of the gutted apartments.

The Herald 18 février 1955

Les recherches se poursuivent

Montreal-Matin 18 février 1955

Il se peut qu'il y ait d'autres cadavres dans l'immeuble incendié

Les pompiers continuaient leur enquête, hier soir, sur la tragédie de mercredi soir aux appartements Salaberry, 400 est, rue Sherbrooke, où onze hommes et femmes ont trouvé une mort tragique. C'était la pire tragédie à Montréal depuis juin 1951.

Au cours de la journée d'hier, les parents des victimes ont défilé à la morgue de la rue St-Vincent où ils ont identifié les morts. La police a émis l'opinion qu'il se pourrait qu'on retrouve d'autres cadavres.

Les victimes

Une femme de 40 ans environ, qui repose encore sur les dalles de la morgue, n'a pu encore être identifiée. Les personnes identifiées sont :

RACHEL MASSE, 25 ans, institutrice dans une école de Montréal, de Val-Barette, Québec ;

THERESE MASSE, 23 ans, sa soeur, garde-malade à l'hôpital Maisonneuve ;

EUGENE GUY, 27 ans, 2347, rue Quesnel, employé à la Sun Life ;

RITA LEVESQUE, 37 ans, 2017, rue St-André ;

COLLETTE MOISAN, 25 ans, 4674, avenue du Parc ;

VLADIMIR VYBHAL, 27 ans, marchand de fourrure, 1832, avenue Lincoln, apt 14 ;

SIMONE LEPINE, 51 ans, diététicienne à la compagnie Sun Life ;

ANDRE OUELLETTE, 21 ans, 1590, Côte-Vertu, Ville St-Laurent ;

Mme GILBERT ROBERT, 62 ans, une employée de banque ;

MARJON OUELLETTE, 46 ans.

L'immeuble de quatre étages, sur la rue Sherbrooke, a été le théâtre du pire sinistre depuis le 15 juin 1951 alors que l'hospice Ste-Cunégonde avait été la proie des flammes et avait entraîné dans la mort 35 personnes.

Le directeur du service des incendies, M. Raymond Paré, et son assistant M. Anselme Filion ainsi que leurs chefs de division ont fait le tour de l'immeuble incendié, hier après-midi. Ils ont constaté que le toit s'était écroulé ainsi que le plancher du quatrième étage. Le troisième étage est également très endommagé par les flammes. Quant au deuxième étage, il n'a subi que des dommages partiels par le feu tandis que le rez-de-chaussée n'a pas été touché par les flammes.

La télévision

Les autorités ont signalé la nuit dernière que l'immeuble était une perte presque complète. Le directeur Paré a attribué au confort et

à l'intérêt que suscite la télévision le si grand nombre de morts.

"L'incendie aurait peut-être pu être confiné à son lieu d'origine si certains locataires de l'immeuble avaient oublié leur appareil de télévision et leur confort personnel. Ils auraient vérifié d'où provenaient les odeurs de fumée une quinzaine de minutes avant que les flammes se propagent à une vitesse presque vertigineuse".

Outre les onze morts, treize personnes ont reçu des blessures au cours de l'incendie spectaculaire de cinq heures.

18-2-1955

L'incendie aurait débuté dans le puits à déchets de l'immeuble "Salaberry"

Recherches des enquêteurs de la Commission des incendies. — Les pompiers fouillent les décombres

pour s'assurer qu'il n'y a pas d'autres morts.

La Presse 18 février 1955

L'incendie qui a fait onze morts et a presque complètement démoli l'immeuble "Salaberry", rue Sherbrooke, à l'angle de la rue S-Denis, aurait pris naissance dans le puits à déchets.

C'est du moins ce qui semble ressortir des constatations faites sur les lieux par les enquêteurs de la Commission des incendies. La cause du sinistre ne pourra toutefois être établie avec certitude que lorsque sera terminée l'enquête de la Commission, mardi prochain.

Le lieutenant-détective Jos. Laroche, de la sûreté municipale, qui dirige le travail des enquêteurs, a déclaré que, d'après les premières constatations, les flammes auraient pris naissance à la base du puits à déchets, où se trouvaient accumulés des restes de toutes sortes sur lesquels une cigarette ou un cigare allumés auraient peut-être été jetés.

Hier, les enquêteurs et les pompiers ont poursuivi leurs recherches dans l'immeuble, complètement fermé au public, mais qui doit être ouvert aujourd'hui aux propriétaires et locataires.

Des fouilles ont notamment été faites dans les décombres afin de vérifier s'il ne s'y trouve pas d'autres corps. Jusqu'ici on n'en a pas découvert et les pompiers croient bien qu'il soit possible que d'autres personnes aient perdu la vie dans l'incendie, que c'est peu probable, les décombres ayant été fouillés avec soin.

Depuis l'incendie, l'immeuble a été placé sous la surveillance de la police, qui en a interdit l'accès. Le trottoir, rue Sherbrooke et côté S-Denis, a également été condamné, de crainte que des débris ne tombent sur des passants.

Ancien puits d'ascenseur

Le lieutenant Laroche, qui est secondé dans son enquête par les sergents-détectives Rémi Daoust et Albert Laroche, a déclaré que le puits à déchets est celui d'un ancien ascenseur. Ce puits, qui s'étendait du sous-sol au toit de l'immeuble, comme une cheminée, avait trois pieds de côté. A chaque étage, une porte de quatre pieds par

deux permettait de jeter les déchets dans le puits.

Le lieutenant Laroche a expliqué que de nombreux indices font croire que les flammes ont pris naissance à la base de ce puits. Il semble probable, selon le détective que

des déchets nombreux se trouvaient au fonds.

Comment les flammes auraient pu y éclater, il serait bien malaisé de l'expliquer. Il semble cependant possible qu'une cigarette ou un cigare allumés aient été jetés dans le puits et aient mis le feu.

Le lieutenant Laroche a encore souligné que les flammes ont dû couvrir assez longtemps, la fumée s'accumulant jusqu'au moment où elle provoqua une violente explosion. Le feu se propagea alors presque instantanément du sous-sol au

toit de l'immeuble par la véritable cheminée que formait le puits.

Quelques instants à peine après la détonation, les flammes montaient à près d'une centaine de pieds au-dessus de l'immeuble et s'étendaient par les corridors et les cages d'escaliers. Surtout à l'étage supérieur, les issues furent bouchées par le feu et une fumée très dense, dès le début.

Le capitaine Roland Cyr, chef de district intérimaire, qui a fait le rapport du service des incendies sur la tragédie de l'immeuble "Salaberry", a souligné que cela explique pourquoi la plupart des corps furent trouvés à l'étage supérieur.

Le capitaine qui est arrivé sur les lieux avec le premier groupe de pompiers, à 8 h. 50, mercredi soir, et qui a lui-même sonné la deuxième alarme, cinq minutes plus tard, a déclaré que les victimes ont en majorité été trouvées dans leurs chambres. Quelques corps seulement étaient dans les corridors.

Le capitaine a également déclaré que les recherches se poursuivent dans les décombres. Ces recherches ont surtout été rendues nécessaires par le fait qu'il est difficile de retracer toutes les 150 personnes qui demeuraient dans les 82 logis de l'immeuble.

Le capitaine Cyr a enfin rappelé qu'un léger incendie avait éclaté dans un logis du sous-sol de l'immeuble "Salaberry", le 7 février. Cet incendie, qui n'avait fait que des dégâts minimes, avait été maîtrisé au moyen d'un seul jet.

L'enquête ouverte pour déterminer la cause de l'incendie qui a ravagé l'immeuble "Salaberry", l'incendie le plus grave qui se soit produit à Montréal depuis le début de l'année, se poursuivra aujourd'hui.

18-2-1955

Autre incendie, moins tragique mais aussi spectaculaire



A peine 24 heures après le tragique incendie de l'immeuble "Salaberry", un autre incendie, moins tragique mais très spectaculaire, et nécessitant deux alarmes, a détruit, hier soir, un entrepôt de trois étages, rue Dorchester, entre les rues S.-Urbain et Clark. On voit, ci-haut, les deux échelles que les pompiers avaient dressées dans la rue Dorchester et du haut desquelles ils déversèrent, des milliers de gallons d'eau sur le brasier. L'immeuble était la propriété de la compagnie London Waste, qui utilise les guenilles pour fabriquer des matelas. L'entrepôt était rempli de ce vieux linge.

(cliché, LA PRESSE)

La tragédie du Salaberry *La Patrie 18 février 1955*

Une seule des onze victimes n'a pas encore été identifiée

Les parents des 11 victimes de l'incendie d'une maison de rapport de Montréal se sont rendus, hier, à la morgue, pour l'identification des cadavres.

Cette tâche a duré toute la journée. Les 11 personnes ont péri, mercredi, dans l'incendie qui a ravagé, en quelques heures, les appartements Salaberry. C'était le pire incendie à Montréal depuis quatre ans.

Hier soir, il ne restait qu'un cadavre à identifier. Ce triste devoir a donné lieu à des scènes qui frôlaient parfois l'hystérie.

Les pompiers ont maîtrisé les flammes après cinq heures de lutte. Les deux étages supérieurs de cet édifice de cinq étages, construit il y a 75 ans, ont été ravagés par les flammes. L'édifice, érigé dans le centre de Montréal, contenait 82 appartements.

13 BLESSES

Treize personnes ont été blessées, dont quelques-unes gravement.

Environ 150 personnes ont dû évacuer les lieux et le sauvetage de certains a donné lieu à des actes d'héroïsme de la part des pompiers et des volontaires. Aucun enfant n'a péri.

Les morts sont : Thérèse Massé, 28 ans, infirmière, et sa soeur Rachel, 25 ans, toutes deux originaires de Brunet, Qué.; Rita Lévesque, 32 ans; Vladimil Vybihal, 27 ans; Colette Moisan, 25 ans; Simonne Lepine, 51 ans; André Ouellette, 21 ans, de Ville St-Laurent; Eugene Guy, 27 ans; Mmes Gilbert Robert, 52 ans, employée de banque, et Marion Ouellette, 46 ans. La plupart habitaient Montréal depuis longtemps.

Mlle Moisan et MM. Vybihal et Ouellette étaient en visite au moment du sinistre.

ACTE D'HEROISME

M. Jean Dupras, laitier de 28 ans, qui était en visite chez son amie, Denise Bouchard, quand l'incendie a éclaté, s'est conduit en héros. M. Dupras a glissé du qua-

trième étage, le long d'un fil électrique, pour aller chercher l'aide de deux pompiers, afin de porter secours à Mlle Brouillard et à sa mère.

Peu après le début de l'incendie, l'édifice a été plongé dans l'obscurité. Les pompiers croient que le feu a pris naissance dans un inclinérateur. Les dommages sont estimés, pour le moment, à \$300.000.

Les survivants et les spectateurs ont décrit l'horreur de la tragédie. Plusieurs personnes appelaient à l'aide de leur balcon. D'autres ont glissé le long de draps attachés avant de sauter dans la neige ou sur le pavé.

Le directeur du service des incendies, M. Raymond Paré et les hommes de 26 casernes, ont combattu les flammes, pendant que la police retenait quelque 1.000 personnes rassemblées au coin des rues Sherbrooke et St-Denis, près du quartier le plus achalandé de Montréal.

LE CARDINAL PRESENT

Le cardinal Paul-Emile Léger s'est rendu sur les lieux pour consoler les affligés. Le R.P. Paul Morin, aumônier du service des incendies, administrait les derniers sacrements aux mourants.

Mais la plupart des cadavres n'ont été découverts que tôt, hier matin. Quelques victimes furent trouvées à quelques pieds de leur lit.

L'incendie s'est déclaré à 8 h. 50 p.m.

Environ 200 pompiers, 80 policiers et 12 ambulances étaient sur les lieux; et leurs mouvements étaient gênés par les curieux.

Parmi les blessés, on trouve des personnes qui ont subi des fractures en sautant de leur fenêtre.

18-2-1955

MONTREAL, FRIDAY, FEBRUARY 18, 1955

Tragic Dramatization

The issue of The Herald which told the story of Wednesday night's local fire catastrophe also carried accounts of the deaths of nearly a hundred old people in a Japanese institution fire, and of six Baltimore firemen killed while fighting a blaze.

Total effect of these tragic records, and of similar news stories published from day to day, should be to convince the public that fire remains an unconquered hazard, despite all the fire prevention and safety equipment developed over the years, and the vigorous educational campaigns conducted by various agencies.

Whether or not the cause of Montreal's apartment house outbreak is definitely ascertained, the need for constant awareness of fire as a threat to life has been tragically dramatized once more—dramatized not only for the public, but for authorities responsible for building and fire safety regulations, and their enforcement.

18-2-1955

Lucky Ones Remember Escape

More Dead Feared In Ruins of Blaze

The Gazette — 18 février 1955
Firemen Still Probe Charred Debris
of Salaberry Apartments
Where 11 Died in Fire

Firemen last night still probed the fire-charred, twisted debris of what once was the Salaberry Apartments, where 11 men and women died in a Wednesday night holocaust unmatched in Montreal since June, 1951.

Throughout the day, the tragic sequel of the Sherbrooke street apartment house fire unfolded at the city's morgue where relatives of 10 of the 11 dead sobbed out their sorrow.

Police feared more bodies might be found.

Only one of the dead, a woman about 40 years old, remained unidentified. The others are:

Relatives Identify 10 of 11 Bodies

Rachel Masse, 25, Montreal school teacher, of Val Barrette, Mont Laurier, Labelle County.

Therese Masse, 23, her sister, a nurse at the Maisonneuve Hospital.

Eugene Guy, 27, 2347 Quesnel street, Sun Life Co. employee.

Rita Levesque, 37, 2017 St. Andre street.

Collette Moisan, 25, 4674 Park avenue.

Vladimir Vyhibal, 27, a furrier, 1532 Lincoln avenue, apartment 14.

Simone Lepine, 51, a dietitian of the Sun Life Co., Apartment U, 400 Sherbrooke street east.

Andre Ouellette, 21, 1590 Cote Vertu, St. Laurent;

Mrs. Gilbert Robert, 62, a bank employee, Apartment X, 400 Sherbrooke street east;

Marianne Ouellette, 46, also Apartment X.

The tearful business of identification of the dead continued from morning until late afternoon.

City Executive Demands Report

The Civic Executive Committee has asked the building inspection division and the Fire Prevention Bureau for full reports on the fatal fire in the Salaberry Apartments building. Chairman Pierre DesMarais announced last night.

At the same time, Mr. DesMarais said, instructions have been issued that no permit for reconstruction of the building is to be issued until all the facts concerning the fire are known, including findings of the Fire Commissioners Court.

A resolution of condolence to the bereaved families was adopted by the Executive Committee.

The ancient four-storey Sherbrooke street east building, remembered by one district resident as "an old place back in 1919 when I was a kid," was the scene of the worst fire since the June 15, 1951, Ste. Cuneegonde blaze claimed the lives of 35.

Last night, Fire Director Raymond Pare and his assistant director, Anselme Fillion, joined with divisional chiefs and picked rescue squad personnel to tour the gutted building.

Indications pointed to the possibility the seat of the fire was at the bottom of a long, tin-lined garbage disposal chute. This is what was believed to have happened:

The flames licked up the chute, gained momentum as they hit the third floor, fanned out into the shape of a large "V" (likened to the mushroom of an atomic explosion) and set the two top floors ablaze in the space of seconds.

Aftermath of the blaze brought forth the following facts: The roof had collapsed inward as did the floor of the fourth storey; the third floor was also completely gutted; the second floor was partly burned; the lower or ground floor virtually untouched by flame.

What the fire didn't do, the hundreds of tons of water used to quell the flames did. Last night, fire officials said the building was "almost a complete loss."

Director Pare, queried about the length of time residents of the doomed building apparently took to clear out, blamed home comforts and TV as part of the cause for some of the deaths.

"The fire might even have been avoided if some of the tenants forgot the TV screen and their own personal comforts to investigate what must obviously have been pungent smoke odors seeping through the corridors a quarter of an hour before the flames mushroomed into the two top floors," he said.

Thirteen persons were injured in the five-hour conflagration which, for a time threatened to spread and necessitated the calling of a third alarm.

The Gazette 18 février 1955

A policeman stood reading a newspaper at the entrance of 400 Sherbrooke street east yesterday. In its own way it was a requiem to 11 dead.

The stories of quiet heroism and fearful panic he read about seemed detached from the scene of blackened tranquillity.

A few hours earlier, fire had completely ravaged the interior of the old Salaberry Apartments. Yet, the Sherbrooke street facade still presented a stately brownstone front to the passerby.

Except for the occasional person who stopped to stare, and a lone fire salvage truck parked before the building, there was no unusual activity at this intersection in east end Montreal.

The events of the night before were recorded in words and pictures in the newspaper. A told of heroism and fear, of humans trapped in a burning building.

For the average reader, it could have been another newspaper story in bold, black headlines, something to be read without terror or undue emotion.

The memory, the terror and the tragedy was something reserved for few—for the relatives of the 11 dead, for the 13 injured and the 150 homeless. Long after the duty constable

moves away from the entrance marked "Salaberry Apartments," families like Mr. and Mrs. Paul Maheux will have cause to remember.

A young couple with an 11-month-old daughter, the Maheux' lost all their treasured wedding gifts and other possessions in the fire.

Mrs. Gerard Hinse, who escaped with her two-month-old son, said it was "all like a nightmare."

All the brave deeds did not immediately become known. It was not until the blaze was at its height that firemen found out that Roger Dore, 22, a passing pedestrian, had rushed from Sherbrooke street to help.

He raced up a ladder to the third storey and assisted several persons to safety. Dore did not give up until he himself was burned.

All these stories the duty constable could read in the papers. There was little mute evidence in the ruins.

As yesterday wore on, and daylight faded to the shade of the rubble, the tragedy was losing favor as a topic of public conversation.

But a cab driver, of a trade never at a loss for comment on current happenings, could not resist repeating to a reporter as they drove along Sherbrooke street:

"I don't understand it. I just don't understand how 11 people could have died in that solid-looking building," he said.

Of those treated at hospital, two were in serious condition. They are:

Mrs. Alfred Desjardins, 65, probable fracture of the spine, in St. Luke Hospital;

Mrs. Wilbrod Roland, 26, spine and leg injuries, in Notre Dame Hospital.

Red Cross yesterday outfitted two families, who lost everything in the fire, with complete sets of clothing. At least six families are expected to receive gifts of clothing from the society today.

Officials said trucks will be put at the disposal of two families today, to help them move their belongings to new homes.

18-2-1955

NOS POMPIERS LOUES POUR LEUR HEROISME.
(Montréal-Matin, 18 Février 1955)

La plupart des membres de l'Exécutif n'ont eu que des éloges à adresser au service des incendies — Le chef du Conseil joint ses félicitations à celles des commissaires — Le maire songe à féliciter personnellement les membres de la brigade qui se sont mis en évidence — Résolution de condoléances aux familles éprouvées

Une résolution de condoléances sera adressée par la Ville à toutes les familles éprouvées par le tragique incendie qui, mercredi soir, a détruit la conciergerie Le Salaberry, à l'angle sud-est des rues Sherbrooke et St-Denis, entraînant onze pertes de vies.

La décision à ce sujet a été prise hier matin, alors que la plupart des membres de l'Exécutif n'avaient que des éloges à adresser au service des incendies pour son magnifique travail en la circonstance.

Rencontré après la séance, le maire a dit son intention de demander un rapport détaillé au directeur Raymond Paré, du service des incendies, sur la conduite de ses hommes

durant l'incendie. Il projette apparemment de convoquer à son bureau les membres de la brigade qui ont particulièrement fait preuve d'héroïsme afin de les féliciter personnellement.

Le chef du Conseil

Le chef du Conseil, M. R. Marcel Lafaille, a également adressé des félicitations aux membres du service des incendies pour leur bravoure, la rapidité de leur intervention et pour leur efficacité. Il a offert ses condoléances aux familles éprouvées par ce tragique incendie et adressé ses vœux de prompt rétablissement aux occupants de la conciergerie et aux pompiers qui ont subi des blessures durant le sinistre.

M. Lafaille a aussi félicité son collègue, M. Georges Godin, d'avoir mobilisé en si peu de temps un si grand nombre d'ambulances pour le transport des blessés. (En l'espace de quelques minutes, M. Godin avait envoyé sur le théâtre de l'incendie une douzaine d'ambulances, soit toutes celles dont il pouvait disposer.)

Le président de l'Exécutif, pour sa part, a dit avoir demandé un rapport du département de la prévention des incendies et un autre du département de l'inspection des bâtiments en marge de cet incendie. Il a déclaré qu'aucun

permis de construction ne serait accordé tant que n'auraient pas été connus tous les faits.

Le maire a aussi, dans sa déclaration, fait allusion à la possibilité que la Ville acquière l'emplacement de la bâtisse incendiée. Il a expliqué que l'on pourrait réaménager l'intersection St-Denis-Sherbrooke en traçant une voie diagonale qui permettrait aux automobilistes venant du sud, rue St-Denis, de s'engager vers la droite sur la rue Sherbrooke sans avoir à stopper sur le feu rouge.

Les enquêteurs ont découvert quatre pieds de journaux et de cendre au bas du puits du monte-plats transformé en chute à rebuts. Le lieutenant Laroche a dit qu'au moins six mégots de cigarettes ont été jetés dans la chute. Ces mégots seront déposés comme exhibits officiels quand, mardi prochain, s'ouvrira l'enquête de la Commission des incendies.

La police monte depuis mercredi soir, soit depuis le tragique incendie, la garde autour de la maison d'appartements qui s'élevait à l'angle des rues Sherbrooke et St-Denis. Elle a permis hier aux anciens locataires d'y pénétrer pour aller chercher leurs effets personnels.

Le directeur Raymond Paré, du service des incendies, a dit que les recherches n'avaient conduit à la découverte d'aucun autre cadavre, de sorte que le bilan des morts s'établit définitivement à onze.

Deux des quatorze blessés sont dans un état grave à l'hôpital. Ce sont Mme Alfred Desjardins, 65 ans, qui a subi des fractures au bassin

18-2-1955

La 11e victime du Salaberry identifiée hier à la Morgue

La Patrie 19 février 1955

Peu avant 9 heures hier soir, on aurait définitivement identifié à la morgue de la rue St-Vincent, le corps de la onzième victime de l'hécatombe survenue mercredi soir lors du terrible incendie qui a ravagé la conciergerie Salaberry, angle Sherbrooke et St-Denis.

Cette victime serait Mlle Rose-Alma Martel, 65 ans, une infirmière du Bien-Etre Social, qui occupait l'appartement "12-B", à la conciergerie détruite.

Des amis, M. et Mme Pierre Venne, 860, Beaudry, chez qui Mlle Martel avait accoutumé de faire deux ou trois visites, chaque semaine, et qui n'avaient aucune nouvelle d'elle depuis la tragédie, ont visité la morgue, hier soir. C'est par les lambeaux d'un manteau trouvé dans la chambre qu'occupait la victime et par une difformité faciale de celle-ci, qu'ils se disent assurés qu'il s'agit bien d'elle.

Il faut se rappeler que le corps de cette victime fut recueilli par les volontaires dans l'un des couloirs de la conciergerie, au beau milieu de l'incendie et que les flammes l'avaient déjà partiellement consumé, ce qui rendait son identification extrêmement difficile.

Les autres personnes qui ont perdu la vie dans cette même tragédie sont:

Thérèse Massé, 28 ans, infirmière, et sa soeur Rachel, 25 ans, toutes deux originaires de Brunet, Qué.; Rita Lévesque, 32 ans; Vladimir Vybihal, 27 ans; Colette Moisan, 25 ans; Simonne Lépine, 51 ans; André Ouellette, 21 ans, de Ville St-Laurent; Eugène Guy, 27 ans; Mmes Gilbert Robert, 52 ans, employée de banque, et Marion Ouel-

lette, 46 ans. La plupart habitaient Montréal depuis longtemps.

Mlle Moisan et MM. Vybihal et Ouellette étaient en visite au moment du sinistre.

Maintenant que l'on a procédé à l'identification de chacune des victimes, Me R. L. Duckett, coroner du district, qui a ouvert une enquête jeudi matin dans cette affaire, la continuera probablement dès lundi matin, alors qu'il devant jurés, on tentera d'établir les responsabilités, s'il y a lieu de le faire, ou de déterminer, pour le moins, la cause véritable de ce tragique incendie, l'un des plus coûteux, en vies humaines, enregistrés dans les annales de la métropole depuis plusieurs années.

CAUSE DE L'INCENDIE

La police a révélé, aujourd'hui, que l'incendie qui a fait, cette semaine, 11 victimes dans une maison de rapport, a été causé par des mégots allumés jetés dans un puits d'incinérateur en bois, contenant du papier et d'autres rebuts.

Le lieutenant Joseph Laroche, directeur du bureau d'enquête sur les incendies à la Sûreté municipale, a dit que le puits avait déjà servi de monte-plats. Il était situé près d'un escalier en bois, et en face de la seule sortie arrière située au rez-de-chaussée.

COURANT D'AIR

Quand la porte fut ouverte, a dit

le policier, le courant d'air violent a soulevé les flammes vers le haut du puits et dans les corridors. Un autre puits, construit pour contenir un ascenseur, servait aussi comme fosse à déchets.

Le lieutenant Laroche a révélé que le puits où a débuté l'incendie était construit en bois mince et recouvert d'étain usé.

Il a dit que la ville pourrait poursuivre le propriétaire si la conversion des puits en fosses à déchets a été effectuée après l'adoption des règlements actuels de la ville. Les règlements de construction stipulent que les murs doivent être en ciment ou en brique.

SIX MEGOTS

On a trouvé, au fond de l'ancien monte-plats, quatre pieds de journaux et de cendre. Le policier a affirmé qu'au moins six mégots allumés avaient été jetés dans la fosse.

Les mégots seront montrés comme pièces à conviction quand la cour des Commissaires des incendies se réunira, mardi prochain.

La police a gardé l'édifice de quatre étages, situé au coin des rues St-Denis et Sherbrooke, depuis l'incendie de mercredi. Les locataires ont pu pénétrer dans l'édifice, hier, pour sortir leurs effets.

Le directeur Raymond Paré, du service des incendies, a dit que des recherches minutieuses ont établi définitivement qu'il ne restait pas de cadavres dans les débris.

LES BLESSES

Deux des 14 blessés sont dans un état grave à l'hôpital. Ils ont tous deux sauté des étages supérieurs. Mme Alfred Desjardins, âgée de 65 ans, a subi des fractures au bassin et aux jambes, et Mme Wilbrod Roland, 26 ans, est blessée à la colonne vertébrale et aux jambes.

Les autorités municipales ont ordonné à la division des permis de construction de ne pas émettre de permis de reconstruction avant que les inspecteurs de la division aient complété leur enquête.

L'édifice comprenait deux sections réunies. Une partie aurait été érigée il y a plus de 60 ans. L'autre section datait de 1912. Des corridors réunissaient les deux parties au niveau de la rue.

19-2-1955

Le Salaberry était-il une trappe à feu?

Le Petit Journal - 20 fév. 1955
 On appelait l'immeuble qui se dresse au 400 est, rue Sherbrooke, le "Salaberry" et on le qualifiait un peu pompeusement de "conciergerie" ou de "maison d'appartements". Mais, depuis mercredi, alors que onze personnes y ont péri dans les flammes, le public et tout particulièrement les locataires de l'immeuble qui ont échappé à l'holocauste ont appliqué le terme "trappe à feu" au désormais mémorable "Salaberry".

Comme toutes les maisons de rapport, du fait qu'il abritait un grand nombre de locataires et que tout le monde pouvait y entrer et en sortir assez librement, le "Salaberry" était beaucoup plus exposé aux incendies qu'une maison abritant uniquement une ou deux familles.

La preuve en a été faite tout récemment encore. Bon nombre de locataires ont rapporté qu'il y éclatait des incendies mineurs si fréquemment qu'on n'y attachait même pas d'importance. Tous sont unanimes là-dessus et ils diffèrent d'opinion seulement lorsqu'il s'agit d'établir le nombre précis de commencements d'incendie qu'on a dû y étouffer. L'une des locataires a affirmé catégoriquement qu'on y avait "éteint cinq feux au cours des trois derniers mois". Une autre raconte que lorsqu'elle vint s'installer au "Salaberry" elle constata que le mur du corridor était éventré près de son "appartement" et qu'on lui expliqua que ce trou avait été pratiqué afin de maîtriser un feu qui couvait entre les murs. Un autre encore dit se souvenir que le tapis qui couvrait le parquet à l'entrée de la rue Sherbrooke avait disparu mystérieusement, un jour, et qu'on l'avait retrouvé quelques instants plus tard, qui flambait dans le hall d'entrée débouchant sur la rue Saint-Denis.

La Commission des Incendies de Montréal soutient catégoriquement qu'elle ne peut relever que deux incendies, au "Salaberry" au cours des six derniers mois. Le premier éclata le 22 décembre, dans un corridor du premier étage et les flammes attaquaient le mur. Lorsque les pompiers arrivèrent sur les lieux, le commencement d'incendie avait déjà été étouffé par le concierge. Un rapport de police, au sujet du même incident, parle d'un flâneur mystérieux qu'un locataire aurait vu fuir, sans pouvoir le rattrapper, peu après qu'on eut découvert les flammes.

Le deuxième incendie se déclara dans le sous-sol, dans la soute à charbon, le 8 février. Cette fois, les pompiers éteignirent eux-mêmes les flammes et une enquête instituée par la suite établit que ce deuxième commencement d'incendie avait été déclenché par la combustion spontanée du charbon.

Bâtisse de "première classe"

Les compagnies d'assurance-feu ne semblent pas avoir redouté fortement d'incendie au "Salaberry". Le taux de la prime pour assurer l'immeuble proprement dit avait été établi, par la C.U.A. (Chartered Underwriters Association) à 22 cents par an par \$100 d'assurance-feu. La même C.U.A. avait également fixé des taux de 45 cents par an par \$100 d'assurance pour le mobilier des locataires de l'immeuble (comparez avec le taux qui fait prime chez vous) et de 75 cents par an pour \$100 d'assurance pour le matériel d'optométrie d'un locataire déterminé du "Salaberry" (les autres opticiens pourront, s'ils le veulent,

comparer). Mais, de l'avis d'un assureur, ces primes n'étaient pas élevées et, d'ailleurs, la C.U.A. classait l'immeuble dans la catégorie des bâtisses de première classe, en pierre solide.

Aucune autorité ne semble actuellement en mesure d'affirmer que toutes les précautions d'usage avaient été prises contre les risques d'incendie. Le service de prévention des incendies de Montréal est à préparer son enquête et ne veut, pour le moment, révéler aucun détail à ce sujet. Mais les locataires qui logeaient au "Salaberry" à la date du sinistre, de même que plusieurs ex-locataires, ne se gênent pas pour affirmer avec véhémence que la "maison d'appartements" était une "trappe à feu" et qu'aucune précaution, même élémentaire, n'avait été prise pour protéger les habitants de l'immeuble contre l'incendie.

Ce que disent les locataires

Presque tous les locataires et ex-locataires affirment catégoriquement qu'il n'y avait pas un seul extincteur chimique dans tout l'immeuble, pour l'excellente raison qu'ils n'en ont jamais vu. Et certains de ceux qui soutiennent cette accusation, ont été domiciliés pendant huit ans ou plus au "Salaberry". Deux ou trois autres locataires font cependant une restriction là-dessus. Ils croient vaguement, sans pouvoir l'affirmer, avoir déjà vu un minuscule extincteur chimique dans le hall d'entrée, rue Sherbrooke.

Sur un autre point, toutefois, ils sont tous unanimes. Il n'y avait pas au "Salaberry", un seul écriteau, une seule inscription bâgeoonnée sur le mur, une seule pauvre pancarte, indiquant où se trouvaient les sorties d'urgence. Plusieurs d'entre eux se demandent même s'il existait des sorties d'urgence.

De fait, en existait-il? Il y avait bien, derrière l'édifice, au-dessus de "la ruelle de Baillargeon", un escalier de fer attaché au "Salaberry"; mais pas un seul locataire ne l'a emprunté lors du sinistre de mercredi soir.

Plusieurs locataires ignorent totalement l'existence de cet escalier de sauvetage. D'autres en avaient vaguement entendu parler, mais n'avaient jamais su quel couloir emprunter pour l'atteindre. D'autres enfin vous diront sans détour que l'escalier était inaccessible. De l'extérieur, lorsqu'on se poste à l'arrière de l'immeuble, on ne peut manquer de se rendre compte que le palier le plus bas de cet escalier donne sur une fenêtre, mais à une hauteur si ridicule qu'on serait porté à croire que, de l'intérieur, il faudrait une échelle pour l'atteindre. Et le fait le plus troublant qui puisse condamner cet escalier de sauvetage "de parure", c'est bien qu'aucun des locataires prisonniers des flammes ne l'ait emprunté au moment où il aurait pu être de quelque utilité.

Mais ce qui irrite davantage les rescapés du sinistre, ce n'est pas

cet escalier de sauvetage inutile, mais bien l'aménagement "à la diable" des "appartements" et des couloirs qui les desservent. Il est à peu près impossible d'établir avec précision la date à laquelle fut édifié le "Salaberry", mais ce qui est sûr, c'est qu'aucun plan d'ensemble n'a présidé à son architecture. Un premier édifice fut érigé, on ne sait quand au juste, vers 1900, et un deuxième édifice y fut soudé, croit-on, vers 1912. Au début, l'immeuble renfermait des appartements de quatre ou cinq pièces, mais par la suite on divisa ces "vastes appartements" en appartements plus petits, comprenant une seule pièce. On perça des corridors au petit bonheur, ici et là, pour desservir une série de "petits appartements" qu'on venait d'aménager "quelque part", on abat-tait des cloisons, on en dressait, d'autres, on faisait bifurquer un

couloir, on aménageait un bout d'escalier, on trouvait place pour un nouvel "appartement" et on perçait un nouveau corridor, donnant sur un tronçon d'escalier qui débouchait sur un bout de couloir qui vous conduisait à un autre escalier secondaire, lequel vous amenait dans l'un des corridors principaux qui vous permettait enfin d'atteindre la sortie de la rue Sherbrooke, à moins que ce ne soit celle de la rue Saint-Denis.

Certains locataires avouent qu'ils n'ont jamais pu s'orienter dans le "Salaberry" lorsqu'ils cherchaient un autre appartement que le leur. D'autres ont précisé que pour aller, par exemple, d'un étage déterminé à l'étage supérieur, il fallait d'abord emprunter un escalier conduisant à l'étage inférieur et, de là, par une série de corridors bifurquant dans toutes les directions pour atteindre un autre escalier pouvant vous donner accès aux étages supérieurs.

Les "appartements" semblaient numérotés au petit bonheur, à l'aide de chiffres ou de lettres, quand ce n'étaient pas les deux à la fois, et tous ces "numéros" ne correspondaient absolument à rien. Pas un chiffre, pas une lettre ne pouvait vous permettre de déduire que l'appartement cherché se trouvait situé à tel ou tel étage, dans la partie est ou ouest, qu'il donnait sur la cour inférieure, sur la rue Saint-Denis ou sur la rue Sherbrooke. Il y avait, à titre d'exemple, un appartement X, un appartement 14, un appartement U et un appartement 12E. Où se trouvaient-ils au juste? Mystère!

Et c'est dans cet immeuble à l'architecture confuse, où officiellement on avait éteint deux commencements d'incendie au cours des deux derniers mois, où on n'aurait apparemment pas trouvé plus d'un extincteur chimique et où aucun écriteau vous apprenait où vous diriger en cas d'urgence qu'a éclaté un incendie dont l'origine reste encore inexplicée, le

soir du 16 février, au moment où Ovide Plouffe cherchait ses actions de la fabuleuse mine "Atome-Uranium" qu'a retenti le cri: "Au feu!"

Personne n'aurait choisi librement de vivre les minutes d'angoisse qui ont suivi. Mais le hasard a choisi aveuglément quelque 200 hommes, femmes et enfants et les a plongés dans un enfer artificiel. Onze sont mortes, mais il reste heureusement beaucoup de rescapés pour raconter la tragédie. Prenons un cas particulier; il résume assez bien ce qui s'est passé, ce soir-là, au "Salaberry".

Mme L. Cloutier

Mme Lorraine Cloutier a cette distinction peu enviable d'être probablement la personne qui a logé le moins longtemps dans l'édifice "Salaberry" avant d'en être chassée par le feu. En effet, elle y avait loué une pièce pompeusement baptisée "appartement C" samedi le 12 février, très exactement. Coût du loyer pour une seule pièce, sans glacière et très sommairement meublée: \$55 par mois, payable d'avance!

Elle s'installa dans son nouveau logement, en compagnie de son mari, vers 4 heures de l'après-midi, ce samedi 12 février. Ce n'est pas que "l'appartement C" lui plaisait tellement, mais elle avait une compagne de travail qui y logeait déjà et elle trouvait le site fort commode. Elle exprima toutefois quelque crainte, en voyant tous ces "appartements" entassés les uns sur les autres et en parcourant toute la série de couloirs plus ou moins larges qui sillonnaient l'immeuble d'une manière compliquée et où il fallait pratiquement une boussole pour s'orienter. Elle-même s'était égarée à plusieurs reprises en allant rendre visite à son amie qui logeait à l'étage supérieur.

—S'il fallait qu'un incendie éclate là-dedans, avait-elle dit.

—Ne t'en fais pas, lui avait répondu son amie. Il y a, dans l'immeuble, tant de vies humaines qu'il est certain qu'on a pris toutes les précautions possibles pour éviter une tragédie.

Tout de même, Mme Cloutier n'était pas rassurée. Dans toutes ses pérégrinations à travers les interminables couloirs du "Salaberry" elle ne remarqua jamais le moindre extincteur chimique, la moindre prise d'eau, le moindre écriteau indiquant une sortie d'urgence.

On réussit, à force d'arguments plus ou moins valides à la persuader qu'il n'y avait aucun danger et elle s'installa dans son nouveau foyer. Elle y était depuis quatre jours, exactement, le soir du mercredi, 16 février quand les événements se chargèrent de lui prouver qu'on avait eu tort de la convaincre qu'elle se trouvait en parfaite sécurité dans son "appartement C".

Il était près de neuf heures. "Les Plouffe" n'avaient pas encore fini de nous faire part de leurs joies et de leurs peines à la télévision et Mme Cloutier et son mari, comme tout le monde, suivaient le programme avec intérêt. Soudain ils entendirent éclater des cris qui n'avaient rien de commun avec ce qui se passait sur l'écran de 21 pouces. Comme les cris allaient en s'amplifiant, ils dressèrent l'oreille et, constatant que ces cris provenaient de la cour intérieure sur laquelle donnait

l'unique fenêtre de leur home, ils ouvrirent leur fenêtre.

Le spectacle qu'ils virent alors n'était pas du tout rassurant. Toutes les fenêtres donnant sur la cour intérieure étaient apparemment ouvertes et des têtes en émergeaient qui hurlaient:

"Aidez-nous! Au secours! On brûle!"

Il ne restait plus qu'à fuir et c'est ce que tentèrent de faire Mme Cloutier et son mari. Ils ouvrirent la porte de leur "appartement" et se précipitèrent dans le corridor, mais à peine avaient-ils fait quelques pas qu'ils se trouvèrent devant un mur de feu et de fumée barrant l'escalier qu'ils voulaient emprunter. Ils firent demi-tour pour tenter d'atteindre un autre escalier situé à l'autre extrémité du corridor, mais là encore, l'escalier vomissait le feu et la fumée. Ils voulurent alors retourner à leur chambre, mais elle était remplie de fumée et l'air y était irrespirable.

C'est alors que Mme Cloutier aperçut un rayon de lumière qui filtrait sous la porte d'un appartement voisin du leur. Se tenant par la main, elle et son mari, ils entrèrent sans frapper chez ce voisin dont ils ignoraient même le nom. La pièce était vide, mais la fumée ne s'y était pas encore infiltrée et ils décidèrent d'y chercher refuge. Ils refermèrent soigneusement la porte, tandis que le crépitement des flammes emplissait le corridor de bruits sinistres. Que faire maintenant?

—Nous allons nous échapper par la fenêtre? trancha Mme Cloutier.

Aussitôt, elle dégarnit le lit de ses deux draps (blancs) et de son unique couverture (elle était rosé, elle s'en souvient) et se mit à les joindre bout à bout à l'aide de noeuds de matelot.

—J'avais vu comment se faisaient ces noeuds, lors d'un programme de télévision que j'avais regardé à CBMT, un mois auparavant, explique Mme Cloutier.

Lorsqu'elle eut attaché draps et couverture bout à bout, elle noua l'extrémité de cette corde de sauvetage improvisée au calorifère qui se trouvait sous la fenêtre. Epuisée par cet effort et minée par l'énerverment, elle se sentait si lasse que son mari dut la soulever dans ses bras et l'asseoir sur le rebord de la fenêtre afin de préparer son sauvetage. Il lui ceintura le corps de la corde improvisée et lui recommanda de bien s'agripper pour la descente. A ce moment précis, Mme Cloutier sombra dans l'inconscience et tomba dans le vide, d'une hauteur de trois étages.

Lorsqu'elle reprit conscience, elle était allongée sur le dos, dans la cour. Elle avait l'impression d'étouffer, elle avait mal partout et elle entendait son mari qui criait, de là-haut:

—Lorraine! Où es-tu? Réponds-moi!

Mais elle était incapable de répondre. Tout autour d'elle flottait une clameur immense. Des cris de détresse, des appels déchirants, des hurlements de terreur se déversaient sur elle de toutes les fenêtres donnant sur la cour intérieure. Glacée d'horreur et probablement aussi glacée de froid (elle n'était vêtue que d'un pyjama) elle croyait sa dernière heure arrivée et elle se mit à réciter, en elle-même, son acte de contrition.

Un choc à la cuisse la tira de sa torpeur. Son mari s'était laissé glisser le long de sa corde de draps

et après en avoir atteint l'extrémité s'était laissé choir, d'une hauteur de dix pieds, vers le sol. Il l'aida à se relever. Ils étaient seuls dans la cour intérieure, mais au-dessus d'eux, à chaque fenêtre, les clameurs redoublaient d'intensité. L'homme cria à la volée:

—Faites comme nous! Attachez vos draps bout à bout et laissez-vous glisser!

Ne voyant pas d'issue, le couple se dirigea vers une fenêtre éclairée. A l'intérieur, un couple se tenait immobile. Le mari frappa du plat de la main à cette fenêtre; le couple ne bougeait toujours pas. Alors d'un magistral coup de poing il fit voler en éclat le carreau de la fenêtre. Le couple bougea; la femme porta les deux mains à la figure et l'homme s'avança vers la fenêtre. Il aida Mme Cloutier à franchir la fenêtre avec des gestes mécaniques comme s'il ne comprenait pas encore ce qui se passait.

—Où est la porte? Par où peut-on sortir? lui demandèrent-ils.

Il les guida vers le corridor, leur indiqua la direction d'un geste de la main et les regarda s'éloigner sans bouger lui-même. Mme Cloutier se demanda encore si ce couple quitta l'immeuble plus tard, mais l'homme et la femme semblaient abasourdis par le drame qui s'abattait sur l'immeuble.

Mme Cloutier et son mari enfilèrent le corridor, tournèrent à droite (évidemment), escaladèrent un escalier, franchirent un autre bout de corridor (toujours, évidemment), descendirent un deuxième escalier et se trouvèrent enfin dans le hall d'entrée de l'immeuble, face à la rue Sherbrooke. C'était, enfin, la délivrance!

Dans le hall, le gerant du "Salaberry", flanqué du concierge, criait à tue-tête:

—Enervez-vous pas! Pis, sortez! Pis, arrêtez de crier!

A l'extérieur, un agent de police se précipita. Un ordre bref et une voiture de la radio-police venait se ranger en bordure du trottoir. Dix minutes plus tard, Mme Cloutier était à l'hôpital Notre-Dame.

Antiseptiques, pansements,

rayons X, sédatif, consultations, salle de chirurgie. A minuit, la patiente dormait. Avec seize points de suture, on avait refermé deux plaies béantes qu'elle s'était infligées aux pieds (probablement en franchissant la fenêtre aux carreaux brisés). On avait examiné attentivement les plaques photo-

graphiques des rayons X. Verdict: fracture du coccyx!

—Non, ça ne me fait pas souffrir! a déclaré Mme Cloutier, en se réveillant le lendemain matin.

—Et ce n'est pas bien grave, da répondre le médecin. Mais vous aurez un peu de difficulté à vous asseoir pendant quelque temps...

En marge d'un sinistre

L'enquête qui se tiendra sur le tragique incendie de la conciergerie de la rue Sherbrooke est permettra probablement de découvrir la cause véritable de ce désastre et d'établir des responsabilités, s'il y a lieu.

Pour l'instant, on parle de cigarettes non éteintes qui auraient provoqué le sinistre. Chaque année, quand les villes dressent le bilan des pertes subies par l'incendie et qu'elles indiquent les causes de ces feux, inévitablement ce sont les mégots ou bouts de cigarettes mal éteints qui arrivent en premier lieu. Mains avertissements ont déjà été donnés mais, vraisemblablement, il faut constamment les répéter. Il suffit parfois de moins d'un pouce carré de papier mince et de quelques brins de tabac encore fumants pour provoquer les pires désastres.

Une autre réflexion s'impose en marge de ce drame. Les véhicules d'urgence doivent respecter les règlements de la circulation. Cependant, on demande au public de faciliter leur déplacement rapide. On prie les automobilistes de s'écarter de leur route et même, au besoin, de s'immobiliser complètement pour que ces fourgons d'incendie, ambulances ou voitures de police puissent se rendre à destination le plus rapidement possible.

Ainsi, dans le cas des pompiers surtout, quelques secondes de retard peuvent signifier la mort d'une ou plusieurs personnes. Songeons à l'incendie de cette conciergerie. Plusieurs ont soutenu que, sans la diligence des sapeurs, les pertes de vie auraient été encore plus nombreuses. Dans des sinistres de ce genre, ce ne sont pas les minutes, mais bien les secondes qui comptent.

Que chacun collabore donc et cède la voie sans hésiter à tout véhicule avec sirène et feu rouge signifiant qu'il répond à un appel d'urgence.

Montréal-Matin 21 février 1955

21-2-1955

L'incendie du Salaberry serait l'oeuvre d'une main criminelle

Le Patriote 23 février 1955
Un officier de police a révélé, hier, que des déchets et des vieux journaux, ainsi que des mégots de cigarettes, ont été trouvés dans les puits à déchets des appartements "Salaberry", où 11 personnes ont été brûlées à mort, mercredi dernier.

Le sergent-détective Rémi d'Aoust a révélé à l'enquête du Commissaire des incendies que l'un des puits à déchets et un escalier de bois sis tout près avaient été particulièrement endommagés, ce qui démontre que les flammes ont pris naissance à cet endroit.

AUTRE PREUVE

M. d'Aoust a, en outre, affirmé que le chambre des fournaies était sise en face et qu'elle était intacte, ce qui prouve que l'incendie n'a pas débuté à cet endroit.

Une enquête faite sur place a démontré que les locataires des troisième et quatrième étages n'avaient pas accès à l'escalier de sauvetage, dont ils étaient séparés par un mur. C'est sur ces deux étages que l'on a retrouvé les cadavres de la plupart des victimes.

Le chef de district Joseph Cyr, de la brigade des incendies, a déclaré à la cour des Commissaires qu'il était personnellement convaincu que le feu avait pris naissance dans le puits à déchets.

Le concierge de l'immeuble, M. H. Campeau, a déclaré que son épouse avait découvert les flammes dans le puits. Il a ajouté que c'était son travail de nettoyer le puits tous les matins et de le désinfecter. Il ne s'occupait pas du chauffage.

DEUX INCENDIES

M. Campeau, âgé de 35 ans, a cependant révélé qu'il y avait eu deux autres incendies dans l'immeuble "Salaberry", au mois de décembre.

Il a été éveillé, un matin, par des locataires qui se plaignaient de la fumée. Il avait découvert un annuaire du téléphone accroché à l'un des puits à déchets.

Un carnet d'allumettes du club "Rigolo" avait été retrouvé en-dessous de l'annuaire qui flambait.

M. Campeau a également déclaré qu'il a trouvé un tapis de passage en feu, trois jours avant Noël.

"Le tapis avait été traîné de l'entrée jusqu'à la porte du bureau du gérant," a-t-il affirmé.

Ce tapis avait été plié en deux et quelqu'un y avait apparemment mis le feu. Des détectives chargés de faire enquête avaient trouvé un carnet d'allumettes provenant du même club de nuit que celui que M. Campeau avait ramassé sous l'annuaire de téléphone enflammé.

Selon M. Campeau, les détectives

auraient alors dit qu'il s'agissait de l'oeuvre d'un malfaiteur.

L'enquête a été ajournée à je...

23-2-1955

Arson, Negligence loom as causes of 11-death fire as evidence
reveals 2 previous mystery blazes.
(The Herald, 23 Février 1955)

The Herald By ROBERT WALKER 23 février 1955

Arson or negligence — and possibly both — loomed today as possible causes of the 11-fatality Salaberry Apartments fire after Fire Commissioners' Court adjourned yesterday to await testimony of a key witness.

Investigators testified yesterday an examination of the charred rear garbage chute, a converted dumbwaiter shaft, indicated the source of the holocaust was the foot of the shaft and that it had fed flames at lightning speed to the upper floors.

Scheduled to be heard tomorrow when the inquiry reopens is Victor Turcotte, of 1490 Pie IX Blvd., reportedly a workman employed a year ago to line the wooden shaft with tin.

George Owen, QC., acting for the company that insured the building at 400 Sherbrooke st. e., asked 26-

year-old janitor Herve Campeau for details of two fires that struck the Salaberry before the blaze that killed six women and five men a week ago today.

Campeau said both did little damage, scorching a phone book and a door mat, but mysterious circumstances surrounded the two.

Match books from a St. Denis st. nightclub were found Dec. 19 under a smouldering phone book hung from the corridor wall near the garbage chute, and Dec. 22 beside a folded, burning door mat, apparently dragged from its usual spot at the Sherbrooke st. entrance, testified Campeau.

Asked by Mr. Owen if a rear door near the foot of the converted shaft was unlocked the night of the fire, he replied, "It always is."

"We got complaints after the two other fires," he added, "and all the tenants had keys so we began locking the front doors at 10 pm."

The fire broke out at 8.40 pm.

Def. Sgt. Remi Daoust testified his investigation showed the fire had apparently started in a pile of rubbish "about five feet deep" at the foot of the tin-lined wooden shaft.

In answer to a question from Commissioner Jean St. Germain, QC, he said the inside of the shaft was "very much worse charred than the outside," and added this indicated the worst of the flames had been inside.

"We couldn't examine the top of the chute," said Sgt. Daoust, "because it was completely destroyed — there wasn't a thing left of it."

He produced a cigaret butt and a scrap of paper

found in two other shafts, similar to the rear one, which he said were filled with all kinds of garbage.

Tenants testified they had been using the chutes for about a year as garbage shafts. Before that they used individual rubbish cans.

Campeau told the court he cleaned out all three shafts every day at 9 am, taking everything out by hand.

"Did you ever see cigaret butts? What did they throw down?" asked Mr. St. Germain.

"Everything but money," replied Campeau, "but I don't remember seeing any cigaret butts."

"Nor cigars?"

"No."

"There was never a butt in the garbage?"

"Not to my knowledge," Campeau said.

Mr. St. Germain asked 69-year-old building manager Delias Tanguay if he noticed the interior of the shaft had been more heavily damaged than the exterior.

Tanguay testified he had been with Sgt. Daoust on his inspection but shrugged, "I didn't notice anything like that."

Acting for an unidentified tenant, Jean de Grandpre asked Tanguay: "Were these chutes mentioned to you by city inspectors before they were covered?"

"Mrs. Dubeau (building owner Mrs. Eudore Dubeau) would get any notices like that," answered the hand waving, bespectacled manager.

"Did she mention any to you?"

"She might have, but I'm not sure."

In answer to further questioning from Mr. Grandpre and Mr. St. Germain, he said he thought Mrs. Dubeau may have mentioned a notice in the spring of 1954.

"What did you do?" demanded the commissioner.

"I had the shaft lined with tin," he said.

"All of it, the doors at each floor and the wood rails that used to guide the dumbwaiter?"

Tanguay testified he'd be "very surprised" if the rails had not been covered but said he couldn't be sure of the doors on upper floors.

Sgt. Daoust had testified the rails did not appear to have been tin covered and the commissioner repeated his question concerning them to Tanguay.

A tenant, Mrs. Claude Travesseur, 30, who lived in Apt. B, later testified the second floor door to her chute was beaverboard, inside and out.

Miss Juliette Forget, a 52-year-old woman who lived on the fourth floor, told the court the fire appeared to come from her closet, which was next to the garbage chute.

Calm and matter-of-fact for several minutes, she suddenly burst into tears at the recollection of the minutes of horror that followed the sudden outbreak.

She said the hall was "pitch black" and smoke-filled and that she prayed at the window until rescued by firemen.

Sgt. Daoust said earlier that the fire escape was not accessible to some tenants because of a hall partition.

Mr. St. Germain adjourned the inquiry until 2 pm Thursday.

23-2-1955

**CE DOSSIER CONTIENT
PLUSIEURS DOCUMENTS
ILLISIBLES**

L'enquête sur l'incendie aux appartements Salaberry

Les flammes ont pris naissance dans le puits à déchets, selon les nombreux témoins entendus

Montréal-Matin (Par BERNARD ST-AUBIN) 23 février 1955

L'incendie des appartements Salaberry, sur la rue Sherbrooke, qui a coûté la vie à onze personnes, a pris naissance dans la chute à déchets. C'est du moins ce qui se dégage de l'ensemble des témoignages entendus hier après-midi.

Plusieurs témoins ont déposé à l'enquête de la Commission des incendies, présidée par Me Jean St-Germain, c.r. Il a aussi été établi qu'outre le sinistre meurtrier du 16 février dernier, cinq incendies étaient survenus antérieurement. Toutefois, il est à noter qu'il ne s'agissait que de légers incendies, dont l'un n'a même pas nécessité la présence de pompiers.

Le sergent-détective Rémi Daoust, de la Commission des incendies, a déclaré qu'il en était arrivé à la conclusion, après enquête, que le feu s'était déclaré dans la chute à déchets. Celle-ci, qui avait deux pieds carrés, montait du sous-sol jusqu'au quatrième étage. Elle était de bois et l'intérieur était couvert de tôle.

— Qui vous fait dire que les flammes ont commencé dans la chute? s'enquiert Me St-Germain.

— C'est à cet endroit que les flammes avaient fait le plus de ravages. De plus, l'escalier en spirale autour de la chute était considérablement endommagé par le feu.

Pas de fuite possible

M. Daoust précise à ce moment que les locataires du troisième et du quatrième ne pouvaient aucunement fuir. Il n'y avait que l'escalier pour descendre et comme celui-ci était en feu, ils furent emprisonnés dans l'immeuble. Pour ces locataires, l'escalier de sauvetage n'était pas accessible car il y avait un mur mitoyen qui les en empêchait.

M. Daoust a mentionné qu'il y avait également deux autres chutes à déchets dans lesquelles il a trouvé après l'incendie une épaisseur de papier et de déchets d'environ cinq pieds ainsi que des mégots de cigarettes en quantité.

23-2-1955

Remise au 1er mars de l'enquête sur la tragédie des appartements "Salaberry"

La Patrie On visitera les lieux 25 février 1955

Me Jean St-Germain, président de la Commission des Incendies, a continué, hier après-midi, une enquête sur le tragique incendie qui a coûté la vie à 11 personnes, la semaine dernière, aux appartements Salaberry, angle Sherbrooke et St-Denis.

Cette enquête, toutefois, a été ajournée au 1er mars prochain, à la demande de plusieurs intéressés, et c'est sur la scène même de la tragédie que se continuera l'enquête.

On fera alors une visite minutieuse des lieux, et des experts, tant de la Commission des Incendies que de plusieurs compagnies d'assurance seront présents.

Le Commissaire St-Germain a donné ordre, hier, que les abords de de l'édifice incendié soient fermés à tout autre visiteur que ceux au-

torisés, lorsque le tribunal d'enquête sera sur place.

M. Victor Turcotte, l'un des témoins entendus à l'ouverture de l'enquête, hier, est à l'emploi des propriétaires de l'édifice incendié depuis plusieurs années. Il a affirmé qu'en juin dernier, il a fait recouvrir les parois de la "chute à papier" de l'édifice d'un métal galvanisé, pour prévenir le feu.

M. Jean-J. Perreault, architecte, qui a visité les lieux du sinistre à deux reprises, depuis le fatal incen-

die, a déclaré pour sa part n'avoir rien trouvé de défectueux en ce qui a trait à la "chute" mentionnée.

C'est après que ces témoignages eussent été rendus, que Mes Jean-F. Laureys, représentant la propriétaire de l'édifice, Mme E. Dubeau, George Owen, avocat de compagnies d'assurance intéressées, et Jean De Grandpré, occupant pour un locataire non identifié de l'édifice détruit, ont obtenu la remise de l'enquête au 1er mars prochain.

Une autre hypothèse émise en Cour

L'incendie du Salaberry a pris naissance dans le plafond du sous-sol et non dans la chute des déchets. Voilà l'hypothèse émise hier après-midi par M. Jean-Julien Perreault, architecte, qui a déposé devant la Commission des incendies présidée par Me Jean St-Germain.

Ce dernier a ajourné l'enquête, après le témoignage de M. Perreault, au 1er mars prochain, afin qu'il puisse visiter les décombres. Il a ordonné que rien ne soit dérangé d'ici cette date.

Dissidence

La prétention de M. Perreault est à l'encontre de tous les témoignages

entendus jusqu'ici. Tous les autres témoins en étaient arrivés à la conclusion que les flammes avaient pris naissance dans la chute à déchets.

"Je suis d'opinion, a déclaré M. Perreault, que les flammes se sont déclarées dans le plafond du sous-sol, soit dans le plancher du rez-de-chaussée.

"J'ai observé au cours d'une enquête sur les lieux que l'intensité de l'incendie diminue à mesure que les flammes s'approchent de la chute à déchets."

Le témoin

Le premier témoin entendu a été M. Victor Turcotte, qui s'occupait d'ouvrage général aux appartements Salaberry. Il s'occupait également du chauffage.

Le témoin se rendait à son travail à huit heures le matin et laissait les appartements à cinq heures de l'après-midi. A son départ, le 16 février, M. Turcotte a affirmé qu'il n'y avait aucune odeur de fumée dans l'immeuble et que tout semblait bien normal.

—Y a-t-il déjà eu un commencement d'incendie dans la chute? demande Me St-Germain.

—A ma connaissance, jamais, de répliquer le témoin.

L'enquête s'est poursuivie aux appartements Salaberry même

La Commission des incendies a tenu son enquête, hier après-midi, dans l'immeuble où 11 personnes ont perdu la vie le 15 février dernier.

L'enquête était présidée par Me Jean St-Germain, C.R., et a eu lieu dans une petite pièce des appartements Salaberry, à l'intersection des rues St-Denis et Sherbrooke.

Le commissaire a visité l'immeuble incendié et a pu se rendre compte sur place de l'étendue des dégâts et de la cause probable de ce sinistre.

Projecteur

A la lueur d'un projecteur, un sténographe a pris les différents témoignages en sténographie. Deux témoins ont déposé. Me St-Germain a déclaré qu'il prendra connaissance des dépositions sténographiées et qu'il rendra jugement sous peu sur la cause du sinistre.

M. J.-J. Perreault, un architecte, a déclaré que dans son opinion, l'incendie n'a pas pris naissance dans la chute à déchets.

Il a soutenu que, selon lui, les flammes se sont déclarées dans le plafond entre le sous-sol et le rez-de-chaussée. Il n'a pu, toutefois, préciser la cause de l'incendie.

LE SINISTRE DU SALABERRY

Résultat de l'enquête connu mardi prochain

Le commissaire des incendies de Montréal, Me Jean S.-Germain, C.R., rendra, mardi prochain, son verdict sur l'enquête qu'il a poursuivie depuis trois semaines, sur l'incendie qui a ravagé, le 16 février dernier, l'édifice Salaberry, angle Sherbrooke et St-Denis.

Onze personnes ont perdu la vie dans le sinistre. Depuis le début de son enquête, Me S.-Germain, a tenu trois séances au cours desquelles il a entendu plusieurs témoins, dont M. J.-J. Perreault, architecte, qui avait contredit la première explication sur le début de l'incendie.

On avait d'abord cru que le feu avait pris naissance dans un puits à déchets; Me Perreault a déclaré qu'à son avis les flammes avaient pris naissance à l'extérieur de la chute.

Dès que ce premier verdict sera rendu, le coroner pourra, à son tour, tenir une enquête sur la mort des 11 victimes.

Le sinistre du Salaberry

Le début de l'incendie marqué d'une explosion?

Un témoin fait une déclaration en ce sens devant le commissaire des incendies qui poursuit son enquête dans les ruines.

La Presse 2 mars 1955

(De notre édition finale d'hier)
par Claude Gendron

L'enquête du commissaire des incendies sur le sinistre du "Salaberry", qui a coûté la vie à onze personnes, le 16 février dernier, s'est poursuivie, cet après-midi, sur les lieux mêmes de l'incendie, dans les décombres, où M. Jean-Julien Perreault, 61 ans, spécialiste des enquêtes d'incendie, a démontré à Me Jean S.-Germain, C.R., les raisons qui le portaient à croire que le feu aurait pris naissance, à l'extérieur de l'ancien puits d'ascenseur, transformé, depuis un an, en chute à déchets.

Après avoir visité les lieux, la Cour a siégé dans un des appartements de l'immeuble, aménagé avec des meubles de fortune, pour la circonstance et c'est dans cette chambre, qu'un des anciens locataires, M. Yvon Bélair, 22 ans, qui occupe maintenant au 5258, avenue du Parc a dit avoir entendu "un bruit d'explosion dans la chute, entre le 1er et le 2e étages."

M. Bélair occupait l'appartement D, au deuxième étage depuis quatre jours lors du sinistre. Le soir du sinistre, il descendit voir le concierge, M. Campeau, pour obtenir

un peu de térébenthine dans le but de peindre son appartement. C'est en remontant par l'escalier entourant le puits, qu'il entendit le bruit d'une explosion dans la chute à déchets. Il n'avait pas senti de fumée.

"Le bruit m'a fait faire un saut, poursuit-il. On eut dit qu'une bombe avait été jetée dans la chute. L'explosion fut suivie d'un autre bruit, comme celui fait par du sable se repandant". Le témoin entra dans son appartement situé près de la chute. Peu après, il entendit des cris et constata que le feu avait éclaté. Il tenta de fuir par des escaliers, mais en vain. Il longea un corridor, avec sa femme, et tous deux descendirent dans la cour intérieure, à l'aide de draps attachés bout-à-bout.

Deux hypothèses

Le feu a-t-il débuté dans la chute ou en dehors de la chute?

C'était pour déterminer laquelle de ces deux hypothèses est la plus plausible, que la cour s'est transportée dans les décombres. A la deuxième séance de l'enquête, M. Jean-Julien Perreault avait exprimé l'avis que de solides raisons le portaient à croire que le feu avait éclaté

dans le plancher du rez-de-chaussée, à la croisée de deux corridors, à l'extérieur de la chute, témoignage qui contredisait l'explication déjà donnée de l'origine du feu.

La base de la chute a été considérablement, mais non entièrement détruite. Au rez-de-chaussée, le mur de la chute, donnant sur le corridor, a été entièrement détruit et offre un trou béant à la vue. A la croisée des corridors, le plafond du sous-sol porte des traces de feu intense qui diminue de chaque côté.

Toutefois, dans ce même plafond, le commissaire S.-Germain a relevé un fil électrique qui n'avait apparemment pas été atteint par les flammes. A ce, M. Perreault a dit qu'il était possible que le feu ait rongé le plafond sans toucher au fil à quelques au-dessous.

Par ailleurs, M. Perreault a dit qu'il était très difficile d'allumer un feu dans un incinérateur sans prise d'air, surtout si certains déchets sont mouillés.

A un des avocats présents, le même témoin a déclaré qu'il "était entièrement perdu pour déterminer la cause du désastre. "Défectuosité dans des fils électriques? Tuyaux à vapeur qui auraient trop asséchés le bois? Incendiaire?" M. Perreault ne peut se prononcer.

Après les témoignages, Me Saint-Germain a déclaré qu'il rendrait son verdict plus tard, après avoir étudié les témoignages. Il a ajouté qu'il ferait peut-être venir d'autres témoins, s'il en avait besoin, mais cela ne semble pas le cas.

2 et 4-3-1955

La cause de l'incendie est inconnue

Le Presse 5 avril 1955

Jugement du commissaire
des incendies rendu cet
après-midi.

Il a été impossible de déterminer de façon exacte la cause ou l'origine de l'incendie qui a ravagé, le 16 février dernier, l'immeuble Salaberry, angle Sherbrooke et Saint-Denis, et causé la mort de 11 personnes.

Voilà ce qui ressort de l'enquête du commissaire des incendies de Montréal, Me Jean S. Germain, C. R., qui a rendu jugement, cet après-midi, en cette affaire, cettant ainsi fin, à une longue enquête, entreprise le 22 février et au cours de laquelle, le commissaire a tenu trois séances, dont l'une s'est poursuivie dans les décombres et entendu un grand nombre de témoins.

A la fin du texte de son jugement, Me St-Germain conclut clairement: "Pour toutes ces raisons, j'en arrive à la conclusion que la cause ou l'origine de l'incendie demeure inconnue".

Origine dans le puits à déchets

Voici, le texte du jugement:

"Après avoir pris connaissance de tous les témoignages et après m'être rendu compte de visu de l'état des lieux après l'incendie, j'en arrive à la conclusion que cet incendie a originé dans un des puits à l'intérieur de la bâtisse mis à la disposition des locataires pour y déverser leurs déchets.

"Ces puits étaient vidés par le concierge tous les jours vers les 9 h. du matin.

"Malgré l'enquête approfondie pour déterminer la cause de cet incendie, il m'a été impossible de l'établir avec certitude, de même qu'il m'a été impossible de constater si cet incendie a été allumé avec préméditation ou s'il n'est que le résultat de la négligence ou d'un accident.

"Il est en preuve que dans les quelques mois qui ont précédé cet incendie du 16 février 1955, d'autres commencements d'incendie ont été découverts dans ledit immeuble et tout porte à croire que ces commencements d'incendie auraient été allumés avec préméditation.

Pas de crime, ni de négligence

"Rien, toutefois, ne me justifierait d'en venir à la conclusion que l'incendie du 16 février 1955 aurait été allumé avec préméditation, car l'état des décombres de l'immeuble, que j'ai examiné en compagnie d'experts ne révèle rien à cet effet.

"Je ne puis non plus arriver à la conclusion que l'incendie est le résultat de la négligence ou d'un accident, car, même s'il est vrai que des mégots de cigarettes ou de cigares ont été trouvés dans les autres puits à déchets qu'il y avait dans l'immeuble, cela ne signifierait pas nécessairement que l'incendie, qui a originé dans le puits à déchets plus haut mentionné, résulte de mégots de cigarettes ou de cigares allumés.

"Pour toutes ces raisons, j'en arrive à la conclusion que la cause ou l'origine de l'incendie demeure inconnue".

Une copie de ce jugement sera envoyée au coroner de Montréal, Me Richard-L. Duckett, qui à son tour tiendra une enquête sur la mort des onze victimes de l'hécatombe.

5-4-1955

Deaths Accidental In Salaberry Fire

The Herald By ROBERT WALKER 6 avril 1955

Coroner's Court today will render 11 automatic verdicts of accidental death in the wake of the fire commissioner's decision that the cause of the 11-fatality Salaberry Apartments blaze "remains unknown."

Commissioner Jean St. Germaine, QC, yesterday closed one of the most intensive and most controversial probes in the history of fire commissioner's court with a decision that no concrete evidence of arson or negligence was found.

District coroner Dr. Richard Duckett said no formal coroner's inquest is held in deaths resulting from fires in Montreal, since the fire court conducts the whole investigation.

In his decision, Mr. St. Germaine said the Feb. 16 fire at 400 Sherbrooke st. e. did appear to have started in the tin-lined wooden garbage chute, a converted dumb-waiter shaft, over which at least five expert witnesses wrangled during the lengthy hearings.

HARD TO FIGURE

"But," he added, "despite a most thorough investigation, I found it impossible to determine if the fire was started with premeditation or was the result of negligence."

"The chute was emptied every morning at 9 o'clock by the janitor."

"Although cigar and cigaret butts were found in a similar chute at the front of the building, there is no direct evidence the fire at the rear was started by a lighted butt."

He also pointed out that, while evidence was given that two previous fires had begun under odd circumstances in the Salaberry, again no direct evidence had been presented in court to point to arson.

FOUR SESSIONS

The court, which investigates all fires within city limits and hears routine cases in as little as 15 minutes, spent four three-hour sessions on the Salaberry probe, one of them held at the scene of the fire.

An architect, Jean Perrault, testified he had examined the building and found indications the blaze began under a flight of stairs near the chute.

About 8.30 pm on a Wednesday night, warmish and snowy, the flames converted the huge, ancient apartment building into a four-storey blast furnace within minutes.

The eleven who died were trapped at the rear on the fourth and third floors, and four persons, including a 65-year-old widow, were injured in 60-foot leaps to the pavement.

6-4-1955

Les origines de l'incendie du Salaberry mystérieuses

Les origines de l'incendie du 16 février dernier, qui a fait onze morts alors que la conciergerie Salaberry a été détruite par les flammes, demeurent mystérieuses.

La Patrie 6 avril 1955

En Cour de la commission des incendies, le commissaire Jean Saint-Germain a déclaré, hier, que l'enquête par suite de cet incendie avait définitivement établi que les flammes avaient pris naissance dans l'une des chutes à déchets, soulignant toutefois qu'on n'a pas pu déterminer s'il s'était agi d'un incendie purement accidentel ou de l'oeuvre d'une main criminelle.

AUTRES INCENDIES

Dans un rapport écrit, le commis-

saire des incendies a déclaré que la preuve entendue au cours de l'enquête qui a été faite sur les lieux du désastre par des experts, avait démontré qu'avant le sinistre, il y avait eu deux autres commencements d'incendie dans l'édifice.

La preuve faite autour de ces deux incendies antérieurs au désastre a démontré qu'ils avaient été l'oeuvre d'une main criminelle.

"Rien, cependant, nous permet de

conclure que l'incendie du 16 février avait été causé par un acte criminel, à cause de l'état des ruines que nous avons visitées en compagnie d'experts", a-t-il dit.

Le verdict de la commission des incendies est donc que la cause de l'incendie reste inconnue et mystérieuse. Ce jugement ouvre la porte à l'enquête du coroner sur la mort des onze victimes, enquête qui doit avoir lieu sous peu.

La cause de l'incendie du "Salaberry" qui a causé 11 morts demeure inconnue

Montreal, Matin 6 avril 1955

La cause de l'incendie de l'immeuble Salaberry, angle des rues St-Denis et Sherbrooke, le 16 février dernier, qui a causé la mort de onze personnes, est inconnue. Il n'y a aucune preuve qu'une main criminelle ait pu provoquer le sinistre.

Voilà, en substance, le jugement rendu, hier après-midi, par Me Jean St-Germain, c.r., qui a présidé l'enquête sur l'incendie du Salaberry.

Le commissaire des incendies termine son jugement en disant: "J'en arrive à la conclusion que la cause ou l'origine de l'incendie demeure inconnue".

Le texte du jugement

"Après avoir pris connaissance de tous les témoignages et après m'être rendu compte de visu de l'état des lieux après l'incendie, j'en arrive à la conclusion que cet incendie a originé dans des puits à l'intérieur de la bâtisse mis à la disposition des locataires pour y déverser leurs déchets.

"Ces puits étaient vidés par le concierge tous les jours vers les 9 h. du matin.

"Malgré l'enquête approfondie pour déterminer la cause de cet incendie, il m'a été impossible de l'établir avec certitude, de même qu'il m'a été impossible de constater si cet incendie a été allumé avec préméditation ou s'il n'est que le résultat de la négligence ou d'un accident.

"Il est en preuve que dans les quelques mois qui ont précédé cet incendie du 16 février 1955, d'autres commencements d'incendie ont été découverts dans ledit immeuble et tout porte à croire que ces commencements d'incendie auraient été allumés avec préméditation.

"Rien, toutefois, me justifie d'en venir à la conclusion que l'incendie du 16 février 1955 aurait été allumé avec préméditation, car l'état des décombres de l'immeuble que j'ai examiné en compagnie d'experts ne révèle rien à cet effet.

"Je ne puis non plus arriver à

la conclusion que l'incendie est le résultat de la négligence ou d'un accident, car, même s'il est vrai que des mégots de cigarettes ou de cigares ont été trouvés dans les autres puits à déchets qu'il y avait dans l'immeuble, cela ne signifierait pas nécessairement que l'incendie, qui a originé dans le puits à déchets plus haut mentionné, résulte de mégots de cigarettes ou de cigares allumés.

"Pour toutes ces raisons, j'en arrive à la conclusion que la cause ou l'origine de l'incendie demeure inconnue".

Une copie de ce jugement sera envoyée au coroner de Montréal, Me Richard L. Duckett, qui à son tour tiendra une enquête sur la mort des onze victimes de l'effondrement.

6-4-1955

Where The Fault Lay

The Montreal Star, June 1955

THE inquiry into the Salaberry Apartment fire in which 11 persons lost their lives has ended in an inconclusive way. The ruins yielded nothing to determine the cause, exactly, whether negligence or arson. What might be called the primary responsibility cannot be fixed.

But the secondary responsibility has been established clearly enough, and it rests to a large extent on the shoulders of civic officials.

The fire began in an improperly constructed garbage chute, a tin-lined wooden shaft originally used as a dumb-waiter shaft. The tin lining had been installed only recently, whether on the initiative of the building owner or in compliance with a city order not being clearly established. But it would have been apparent, surely, to inspectors that such a lining would have been almost no protection at all if fire should start in material dumped down the shaft.

It should, clearly, be the duty of someone to see that such makeshifts are not permitted. If such a shaft cannot be made safely serviceable, it should be closed. Particularly in the case of old buildings such as the Salaberry block, should such dangerous obsolete features be sought out and dealt with in some way or other. Toleration of them can be disastrously costly.

7-4-1955

Aux Appartements Salaberry

Au moins neuf personnes mortes dans un incendie

Un sinistre qui nécessite trois alertes; 12 blessés - Il y aurait d'autres cadavres dans les décombres.

Le pire incendie qui ait eu lieu à Montréal depuis un an a éclaté, hier soir, dans la maison à appartements Salaberry, sise à l'intersection des rues St-Denis et Sherbrooke. Aux dernières nouvelles, le sinistre a causé la mort de neuf personnes et douze blessés ont dû être transportés aux hôpitaux les plus rapprochés, St-Luc et Notre-Dame.

Il se pourrait même qu'il y ait d'autres victimes dans les décombres et les pompiers poursuivent présentement leurs recherches.

Deux heures après le début du sinistre, les pompiers semblaient avoir circonscrit le feu aux étages supérieurs de l'édifice.

Les flammes continuaient à s'élever à 25 pieds au-dessus du toit, tandis que tout le quartier était envahi par une épaisse fumée.

L'incendie, qui a nécessité trois alertes, a amené sur les lieux 50 véhicules et 250 pompiers de 22 stations. Des forces de police supplémentaires ont été appelées en renfort. Environ 30 jets ont été utilisés et 5 échelles Magyrus.

L'immeuble est situé près du centre de la ville, sur l'une des artères les plus achalandées allant de l'est à l'ouest, près de la rue St-Denis. C'est un vieux quartier domiciliaire.

Dès le début de l'incendie, les pompiers ont sauvé une vingtaine

de personnes sérieusement menacées par les flammes. La maison "Salaberry", sise au 400 Sherbrooke est, compte 52 appartements. On estime à plus de 300 le nombre des locataires de ces appartements.

On ne connaît pas encore officiellement la cause exacte du sinistre mais selon certains témoins, une explosion, dans la

cave, aurait été à l'origine. Les flammes auraient atteint les planchers supérieurs à l'intérieur des murs avec une rapidité foudroyante prenant ainsi la plupart des locataires par surprise.

Une épaisse neige fondante tombait tandis que les pompiers combattaient les flammes du toit de l'immeuble et d'un balcon du quatrième étage.

FÊTE DE LA REINE HOULEUSE À LA POINTE SAINT-CHARLES

Quatre édifices en rénovation détruits par deux incendies

Les policiers et les pompiers ont été tenus fort occupés au cours des dernières heures par les bizarres célébrations de la fête de la Reine, dans la Pointe Saint-Charles, et deux incendies d'origine douteuse qui ont dévasté quatre immeubles en rénovation, dans le centre-ville.

ANDRÉ CÉDILOT

Trois de ces habitations que l'on était à « retaper » faisaient le coin de l'avenue du Parc et de la rue Milton. Un gardien de sécurité accompagné d'un chien a donné l'alerte, vers 3h 15. Les premiers pompiers arrivés sur place ont tenté de pénétrer à l'intérieur d'un des édifices, mais la force des flammes était déjà insupportable.

« Le feu s'est propagé à la vitesse de l'éclair. A un certain moment, on a vu les flammes apparaître aux fenêtres des cinq étages de l'immeuble, tout comme si l'on avait allumé toutes les lumières en succession », a déclaré le capitaine André Couture, ajoutant qu'il avait immédiatement demandé des renforts. Le directeur du service, Raymond Legault, s'est joint à la centaine de combattants qui se sont rendus sur les lieux.

A cause d'un problème d'alimentation en eau, les équipes de pompiers ont dû redoubler d'ardeur pour empêcher les flammes de se communiquer aux résidences voisines. La chaleur était si

intense que les vitres d'une maison de la rue Milton ont éclaté. Quatre commerces qui étaient attachés aux trois édifices en rénovation ont également été rasés.

Cet incendie n'était pas aussitôt maîtrisé qu'un autre éclatait, vers 7h, dans une autre maison d'habitation en réfection, au 410 de la rue Sherbrooke est. Le feu aurait pris naissance au rez-de-

chaussée. Un peu plus tôt dans la nuit, les pompiers avaient été appelés à l'arrière de la même adresse pour mater un feu qui faisait rage dans un cabanon de métal jonché de déchets, de papier et de vieilles pièces de bois.

Un début d'incendie avait aussi été rapidement contré au même endroit, à la fin du mois dernier. Dans tous les cas, la police de la Communauté urbaine de Montréal a ouvert une enquête.

Ces conflagrations couronnaient les activités pour le moins tapageuses de la fête de la Reine, dans les quartiers de la Pointe

Saint-Charles et de Verdun. Bilan depuis samedi: cinq policiers légèrement blessés, six autos-patrouille, un camion à incendie et une auto d'un journaliste endommagés, quatre maisons incendiées et pas moins de 21 personnes appréhendées!

Hier, seulement de 16h à minuit, les pompiers de Montréal ont dû intervenir à plus de quinze reprises pour éteindre des feux de joie allumés dans les rues ou dans les terrains vacants, et qui menaçaient d'enflammer des maisons situées dans la Pointe Saint-Charles. Les blessures aux policiers et les dommages aux différents véhicules ont été causés par les groupes d'adultes et d'adolescents qui ont déambulé jusqu'aux petites heures du matin dans les rues du quartier.

Ces célébrations de la fête de la reine sont une tradition de longue date dans la Pointe Saint-Charles, jadis habitée surtout par des immigrants irlandais travaillant dans le port de Montréal et dans les cours de triage de compagnie ferroviaire. Le malheur, selon d'aucuns, c'est qu'elles ont pris une tournure inacceptable que les autorités municipales ne semblent pas tellement pressées de corriger...



Photo Pierre McCann, LA PRESSE

Les ruines de l'incendie survenu sur l'avenue du Parc font penser à un bombardement...

Incendies d'origine douteuse

Trois immeubles en rénovation à l'angle de l'avenue du Parc et de la rue Milton ont été complètement détruits hier par un violent incendie qui a nécessité l'intervention d'une centaine de pompiers. Les quatre commerces rattachés à ces immeubles ont également été rasés par les flammes. Cet incendie n'était pas aussitôt maîtrisé qu'un autre éclatait, au petit matin, pas très loin de là, rue Sherbrooke, encore une fois dans une maison en rénovation. Dans les deux cas, la police a ouvert une enquête. Ces incendies faisaient suite aux célébrations pour le moins tapageuses de la fête de la reine dans la Pointe-Saint-Charles où quatre maisons ont été incendiées, cinq policiers blessés et 21 personnes arrêtées.



photo Pierre McCann, LA PRESSE

\$1,3 million de dommages

2 IMMEUBLES EN RÉNOVATION

(G.R.) — Deux maisons en rénovation ont été toutes deux la proie des flammes, dans la nuit d'hier, lors d'incendies qui donnent les apparences d'être criminels. Les dommages globaux s'élèvent à environ \$1.3 million.

Dans chaque cas, il a fallu une cinquième alerte ou la présence de 150 pompiers pour maîtriser le brasier. Toutefois, personne n'a été blessé.

Le premier sinistre, celui qui a causé les plus lourds dégâts d'ailleurs, s'est produit à l'angle des rues Milton et avenue du Parc. Le feu s'est déclaré au deuxième étage de cet immeuble de trois étages en rénovation qui était inoccupé, même au rez-de-chaussée où se trouvaient plusieurs anciens commerces.

Le brasier s'est propagé dans un immeuble adjacent, rue Milton, également en rénovation, et malgré l'intervention rapide des pompiers, le premier édifice a été rasé tandis que le deuxième a subi des dommages considérables.

Le chef Robert Martin a d'abord pris le feu sous sa responsabilité, relayé plus tard par l'assistant-directeur Beaubien.

Les dommages sont d'environ \$1 million. Le feu, qui s'était déclaré

FLAMBENT

vers 3h30, a été maîtrisé vers 5h45 hier matin.

Autre bâtisse en rénovation

L'élément destructeur s'en est pris ensuite à un édifice de quatre étages, également en rénovation, à l'angle des rues Saint-Denis et Sherbrooke, vers 6 heures hier matin.

Il semble que plusieurs foyers d'incendie aient éclaté en même temps, ce qui rend évidemment son origine très douteuse et c'est pourquoi le département des Incendies criminels de la police de la CUM a ouvert une enquête sur le sujet, ainsi que sur la rue Milton.

Le chef Aumais a dirigé 150 pompiers sur

les lieux et il a éprouvé beaucoup de difficultés du fait qu'il y avait le double de planchers et de plafonds à cause des rénovations.

Il a réussi quand même à limiter les dégâts à la section est de l'immeuble et les dommages, dans cette immense bâtisse mesurant 100' par 100', sont d'environ \$300,000.



Photo Le Journal - André BONIN

Les flammes ont été limitées à la section est de l'édifice, à l'angle des rues Saint-Denis et Sherbrooke.



Photo Le Journal - André BONIN

L'immeuble sur l'Avenue du Parc s'est écroulé comme un château de cartes.



Près d'un million de dollars de dommages ont été causés à un immeuble en rénovation, à l'intersection Milton et Avenue du Parc.

Photo Le Journal - André BONIN

DIRECTION DES PARCS ET DES LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX

PARCS CANADA

DIRECTION DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD

ADRESSE 401 RUE Sherbrooke E

ANNEE DE CONSTRUCTION 1880

ARCHITECTE

PARTICULARITE

EXTRAIT LISTE SOUMISE LE 20 AVRIL 1972

SALABERRY, Appartements

VOIR: 400 est

DIRECTION DES PARCS ET DES LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX

PARCS CANADA

DIRECTION DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD

ADRESSE 417 RUE Sherbrooke E

ANNEE DE CONSTRUCTION 1880

ARCHITECTE

PARTICULARITE

EXTRAIT LISTE SOUMISE LE 20 AVRIL 1972



**LES 25 ANS DU
GOETHE-INSTITUT**

■ Le centre culturel allemand, Goethe-Institut Montréal, amorcera les célébrations de son vingt-cinquième anniversaire par l'inauguration, le mardi 1er décembre, de son nouvel édifice, situé au 418 Sherbrooke est.

Berlin-Montréal 1988

Le Goethe-Institut célèbre ses 25 ans dans la métropole



PAUL CAUCHON

Le Goethe-Institut de Montréal, qui célèbre cette année 25 ans de présence discrète dans la métropole, vient de se payer un cadeau en quittant son étage de la place Bonaventure pour déménager dans de nouveaux locaux qui ont pignon sur rue.

Situé au 418 Sherbrooke Est, tout près de Saint-Denis, le « nouveau » Goethe-Institut occupe maintenant quatre étages, comprenant un cinéma/salle de spectacle, une librairie spécialisée, un grand centre de documentation avec bibliothèque, un lieu d'exposition pour les oeuvres d'art.

Organismes créés dans les années cinquante à Munich, les Goethe-Institut reçurent du gouvernement de la République Fédérale Allemande le mandat de diffuser à travers le monde les « événements nouveaux qui marquent la scène intellectuelle et culturelle allemande ».

Centre de formation et d'apprentissage de la langue allemande, le Goethe-Institut montréalais a souvent organisé des manifestations culturelles en collaboration avec des organismes canadiens.

Et pour mieux célébrer ses 25 ans à Montréal, l'organisme met sur pied un programme d'échanges culturels sans précédent, qui aura pour titre *Berlin-Montréal 1988*.

Ce programme d'échanges, rendu public hier, fait suite à l'actuelle promotion de Berlin comme métropole culturelle : les Berlinoises fêtaient cette année le 750^e anniversaire de leur cité, et en 1988 Berlin sera consacrée métropole culturelle de l'Europe.

Ce programme d'échanges du Goethe-Institut bénéficiera d'un budget de \$ 500,000 et comportera plusieurs volets.

Ainsi la Cinémathèque qué-

bécoise présentera en janvier un mois cinématographique consacré à Berlin : 45 films de cinéastes berlinois, de Lubitsch à Wenders, mais aussi des cinéastes étrangers s'étant servi de Berlin comme décor ou prétexte.

En avril et mai, Montréal accueillera la troupe de danse *Tanzfabrik*, qui créera à la Maison de la culture du Plateau Mont-Royal une nouvelle oeuvre.

Tanzfabrik travaillera pour l'occasion avec Tangente, dont la directrice Dena Davida sera invitée à Berlin en juin.

Dans le domaine théâtral, le Théâtre de Quartier reprendra la nouvelle pièce de Leonie Ossowski, créée la semaine prochaine à Berlin, pièce mise en scène à Montréal par Wolfgang Kolneder qui a dirigé un des grands succès du Théâtre de Quartier, *Max et Milli*.

Lous-Dominique Lavigne signe l'adaptation de la pièce, et une série de vidéos seront produits pendant les répétitions, à Montréal et à Berlin, histoire de comparer les différents approches.

Dans le domaine des arts visuels, un projet coordonné par Léo Rosshandler, le directeur de la galerie Lavalin : cinq artistes berlinois et cinq artistes montréalais travailleront ensemble sous le thème de « Actes urbains », chacun créant dans le pays de l'autre.

À Montréal le résultat sera présenté à la Galerie Lavalin, au Centre Saydie Bronfman et au Goethe-Institut.

Mentionnons aussi la première mondiale, en 1988, de deux oeuvres en musique contemporaine sous la direction de l'Orchestre Métropolitain, oeuvres du Berlinoise Erhard Grosskopf et du Montréalais Bruce Mather.

On prévoit également tenir à Berlin des rencontres avec les écrivains Marie-Claire Blais et Michel Tremblay.

Les 25 ans du Goethe-Institut

CLÉMENT TRUDEL

DÉPUIS UNE semaine, les 14 directeurs de l'enseignement de la langue allemande dans les Goethe-Institut d'Amérique du Nord — il y en a un à Vancouver et un à Toronto — suivent, à Montréal, un cours intensif d'utilisation de l'ordinateur.

Il s'agit d'un projet-pilote semblable à ceux que le réseau de ces Instituts, dont le siège est à Munich, a décidé d'implanter à Milan, Madrid et Marseille.

• Nous avons régulièrement 1.000 étudiants par an à nos

cours », ce qui inclut les inscriptions à l'annexe d'Ottawa, dit avec fierté la directrice Dieta Sixt en vantant les installations dont se dote le Goethe-Institut de Montréal qui compte cette année un quart de siècle de rayonnement.

Sans cet institut, Montréal aurait-elle vraiment connu et apprécié autant le nouveau cinéma allemand et accouru à la rétrospective Fassbinder, par exemple ?

On insiste plus que jamais, au Goethe-Institut, pour mettre à contribution les partenaires québécois et canadiens dans tous les domaines : danse (la troupe Tangente rivalise avec *Tanzfabrik*), cinéma, théâtre, arts visuels, etc.

L'une des préoccupations de *Frau Sixt* est de mettre à profit la « passerelle » vers la France pour faire déboucher dans l'Hexagone des initiatives auxquelles le rameau montréalais aura présidé ou dont il aura été l'un des acteurs. Elle apprécie l'atout de ce milieu québécois où « langue et culture sont intimement liées ».

Il n'est pas exclu que des auteurs ou artistes québécois se rendent en France, pistonnés en quelque sorte par le Goethe-Institut qui y a sept points d'ancrage.

Ainsi, le théâtre Ubu, qui a connu le succès en mars avec *Merz Opéra*, de Schwitters, fera une tournée en France dans quelques mois avec ce montage d'un auteur allemand.

Un metteur en scène berlinois, Wolfgang Kolneder, du *Grips Theater*, reprend sous peu avec le Théâtre de Quartier sa collaboration, pour une pièce qui vient d'être créée en allemand, et qui porte sur les relations parents/adolescents.

L'original allemand est de la dramaturge Leonie Ossowski; Louis-Dominique Lavigne en assure l'adaptation française et il est déjà question que « Mère, Père, Fils et Fille » (titre provisoire) constitue la contribution « québécoise » au Festival de théâtre de Lyon, en 1989, après une tournée dans des écoles québécoises qui se verront offrir le matériel didactique mis au point à Berlin par le

Grips Theater.

C'est là une optique transculturelle, une attitude qui sied bien à un « centre culturel allemand » héritier de Jean-Wolfgang Goethe qui avouait un jour tant devoir à « une nation qui appartient aux plus cultivées de la terre ».

Ce centre culturel *new-look* (sur Sherbrooke, près de Saint-Denis) compte sur un design exploitant les mariages de gris-noir-blanc; les meubles sont une création finlandaise de Pirrko Stenros; l'effet « serre » y joue à plein, et les dalles de granit bien poli ont déjà valu un rappel à la prudence quand colle aux semelles la gadoue.

Nouveau cinéma-théâtre baptisé Norman-McLaren; salle de lecture austère, jouxtant une bibliothèque riche de 12.000 titres (originaux allemands ou traductions françaises ou anglaises) d'œuvres allemandes et l'on entend y intensifier les efforts pour que tout professeur d'allemand puisse y trouver les meilleurs outils de travail. Une librairie allemande, ne relevant pas de l'Institut, offre, au rez-de-chaussée, les titres allemands les plus récents ou classiques.

L'Institut et sa directrice des communications, Brigitte Hubmann, feront la promotion, dans les mois à venir, de nombreux projets *Montréal-Berlin 88* dont l'affiche sera de Betty Goodwin.

Il s'agit de marquer les particularités de deux « métropoles culturelles ». Le Sénat de Berlin a débloqué des fonds pour ces projets dont le coût atteint les \$ 500.000.

On a dévoilé les grands axes de ce programme mardi dernier: imposante série de 45 films, avec un paramètre commun, Berlin; création d'œuvres de Bruce Mather et d'Erhard Grosskopf écrites pour le Trio Basso.

L'on est à choisir le nom de 15 artistes québécois et de 15 artistes ber-

linois, chaque ville aura ensuite à choisir ses cinq « hôtes », la préférence devant aller aux « recherches d'intégration innovatrice et d'avant-garde » en arts plastiques, installations ou vidéo.

Les Québécois participant à ce projet *Vice-versa* d'art contemporain auront droit aux cimaises du *Kaiserdamm*, de Berlin (en 89 ?), après les expositions que faciliteront, en décembre 1988, trois galeries montréalaises.

Depuis le 1er décembre, une trentaine de photos peu connues de Robert Capa sur le thème *Berlin 1945* sont exposées au Goethe-Institut de Montréal.

C'est un prêt du Centre international de photographie et les tirages iront, en rotation, dans les 14 instituts du continent. *Berlin 1945*, c'est un premier été de paix, dans les décombres, au moment où rentrent les rescapés des camps de concentration, une banderole dit que « la réparation est le devoir d'honneur du peuple allemand ».

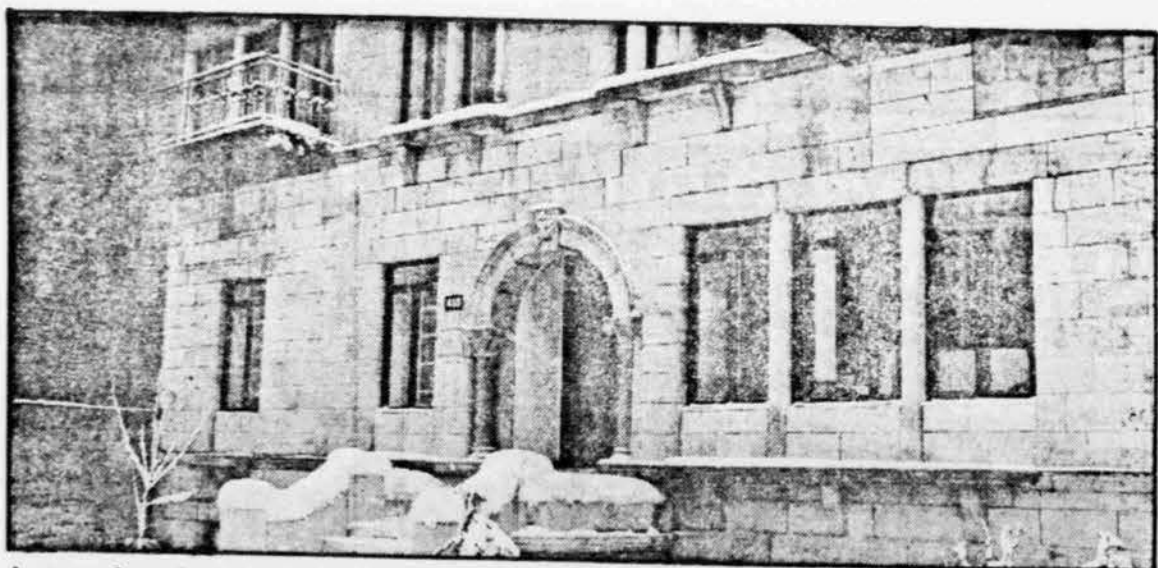
Les 149 Goethe-Instituts répartis dans 67 pays accueillent chaque année environ 100.000 étudiants d'allemand.

Dieta Sixt estime que le Goethe-Institut s'insère parfaitement bien comme « organisation culturelle, parmi d'autres »; elle constate que depuis 25 ans, les contacts se sont fermement établis, suffisamment pour que dans les manifestations culturelles, son Institut prenne périodiquement le devant de la scène: lors de l'événement relié au Bauhaus, notamment, ou au colloque *Littérature et métropole — le cas de Berlin*, tenu en octobre à Montréal et ayant nécessité la participation de McGill, de l'Université de Montréal, de l'University of Minnesota et du DAAD (Service allemand des échanges académiques), en plus du Goethe-Institut.



Photo Jacques Grenier

Uwe Lehnert et Dieta Sixt du Goethe-Institut de Montréal qui fêtera bientôt ses 25 ans de présence dans la métropole.



Le nouvel emplacement du Goethe-Institut: rue Sherbrooke.

PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

Une fenêtre sur l'Allemagne

Johann Wolfgang von Goethe, écrivain allemand de la seconde moitié du XVIII^e et du début du XIX^e siècle, a certes été l'une des figures littéraires dominantes de l'Allemagne. Goethe fut un homme dont la personnalité a marqué la vie culturelle de l'Allemagne et dont le talent fut reconnu partout dans le monde. C'est pour commémorer la contribution de Goethe au développement culturel de l'Allemagne que son nom fut utilisé pour identifier les centres culturels allemands implantés dans le monde entier. Les Goethe-Instituts sont en effet devenus d'efficaces instruments de diffusion de la culture et des centres d'apprentissage de la langue allemande. Ils constituent ainsi une réelle fenêtre sur l'Allemagne aujourd'hui, traversée par divers courants culturels, sociaux et politiques.

Le bilan est impressionnant: en 1987 (données pour les trois premiers trimestres) 88 000 personnes de plus de 16 ans oeuvrant dans divers milieux se sont inscrits aux cours de langue allemande donnés par 138 instituts culturels et onze centres affiliés dans 67 pays. Le rayonnement du Goethe-Institut ne cesse de s'élargir et la qualité, de même que la diversité des cours paraissent grandement appréciées.

Toutefois, la reconnaissance n'est pas entièrement acquise et l'effort pour communiquer avec les diverses communautés doit être poursuivi. Comme l'indiquait dernièrement le secrétaire général Horst Harnischfeger, lors de la conférence de presse annuelle du Goethe-Institut en Allemagne

fédérale, «de nombreux préjugés se sont formés contre l'allemand et il faut, par conséquent, chercher de nouveaux moyens pour lutter contre ces idées reçues et motiver les gens».

À Montréal, c'est d'abord dans une toute petite maison de la rue Drummond en 1962 que le Goethe-Institut prit naissance. Successivement, avec le développement de ses activités et son nombre toujours croissant d'étudiant(e)s, le Centre culturel allemand a dû aménager dans d'autres locaux pour finalement s'installer à la Place Bonaventure. Dernièrement, les autorités allemandes à Montréal, de concert avec les personnes ressources du Goethe-Institut, ont mis sur pied, outre les cours de langue, une gamme d'activités culturelles (expositions, théâtre, films, lectures de textes, musique, etc.) dans le but d'élargir leur clientèle et de renseigner les gens qui s'intéressent de près à ces diverses facettes de l'Allemagne fédérale. Véritable mosaïque au plan culturel, les artistes de ce pays ont montré une grande créativité tant dans le cinéma que dans la peinture, la musique et la littérature. Cette imagination mérite d'être mise en évidence chez nous pour nous faire voir la richesse culturelle, nous faire comprendre l'histoire de l'Allemagne et sa réalité contemporaine.

Le premier décembre 1987, le Goethe-Institut de Montréal s'est installé dans de nouveaux locaux, au 418 est, rue Sherbrooke. C'est en réponse à ces nouvelles exigences et au nom-

bre important d'étudiant(e)s (près de 300 en 1987) qu'on a inauguré le nouvel emplacement, marquant ainsi le jubilé d'argent du Centre culturel allemand de Montréal. Ce dernier entend bien poursuivre dans la foulée de ses activités passées et faire découvrir à la population montréalaise les «vestiges culturels» du pays. À cet effet, l'exposition qui a eu lieu sur le 750^e anniversaire de la ville de Berlin témoigne de l'intérêt accordé aux questions culturelles allemandes. D'autres activités de ce genre sont à prévoir dans les mois à venir.

Il ne fait aucun doute que l'histoire d'un peuple se reflète dans sa langue, sa musique, ses créations littéraires, son cinéma, etc... Il s'agit bien souvent de domaines mal connus mais qui pourtant contiennent des indications précieuses pour la compréhension des fondements et de l'évolution d'une société.

Les artistes (poètes, écrivains, musiciens, etc.) ont fortement pris conscience voilà déjà 200 ans que c'est en produisant des ouvrages de haute qualité dans tous les domaines que la culture allemande pourra espérer dépasser son cadre national et atteindre les sociétés étrangères. Goethe fut sans doute un génie et le 25^e anniversaire qui est fêté cette semaine ne pourra passer sous silence le travail acharné de cet écrivain. Son nom revêt une dimension particulière et symbolise une légende dans le monde des Lettres.

Serge Gosselin et
Pierre Delorme

«Montréal-Berlin 88-89»: exposition de l'avant-garde

(AFP) — Une exposition «Montréal-Berlin 88-89», réunissant les oeuvres de jeunes artistes d'avant-garde berlinois et montréalais sera inaugurée le 25 octobre à Montréal, à l'institut Goethe, à la galerie d'art Lavalin et au centre Saidye Bronfman.

Cette exposition, organisée par le l'institut Goethe, se poursuivra jusqu'au 8 décembre avant d'être transférée à Berlin-Ouest. Elle est constituée d'un ensemble d'oeuvres d'art visuel créées par vingt artistes des deux villes. Ainsi, dix artistes montréalais travailleront et exposeront à Berlin après avoir accueilli leurs homologues berlinois dans la métropole québécoise.

À Montréal comme à Berlin, indique un communiqué de l'institut Goethe, le choix des artistes a été opéré «d'atelier en atelier, d'oeuvre en oeuvre, sans se soucier de créer un ensemble». Ainsi, l'exposition rend compte de «l'éclatement des tendances, une des caractéristiques de tout l'art d'aujourd'hui».

MONTRÉAL-BERLIN

Une grande première

Claire Gravel

L'EXPOSITION *Montréal-Berlin* qui présentera son premier volet simultanément à trois endroits à Montréal le 25 octobre prochain est le fruit d'une collaboration entre quatre conservateurs qui ont écumé les ateliers d'artistes dans les deux métropoles.

Cet échange d'artistes — les Berlinoises travaillant à Montréal pendant trois semaines, les Montréalais à Berlin du 10 mars au 8 avril 1989 — est une première : l'idée a germé d'abord à la direction du Goethe-Institut.

MM Léo Rosshandler, conservateur de la galerie Lavalin et Peter Krausz, conservateur du Centre Saidye Bronfman, ont été les deux conservateurs montréalais qui ont repéré les dix artistes berlinois sur 70; ils ont déclaré hier à la conférence de presse que Montréal avait eu mauvaise presse à Berlin suite au désastre de l'exposition *O'Kanada* en 1982-83. « *O'Kanada* a fait du tort à notre image », a-t-on entendu.

Les deux conservateurs allemands pour leur part, Matthias Langner et Hermann Wiesler, ont fait un tri parmi une quarantaine de dossiers préparés par Rosshandler et Krausz et sont venus ici visiter les ateliers.



PHOTO CHARLOTTE ROOSHANDLER

L'une des participantes à Montréal-Berlin, Dominique Blain.

À Berlin, où les problèmes de grandes surfaces d'exposition ne se posent pas de la même façon qu'à Montréal — on s'en est durement rendu compte cet été avec l'absence des Cent Jours d'art contemporain — l'exposition aura lieu dans une ancienne gare et à l'Académie des Beaux-Arts, soit un espace trois fois plus grand et un nombre d'oeuvres

accrues. À Montréal, le Goethe-Institut, la galerie Lavalin et le Centre Saidye Bronfman se partagent les oeuvres des vingt artistes.

Léo Rosshandler a présenté les artistes un à un : parmi les Berlinoises, Martin von Ostrowski revêt le personnage de la reine Louise, qui, au XIXe siècle, avait une influence bé-

Voir page 12 : Berlin

◆ Berlin

néfice sur son royaume. Avec sa voilette et ses longs gants noirs, Von Ostrowski fait revivre la bonne reine dans tous les événements culturels; il est également peintre.

Ulrich Eller produit des environnements acoustiques; Christoph M. Gais, une peinture expressionniste; Hans-Peter Klie, une oeuvre surréaliste; Albert Merz, une peinture qui se veut une synthèse entre des éléments archaïques et un certain symbolisme.

Barbel Rothaar représente en peinture une ville soulevée par ses

propres décombres technologiques; Norbert Stück travaille avec l'architecture de Montréal : il parle de l'édifice Lavalin comme d'une cathédrale de la modernité : il faut s'attendre à une oeuvre critique. Gunther Wagner fait une oeuvre symboliste.

Du côté des Québécois, Barry Allikas et Dominique Blain ont un propos de conscientisation politique; Liliana Berezowsky est sculpteur et présente d'énormes assemblages de machines non-opératoires; Jean-François Cantin installe des environnements lumineux.

Marc Garneau est un peintre que l'on peut rattacher aux courants expressionnistes; David Moore, met en place des fragments d'univers mnémoniques; Alain Paiement, qui expose en même temps à la galerie Oboro, présente de grandes structures qui déforment des architectures intérieures de façon symbolique.

Serge Tousignant est un photographe un peu magicien; Daniel Villeneuve est un jeune peintre qui travaille à la fois la figuration et la matière; Marion Wagschal dessine avec une exactitude impitoyable ses contemporains.

NOS CHOIX FESTIVAL



✓ Au Festival international de la vidéo et du nouveau cinéma, un hommage à Joris Ivens. Il aura bientôt 90 ans, Joris Ivens. Il devait venir à Montréal, pour l'hommage que lui rend ce soir le Festival du nouveau cinéma, mais à son âge le vol Paris-Montréal aller-retour est une charge. On verra donc, sans lui, son dernier film, *Une histoire de vent*, qui est pour lui un retour en Chine après son fameux cycle *Comment Yukong déplaça les montagnes*. Hollandais, ce cinéaste du documentaire-témoin (il a filmé l'Espagne de 37, Cuba en 61, le Vietnam en 67-68) occupe une place à part dans le cinéma. Son film (notre photo), réalisé avec sa collaboratrice Marceline Loridan, montre un cinéaste qui, à la fin de sa vie, part en Chine à la recherche du vent... pour le filmer. Ce soir à 19 h 15 et dimanche à 15 h 15 à la Cinémathèque.

✓ Les nuits blanches de Berlin C'est connu, on vit de nuit à Berlin-Ouest. Des bars ouvrent lorsqu'ailleurs on se couche. Marcel Gisier place dans ce Berlin nocturne son second film, *Nuits blanches*, où une galerie de personnages suit les méandres de la nuit. Ce soir à 21 h au Ouimetoscope.

✓ Vacances portugaises Dans le cadre du volet sur le nouveau cinéma portugais, un film de Jorge Silva Melo dont le titre sent l'été, *Août*. Dans les années soixante, un célibataire passe le mois d'août avec un ami d'enfance et l'épouse de ce dernier. Ce soir à 23 h au Parallèle.

✓ Eurythmics au Japon Un Israélien signe une co-production franco-britannique sur la tournée d'Eurythmics au Japon. Ça s'appelle *Brand New Day*, et c'est signé Amos Gitai. Ce soir à 23 h 30 à la Cinémathèque.

THÉÂTRE

✓ Les dernières d'Elvire Ce soir et demain, à 20 h, les deux dernières représentations d'un des succès de la rentrée théâtrale, *Elvire Juvet 40*. La comédienne Françoise Faucher, pour cette première mise en scène, dirige avec un doigt admirable ces sept leçons de théâtre entre Louis Juvet et une étudiante du Conservatoire en 1940, sur la seconde scène d'Elvire dans *Don Juan*. On peut y admirer une comédienne dont on entendra parler souvent, Sylvie Drapeau. Au Quat'Sous.

— Robert Lévesque

ARTS VISUELS



✓ Dix artistes de Montréal et dix Berlinois Près de 60 oeuvres inédites rassemblées dans trois lieux, allant du cinétisme à l'environnement sonore (Christian Bilger, Jean-François Cantin), à l'architecture (Norbert Stück, Alain Paiement), à la sculpture (Liliana Berezowsky, David Moore), la photographie (Serge Tousignant) et tout un éventail de tendances picturales, de l'expressionnisme à ce qui n'a pas encore de dénomination : il faut se précipiter à *Montréal/Berlin* pour tâter le pouls des nouveaux courants artistiques. Au Goethe-Institut, 418, rue Sherbrooke Est. À la galerie d'art Lavalin, 1100, boul. René Lévesque Ouest. Centre Sadye Bronfman, 5170, chemin de la Côte-Sainte-Catherine Ouest. Et Alain Paiement (notre photo), à la Galerie Oboro, 3981, boul. Saint-Laurent, suite 499.

— Claire Gravel



Photo André BONIN

Les pompiers ont travaillé fort pour empêcher que l'incendie de la rue Sherbrooke ne se propage.

POMPIERS EN HALEINE

Deux incendies majeurs ont tenu quelque 150 pompiers en haleine, hier matin, à Montréal.

Michel Rousseau

Vers 4h30, les pompiers étaient appelés au 420 est, rue Sherbrooke où un immeuble de trois étages était la proie des flammes.

A l'arrivée des sapeurs, les flammes, qui avaient pris naissance au sous-sol, avaient dé-

jà atteint le premier étage.

Une alerte générale a rapidement été sonnée pour combattre cet incendie majeur, qui menaçait des bâtiments voisins, notamment des cliniques médicales.

Les pompiers ont finalement réussi à maîtriser le brasier vers 7 heures.

Villeneuve

Quelques heures après, vers 11 heures, un autre incendie éclatait au 850, de la rue Villeneuve, près de l'avenue du Parc.

Il s'agit d'un immeuble de trois étages en rénovation, qui abrite des commerces au rez-de-chaussée et des logements au-dessus.

Trois alertes ont été nécessaires pour venir à bout de cet incendie.



Photo Pablo DURANT

Il a fallu trois heures pour maîtriser l'incendie de la rue Villeneuve.



(Photo Magnum 84)

D'épaisses volutes de fumée se dégagent des édifices en flammes, à l'intersection du Parc et Villeneuve, rendant plus difficile le travail des sapeurs.



(Photo Magnum 84)

Durant les premières minutes, les flammes se propageaient à une vitesse folle au premier étage du 422, Sherbrooke est.

Au coeur de Montréal

2 incendies majeurs

par **Gaston CARRIÈRE**

Les pompiers de Montréal, principalement ceux affectés au centre-ville, ont eu fort à faire en début de week-end pour mater deux incendies qui ont pris naissance à quelques heures d'intervalle. Les sapeurs ont d'abord du déployer des efforts considérables, samedi matin, au 422, Sherbrooke est, où un édifice commercial a été lourdement endommagé par les flammes. La centaine d'hommes appelée à combattre le sinistre a mis plus de trois heures

avant de le contrôler. Trois pompiers ont été légèrement blessés durant l'opération, dont un qui a chuté sur la chaussée rendue glissante par les tonnes d'eau déversées sur le brasier.

AVENUE DU PARC

Quelques heures plus tard, soit vers 11 heures, c'est à l'intersection du Parc et Villeneuve que naissait un autre foyer d'incendie, cette fois dans une maison en rénovation. Trois alertes ont été sonnées, ame-

nant sur place soixante pompiers.

Les flammes se sont propagées à des logements adjacents qui eux étaient habités. On a donc dû procéder à une évacuation de tous les locataires avoisinants. Personne n'a toutefois été blessé. Dans les deux cas, on ignore comment les flammes ont pris naissance, mais notons que le quartier ou est survenu l'incendie de l'avenue du Parc est situé à l'extrémité ouest du plateau Mont-Royal, où plusieurs feux criminels ont été allumés récemment.



photos Bernard Brault, LA PRESSE

Le FEU fait encore des ravages

■ Le feu a continué de plus belle à faire ses ravages dans la métropole hier, en dépit d'un léger réchauffement des températures.

C'est ainsi qu'un incendie a détruit, vers 4h30, un immeuble de style situé au 418 rue Sherbrooke est, presque à l'angle de la rue Saint-Denis (à gauche).

Plus de 150 pompiers ont combattu durant trois heures ce sinistre qui pourrait être d'origine criminelle. L'incendie a débuté dans le sous-sol de l'édifice de trois étages, et une enquête est en cours.

Quatre pompiers ont été blessés dans le cours des opérations, trois étant incommodes par la fumée et le quatrième recevant des débris dans un oeil. Les pertes s'élèvent à plus de \$300 000.

Par ailleurs un immeuble en rénovation a également été détruit hier avant-midi, rue Villeneuve, à l'angle de l'avenue du Parc. La fumée dense qui s'est échappée durant quelques heures de l'édifice a attiré de nombreux curieux, qui regardaient s'affairer une centaine de pompiers. Personne n'a été blessé.

HOWARD JOHNSON, Hôtel

devenu LE RIGAUD (habitation)

LE RIGAUD a comme adresse: 400 rue de Rigaud

VOIR: RIGAUD, Rue de R 3142.2
(400)

Le club Renaissance était sis au 427 est, rue Sherbrooke

VOIR: RIGAUD, Rue de R 3142.2
(400)

"La Crue": nouvelle publication étudiante

Une nouvelle publication, conçue et rédigée à l'intention de ceux et de celles qui, ayant entre 18 et 21 ans, poursuivent leurs études dans les collèges classiques (Belles-Lettres à Philo II), les écoles normales et les écoles d'infirmières a été lancée hier au Cercle universitaire.

Initiative de la Jeunesse étudiante catholique, "La Crue" se veut d'être le reflet du milieu pour porter d'une institution à une autre, d'une ville à une autre les différentes expériences tentées dans le milieu, les différentes activités du milieu. Ce journal pourrait être, selon ses initiateurs, le point de rencontre des différentes tendances, le point de choc, le point de cristallisation.

"La Crue" pourrait être aussi un moyen d'expression mis au service de tous les étudiants pour leur permettre de porter au-delà des cadres du collège ou de l'école les questions, les préoccupations, les problèmes d'un groupe. A cet effet l'équipe du journal entend faire une large place aux écrits et aux opinions de ses lecteurs.

Le premier cahier de "La Crue" contiendra des nouvelles étudiantes, une page sur "les idées qui courent", un éditorial, un bloc-notes intitulé "A bien y penser", une revue de la presse étudiante et divers projets spéciaux. Le cahier aura douze pages.

A ce premier cahier viendra s'en ajouter un deuxième que les lecteurs de "La Crue" partageront avec ceux de "Vie Etudiante". On y trouvera des articles sur les chansonniers, les disques, la musique, la science, la télévision, le théâtre et le sport. En plus, de courts billets, des textes d'initiation au 7e art, à la vie politique canadienne et québécoise et, à l'occasion, des textes rédigés par des personnalités de notre milieu qui se font valoir dans différentes sphères de l'activité humaine.

Le tout sera présenté selon une formule qui tient à la fois

du journal et du magazine. Tout comme "Vie Etudiante", "La Crue" sera imprimé en offset.

Ce journal bi-mensuel paraîtra 17 fois durant l'année scolaire.

Les étudiants du niveau collégial lancent "La Crue"

Par Jules LeBLANC

Face à l'évolution et aux bouleversements profonds que connaît depuis quelques années le milieu étudiant canadien-français, un journal a été lancé officiellement hier après-midi au Cercle universitaire, à Montréal. "La Crue" s'adressera aux quelque 35,000 étudiants canadiens-français qui fréquentent les quatre dernières années du cours classique (Belles-Lettres à Philo II), ainsi qu'aux étudiants des écoles normales et des écoles d'infirmières. "La Crue" se décrète comme un "journal d'aujourd'hui, au rythme des étudiants".

Il aura des liens assez étroits avec "Vie étudiante", un autre journal étudiant qui s'adresse à l'ensemble du milieu. Tous deux auront leurs locaux au secrétariat de la Jeunesse étudiante catholique; tous deux bénéficieront largement des services et du personnel de la J.E.C.; tous deux auront le même éditeur, la J.E.C. Dans les deux cas, le directeur du journal sera nommé par la J.E.C. et les deux journaux devront s'organiser de façon à faire leurs frais.

Dans le cas de "La Crue" tout au moins il semble que les liens avec la J.E.C. n'iront pas plus loin. Le journal sera libre d'agir à sa guise; le directeur désigne lui-même les membres de son équipe et le comité de rédaction choisit les sujets et la façon de les aborder.

En présentant le premier numéro de "La Crue," son directeur, M. Jean-Claude Sauvé, a rapproché ce lancement de la fondation éventuelle d'une association générale des étudiants. (D'ailleurs, l'éditorial, qui est dû au rédacteur en chef du journal, M. Gilles Gariépy, traite de ce problème de l'unité étudiante).

Dans son allocution M. Sauvé a déclaré: "Pour comprendre dans quel contexte vient se situer La Crue, il suffit de regarder et de voir jusqu'à quel point les étudiants au niveau collégial sont aujourd'hui au cœur d'un remous. La mise sur pied des associations générales et des conseils étudiants (au niveau des institutions) tend de plus en plus à se généraliser et à venir développer chez les étudiants une conscience plus grande et plus dynamique de leurs problèmes, une volonté plus ferme de trouver leur place dans l'école.

"A cette action au plan local viennent s'ajouter des superstructures qui élargissent le champ d'action des étudiants tout en les invitant à prendre une place mieux définie dans la société. On trouve à ce niveau la Fédération des Associations générales des étudiants des collèges classiques du Québec (FAGECCQ) la Fédération des étudiants normaliens du Québec (FENQ), l'Association des étudiantes infirmières du Québec (AEIQ). Et, depuis quelque temps, on tente de pousser plus loin cette structuration du milieu étudiant et c'est par l'UGEQ (Union générale des étudiants du Québec) qu'on espère y arriver.

"Il faut aussi ajouter à cela le développement de la notion de syndicalisme étudiant, la participation des étudiants aux partis politiques et aux mouvements nationalistes, le droit de vote accordé aux jeunes à partir de 18 ans dans le Québec et combien d'autres facteurs qui viennent donner une portée infiniment plus grande à l'action étudiante.

"Dans d'autres secteurs, on remarquera aussi des remises en question fondamentales. La religion, la culture, l'éducation, tout est passé au crible avec une rigueur et un dynamisme qui, s'ils ne sont pas des phénomènes nouveaux, ont atteint une profondeur et une dimension nouvelles".



Le "430" devient une clinique

Le célèbre "430 est", rue Sherbrooke, vient de changer de propriétaire. La nouvelle évoquera des souvenirs divers chez une foule de personnes de trente à soixante ans dont la liste de noms pourrait constituer un "Who's Who" de l'élite canadienne-française, car le "430", auquel fut d'abord associé le nom du Dr Alexis Carrel au début du siècle, a servi de siège à la Jeunesse étudiante catholique.

Le "430", l'une des plus belles résidences de Montréal, a été acquise par le Dr Guy Colpron qui y a installé sa Clinique de médecine et de nutrition, un centre de traitement de l'obésité et un laboratoire de recherche pathologique sur les diverses formes de cette maladie. é

Avec la collaboration du Dr Jean-Paul DuRuisseau, directeur de l'Institut de bio-endocrinologie de Montréal, le Dr Colpron poursuivra les recherches qu'il a entreprises, il y a quelques années sur les causes de l'obésité.

JEUNESSE ETUDIANTE CATHOLIQUE

Depuis le mois d'août 1977 la JEC est
sise au 5323 rue Bréboeuf

VOIR: BREBOEUF, Rue R 3883.2
(5323)

N.-B. Renseignement obtenu au siège social de la JEC